

Implenia SA

Industriestrasse 24
CH-8305 Dietlikon
Tél. +41 44 805 45 55
Fax +41 44 805 45 56
www.implenia.com

Implenia | Rapport de gestion 2010



Rapport de gestion 2010

Implenia développe et construit la Suisse de demain.

Implenia est le leader de la construction et des services de construction en Suisse. Grâce à son modèle d'activité intégré et à son vaste portefeuille de produits et services, Implenia est en mesure d'accompagner un ouvrage sur l'ensemble de son cycle de vie, de manière à la fois économique, durable, intégrée et proche de ses clients.

Née en 2006 de la fusion de Zschokke et de Batigroup, Implenia est héritière de 140 ans de tradition dans la construction. Son expérience, son savoir-faire, sa taille et sa solidité financière permettent à Implenia d'offrir ses prestations non seulement en Suisse, mais aussi au niveau international. Pour des projets complexes dans les domaines de l'immobilier et des infrastructures, le Groupe met en œuvre les compétences et capacités de l'ensemble de ses divisions.

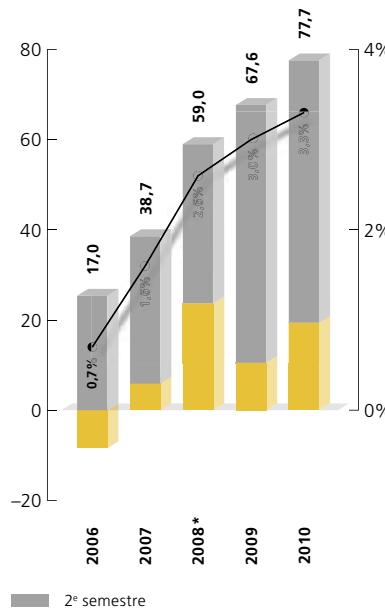
Implenia rassemble le savoir-faire de ses trois divisions sous un seul toit:

- Implenia Real Estate couvre en tant que prestataire global toutes les phases du cycle de vie d'un bien immobilier, de la mobilisation des capitaux à la promotion, en passant par le développement, la réalisation et l'optimisation de l'exploitation. La division est leader du marché en Suisse dans le domaine de l'entreprise générale.
- Implenia Construction Infra offre l'ensemble des prestations dans le domaine de la construction, depuis les travaux publics et routiers classiques jusqu'aux travaux spéciaux de génie civil, en passant par le bâtiment et les ouvrages d'art. De plus, la division est leader du marché en Suisse.
- Implenia Industrial Construction est spécialiste des projets d'infrastructure souterrains et des projets complexes dans le domaine du Real Estate. La division opère non seulement en Suisse mais également sur des marchés cibles internationaux.

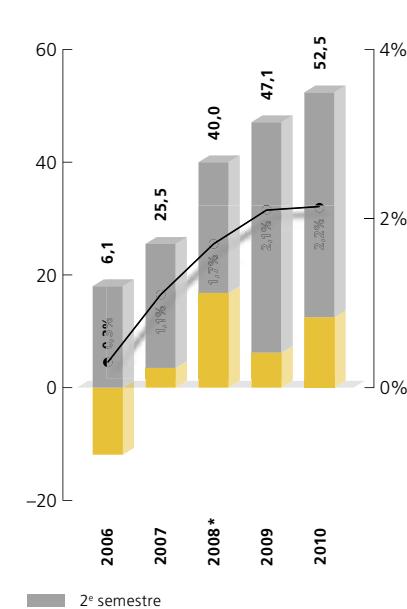
Implenia, dont le siège se trouve à Dietlikon près de Zurich, dispose d'une centaine de succursales en Suisse ainsi que de représentations en Allemagne, en France, en Italie, en Russie, dans les Émirats arabes unis et au Qatar. En 2010, le Groupe a employé 5424 collaborateurs et généré un chiffre d'affaires de CHF 2,4 milliards. Implenia est cotée à la SIX Swiss Exchange (IMPN, CH0023868554).

D'autres informations sont disponibles sur www.implenia.com.

Résultat opérationnel (en millions CHF)



Résultat consolidé (en millions CHF)



* 1^{er} semestre, incl. vente Privera CHF 11,3 millions

* 1^{er} semestre, incl. vente Privera CHF 11,3 millions

Chiffres clés du Groupe

	2010 1000 CHF	2009 1000 CHF	Δ en %
Chiffre d'affaires consolidé (like for like)	2 388 418	2 279 835	4,8%
EBIT avant charges spéciales (like for like)	72 649	75 534	(3,8%)
Charges et produits spéciaux	5 009	(7 891)	-
Résultat opérationnel	77 658	67 643	14,8%
Résultat consolidé	52 458	47 055	11,5%
EBITDA	112 552	104 603	7,6%
Free cash-flow	39 920*	92 654	(56,9%)
Production	2 716 205	2 637 277	3,0%
Carnet de commandes	3 070 314	3 445 184	(10,9%)
Effectif du personnel (plein temps)	5 424	5 350	1,4%
Position cash, net	149 514	85 896	74,1%
Capitaux propres	495 484	426 340	16,2%

* Flux de trésorerie disponible hors acquisition de Sulzer Immobilien AG (MCHF 107 064)

Rétrospective de l'exercice

L'année 2010 a été placée pour Implenia sous le signe de la poursuite de son histoire à succès. Avec un chiffre d'affaires en légère progression, Implenia a hissé le résultat du Groupe à un nouveau niveau record. Des carnets de commandes bien remplis l'incitent à aborder l'avenir avec confiance et la bonne marche des affaires conforte Implenia dans son modèle d'activité intégré. L'acquisition de Sulzer Immobilien AG renforce de manière déterminante le portefeuille de projets de développement et exercera donc une influence positive sur l'évolution de l'entreprise. En 2010, Implenia a porté une attention toute particulière à la durabilité. La poursuite de dix projets de durabilité vise à conférer à l'entreprise un positionnement d'exemplarité au sein du secteur. Parallèlement, Implenia a continué d'optimiser ses processus internes et procédé à de nouvelles nominations à des postes clés au sein du management. Au cours de l'exercice, Implenia a en outre mis l'accent sur l'allégement du bilan, ce qui se reflète dans l'évolution favorable du capital investi.

Les projets de construction d'Implenia constituent le fondement de la réussite de l'entreprise. Ils font la fierté de ses collaborateurs et témoignent de la confiance que lui accordent ses clients. Ce rapport de gestion présente de manière détaillée trois projets, représentatifs de beaucoup d'autres:

- Implenia est responsable de trois des cinq lots de construction du tunnel du Saint-Gothard dont le percement a constitué un moment fort dans la réalisation du projet de la NLFA. L'aménagement intérieur du tunnel doit s'achever en 2014.
- A Arbon, Implenia construit d'ici à 2012 le Centre Rosengarten avec plus de 70 appartements, des bureaux et un centre commercial. Ce projet réunit, à travers une coopération interdisciplinaire, toutes les unités d'Implenia Real Estate, ainsi que plusieurs secteurs de Construction Infra.
- Dans le cadre du projet «Beaulieu 2020» consacré à la rénovation du Centre de congrès et d'expositions de Lausanne, Implenia fait office d'entreprise générale responsable de la première étape, à savoir la reconstruction des Halles Sud sur deux étages.

Impressum

Édité par: Implenia SA, Dietlikon

Conception et création graphique: schneiter meier külling AG, Zurich

Photos: Martin Stollenwerk, Zurich (parties «Images», Roundtable, Direction générale)

Traduction: Dagmar Lafosse, Lextra SARL, Saint-Germain-en-Laye, France

Impression: Linkgroup, Zurich



RAPPORT DE GESTION 2010	3	97 GOUVERNANCE D'ENTREPRISE
Message du Président	4	105 Conseil d'administration
Table ronde	20	113 Direction générale
Rapport annuel 2010	28	
Real Estate	36	135 RAPPORT FINANCIER
Construction Infra	40	136 Etats financiers du Groupe Implenia
Industrial Construction	44	236 Comptes annuels d'Implenia SA
Corporate Center	48	250 Sites, contact et calendrier
Profil	50	
La voix des collaborateurs	53	
Vision et valeurs	56	
Collaborateurs	59	
Développement durable	65	
Informations à l'intention des investisseurs	76	

Ce rapport de gestion est la traduction de la version allemande, la seule à faire foi. Il est également disponible en version anglaise.

Rapport de gestion 2010

Message du Président 4 – Table ronde 20 – Rapport annuel 2010 28 – Real Estate 36 – Construction Infra 40 – Industrial Construction 44 – Corporate Center 48 – Profil 50 – La voix des collaborateurs 53 – Vision et valeurs 56 – Collaborateurs 59 – Développement durable 65 – Informations à l'intention des investisseurs 76



Notre vision

Nous développons et construisons la Suisse de demain. Nous nous profilons par notre expertise internationale reconnue dans le domaine des projets d'infrastructure les plus ambitieux. Le développement durable est notre passion. Nous sommes le partenaire privilégié de nos clients et de nos collaborateurs.

Madame, Monsieur, chers actionnaires,

Implenia a poursuivi son histoire à succès en 2010. Ainsi, pour la cinquième année consécutive, nous passons en revue un exercice positif et le résultat de notre Groupe bat un nouveau record. La stratégie adoptée a fait ses preuves et nous avons atteint, voire dépassé nos objectifs ambitieux. Notre modèle d'activité de prestataire intégré de services de construction suivant la logique «one company, one goal, one spirit» est aujourd'hui – cinq ans après la fusion – devenu une réalité et une réussite.

Implenia crée de la valeur

Grâce à l'augmentation constante des bénéfices depuis la fusion, Implenia a créé des valeurs de manière durable. Nous nous sommes ainsi de nouveau concentrés sur l'amélioration des marges et sur une utilisation optimisée du capital. Le renforcement des activités en amont et en aval de la construction constitue un élément clé de notre stratégie. Il vise à accroître la rentabilité de l'ensemble de notre chaîne de création de valeur. Dans ce contexte, la reprise de Sulzer Immobilien AG ainsi que de ses terrains, immeubles et projets de développement représente une étape stratégique. Grâce à cette acquisition, Implenia a considérablement renforcé son pôle d'activité développement de projets. Conformément à notre stratégie, le premier des immeubles de rendement repris dans le cadre de cette transaction a déjà été vendu.

Développement durable oblige

Nous entendons être aptes à affronter l'avenir et sommes convaincus que nous n'y parviendrons qu'en élaborant et en appliquant notre stratégie en harmonie avec l'économie, la société et l'environnement. C'est la raison pour laquelle nous avons fait du développement durable une partie intégrante de notre stratégie d'entreprise. Au cours de l'exercice écoulé, nous avons identifié des points forts particulièrement importants pour le Groupe. Nous en avons déduit dix projets concrets que nous mettons en œuvre activement. D'importantes étapes intermédiaires ont d'ores et déjà été atteintes. Nous poursuivrons toutefois de manière énergique d'autres objectifs et initiatives dans les mois à venir.

Événement historique au Saint-Gothard

Le percement, le 15 octobre, du tunnel du Saint-Gothard, le plus long du monde avec ses 57 kilomètres, a certainement constitué l'un des moments forts de l'exercice 2010. Implenia joue un rôle clé dans la construction de cet ouvrage du siècle: des associations de travail placées sous notre direction sont responsables de trois des cinq lots du tunnel, ceux de Sedrun, Faido et Bodio. Nous sommes donc particulièrement fiers de la performance de nos constructeurs de tunnels.

Renforcement du management

Au cours de l'exercice écoulé, nous avons par ailleurs procédé à de nouvelles nominations à des postes clés au sein du management. Ainsi, je me félicite que nous ayons pu trouver en la personne de Hanspeter Fässler un CEO disposant d'une expérience internationale du management, ainsi que d'une vaste expertise en matière de techniques et de processus. Il assume la direction opérationnelle de notre Groupe depuis le 1^{er} septembre 2010. Quant à René Zahnd, il a pris, dès le 1^{er} mars 2010, la responsabilité de la division Real Estate d'Implenia en qualité de nouveau membre de la Direction du Groupe et a d'ores et déjà exercé une influence positive sur cette division au cours de l'exercice. Soulignons également que nous avons pu recruter, pour des missions passionnantes, de nombreux autres collaborateurs compétents à l'intérieur ou à l'extérieur du Groupe. C'est l'une des forces d'Implenia qui met en évidence notre position en tant qu'employeur attractif.

Deux nouveaux membres du Conseil d'administration

Avec la proposition du Conseil d'administration d'élire MM. Moritz Leuenberger et Theophil Schlatter au Conseil d'administration lors de la prochaine Assemblée générale, Implenia franchit un pas de plus dans sa stratégie résolument axée sur le développement durable et renforce les compétences industrielles et financières du Conseil d'administration. Moritz Leuenberger fait partie des défenseurs les plus en vue du développement durable et a acquis, à travers son engagement, une notoriété internationale. Quant à Theophil Schlatter, il apporte de longues années d'expérience industrielle et financière dans un environnement international. Nous nous estimons heureux qu'ils aient bien voulu accepter d'assumer cette mission.

Hausse du dividende

Le Conseil d'administration d'Implenia attache une grande importance à ce que vous participiez en tant qu'actionnaires de manière appropriée à la réussite de l'entreprise. Compte tenu du résultat record de 2010 et des perspectives qui demeurent favorables, il proposera donc à l'Assemblée générale une nouvelle augmentation du dividende – sous forme de réduction de valeur nominale – à 0.90 franc par action, contre 0.70 franc l'année précédente.

Perspectives favorables

Nous abordons l'avenir avec confiance et optimisme. Nos carnets de commandes sont bien remplis. Nous poursuivons résolument la stratégie engagée, nous continuons à travailler de toutes nos forces à une amélioration durable dans l'ensemble de nos divisions et nous sommes convaincus d'y parvenir.

Remerciements

Je suis fier du remarquable effort de nos collaboratrices et collaborateurs. Ils nous ont de nouveau permis de réaliser un excellent résultat en 2010, en y consacrant leur savoir-faire, leur engagement et leur passion. Au nom de l'ensemble du Conseil d'administration, je les en remercie très chaleureusement. A nos clients et à vous, chers actionnaires, j'adresse mes remerciements pour la confiance et la fidélité qui nous sont accordées.



Anton Affentranger
Président du Conseil d'administration

1947	
	L'idée est née
1961/62	Premiers plans pour un tunnel de base
1990	Le Conseil fédéral est favorable à un nouveau système d'axes de transit
1991	Les GFS font élaborer un projet pour une ligne de base reliant Estfeld à Birsaze et comprenant un tunnel long de 45 kilomètres.
1992	Les GFS proposent au Parlement de construire un nouveau système d'axes de transit au Gotthard, l'autre au Lötschberg.
1993	Le Conseil fédéral prend la décision de construire deux éléments-clés.

1990 Le Conseil fédéral propose au Parlement de construire un nouveau système d'axes de transport qui au Gothard, l'autre au Lötschberg. Les tunnels de base, un au Gothard, l'autre au Lötschberg, deux éléments-clés.

1992 Oui à la NFLA

1998 Le Conseil fédéral est favorable à un nouveau système d'axes de transport qui comprend un tunnel long de 45 kilomètres. Les GFF font élaborer un projet pour les lignes de base reliant Estfeld à Birsse.

2004 Les premiers plans pour un tunnel de 45 km sont présentés au public.

2006 Le Conseil fédéral approuve la loi sur la construction du tunnel.

2007 Le tunnelier Gotthard (TBM) commence à creuser le tunnel.

2010 Le tunnelier Gotthard (TBM) atteint la moitié de la longueur du tunnel.

2012 Le tunnelier Gotthard (TBM) atteint la moitié de la longueur du tunnel.

2014 Le tunnelier Gotthard (TBM) atteint la moitié de la longueur du tunnel.

2016 Le tunnelier Gotthard (TBM) atteint la moitié de la longueur du tunnel.

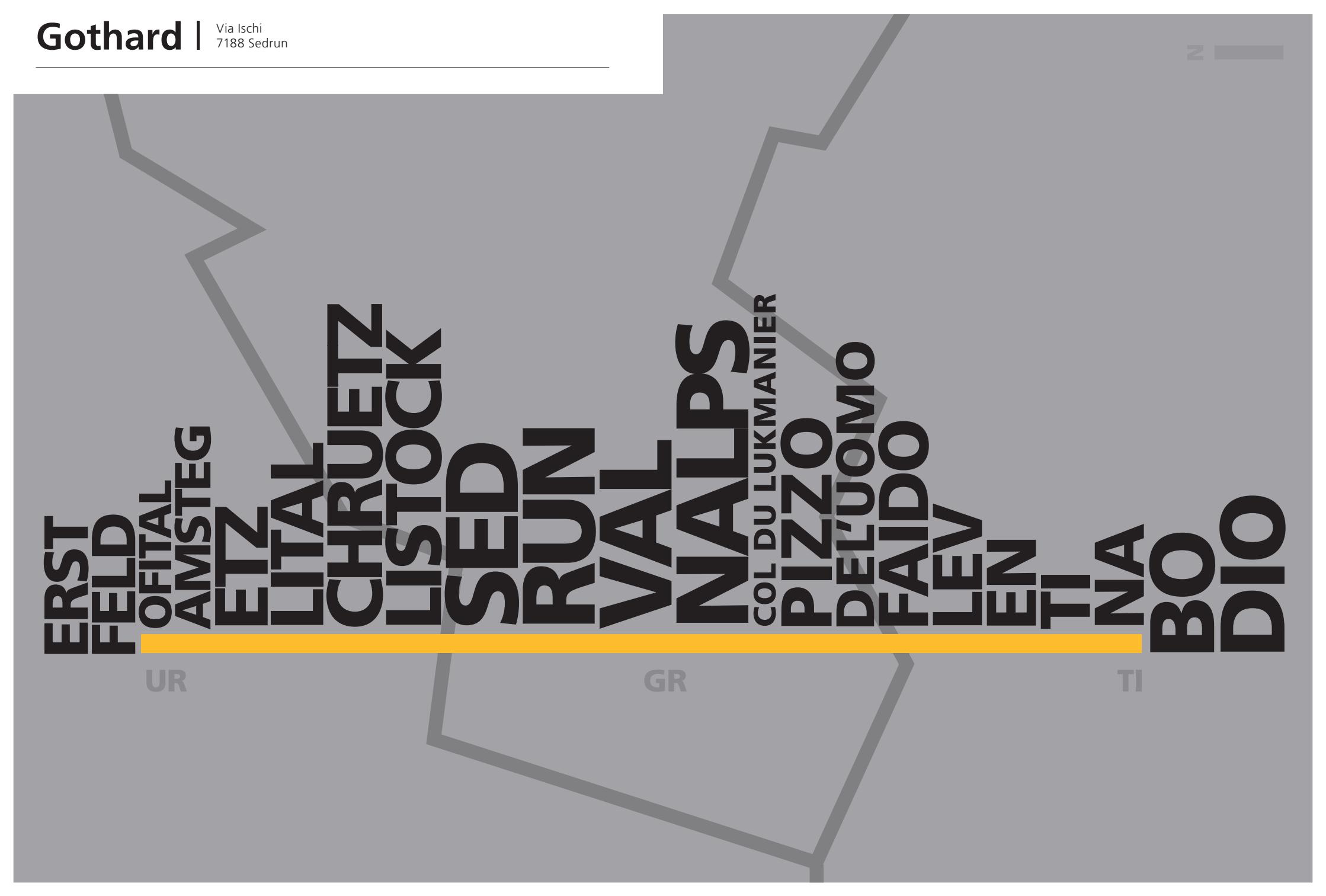
993 *La recette des sorties* (Les premiers sondages au Gotthard entre la nouvelle transversale alpine (NLFa) et la nouvelle transversale alpine (27 septembre 1992).

1996	Point d'attaque intermédiaire de Sedrun	Les travaux pour la construction du premier point d'attaque sont lancés à Sedrun. Le Conseil fédéral adopte le message de l'infrastructure de construction et le message ainsi que celui portant sur la réforme des transports publics (FTP). Le peuple donne son aval en 1998.
1999	Approbation des plans et début des travaux de construction	Le DETEC approuve les plans pour les tunnels de base du Gothard et du Lötschberg.

2009 **Travaux de montage de l'équipement de technique ferroviaire**
Début des premiers travaux de montage de l'équipement de technique ferroviaire à Biasca.
Jonction entre Erstfeld et Amsteg le 16 juin.

2010 **Jonction réussie**
Le 15 octobre ont lieu les festivités célébrant le percement. A 14 h 17, le tube Est, long de 57 kilomètres, est percé.

2016 **Mise en service**
L'ouverture du tunnel de base du Saint-Gothard au trafic ferroviaire commercial est prévue pour 2016.



ERST FELD OFITAL AMSTEIG ETZ LITAI CHRUETZ LISSTOCK SED RUN VAL NAUIPS COL DU LUKMANIER PIZZO DELL'UOMO FAIDO LEV EN TI NA BO DIO

UR GR TI





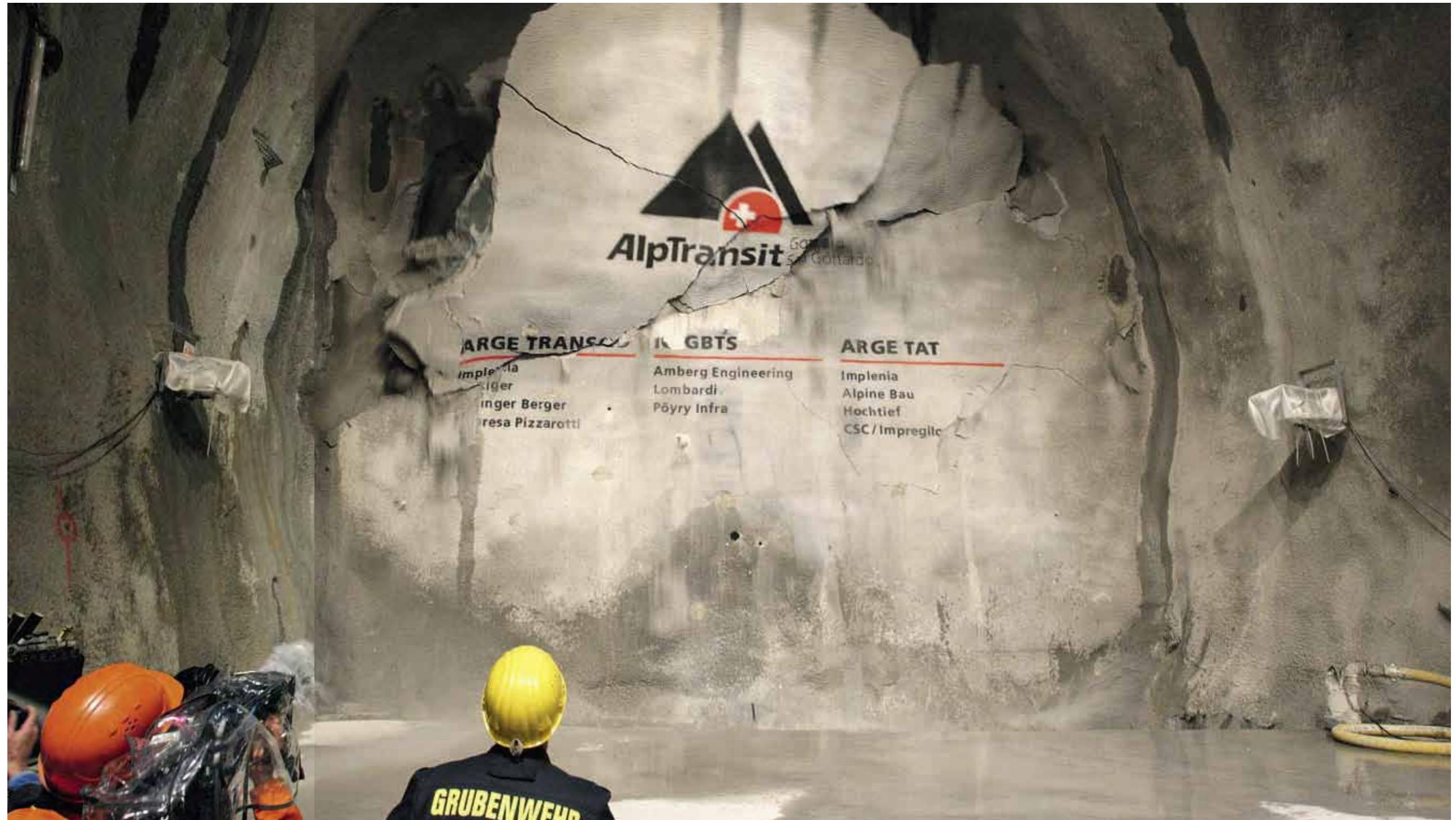
Projet |

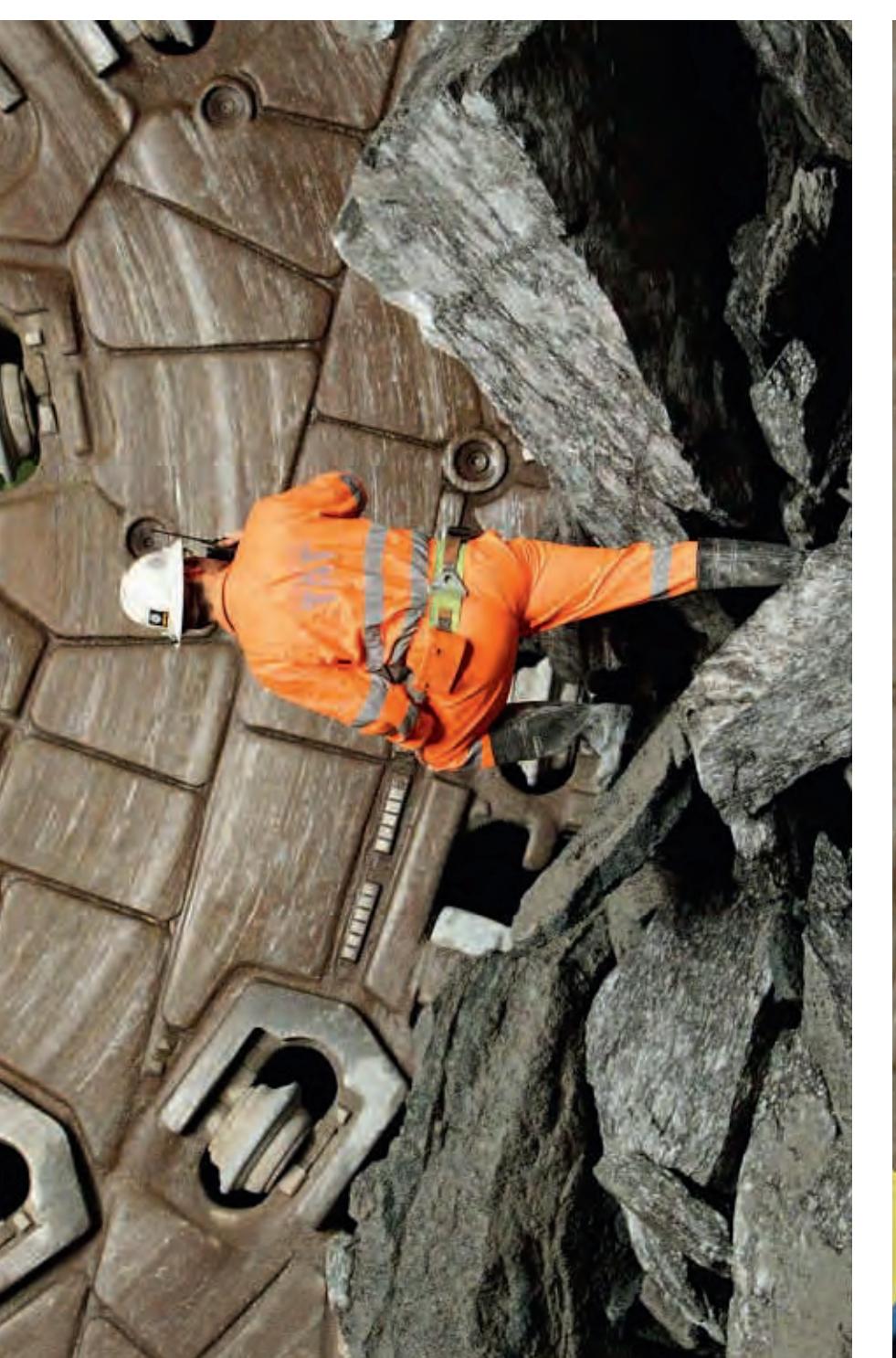
Le 15 octobre 2010, à 14h17, le grand moment est arrivé: le tunnel le plus long du monde – 57 kilomètres – vient d'être percé au cœur du massif du Saint-Gothard. Environ 300 participants et invités d'honneur sont sur place, à 2300 mètres sous la roche. Des centaines de milliers de téléspectateurs suivent cet événement spectaculaire devant leur écran. Implenia joue un rôle clé dans la construction de cet ouvrage du siècle: les associations de travail placées sous sa direction sont responsables du percement et de l'aménagement intérieur de trois des cinq lots du tunnel de base du Saint-Gothard, ceux de Sedrun, de Faido et de Bodio.

Ce percement constitue une étape importante de la réalisation d'une ligne ferroviaire à faible déclivité à travers les Alpes suisses. En décembre 2016, les premiers trains vont traverser le tunnel achevé. D'ici là, il reste cependant encore beaucoup à faire. Le tube Ouest, le deuxième tube du tunnel de base du Saint-Gothard, parallèle au premier, sera percé au plus tard en mars 2011. Fin 2014, les chantiers devront être dégagés, après revêtement et bétonnage de tous les tubes, galeries et puits. Les spécialistes de l'équipement du gros-œuvre mettront en place les installations mécaniques et électromécaniques telles que les portes, les portails et les ventilations.

Le montage des éléments de technique ferroviaire s'effectuera parallèlement à ces travaux. Implenia est fière du plus long tunnel du monde, comme l'est toute la Suisse. En fin de compte, ce sont les mineurs, les bétonneurs, les électriciens, les mécaniciens, les machinistes, les conducteurs de train et tous ceux qui, par leur force de travail, leur volonté et leur courage, ont rendu possible la réalisation de cet ouvrage du siècle. Ce sont eux qui méritent tous nos remerciements et c'est à eux que nous tirons notre chapeau.

Jonction du Saint-Gothard
Sedrun







FAITS ET CHIFFRES

Maître d'ouvrage:
AlpTransit Gotthard SA (filiale à 100% des CFF)

Longueur du tunnel de base:
57 kilomètres

Longueur du système de tunnel:
151,8 kilomètres (y compris les galeries et puits)

Quantité de roche excavée:
28 millions de tonnes

Investissements:
9,8 milliards de francs

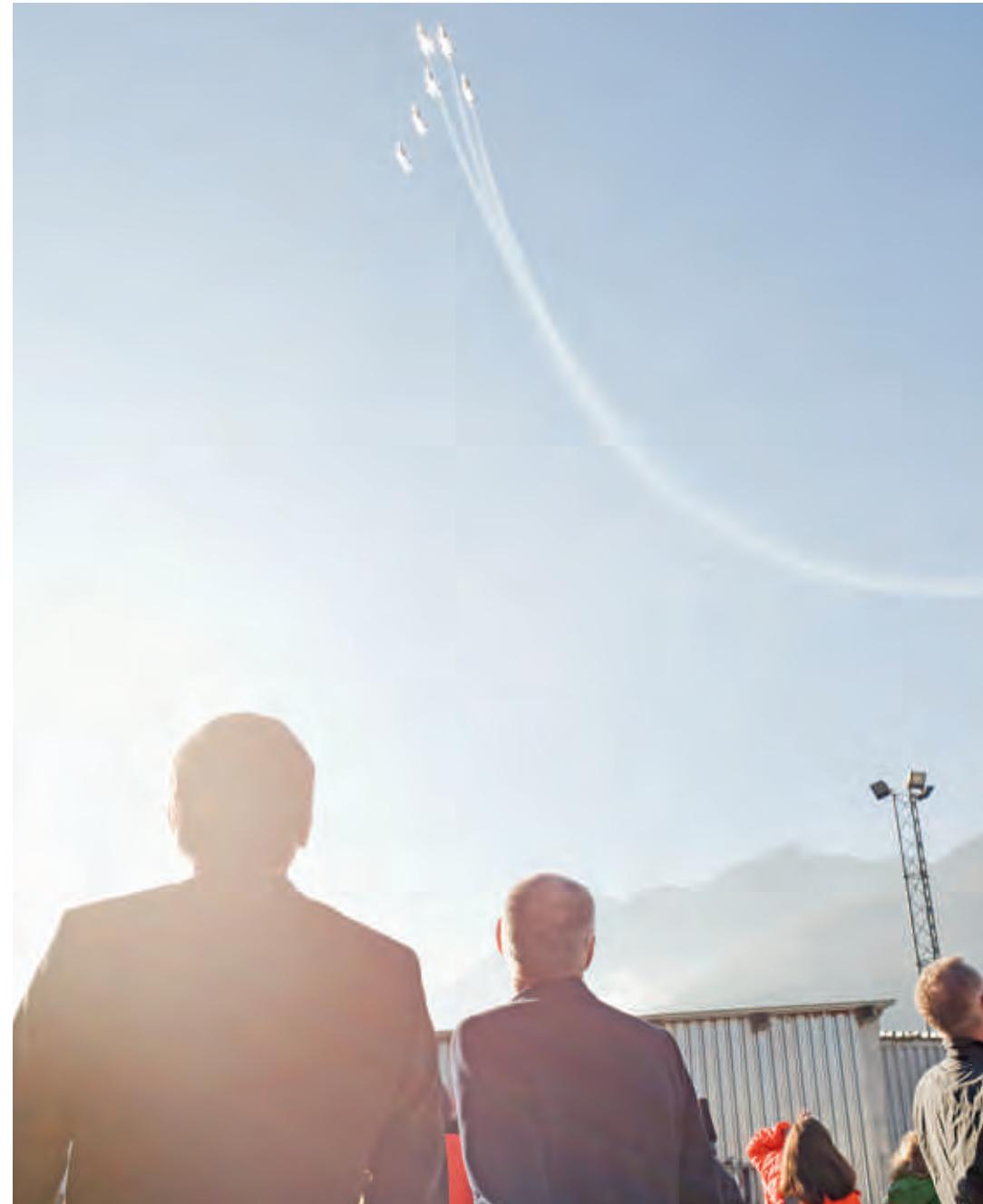
Réalisation:
De 1996 à 2016

Site Internet:
www.alptransit.ch



Festivités |

Via Ischi
Sedrun





Le modérateur Medard Meier s'entretient avec Beat Fellmann (CFO), Hanspeter Fässler (CEO) et Anton Affentranger (Président du Conseil d'administration) (de g. à d.).

Cap sur le développement durable

L'histoire à succès d'Implenia se poursuit. Le percement du Saint-Gothard a été opéré, les chiffres sont de nouveau satisfaisants et d'importants jalons d'avenir ont été posés. Le Président du Conseil d'administration Anton Affentranger, le nouveau CEO Hanspeter Fässler et le CFO Beat Fellmann passent en revue une année 2010 positive, marquée par de nombreux temps forts.

Qu'est-ce qui vous a donné le plus de satisfaction en 2010?

Anton Affentranger: L'esprit qui a régné lors de notre session interne «Top 100» consacrée au thème du développement durable à Saanen. La manière dont notre encadrement, environ cent personnalités au sein du Groupe, s'est saisi de ce thème était très impressionnante.

Beat Fellmann: L'année dernière n'a pas seulement été bonne, elle a aussi été riche en événements. Comme, par exemple, l'acquisition de Sulzer ou l'émission du premier emprunt d'Implenia. En moins d'un quart d'heure, les 200 millions de francs étaient souscrits. Mais l'événement le plus mémorable pour le responsable des finances que je suis et qui travaille habituellement loin des chantiers a été le percement du tunnel de la NLFA au Saint-Gothard.

Affentranger: Oui, ce fut un moment extrêmement émouvant. C'est l'un des ouvrages du siècle et Implenia y participe aux premières loges! La NFLA est le plus grand chantier de tunnel du monde. Nous réalisons le plus long tunnel sur terre. Une gigantesque performance dont nous pouvons être fiers – nous et toute la Suisse.

Pour vous, Monsieur Fässler, en tant que nouveau CEO d'Implenia, le percement du Saint-Gothard a certainement été une entrée en matière impressionnante.

Hanspeter Fässler: Bien sûr! Ce fut pour moi un moment véritablement inoubliable. Mais j'ai aussi visité beaucoup d'autres chantiers pendant mes deux mois de mise au courant. La manière dont des missions techniques hautement complexes sont accomplies est impressionnante. Le tunnel de l'Allmend pour le chemin de fer Zentralbahn Luzern, où le travail se fait sous air comprimé, en témoigne. Rien que le passage des ouvriers, des matériaux d'excavation et de l'ensemble des engins par les sas d'entrée et de sortie est extrêmement lourd et complexe.

Affentranger: Sur nos gros chantiers, comme par exemple au Saint-Gothard ou en plein centre de Turin, où brille notre marguerite, on peut avoir la chair de poule. Je me réjouis aussi à chaque fois que j'arrive à la gare centrale de Zurich et que j'observe les progrès rapides que nous réalisons sur le chantier de l'Europa-Allee. Mais Implenia vit également des nombreux petits voire très petits chantiers à travers toute la Suisse où l'on assiste tous les jours à des réalisations tout aussi remarquables.

Fellmann: Nos bons résultats, nous les devons à nos collaborateurs de toutes les divisions. Ils ont fait preuve d'un engagement énorme. Certes, le contexte conjoncturel nous aide et tire le chiffre d'affaires vers le haut. La guerre des prix est toutefois intense et pèse sur les marges. La rentabilité ne peut pratiquement être maintenue qu'avec les efforts supplémentaires qui sont fournis jour après jour sur les chantiers. C'est grâce à cet engagement exceptionnel que nous avons pu continuer d'écrire notre histoire à succès en 2010. Les marchés financiers voient cela d'un bon œil, comme je peux le constater lors de nos «roadshows».

Comment présentez-vous l'entreprise à vos investisseurs?

Fellmann: Implenia est une histoire suisse à succès. Nous sommes crédibles, transparents et tenons nos promesses. Notre rentabilité est certes bonne, mais il nous reste encore beaucoup à faire. Notre histoire à succès va se poursuivre.

Tout bilan, même excellent, recèle néanmoins quelques points faibles. Où se nichent-ils chez Implenia?

Affentranger: Les défis sont quotidiens, et ce, sur chacun de nos chantiers. Ils ne peuvent pas tous se dérouler de manière idéale. Nous devons donc en permanence relever ces défis avec professionnalisme. On se souvient du conflit qui nous a opposé à la ville de Zurich à propos du stade du Letzigrund, dans lequel il fallait trouver un accord répondant aux attentes de toutes les parties concernées.

Vous avez aussi dû faire face à une forte hémorragie dans vos instances dirigeantes.

Affentranger: Il est exact que nous avons enregistré un certain nombre de départs de collaborateurs. Mais nous avons pu leur trouver de bons successeurs, comme le montre l'exemple de notre nouveau CEO Hanspeter Fässler, assis à cette table. Nous sommes également heureux d'avoir pu très bien pourvoir certaines positions en interne. Le fait que nous parvenions à attirer toujours plus de jeunes talents de l'extérieur nous montre que nous sommes un employeur intéressant.

Vous avez également introduit un Code de conduite au sein du Groupe.

Fellmann: La mise en œuvre de notre Code de conduite n'est pas toujours une tâche aisée. Nous sommes au milieu d'un processus de changement. Les normes éthiques que nous avons adoptées en 2009 doivent s'appliquer à l'ensemble de nos activités. Bien sûr, c'est un changement que personne n'attendait véritablement. De nombreuses explications seront nécessaires pour installer les nouveaux comportements. Nous sommes toutefois convaincus d'être sur la bonne voie et de pouvoir rapidement mener à bien le changement culturel entamé.

Fässler: C'est un processus de longue haleine, il faut du temps avant que le message ne touche tout le monde. Et lorsque, sur certains marchés, il n'est pas possible de travailler selon nos normes, nous devons renoncer à ces affaires. Point.

Affentranger: Nous opérons dans un secteur où subsistent encore partiellement certaines habitudes qu'on ne peut plus aujourd'hui concilier avec une bonne gouvernance. Je le dis sans porter de jugement, je le constate seulement. En tant qu'entreprise leader dans le secteur de la construction, il nous appartient de montrer l'exemple et d'exiger de la transparence de la part de nos collaborateurs. Nous en sommes conscients: mettre en œuvre des directives éthiques demande du temps. Notre Conseil d'administration ne baissera pas la garde à ce sujet.

.....
 «Nous développons et construisons la Suisse de demain. Chez Implenia, cette formule est plus qu'un simple slogan, c'est une exigence.» **Hanspeter Fässler**

Monsieur Fässler, comment avez-vous vécu votre arrivée chez Implenia?

Fässler: Ce fut bien évidemment pour moi un nouveau départ, un défi dans un secteur d'activité que je ne connaissais pas véritablement. Dans le même temps, ce ne fut absolument pas un démarrage à froid. Je me suis senti très bien accueilli. Implenia est une entreprise bien implantée au plan local, sur laquelle souffle un vent de renouveau. Les gens savent à quoi ils travaillent. «Nous développons et construisons la Suisse de demain» – chez Implenia, cette formule est plus qu'un simple slogan, c'est une exigence. De nombreuses réactions à mon arrivée chez Implenia m'ont montré que, vue de l'extérieur, la société bénéficie aussi de plus en plus d'une image d'entreprise dynamique.



Hanspeter Fässler (CEO)

Vous avez fait vos classes au sein du groupe ABB où, à votre dernier poste, vous étiez responsable de l'Italie et de la région Méditerranée. De quelles connaissances acquises chez ABB pouvez-vous tout particulièrement faire bénéficier Implenia?

Fässler: S'agissant de l'optimisation des processus, de leur sécurité et de leur organisation, j'apporte beaucoup de savoir-faire et d'expérience. Dans une entreprise active au plan mondial comme ABB, ces aspects ont atteint, on s'en doute, un haut degré de maturité. Mon expérience au sein d'un groupe international me sera également utile quand Implenia se renforcera encore à l'étranger.

Monsieur Fellmann, en tant que CFO, quelle appréciation portez-vous concrètement sur les résultats de l'exercice 2010?

Fellmann: Début 2010, nous avions émis deux pronostics: premièrement, que nous réaliserions certainement le résultat atteint par le Groupe en 2009 et, deuxièmement, que nous franchirions de nouveau la barre des 20 millions de francs dans nos activités de développement immobilier. Nous avons dépassé ces deux objectifs et prouvé ainsi notre capacité de performance. Par ailleurs, nous avons poursuivi notre stratégie d'allègement du bilan. Nous mettons l'accent sur le capital investi. Même après l'acquisition de Sulzer Immobilien, nos chiffres dans ce domaine se sont améliorés. Le rendement de notre capital investi (ROIC – return on invested capital) a augmenté de manière significative. Grâce à l'emprunt obligataire, nous avons consolidé notre position bilancielle. Financement sécurisé plus bon cash-flow: nous avons de quoi être fiers.



Anton Affentranger (président du Conseil d'administration)

«Nous réalisons le plus long tunnel du monde. Une gigantesque performance dont nous pouvons être fiers, nous ainsi que toute la Suisse.»

Anton Affentranger

Comment se présentent les performances de marché qu'Implenia a réalisées en 2010?

Affentranger: Nous avons au minimum réussi à conserver notre position de leader en tant qu'entreprise générale. Nos carnets de commandes sont à des niveaux record. Le secteur développement de projets est parvenu à renforcer son portefeuille et, grâce à Sulzer Immobilien, à le compléter substantiellement. La division Construction Infra a également conclu l'exercice de manière satisfaisante, malgré un marché extrêmement disputé, ce qui a pesé sur les prix et les marges. Notre approche «one company», c'est-à-dire d'interlocuteur unique pour des prestations de construction à tous les niveaux, a eu une influence très positive sur les activités.

Quelle est la situation du secteur Tunnelling?

Affentranger: Nos performances opérationnelles et techniques se sont révélées une fois de plus remarquables. Comme prévu, les carnets de commandes ne sont plus aussi pleins. Avec chaque franc engagé, en particulier sur les chantiers du Saint-Gothard et de la ligne diamétrale de Zurich, le niveau

des commandes recule. Nous ne sommes pas encore parvenus à compenser ces deux grands chantiers par de nouveaux projets de construction. Ce sera pour nous le grand défi stratégique des prochaines années. Nous nous efforçons de le relever, notamment à l'étranger, en nous focalisant sur l'Europe et le Moyen-Orient.

Vos efforts en vue de mieux vous implanter en général à l'international ont-ils à ce jour porté des fruits?

Affentranger: Nous avons déjà pu en recueillir les premiers fruits. Que ce soit en Russie ou en Italie, nous avons pu travailler sur des projets significatifs.

Que vous réserve le futur?

Fässler: Nous sommes très confiants et attendons pour ces prochaines années un niveau constant sur les marchés du génie civil et des travaux d'infrastructure. La capacité de financement des collectivités publiques est intacte et les besoins de prestations de construction sont importants dans toute la Suisse. Le solde de migration positif en Suisse renforce la demande en général dans l'ensemble des secteurs de la construction, notamment dans celui du bâtiment.

Affentranger: Si vous vous basez sur les prévisions d'une population de neuf à dix millions d'habitants en Suisse, notre secteur n'a vraiment pas à craindre de manquer de travail. Tant que nous sommes optimistes pour notre pays, nous pouvons l'être aussi pour le secteur de la construction.

Ne devriez-vous pas intégrer à vos calculs l'hostilité montante à l'égard de la croissance?

Fellmann: Rien que pour maintenir les infrastructures suisses à leur niveau actuel, des investissements substantiels de rénovation doivent être effectués en permanence. L'avantage que nous avons d'être implantés dans ce pays est largement lié au niveau élevé de nos infrastructures. Aucun responsable politique ne se risquerait à le compromettre délibérément.

Affentranger: A eux seuls, les investissements nécessaires résultant de la consommation d'énergie sont considérables. Le potentiel d'économies d'énergie pouvant être réalisé rien qu'en rénovant les constructions est énorme. C'est également l'une des raisons pour lesquelles nous nous engageons résolument dans une stratégie de développement durable. Si nous ne le faisions pas, nous aurions, d'une part, aucune justification morale en tant qu'entreprise et passerions, d'autre part, à côté de secteurs d'activité extrêmement intéressants.

Vous soutenez – probablement désormais aussi en accord avec l'ancien conseiller fédéral Leuenberger – le concept d'une société à 2000 Watts. Celui-ci est actuellement l'objet de fortes critiques, notamment dans le contexte de l'approche zéro émission préconisée par l'EPF.

Fässler: On peut soutenir les deux points de vue avec de bons arguments. Ils ne s'excluent pas mutuellement. Au contraire, ils se complètent l'un l'autre. Nous construisons de manière à minimiser la consommation d'énergie. Par ailleurs, nous nous assurons que l'énergie provient de sources renouvelables. Lorsque nous tirons l'énergie directement du sol, nous pouvons réduire certaines exigences en matière d'isolation et laisser ainsi davantage de liberté créatrice aux architectes.

La voie choisie par Implenia semble être la bonne. Pensez-vous néanmoins que certaines adaptations stratégiques s'imposent?

«Les véritables histoires s'écrivent sur nos chantiers, là où nos collaborateurs réalisent, grâce à un engagement maximal, des performances exceptionnelles.» **Beat Fellmann**

Affentranger: Une stratégie n'est jamais définitivement fixée. Elle est en fait le résultat d'un travail quotidien. La mise en œuvre d'une stratégie appelle constamment des retours d'information qui doivent déboucher sur des adaptations. Il y a cinq ans, nous nous sommes décidés en faveur d'une voie axée d'abord sur le renforcement organisationnel de l'entreprise. Donc, conformément à cette stratégie, nous n'avons pas mis l'accent sur la croissance, mais plutôt sur l'amélioration des processus, de la gouvernance et de la culture. Depuis lors, nous avons plutôt bien avancé dans notre besogne. Cela nous permet de reformuler notre stratégie sur certains points. A l'avenir, nous ne pourrons éviter de prêter davantage d'attention à la croissance. Je vois à ce propos de nouvelles possibilités en Suisse comme à l'international.

Concrètement, de quoi s'agit-il?

Fässler: Nous allons aborder notre présence internationale de manière plus offensive. Nous mettons en avant nos prestations de conseil et de gestion de projets en matière de projets de bâtiment complexes, ainsi que les travaux d'infrastructure. Je suis convaincu que la part de notre chiffre d'affaires réalisée à l'étranger croîtra au cours des cinq prochaines années. En Suisse, nous misons particulièrement sur le développement de projets qui nous permettent de remplir le portefeuille de l'entreprise générale et de la construction.

Prévoyez-vous des acquisitions?

Fellmann: Nous ne sommes pas intéressés par les activités de construction standard. Acheter le marché ne constitue pas une stratégie intelligente. Je peux en revanche très bien imaginer l'acquisition de compétences de marché dont nous ne disposons pas encore.

Implenia porte une attention particulière à la Suisse romande, notamment compte tenu de ses racines. Quels sont vos plans dans cette région?

Affentranger: Notre présence sur le marché est proportionnellement plus forte en Suisse romande qu'en Suisse alémanique. Le bassin lémanique a également de l'avance dans les activités de développement de projets. Notre défi est de prendre suffisamment en compte, en tant que Groupe, les besoins des collaborateurs romands. Il s'agit aussi d'apprendre à mieux connaître et apprécier les différences de sensibilité et de mentalité au quotidien, de manière à soutenir nos activités. Comme partout, les activités locales sont générées par les collaborateurs locaux. Et le potentiel est important: l'arc lémanique est en plein boom. La zone entre Vevey et Genève est l'une des régions d'affaires les plus florissantes d'Europe.



Beat Fellmann (CFO)

Implenia fête cette année son cinquième anniversaire. Comment imaginez-vous la société lorsqu'elle aura dix ans?

Affentranger: Nous figurons actuellement sur de grandes affiches où, sous le titre «Transparence», la Banque cantonale de Zurich fait de la publicité pour l'un de ses fonds. Je vois cela avec beaucoup de satisfaction. Cela m'incite à rêver à une affiche en faveur du développement durable qui nous choisirait comme référence. Certes, nous n'y sommes pas encore, mais ce sera le cas dans cinq ans au plus tard, j'en suis persuadé. Car nous faisons avancer notre pays de manière durable – et aussi un peu le monde.

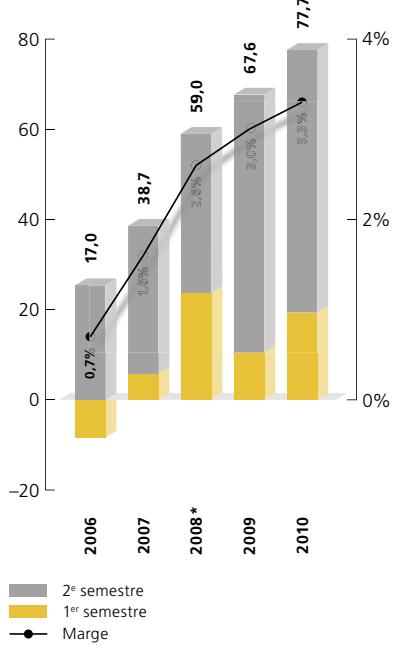
Fellmann: Au plus tard d'ici là, nous serons en mesure d'offrir à l'ensemble de nos collaborateurs des programmes de formation personnalisés et donc de renforcer notre position d'employeur attractif. Les investisseurs financiers veulent, à juste titre, entendre sans cesse de nouvelles histoires sur la destination de notre voyage. A ceux-là, je dis que les véritables histoires s'écrivent sur nos chantiers, là où nos collaborateurs réalisent, grâce à un engagement maximal, des prestations exceptionnelles.

Fässler: J'ai déjà une idée très claire de la destination du voyage. Je nous vois en Suisse dans une position de leader dans le secteur du développement de projets, en particulier dans le domaine du développement durable. Car, dans un modèle d'activité intégré, c'est au début qu'on décide de construire de façon conventionnelle ou de tenir compte des principes de développement durable tels que nous les préconisons. Pour ce qui concerne l'international, il est plus difficile de faire des prévisions. Mais il est certain que nous ne fêterons pas notre dixième anniversaire uniquement dans nos langues nationales!

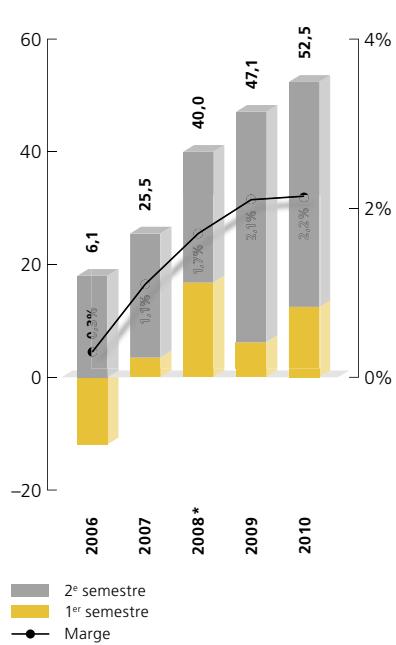
Modération: Medard Meier

Résultat opérationnel

(en millions de CHF)

**Résultat consolidé**

(en millions de CHF)

* 1^{er} semestre, vente de Privera comprise CHF 11,3 millions* 1^{er} semestre, vente de Privera comprise CHF 11,3 millions

Un excellent exercice 2010

Implenia a réalisé un excellent exercice 2010. Les objectifs fixés ont été atteints, voire dépassés. Tant le résultat opérationnel que le résultat consolidé ont battu des records, avec un chiffre d'affaires en légère progression. Implenia a continué d'appliquer sa stratégie et a résolument mis en œuvre, dans un contexte de pression persistante sur les prix, des mesures d'amélioration des processus et de gain d'efficience. Le niveau de commandes, qui reste élevé, incite à l'optimisme quant à l'avenir.

Évolution robuste du secteur de la construction en 2010

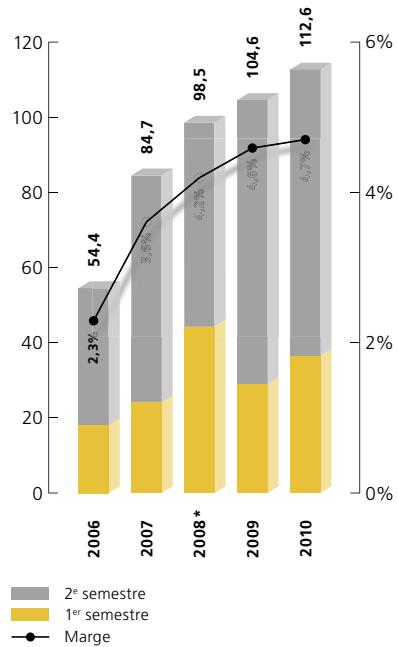
Au cours de l'exercice 2010, la conjoncture dans la construction a continué d'évoluer positivement en Suisse. Ainsi, le volume dans le secteur principal du bâtiment a de nouveau augmenté par rapport à l'année précédente, essentiellement grâce au génie civil, porté par d'importants projets publics d'infrastructure. En revanche, la construction de logements s'est développée plus lentement et a présenté en outre des disparités régionales considérables. A la suite de la crise 2009, une certaine réserve des entreprises dans leur propension à investir est restée perceptible dans le secteur artisanal et industriel.

Bien que le marché de la construction se soit redressé au cours de l'exercice, une tendance inverse s'est globalement manifestée au niveau des prix. Celle-ci s'explique par la structure atomisée de l'offre au sein du secteur de la construction, composé de nombreuses petites entreprises, structure qui se traduit par une intense concurrence sur les prix. La conjoncture favorable dans la construction s'est également répercutee sur le marché de l'emploi. Les chiffres de l'emploi ont donc atteint un niveau record et des situations de pénurie ont touché la main-d'œuvre qualifiée.

Chiffres clés du Groupe

	2010	2009	Δ
	1000 CHF	1000 CHF	en %
Chiffre d'affaires consolidé (like for like)	2 388 418	2 279 835	4,8%
EBIT avant charges spéciales (like for like)	72 649	75 534	(3,8%)
Charges et produits spéciaux	5 009	(7 891)	-
Résultat opérationnel	77 658	67 643	14,8%
Résultat consolidé	52 458	47 055	11,5%
EBITDA	112 552	104 603	7,6%
Flux de trésorerie disponible	39 920*	92 654	(56,9%)
Nombre d'actions	18 472 000	18 472 000	-
Actions en circulation	18 260 983	16 945 816	7,8%

* Flux de trésorerie disponible hors acquisition de Sulzer Immobilien AG (KCHF 107 064)

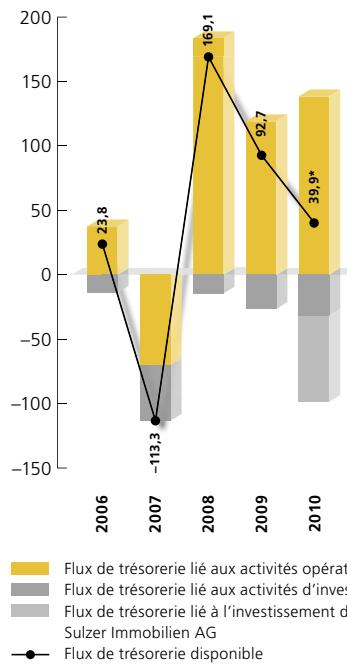
EBITDA
(en millions de CHF)


* 1^{er} semestre, vente de Privera comprise CHF 11,3 millions

Résultat record pour Implenia

A cours de l'exercice 2010, Implenia a réalisé un chiffre d'affaires de 2388 millions de francs, en hausse de 4,8% par rapport à l'année précédente (2009: 2280 millions de francs). Le résultat opérationnel avant charges financières nettes et impôts a atteint le niveau record de 77,7 millions de francs (2009: 67,6 millions de francs), le résultat consolidé s'établissant à 52,5 millions de francs (2009: 47,1 millions de francs). L'amélioration plus que proportionnelle de ces résultats, de respectivement 14,8% et 11,5%, est due non seulement à l'augmentation du chiffre d'affaires, mais aussi à une gestion stricte des coûts et à l'orientation résolue vers des mandats rentables. Simultanément, la bonne performance opérationnelle a permis à Implenia de faire progresser sa marge EBITDA à 4,7%, un niveau inédit en comparaison pluriannuelle.

Sur une base comparable à l'année précédente, le flux de trésorerie disponible s'élève à 107,1 millions de francs (2009: 92,7 millions de francs). En tenant compte de l'acquisition de Sulzer Immobilien AG, laquelle a donné lieu à une sortie nette de trésorerie de 67,1 millions de francs qui a pu être intégralement financée grâce au cash-flow, Implenia a généré au cours de l'exercice un excellent flux de trésorerie disponible de 39,9 millions de francs. Ce résultat témoigne de la gestion rigoureuse du fonds de roulement net et des liquidités, ainsi que d'une activité d'investissement disciplinée.

Flux de trésorerie disponible
(en millions de CHF)


* Sans l'acquisition de Sulzer Immobilien CHF 107,1 millions

Financement solide et à long terme d'Implenia

A la mi-avril 2010, Implenia a émis son premier emprunt obligataire, placé avec succès sur le marché financier. Grâce à cet emprunt d'un montant de 200 millions de francs et d'une durée de six ans, assorti d'un coupon de 3,125%, Implenia est parvenue à tirer profit de la situation attrayante sur le marché des capitaux, assurant ainsi le financement à long terme du développement de l'entreprise.

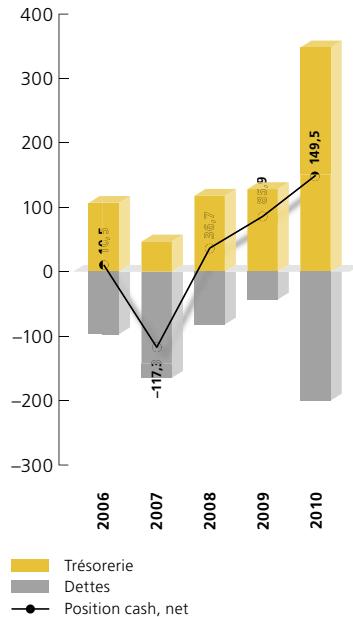
Implenia dispose cependant toujours d'un bilan svelte et solide. Grâce à l'afflux de fonds lié à l'emprunt obligataire, la trésorerie s'est fortement accrue. La position cash (net) s'est établie en fin d'exercice à 149,5 millions de francs (2009: 85,9 millions de francs). Le niveau élevé, en milieu d'exercice, des créances à recouvrer a pu être ramené au niveau de l'année précédente, grâce à une gestion rigoureuse des débiteurs. Le rapport endettement sur fonds propres est resté pratiquement stable en dépit de l'emprunt obligataire, dans la mesure où les fonds propres ont augmenté à la suite de la vente d'actions propres. Le degré de financement propre de 29,5% s'établit par conséquent au même niveau que l'année précédente (2009: 30,9%).

Chiffres clés du bilan

	2010	2009	Δ
	1000 CHF	1000 CHF	en %
Trésorerie	349 274	128 749	171,3%
Opérations immobilières	217 983	168 732	29,2%
Autres actifs circulants	734 230	726 769	1,0%
Actifs immobilisés	375 516	357 544	5,0%
Total des actifs	1 677 003	1 381 794	21,4%
 Dettes rémunérables	 199 760	 42 853	 366,2%
Autres capitaux étrangers	981 759	912 601	7,6%
Fonds propres	495 484	426 340	16,2%
Total du passif	1 677 003	1 381 794	21,4%
 Position cash, net	 149 514	 85 896	 74,1%
Investissements en opérations immobilières (hors acquisition de Sulzer Immobilien AG)	50 848	88 317	(42,4%)
Investissements en immobilisations corporelles	39 496	36 421	8,4%
Degré de financement propre en %	29,5%	30,9%	(1,4%)

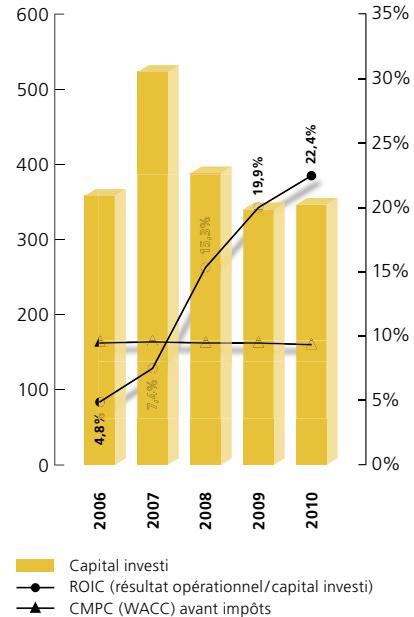
Position cash, net

(en millions de CHF)



Rendement du capital investi (ROIC)

(en millions de CHF)



Implenia crée de la valeur

Au cours de l'exercice 2010, Implenia est parvenue à encore améliorer le rendement du capital investi (ROIC), lequel atteint désormais 22,4% (2009: 19,9%). Avant impôts, il dépasse donc de 13,1 points de pourcentage le coût moyen pondéré du capital (CMPC) de 9,3%, ce qui signifie qu'Implenia a de nouveau généré une valeur considérable. Ce résultat est dû non seulement à l'amélioration de la rentabilité, mais aussi au fait qu'Implenia a de nouveau pu réduire le capital investi, ajusté de l'effet de l'acquisition de Sulzer Immobilien AG. La gestion rigoureuse du fonds de roulement net et la discipline dans l'activité d'investissement ont montré leur efficacité. C'est ainsi qu'un premier immeuble de rendement faisant partie de l'acquisition de Sulzer Immobilien AG a été vendu comme prévu avant la fin de l'exercice. D'autres suivront, conformément à la stratégie fixée.

Perspectives de marché favorables pour 2011

Durant l'année en cours, le secteur suisse de la construction devrait poursuivre sur sa lancée de 2010. Dans les segments de marché génie civil et travaux d'infrastructure, la demande devrait se stabiliser au niveau élevé atteint, tandis que le marché de la construction de logements paraît appelé à renouer avec son dynamisme. Ces évolutions se traduiront par un environnement de marché demeurant favorable, marqué toutefois par une pression persistante sur les prix. Le redressement du marché de la construction commerciale pourrait donner des impulsions supplémentaires au secteur de la construction.

Perspectives optimistes

S'appuyant sur des carnets de commandes bien garnis et un personnel qualifié dans un contexte conjoncturel stable pour la construction, Implenia anticipe pour 2011 une marche des affaires similaire à celle de 2010. Implenia poursuivra résolument sa stratégie couronnée de succès. Son modèle d'activité intégré basé sur la collaboration entre divisions, le renforcement des activités en amont et en aval de la construction, le développement sélectif et adapté aux risques des activités à l'étranger et l'industrialisation des processus créeront les conditions qui lui permettront de consolider sa position de leader du marché et de faire face à la concurrence sur les prix. Enfin, l'une des missions centrales sera de continuer à renforcer la position d'Implenia en tant qu'employeur attractif.

Capital investi

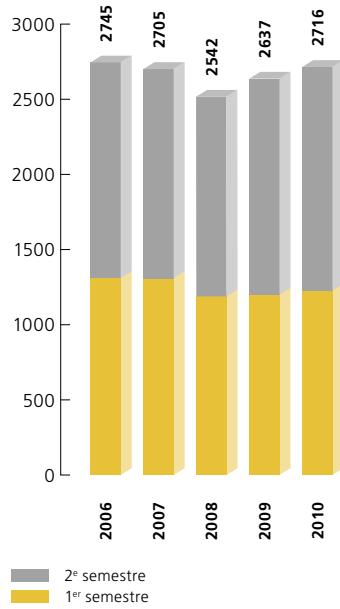
	2010	2009
	1000 CHF	1000 CHF
Fonds de roulement sans trésorerie	952 213	895 501
Immobilisations	375 516	357 544
Engagements (sans les dettes financières)	(981 759)	(912 601)
Total du capital investi	345 970	340 444

Résultat opérationnel

	2010	2009
	1000 CHF	1000 CHF
Real Estate	35 403	36 385
Construction Infra	25 090	24 378
Tunnelling	17 787	23 529
Prime Buildings	(3 069)	(7 904)
Divers/éléments exceptionnels	2 447	(8 745)
Total du résultat opérationnel	77 658	67 643

Production

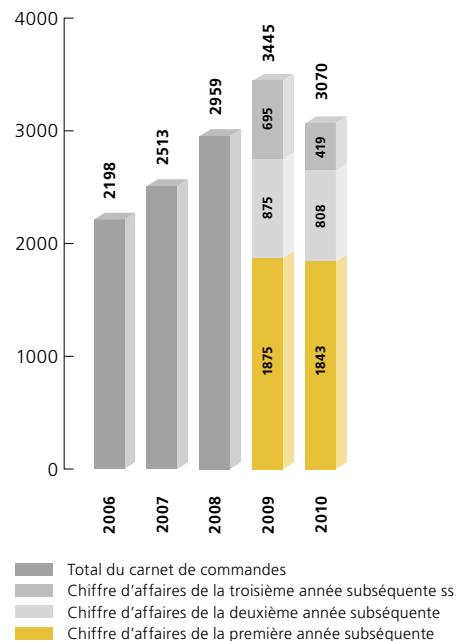
(en millions de CHF)



2^e semestre
1^{er} semestre

Carnet de commandes

(en millions de CHF)



Total du carnet de commandes
Chiffre d'affaires de la troisième année subséquente ss.
Chiffre d'affaires de la deuxième année subséquente
Chiffre d'affaires de la première année subséquente

Production

	2010	2009
	1000 CHF	1000 CHF
Real Estate	1 310 500	1 238 755
Construction Infra	1 344 886	1 292 545
Tunnelling	335 572	325 153
Prime Buildings	13 989	6 121
Divers/élimination services intragroupe	(288 742)	(225 297)
Total de la production	2 716 205	2 637 277

Carnet de commandes

	2010	2009
	1000 CHF	1000 CHF
Real Estate	1 663 196	1 799 006
Construction Infra	712 278	825 413
Tunnelling	598 959	815 267
Prime Buildings	95 881	5 498
Total du carnet de commandes	3 070 314	3 445 184

Division Real Estate

Real Estate a réalisé une bonne année, avec un excellent résultat de l'Entreprise générale au second semestre et une performance satisfaisante pour l'activité Développement de projets.

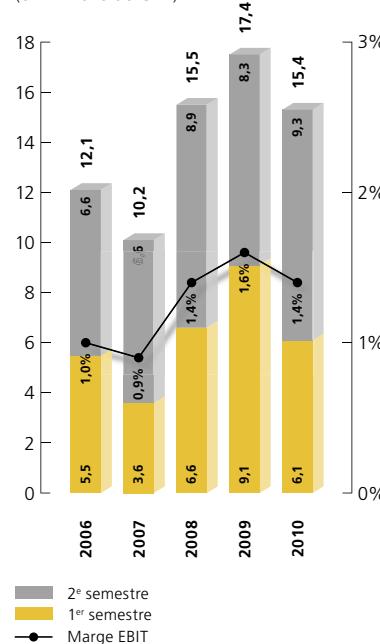
Grâce à la bonne marche des affaires en 2010, Real Estate a fait progresser son chiffre d'affaires de 5,8% par rapport à l'année précédente, à 1311 millions de francs. En raison de la faiblesse des activités de transformation au premier semestre 2010, l'EBIT avant charges spéciales est toutefois resté légèrement en retrait, sur une base comparable, par rapport à celui de l'année précédente. Le carnet de commandes a pu être maintenu au niveau élevé d'environ 1,7 milliard de francs.



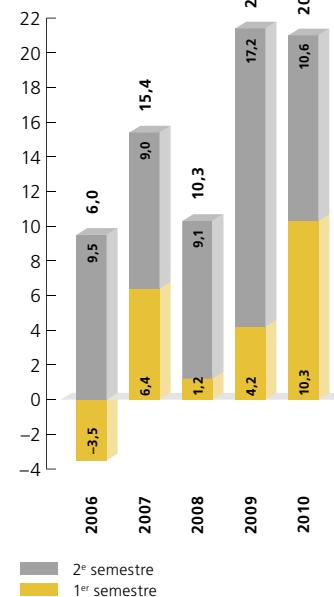
«En reprenant Sulzer Immobilien, Implenia Real Estate a réussi un véritable bond en avant. Nous avons ainsi renforcé notre position dans l'espace économique attractif de Winterthour et rempli notre réservoir de projets, ce qui nous permet de régulariser nos revenus futurs.»

René Zahnd responsable de la division Real Estate

**EBIT (avant charges spéciales)
Entreprise générale/Services**
(en millions de CHF)



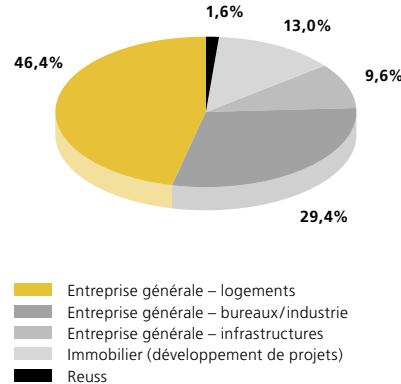
**EBIT (avant charges spéciales)
Immobilier (Développement de projets)**
(en millions de CHF)



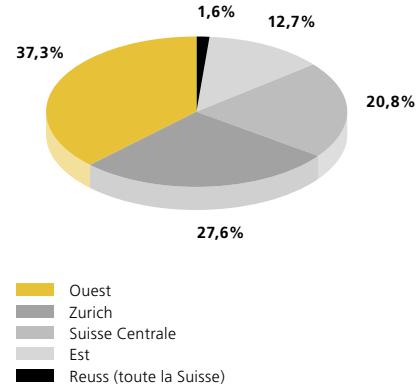
Chiffres clés Real Estate

	2010 1000 CHF	2009 1000 CHF
Chiffre d'affaires (IFRS, like for like)	1 310 500	1 238 755
EBIT Entreprise générale/Services	15 385	17 448
EBIT Immobilier (Développement de projets)	20 925	21 407
EBIT avant charges spéciales (like for like)	36 310	38 855
Carnet de commandes	1 663 196	1 799 006
Effectif du personnel (à plein temps)	464	488

Production en 2010 par domaine



Production en 2010 par région



Entreprise générale – logements
Entreprise générale – bureaux/industrie
Entreprise générale – infrastructures
Immobilier (développement de projets)
Reuss

Ouest
Zurich
Suisse Centrale
Est
Reuss (toute la Suisse)

Résultat record de l'Entreprise générale au second semestre

L'Entreprise générale a enregistré au cours de l'exercice un recul de son EBIT avant charges spéciales, à 15,4 millions de francs (2009: 17,4 millions de francs). Alors que le secteur des constructions neuves a connu une évolution favorable, celui des transformations a enregistré au premier semestre une nette diminution des volumes à la suite de problèmes au niveau des structures et du personnel. Ceux-ci ayant pu être réglés efficacement au second semestre, l'Entreprise générale a réalisé au cours de la deuxième partie de l'année un résultat record de 9,3 millions de francs (2009: 8,3 millions de francs). L'unité Reuss Engineering SA, spécialisée dans l'ingénierie et la thématique du développement durable, a été en mesure de développer ses activités, notamment dans le sens d'une plus grande rentabilité.

Maintien au bon niveau de l'année précédente pour le Développement de projets

Le segment de l'Immobilier (Développement de projets), qui a confirmé ses bons résultats de 2009, affiche un EBIT avant charges spéciales de 20,9 millions de francs, comparable à celui de l'année précédente (2009: 21,4 millions de francs). Cette évolution positive conforte la stratégie adoptée. Le portefeuille de Développement de projets, largement étayé, assure des revenus durables, tout en augmentant la part des mandats générés en interne pour l'Entreprise générale, ainsi que celle des projets réalisés par notre entreprise de construction. Nous bénéficions ainsi de mandats intéressants à court, moyen ou long terme, sur le plan qualitatif, mais aussi quantitatif. C'est dans ce contexte que s'inscrit l'acquisition de Sulzer Immobilien AG, réalisée au cours de l'exercice. Cette acquisition englobe des terrains d'une superficie d'environ 230 000 mètres carrés, très bien placés sur le site de Sulzer à Winterthour ainsi qu'à Oberwinterthour. Quinze projets y seront réalisés au cours des prochaines années.

Principaux projets en 2010

Bâtiment de service de l'UEFA, Nyon – Implenia réalisera en qualité d'entreprise totale le nouveau Centre de service de l'UEFA au siège de cette dernière à Nyon. Le bâtiment de deux étages, qui comportera également un garage souterrain, sera construit selon la norme Minergie «ECO», laquelle garantit un mode de construction particulièrement écologique, ainsi qu'une haute qualité d'utilisation.

Centre de calcul de l'EPF, Lugano – En tant qu'entreprise générale réalisant le Centro Svizzero di Calcolo Scientifico (CSCS) près de Lugano, le centre de calcul national ultra-performant de l'EPF de Zurich, Implenia doit concilier les exigences les plus strictes en matière de technique du bâtiment, de microtunnelling et de mode de construction durable. La livraison du bâtiment achevé est prévue pour fin décembre 2011.

Siège du Fonds mondial, Genève – Le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, dont le siège administratif se trouve à Vernier (GE), a signé à la mi-août 2010 le contrat relatif au développement de projet pour son nouveau bâtiment administratif. Celui-ci devra être achevé en 2015.

Division Construction Infra

Construction Infra vient d'achever un exercice satisfaisant, sur un chiffre d'affaires et un EBIT supérieurs à ceux de l'année précédente.

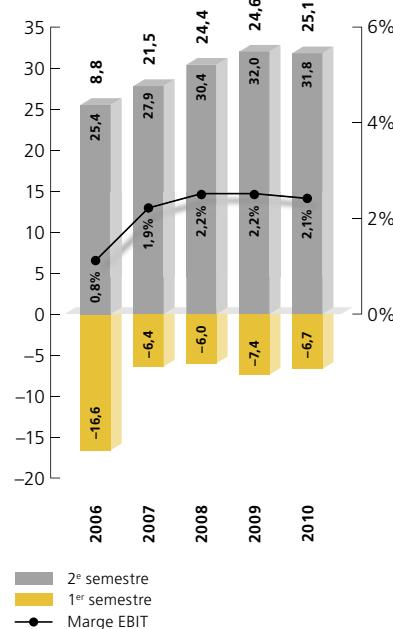
La division Construction Infra a enregistré un bon résultat opérationnel. L'EBIT avant charges spéciales s'est ainsi établi à 25,1 millions de francs (2009: 24,6 millions de francs), ce qui correspond à une marge EBIT stable de 2,1%. Dans un contexte de marché caractérisé par le durcissement de la lutte sur les prix, ce résultat doit être considéré comme un succès. Le chiffre d'affaires a progressé de 6,9%, à 1201 millions de francs (2009: 1123 millions de francs). Quant à la production, qui s'est accrue de 4,0%, elle a atteint un volume de 1345 millions de francs (2009: 1293 millions de francs). L'évolution saisonnière a été normale, un premier semestre plus faible ayant été suivi d'un second semestre vigoureux.



«Implenia Construction Infra s'est bien défendue en 2010 dans un environnement difficile. Nous avons réalisé davantage de bénéfice, malgré une forte concurrence sur les prix.»

Arturo Henniger responsable de la division Construction Infra

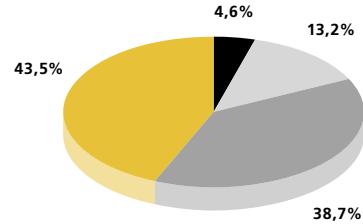
EBIT (avant charges spéciales)
Construction Infra (en millions de CHF)



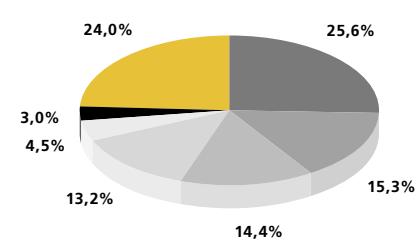
Chiffres clés Construction Infra

	2010	2009
	1000 CHF	1000 CHF
Chiffre d'affaires (IFRS)	1 200 636	1 123 329
EBIT avant charges spéciales (like for like)	25 117	24 639
Production	1 344 886	1 292 545
Carnet de commandes	712 278	825 413
Effectif du personnel (à plein temps)	4 140	4 028

Production en 2010 par domaine



Production en 2010 par région



Routes et génie civil
 Bâtiment
 Ouvrages d'art
 Industrie et divers

Ouest
 Est
 Suisse centrale
 Alpes
 Ouvrages d'art (toute la Suisse)
 Étranger
 Divers

Bon résultat malgré une pression persistante sur les prix

La pression sur les prix est restée forte. Par conséquent, la division Construction Infra s'est concentrée sur les mandats rentables et a pris diverses mesures visant à améliorer la productivité. Elle a ainsi renforcé ses investissements dans les travaux spéciaux de génie civil qui exigent un savoir-faire spécifique et des engins spéciaux. Implenia a donc été en mesure de consolider sa position de leader dans ce segment de marché, ce qui lui a permis de dégager une bonne rentabilité.

Avec 712,3 millions de francs à fin décembre 2010, le carnet de commandes se situait en retrait de 13,7% par rapport à celui de l'année précédente (2009: 825,4 millions francs). Il reste cependant à un niveau élevé.

Principaux projets en 2010

Ligne diamétrale, Zurich – La ligne diamétrale traversera dès 2013 la ville de Zurich, reliant Altstetten et Oerlikon en passant par la gare centrale. Dans le tunnel sous la gare centrale, Implenia a réalisé dans des conditions difficiles des parois moulées pour la nouvelle gare de transit Löwenstrasse.

Bretelle d'accès autoroutier Flurlingen-Kleinandelfingen – La route N4.2.1/2/3 existante a été aménagée sur le tronçon Kleinandelfingen-Flurlingen en autoroute à voies de circulation séparées, sans bande d'arrêt d'urgence. Inauguré le 20 octobre 2010, le tronçon a été utilisé comme route à grand débit pendant toute la durée des travaux, ce qui a confronté Implenia, l'entreprise de construction chef de file, à des défis logistiques particuliers.

Division Industrial Construction

Nouvellement créée en 2010, la division Industrial Construction a réalisé au cours de l'exercice un bon résultat dans le secteur Tunnelling. Dans le cadre de ses activités de conseil au niveau international, le secteur Prime Buildings a été en mesure de générer des contributions de couverture supplémentaires.

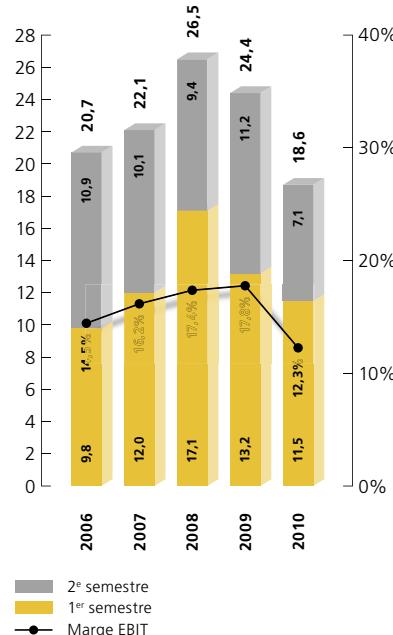
L'exercice a été positif pour la division Industrial Construction, nouvellement créée au début de l'année 2010 et composée des secteurs Tunnelling et Prime Buildings. Le chiffre d'affaires de 166,0 millions de francs est supérieur de 16,1% à celui de l'année précédente, et la production s'est accrue de 5,5%, à 350 millions de francs (2009: chiffre d'affaires de 143 millions de francs; production de 331 millions de francs). En fin d'année, le carnet de commandes se montait à 695 millions de francs, contre 821 millions de francs fin 2009, ce qui s'explique par le fait que le volume dans la construction de tunnels retrouvera au cours des prochaines années un niveau pré-NLFA.



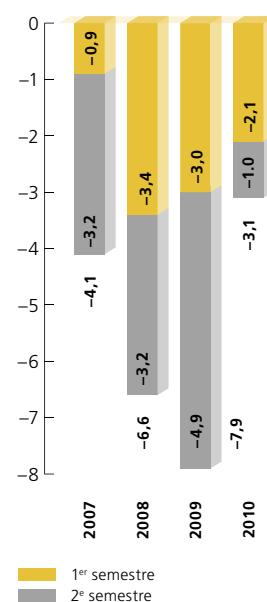
«Le record du monde a été battu, mon rêve personnel est devenu réalité. Avec le tunnel du Saint-Gothard, nous n'avons pas seulement creusé le plus long tunnel du monde, nous avons marqué l'histoire!»

Luzi R. Gruber responsable de la division Industrial Construction

EBIT (avant charges spéciales)
Tunnelling (en millions de CHF)



EBIT (avant charges spéciales)
Prime Buildings (en millions de CHF)



«En 2010, Prime Buildings a poursuivi sur sa bonne lancée. Avec des projets comme le nouveau siège de la Banca Intensa à Turin, conçu par Renzo Piano, ou le stade de hockey sur glace pour les JO à Sochi, Prime Buildings est la carte de visite internationale d'Implenia.»

Peter E. Bodmer coresponsable de la division Industrial Construction



Bon résultat dans la construction de tunnels

Durant l'exercice, la construction de tunnels a évolué favorablement en Suisse. Avec un EBIT avant charges spéciales de 18,6 millions de francs, cette activité a pu confirmer son bon résultat de l'année précédente, abstraction faite de la fin du Lötschberg. La construction des lots de la NLFA, ainsi que d'autres projets en Suisse ont absorbé la totalité des capacités. Avec le percement du tunnel du Saint-Gothard, le projet de la NLFA a atteint un point culminant. Les travaux pour l'aménagement intérieur du tunnel se poursuivront jusqu'en 2014. Par ailleurs, Implenia a répondu au cours de l'exercice à des appels d'offres internationaux pour des projets de tunnels et d'infrastructure et est convaincue d'être bientôt en mesure de réaliser les premiers projets s'y rapportant.

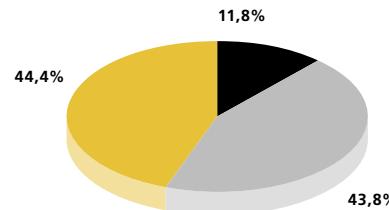
Prime Buildings sur le bon cap

Le secteur Prime Buildings, qui offre des services de gestion de projets et de constructions au niveau international pour des projets complexes dans le domaine Immobilier, progresse conformément aux plans. Ainsi, Prime Buildings a non seulement traité les projets déjà acquis, mais a également générée des contributions de couverture supplémentaires provenant en particulier de divers mandats de conseil en Russie. Conséquence positive: la perte opérationnelle a pu être réduite de plus de 50% par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à -3,1 millions. Les charges non couvertes par les projets doivent être considérées comme des investissements visant à développer l'implantation sur les marchés cibles.

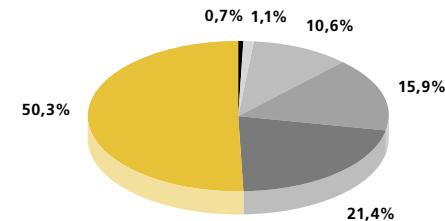
Chiffres clés Industrial Construction

	2010	2009
	1000 CHF	1000 CHF
Chiffre d'affaires (IFRS)	166 024	143 047
EBIT Tunnelling	18 639	24 381
EBIT Prime Buildings	(3 069)	(7 904)
EBIT avant charges spéciales (like for like)	15 570	16 477
Production	349 561	331 274
Carnet de commandes	694 840	820 765
Effectif du personnel (à plein temps)	631	655

Production en 2010 par domaine



Production en 2010 par région



█ Tunnels – NLFA
█ Tunnels – autres
█ Microtunnelling + Entreprise totale

█ Alpes
█ Est Zurich
█ Ouest
█ Suisse centrale
█ Étranger
█ Divers

Principaux projets en 2010

Percement du tunnel du Weinberg sur la ligne diamétrale, Zurich – La ligne diamétrale traversera dès 2013 la ville de Zurich, reliant Altstetten et Oerlikon en passant par la gare centrale. Implenia, qui est responsable de la construction du cœur de la ligne, le tunnel du Weinberg long de 4537 mètres, a franchi le 22 novembre 2010 une importante étape avec le percement de ce tunnel.

Galerie d'évacuation en cas de crue, Lyss – Le percement de la galerie large de 4,75 mètres, qui protégera bientôt la population de la commune de Lyss contre les inondations en cas de crue, a été fêté le 22 novembre 2010, avec une avance de deux semaines sur le programme de construction.

Bolshaya, Sochi (Russie) – Le stade de patinage sera l'un des éléments architecturaux distinctifs des Jeux olympiques de 2014 à Sochi. En coopération avec Botta Management Group International, Implenia est responsable à titre consultatif de la certification LEED/GRI et du concept de design intérieur.

Corporate Center

Le Corporate Center assume des tâches centrales pour le bon fonctionnement du Groupe, parmi lesquelles les Finances et Controlling, l'Investment Management, les assurances, le service juridique, les ressources humaines, IT, ainsi que le marketing et la communication. Au cours de l'exercice, l'attention s'est portée sur la poursuite de l'optimisation des processus et de la gestion des risques.

Le Corporate Center a continué d'améliorer ses processus pendant l'exercice 2010, de manière à les rendre plus efficents. L'objectif est d'offrir un soutien optimal aux divisions, en fournissant des services encore meilleurs dans tous les domaines. Cette collaboration a été mise en œuvre de manière exemplaire dans le cadre de l'acquisition de Sulzer Immobilien AG, réalisée par la division Real Estate et accompagnée efficacement par les départements Finances et Controlling (F+C), Investment Management, Service juridique et Communication.

Optimisation des flux de données par Finances et Controlling

En 2010, la fonction F+C a mis en place, à l'échelle du Groupe, le nouveau processus créanciers basé sur la gestion électronique des données. Cette automatisation permet un gain d'efficience considérable, ainsi qu'une importante amélioration du fonds de roulement net et de la liquidité. Le placement réussi de l'emprunt obligataire d'un montant de 200 millions de francs a constitué, du point de vue de F+C, un autre temps fort de l'exercice.

Nouveau système de salaire et gain d'efficience pour la caisse de pension

La fonction Ressources humaines a élaboré en 2010 un nouveau système de salaires qui pose le fondement d'une politique de rémunération équitable, conforme au marché et pérenne. Le nouveau système s'applique à partir de l'exercice 2011. Pour des raisons d'efficience, les caisses de pension ont par ailleurs été regroupées sur le plan juridique et dans un même lieu. Elles ont cependant conservé des plans de prestations séparés.

Développement du Service juridique, placé sous une nouvelle direction

Dans un souci de meilleur soutien aux divisions et de professionnalisation accrue, Implenia a en outre développé le Service juridique et l'a renforcé en le plaçant sous la direction d'un expert confirmé. La gestion des avenants bénéficiera désormais d'une attention encore plus forte.

Économies et automatisation des processus

Grâce à la réorganisation de tous les contrats d'assurance, le département Assurances du Corporate Center a pu réaliser des économies significatives. Par ailleurs, l'automatisation des processus mise en œuvre au cours de l'exercice a contribué à accélérer et simplifier considérablement la conclusion d'assurances dans le domaine de la construction.

Développement de nouveaux instruments de communication

La fonction Marketing et Communication s'est focalisée au cours de l'exercice sur le développement des instruments de communication interne et sur l'intensification des activités de communication externe. Le rapport de gestion remanié a d'ores et déjà obtenu deux récompenses: une médaille d'argent au concours européen Best of Corporate Publishing et la troisième place dans la catégorie graphisme du classement des rapports de gestion réalisé par le magazine «Bilanz».

Première cession dans le portefeuille Sulzer et création de Corporate Real Estate Management

A peine deux mois après l'acquisition de Sulzer Immobilien AG, Implenia a pu céder, sous la direction du département Investment Management, un immeuble de bureaux à un investisseur suisse réputé, dans le cadre d'une procédure d'appel d'offres à plusieurs niveaux. D'autres cessions de biens immobiliers non conformes à la stratégie du Groupe sont prévues pour les 12 à 24 prochains mois. Afin de poursuivre l'optimisation de la gestion des immeubles d'exploitation, Implenia a créé un département central pour le Corporate Real Estate Management.



«En 2010, le Corporate Center, s'est concentré sur l'amélioration des processus et l'efficience du soutien aux activités du front. En veillant à l'excellence opérationnelle et au respect des "Best-in-Class-Standards", le Corporate Center contribue considérablement à la création de valeur chez Implenia.»

Beat Fellmann responsable du Corporate Center et CFO

Implenia développe et construit la Suisse de demain

Implenia rassemble le savoir-faire de ses trois divisions Real Estate, Construction Infra et Industrial Construction au sein d'une même entreprise opérant à l'échelle nationale et internationale. Grâce à son modèle d'activité intégré et à son vaste portefeuille de produits et services accompagnant l'ensemble de la chaîne de création de valeur d'un ouvrage, Implenia est un prestataire global capable d'offrir des solutions durables en tant que partenaire unique.

Née en 2006 de la fusion de Zschokke et de Batigroup, Implenia est héritière de 140 ans de tradition dans la construction. Son expérience, son savoir-faire, sa taille et sa solidité financière permettent à Implenia d'offrir ses prestations non seulement en Suisse, mais aussi au niveau international. Pour des projets complexes dans les domaines de l'immobilier et des infrastructures, le Groupe met en œuvre les compétences et capacités de l'ensemble de ses divisions.

Dans un souci de développement durable et pour le bien de la société, Implenia participe à la construction de la Suisse de demain. Implenia bâtit du neuf et rénove de l'ancien, construit des lieux d'habitation, de travail, de circulation, de loisirs, de sport ou de santé, selon des procédés traditionnels ou industriels, en tant qu'entreprise totale ou en tant que spécialiste. Tout ce qu'Implenia construit, planifie ou exploite doit être au service des gens et utile à leur sécurité, mobilité et confort, ainsi qu'à leurs intérêts économiques et leur développement durable.

Real Estate	Construction Infra	Industrial Construction*
Entreprise générale et totale	Bâtiment (constructions neuves et transformations)	Tunnelling (Suisse et international)
Développement	Routes et génie civil	Travaux souterrains
Engineering	Ouvrages d'art	Construction de centrales
Facility Management	Travaux spéciaux	Technique ferroviaire
technique	Construction de ponts	Microtunnelling
	Réhabilitation du béton	
	Production de graviers et d'enrobés	Prime Buildings
		Conseil et gestion de projets et de constructions pour projets immobiliers complexes

* Nouvelle structure du Groupe après la fusion de Tunnels+ET et de Global Solutions

Real Estate

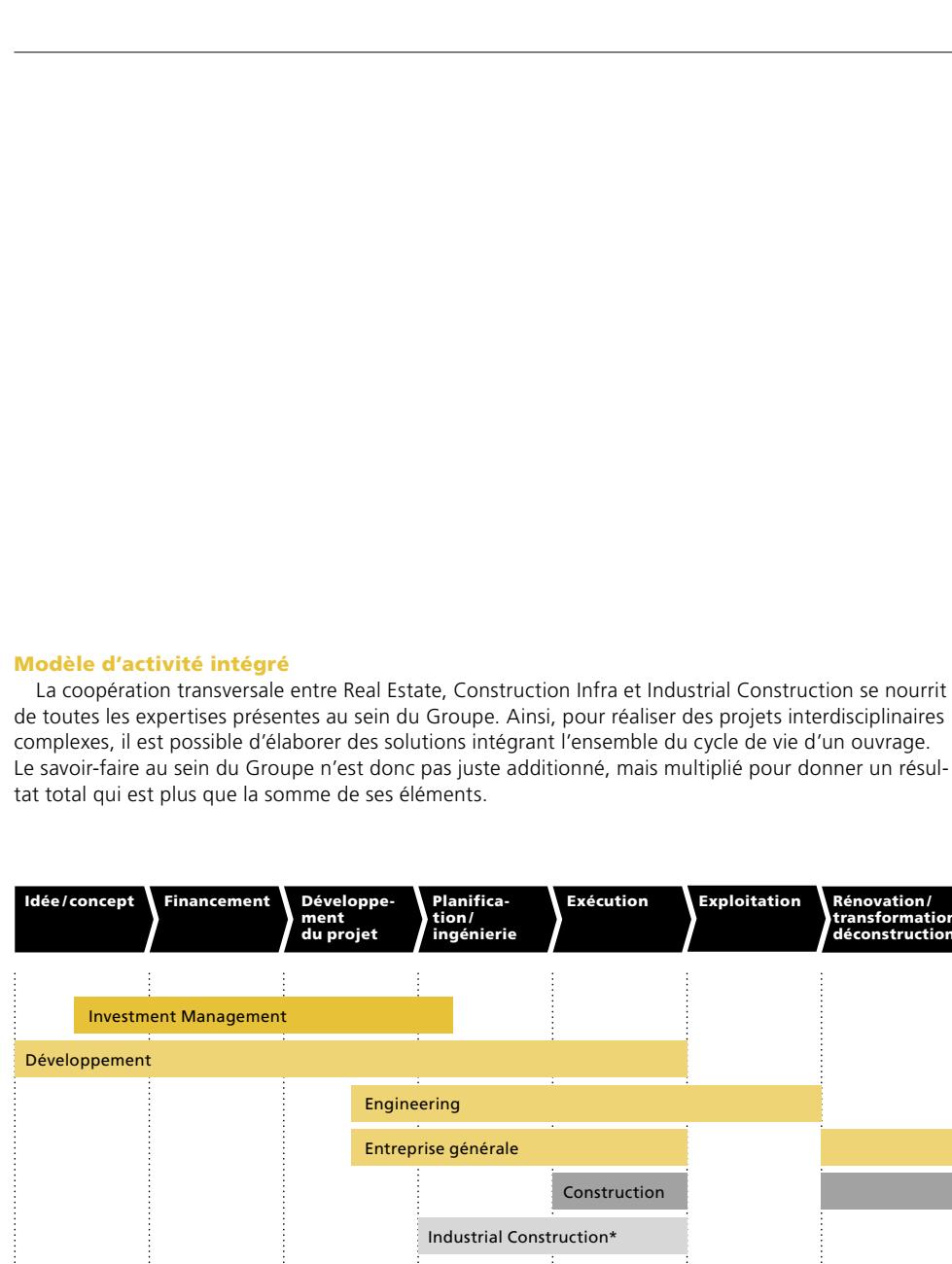
En tant que prestataire global au sein du Groupe, Implenia Real Estate couvre toutes les phases du cycle de vie d'un bien immobilier, de la mobilisation des capitaux à la promotion, en passant par le développement, la réalisation et l'optimisation de l'exploitation. La division se compose des sociétés Implenia Development SA, Reuss Engineering SA et Implenia Entreprise générale SA. Opérant de manière indépendante et autonome, celles-ci peuvent intervenir individuellement, mais aussi offrir des solutions interdisciplinaires dans le cas de projets complexes.

Construction Infra

Au sein de la division Construction Infra, Implenia offre toutes les prestations de construction, qu'il s'agisse de la construction routière, des travaux publics, du bâtiment, des infrastructures, des ouvrages d'art, des travaux souterrains ou des travaux spéciaux de génie civil. En tant que leader du marché suisse, Implenia Construction dispose de l'expérience et de la taille nécessaire pour recourir à tout moment aux spécialistes, aux ressources financières et aux équipements techniques les mieux adaptés à la situation.

Industrial Construction

La division Industrial Construction est le spécialiste des projets d'infrastructure institutionnels et privés en Suisse et sur des marchés cibles internationaux, ainsi que des projets internationaux complexes dans le domaine immobilier. Industrial Construction est née début 2010 de la fusion des divisions Tunnels+Entreprise totale et Global Solutions. Au plan organisationnel, la division regroupe les unités Tunnelling et Prime Buildings. Tunnelling se concentre sur des constructions complexes d'infrastructure, notamment de tunnels (destinés au trafic, à des centrales hydroélectriques ou à des systèmes d'évacuation d'eau, etc.). Prime Buildings opère surtout dans le cadre de mandats de conseil, ainsi que de gestion de projets et de constructions relatifs à des projets immobiliers complexes, les «prime buildings».



* Tunnelling et Prime Buildings

Ce qui rend Implenia unique

Il y a de bonnes raisons qui expliquent l'histoire à succès d'Implenia. Des collaborateurs de différentes divisions parlent des aspects qui, de leur point de vue, distinguent Implenia en tant que groupe.



Ancrage local, orientation nationale

«Ce qui est formidable chez Implenia, c'est le fait que, malgré notre taille, nous soyons organisés de manière très décentralisée, avec plus de 100 sites. Cela nous permet de répondre au mieux aux particularités et aux besoins régionaux de nos clients. Avec près de 4000 chantiers dans toute la Suisse, nous sommes au plus près du marché.»

Christian Wick, responsable Région Est, Real Estate, St-Gall



Développement durable

«Notre atout, c'est une conception très large du développement durable – en termes économiques, environnementaux et de société. Pour Implenia, le développement durable fait partie intégrante de la stratégie d'entreprise et tient compte de tous les processus de gestion, tels que la formation professionnelle et continue de nos collaborateurs, la direction financière, nos règles de conduite ou les relations avec nos clients et nos fournisseurs.»

Stéphanie Castella Cave, responsable adjointe Implenia Development Suisse romande



Organisation de projets de construction complexes

«Grâce à notre longue expérience et à notre savoir-faire, nous sommes le partenaire de choix pour réaliser des projets très complexes et exigeants. C'est le cas, par exemple, sur le chantier Europa-Allee au cœur de Zurich, où la situation centrale s'accompagne de contraintes particulières, notamment du point de vue logistique.»

Pascal Parrotto, conducteur de travaux en chef Europa-Allee, Construction Infra, Zurich



Une forte solidité financière permet la réalisation de grands projets

«Grâce à sa taille, Implenia dispose des ressources matérielles et en personnel nécessaires pour définir et mettre en œuvre des processus de gestion professionnels, réaliser des projets importants et complexes – également au plan international – et en assurer le financement.»

Yvonne Brunner, responsable Comptabilité, Finances et Controlling, Aarau



La réussite est faite de petits et grands projets

«Pour nos affaires, les petits chantiers dans les vallées et les villages sont tout aussi importants que les grands chantiers à haute visibilité, souvent prestigieux, comme la NLFA. Je suis convaincu que notre réussite réside en grande partie dans cette approche. Car cette large implantation nous permet de ne pas dépendre seulement de certains grands projets.»

André Hagmann, responsable Suisse romande, Construction Infra, Onex



Innovation

«L'innovation est un objectif prioritaire chez Implenia. Elle est l'une des conditions de notre capacité à nous améliorer et à nous développer sans cesse en tant qu'entreprise. Notre nouvelle équipe «Innovation» veillera à l'avenir à soutenir davantage encore les processus d'innovation au sein d'Implenia, à se saisir d'idées nouvelles et, si nécessaire, à en assurer la mise en œuvre et le financement.»

Daniel Hardegger, responsable du centre de profit Génie civil et membre de l'équipe Innovation, Construction Infra, Zurich



Leader dans de nombreux domaines de spécialité

«Implenia a clairement une longueur d'avance dans des domaines de spécialité comme le microtunnelling. Par exemple, dans les agglomérations où il n'y a pas de place en surface, les infrastructures ne peuvent être construites, entretenues et rénovées que par voie souterraine, grâce au microtunnelling, au forage par pousse-tubes et aux forages horizontaux. Aucun autre prestataire de services de construction en Suisse ne dispose d'autant de savoir-faire dans cette technologie d'avenir.»

Guido Meier, chef de projet, Special Tunnel Works, Wallisellen



Normes internationales, compétences locales

«Implenia dispose d'un savoir-faire apprécié dans le monde entier, ainsi que de la taille nécessaire pour travailler avec succès au plan international. Nous associons compétences locales et normes internationales, allant de pair avec des valeurs helvétiques comme la qualité et la fiabilité. Les projets récemment remportés nous confortent dans cette stratégie.»

Sandra Guetg, responsable Communication de marché, Industrial Construction, Wallisellen

Aborder l'avenir avec une vision claire

La réussite d'Implenia en tant que leader des services de construction en Suisse est soutenue par une vision convaincante, un axe stratégique clair et un fondement de valeurs partagées par tous ses collaborateurs.

Implenia dispose d'une vision claire qui résume ses ambitions à long terme de leader suisse de la construction et des services de construction, opérant à l'échelle internationale:

Nous développons et construisons la Suisse de demain.

Nous nous profilons par notre expertise internationale reconnue dans le domaine des projets d'infrastructure les plus ambitieux.

Le développement durable est notre passion.

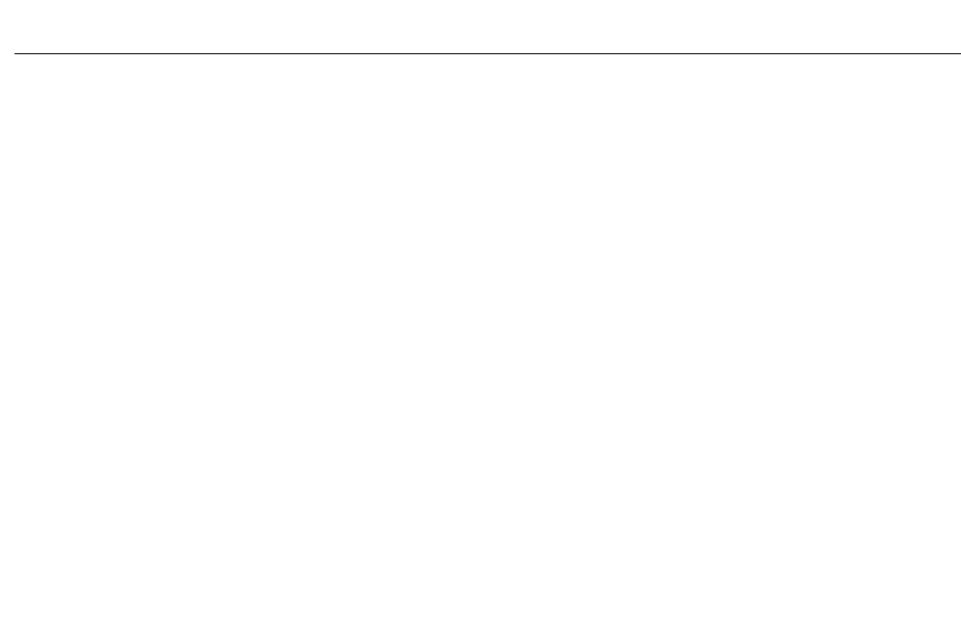
Nous sommes le partenaire privilégié de nos clients et de nos collaborateurs.

«Nous développons et construisons la Suisse de demain», cette ambition souligne l'importance d'Implenia pour la Suisse, mais aussi l'importance du marché suisse pour Implenia. Grâce à sa taille, Implenia participe en première ligne à de nombreux projets importants pour la Suisse. L'adhésion à la Suisse s'exprime à travers les quelque cent succursales sur le territoire national. A l'étranger, l'objectif d'Implenia est de s'imposer comme un expert des projets d'infrastructure complexes. Le développement durable est un aspect faisant partie intégrante de l'activité de l'entreprise, pris en compte systématiquement dans toutes les décisions. A travers l'objectif «Nous sommes le partenaire privilégié de nos clients et de nos collaborateurs», Implenia exprime la conviction que la satisfaction des clients est déterminante pour le succès de l'entreprise et que ce sont les collaborateurs qui assurent cette satisfaction.

Le développement durable: le fil rouge de notre vision

Sur le chemin aboutissant à la réalisation de sa vision, une série d'axes stratégiques revêt, à moyen et à long terme, une importance centrale pour Implenia. Dans ce contexte, le développement durable joue un rôle clé car, en tant que partie intégrante de la stratégie de l'entreprise, elle sert de fil directeur pour l'ensemble de l'action entrepreneuriale d'Implenia. C'est ainsi que les principes du développement durable inspirent une volonté systématique de couvrir de manière encore plus large les besoins de ses clients, de consolider sa position de leader manifeste sur le marché suisse, de développer son implantation à l'étranger, d'améliorer sa rentabilité et d'assurer la sécurité et le développement de son personnel.

Stratégie d'entreprise basée sur le développement durable	Convaincue qu'une création de valeur durable constitue un facteur crucial de son aptitude à affronter l'avenir et de sa réussite, Implenia oriente sa stratégie d'entreprise et l'ensemble de son action entrepreneuriale en fonction des principes de développement durable, développe de manière ciblée les compétences existantes dans ce domaine et poursuit systématiquement le processus en cours.
Modèle d'activité intégré amplifiant l'avantage client: «one company, one goal, one spirit»	La coopération transversale entre Real Estate, Construction Infra et Industrial Construction se nourrit de toutes les expertises présentes au sein du Groupe, exploite des synergies dans l'intérêt des clients et permet à Implenia d'agir en prestataire global.
Rentabilité accrue grâce au renforcement des activités de développement de projets	Implenia est en mesure d'accompagner un ouvrage sur l'ensemble de son cycle de vie – de l'idée du projet à la construction proprement dite, en passant par la planification et l'organisation. Elle développe donc de manière ciblée les activités de développement de projets en amont de la construction, dans la perspective de la réalisation de sa vision («Nous développons et construisons la Suisse de demain»), ainsi que dans l'intérêt d'une plus forte rentabilité.
Croissance à travers un développement sélectif et adapté aux risques à l'étranger	A l'étranger, Implenia se positionne comme un partenaire qualifié en matière de projets complexes dans les domaines des infrastructures et des «prime buildings». En se concentrant sur ses compétences existantes en gestion de projet, en construction de stades, ainsi qu'en constructions de tunnels, ouvrages d'art et microtunnelling, Implenia limite le risque inhérent aux activités à l'étranger.
Gain d'efficience grâce à l'industrialisation des processus	Implenia exploite les synergies résultant du regroupement de diverses fonctions centrales au sein du Corporate Center, à savoir Achats, Finances et Controlling, Ressources Humaines, Informatique, Investment Management, Marketing et Communication, Services Juridique et Assurances.



Un fondement de valeurs partagées

La réalisation de la vision et la mise en œuvre des axes stratégiques que celle-ci implique ne sont possibles que si tous les collaborateurs peuvent se référer à une base commune de valeurs. Implenia a donc formulé les principes qui constituent le fondement de sa culture d'entreprise et qui sont activement et systématiquement appliqués à l'échelle de l'ensemble du Groupe:

Fiabilité	On compte sur nous.
Développement durable	Parce que nous assumons nos responsabilités – envers l'environnement et nous-mêmes.
Intégrité	Elle est au cœur de nos actions.
Conscience des chances et des risques	Agissant dans un esprit entrepreneurial, nous voulons anticiper l'identification des chances et des risques.
Transparence	Envers nos interlocuteurs.
Excellence opérationnelle et financière	Tangible, elle conditionne nos activités.
Orientation vers les solutions et les clients	Les solutions destinées à nos clients sont prioritaires.
Innovation	Notre avenir repose sur notre capacité à nous renouveler et à nous développer en permanence.

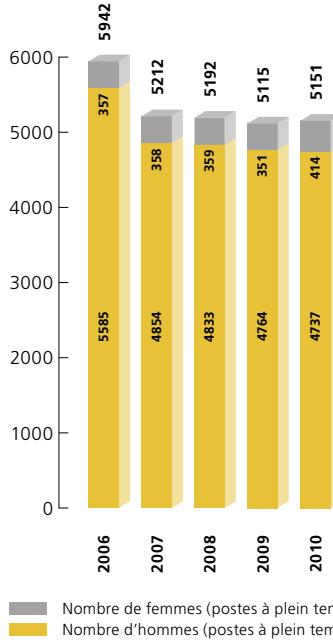
Ensemble pour réussir

Implenia a de nombreux visages: environ 6000 collaboratrices et collaborateurs de 55 pays travaillent pour le Groupe. Leurs capacités sont le gage de la réussite future de l'entreprise. L'optimisation constante de la sécurité au travail, la formation professionnelle et continue de ses collaborateurs et de ses cadres, ainsi qu'une communication transparente revêtent par conséquent une importance primordiale pour Implenia.

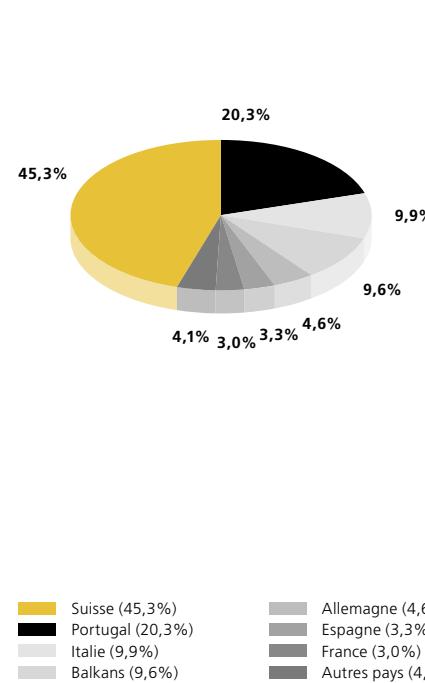
Fin 2010, 5151 collaborateurs travaillaient pour le Groupe Implenia, contre 5115 l'année précédente. L'effectif comparable a donc légèrement augmenté. Le taux de fluctuation au niveau du Groupe s'est établi à 13,9% (hors variations saisonnières), soit un recul de 1,2% par rapport à 2009. L'effectif a augmenté au sein de la division Construction Infra qui a dû gérer un volume de travail plus important au cours de l'exercice écoulé. En revanche, il a légèrement diminué dans les divisions Real Estate et Industrial Construction. Il est encourageant de constater que le nombre de femmes a nettement progressé, bien qu'il reste à un faible niveau. A l'inverse, celui des hommes a légèrement reculé. La majorité des collaborateurs d'Implenia, à savoir 45,3%, sont originaires de Suisse. Environ 40% viennent du Portugal, d'Italie et des Balkans.

Effectif (plein temps) à fin 2010		Effectif (plein temps) à fin 2009	
Personnel technique et administratif	Nombre de personnes	Personnel technique et administratif	Nombre de personnes
Real Estate	464	Real Estate	488
Construction Infra	3 867	Construction Infra	3 793
Industrial Construction	631	Industrial Construction	655
Divers	189	Divers	179
Total postes à plein temps (Suisse et pays avoisinants)	5 151	Total postes à plein temps (Suisse et pays avoisinants)	5 115
Autres pays étrangers	273	Autres pays étrangers	235
Total postes à plein temps	5 424	Total postes à plein temps	5 350

Postes à plein temps*

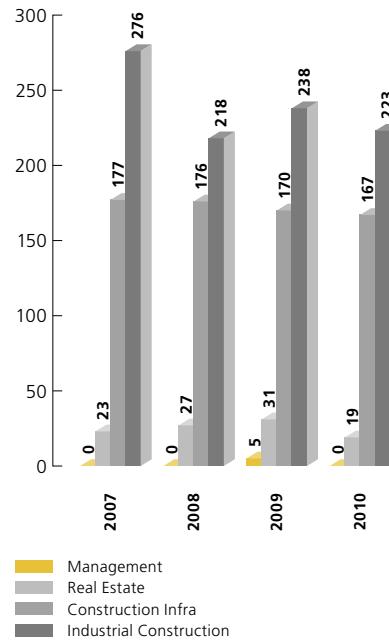


Postes à plein temps en 2010 par pays d'origine*



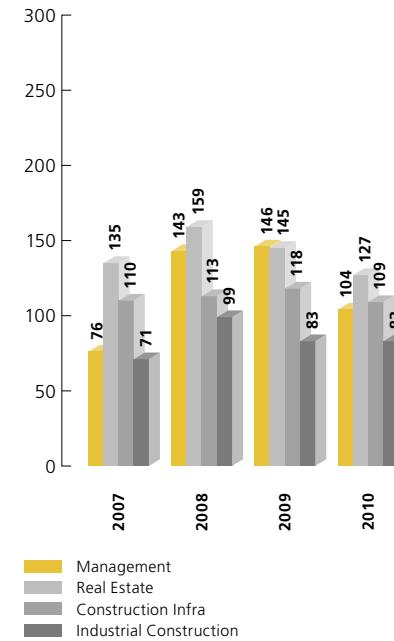
* Suisse et étranger proche

Accidents professionnels*



* Suisse et étranger proche

Accidents non professionnels*



Engagement en faveur de la sécurité au travail et de la protection de la santé

Implenia accorde une importance prioritaire à la sécurité au travail et à la protection de la santé, notamment en raison du risque d'accidents accru lié à la nature de l'activité dans le secteur de la construction. La politique de l'entreprise en matière de santé et de sécurité au travail, ainsi que la certification selon la norme OHSAS 18001 en constituent la base. Implenia investit en outre en permanence dans des mesures d'amélioration et dans la formation de ses collaborateurs. Pour assurer le suivi de collaborateurs accidentés ou malades et leur réinsertion, Implenia travaille avec des spécialistes du case management.

L'évolution des accidents professionnels (AP) sur les quatre dernières années montre, après un recul entre 2007 et 2008, un niveau quasi stable au cours des années suivantes. En 2010, le chiffre s'établit à 154 accidents professionnels pour 1000 postes à temps plein. Les collaborateurs les plus exposés aux accidents professionnels sont les personnels ouvriers des divisions Construction Infra et Industrial Construction travaillant directement sur les chantiers. Dans le même temps, on constate un recul continu du montant des primes de la Suva, ce qui constitue un indicateur de diminution de la gravité des accidents depuis 2007. Les accidents non professionnels (ANP) ont enregistré une légère augmentation au cours des deux dernières années. En 2010, ils ont cependant de nouveau diminué, s'établissant à 107 événements pour 1000 postes à plein temps.

L'une des causes les plus fréquentes des accidents professionnels sont les faux pas et les chutes. C'est la raison pour laquelle Implenia participe depuis 2010 à la campagne continue de la Suva «trébucher.ch». Afin de sensibiliser ses collaborateurs aux dangers et aux mesures de protection à prendre, Implenia a lancé en avril 2010 une opération de sécurité consacrée à ce thème sur les chantiers, ainsi qu'une opération de prévention des accidents non professionnels en octobre. Ce sujet sera de nouveau mis en avant cet automne. En plus de ces opérations spécifiquement orientées sur la sécurité au travail et la protection de la santé, les différentes divisions organisent tous les ans des formations à intervalles réguliers, conformément au planning fixé par le système de gestion intégrée (SGI). Ces formations ont lieu de manière décentralisée dans les différentes régions. Elles englobent un certain nombre de modules, par exemple une instruction de sécurité pour tous les nouveaux collaborateurs, un séminaire de cadres organisé avec la Suva pour tous les nouveaux contremaîtres, maîtres et cadres techniques, un parcours de sécurité ou de prévention des accidents pour le personnel des chantiers, et un cours d'intervention d'urgence et de premiers secours.



L'évolution des chiffres des accidents montre qu'il existe toujours un potentiel d'amélioration, en dépit des mesures déjà prises. Tout accident est un accident de trop. A l'avenir, Implenia adaptera encore mieux les différents modules de formation au profil de risque des activités pratiquées au sein du Groupe et tiendra compte de manière encore plus précise des principes de sécurité au travail et de protection de la santé lors de la planification des chantiers, afin de les ancrer dans le comportement au quotidien des collaborateurs. L'objectif est de ne pas considérer la sécurité au travail comme un aspect isolé, mais de l'intégrer systématiquement dans les différentes étapes de travail dès la planification d'un projet.

Les modules existants seront donc complétés de manière ciblée en 2011 et Implenia organisera des opérations supplémentaires, en collaboration avec des spécialistes externes et la Suva. Dans diverses régions, les chantiers mettent à l'honneur le thème «Soulever et porter correctement une charge» et les «Huit règles vitales pour la branche du bâtiment». Des modules similaires sont en cours d'élaboration pour le génie civil et la construction routière, ainsi que pour les travaux spéciaux de génie civil et la construction souterraine. Sur les sites de bureaux, où la sécurité au travail et la protection de la santé sont également des thèmes importants, l'ergonomie des postes de travail est vérifiée et l'organisation des premiers contrôlée et, si nécessaire, complétée.

Protection de la santé lors du travail sous air comprimé

Les conditions de travail sur les chantiers doivent parfois tenir compte de contraintes de sécurité particulières. Par exemple, lors de la construction du tunnel de l'Allmend pour le chemin de fer Zentralbahn Luzern, Implenia a utilisé, pour la première fois en Suisse, le procédé d'excavation en taupe sous air comprimé. Afin d'empêcher l'infiltration d'eau souterraine dans le tunnel et neutraliser la poussée des terres, une surpression de 0,68 bar a été mise en place, ce qui sollicite davantage l'organisme humain que le travail dans des conditions atmosphériques normales. Tous les collaborateurs ont donc subi un examen pour vérifier leur état de santé et leur résistance physique. Seuls ceux ayant passé avec succès les tests médicaux ont été autorisés par la Suva à travailler sous air comprimé. Afin de permettre au corps de s'adapter lentement à la pression accrue, le personnel ne pouvait entrer dans le chantier du tunnel et en sortir que par un sas. De plus, le temps de travail sous air comprimé était strictement limité.

Plus d'offres de formation professionnelle et continue

Dans le secteur de la construction, les processus de production sont exigeants en personnel et englobent des métiers très divers, manuels, techniques et commerciaux. Or l'on constate régulièrement des pénuries de main-d'œuvre, notamment qualifiée, sur le marché du travail. Implenia a par conséquent l'ambition d'accroître le nombre de positions pourvues au niveau interne. Parallèlement, elle souhaite offrir des possibilités d'entrée et de carrière intéressantes à des collaborateurs et des cadres potentiels.

On entre souvent chez Implenia par le biais d'un apprentissage professionnel. L'apprentissage y revêt donc une importance considérable. Actuellement, 230 jeunes collaboratrices et collaborateurs suivent un apprentissage chez Implenia, dont 22 dans le domaine technico-commercial et 208 dans le domaine industriel, par exemple dans les professions suivantes: mécanicien en machines de chantier, aide-maçon, constructeur de fondations, projecteur en technique du bâtiment chauffage, projecteur en technique du bâtiment ventilation, projecteur en technique du bâtiment installations sanitaires, maçon, mécanicien, menuisier, constructeur de routes, constructeur de voies de circulation ou charpentier. En formant sa propre relève, Implenia n'investit pas seulement dans son avenir, mais assume aussi une importante mission sociopolitique.

Pour assurer le développement de ses collaborateurs, Implenia travaille intensément sur un plan de formation professionnelle et continue modulaire. Différents modules de formation sont disponibles en fonction du domaine de responsabilités. En effet, la construction de tunnels implique d'autres contraintes que le développement de projets ou la construction de logements. A partir de 2011, le plan existant de formation professionnelle et continue sera complété par des modules supplémentaires, par exemple par un programme de formation de stagiaires pour responsables du calcul de construction. Dans la mesure où il n'existe pas actuellement de cours de formation pour le calcul des coûts de construction, Implenia a décidé de former elle-même des candidats disposant de connaissances et d'une expérience appropriées. A cet effet, Implenia recourt, dans le cadre du projet «Fils d'argent», à des économistes de la construction à la retraite pour former les candidats. Ce concept de formation créatif offre des avantages pour toutes les parties: les retraités assument le rôle de mentor et transmettent leurs connaissances, les stagiaires profitent de cette riche expérience, et Implenia peut conserver le savoir dans l'entreprise.

La formation à l'encadrement chez Implenia est basée sur un programme à trois niveaux. Le premier niveau (entraînement à l'encadrement) est destiné à des collaborateurs qui doivent prendre leur première fonction d'encadrement. Les deuxième (formation des cadres) et troisième (cadres supérieurs) niveaux sont des programmes complémentaires pour des collaborateurs assumant déjà une responsabilité de cadre. Ces formations sont consacrées non seulement aux connaissances en matière de management, mais aussi aux compétences sociales liées au comportement, à la motivation et à la communication. Afin de répondre aux exigences accrues dans le domaine de la formation professionnelle et continue, Implenia a mis à disposition les ressources nécessaires.



Entretien avec Markus Koschenz

Dialogue avec les collaborateurs

Implenia est convaincue de l'importance d'une communication ouverte et directe. Celle-ci favorise l'identification avec les objectifs de l'entreprise et permet aux collaborateurs de comprendre et de soutenir les décisions entrepreneuriales. Tous les cadres d'Implenia sont donc incités à cultiver un dialogue actif avec leurs collaborateurs. L'entreprise dispose en outre de divers instruments et canaux de communication interne qu'elle utilise en fonction de l'objectif d'information visé, notamment le magazine pour collaborateurs «Impact», l'Intranet, des manifestations régulières à l'intention des collaborateurs et des newsletters électroniques. La newsletter «Développement durable», une nouveauté lancée durant l'exercice, informe les collaborateurs sur les progrès du projet «Développement durable Implenia».

Une attention particulière a été portée au cours de l'exercice à la communication du CEO. La ligne directe entre les instances dirigeantes et les collaborateurs joue un rôle clé lorsqu'il s'agit d'apporter des informations sur les objectifs, les valeurs et les évolutions importantes d'Implenia. Dans le même temps, les réactions et les suggestions des collaborateurs constituent une source d'information importante pour la Direction du Groupe. Par conséquent, de nouvelles plates-formes ont été créées en 2010, afin de permettre l'échange entre le CEO et les collaborateurs. C'est ainsi qu'a été mise en place, en complément à la newsletter du CEO «Personnel», une boîte aux lettres électroniques pour des questions directes à la Direction du Groupe. De plus, un groupe de référence composé de collaborateurs a été instauré. Il se réunit à intervalles réguliers avec le CEO pour discuter directement avec lui de sujets internes à l'entreprise.

«Nous voulons changer la culture de construction»

Plus de la moitié de l'actuelle consommation brute d'énergie est directement ou indirectement utilisée pour la réalisation et l'exploitation de constructions – dont 60% pour les habitations. La vision de la Société à 2000 Watts, qui tient compte de ce fait, envisage à long terme une consommation moyenne de 2000 watts pour chaque habitant de la planète. Entretien avec Markus Koschenz, auteur de l'ouvrage «Potenzial Wohngebäude. Energie- und Gebäudetechnik für die 2000-Watt-Gesellschaft» (Potentiel des bâtiments d'habitation. Techniques de l'énergie et du bâtiment pour la Société à 2000 Watts), sur les évolutions au cours des dernières années et les tendances récentes dans le domaine de la construction durable.

Il y a cinq ans, vous avez écrit un ouvrage très fouillé sur la Société à 2000 Watts, dans lequel vous plaidez pour une nouvelle culture de la construction, capable d'identifier le potentiel de réduction lors de la construction de bâtiments d'habitation. Où en sommes-nous aujourd'hui s'agissant de la vision des 2000 watts et de la réduction de la consommation d'énergie?

Nous avions montré alors l'existence d'un fort potentiel technique, mais dont l'exploitation dépend de manière déterminante de l'activité de transformation. Aujourd'hui encore, les activités de trans-

formation restent nettement en retrait des attentes. Il nous appartient, à nous aussi, d'indiquer des solutions pour stimuler l'activité de transformation. Concernant la réalisation de la Société à 2000 Watts, le chemin d'efficience de la Société suisse des ingénieurs et architectes (SIA) constitue une base fixant les objectifs quantitatifs dans le domaine du bâtiment. Elle stimule la mise en œuvre et la rend mesurable au niveau des projets. Mais la technique seule ne suffit pas, nous voulons changer la culture de construction. Nous devons parvenir à concevoir la construction durable comme une partie intégrante de notre qualité de vie, sans la réduire aux nécessaires changements de comportement.

Comment Implenia, en tant que leader des services de construction en Suisse, peut-elle contribuer davantage encore à cette vision?

Les principaux leviers garantissant un bâtiment fondamentalement durable – non seulement au plan de l'efficience énergétique et des ressources, mais aussi en ce qui concerne les effets sociaux et économiques – sont actionnés au début de la phase de planification et donc lors du développement d'un projet. Implenia en a pris conscience et s'efforce d'appliquer des critères de mesure objectifs au développement durable d'un projet dans une phase précoce de sa planification. En outre, à l'aide de «variantes d'entrepreneurs» appropriées, nous devons proposer à nos clients des solutions de construction durable spécifiquement adaptées à leur objet, non seulement dans le bâtiments, mais aussi dans le génie civil et les travaux d'infrastructure.

«Être durable signifie être apte à affronter l'avenir. Seule un Groupe Implenia orienté vers le développement durable pourra réussir à long terme.»

Markus Koschenz, président de la Direction de Reuss Engineering et chef du projet «Implenia durable»

Comment Implenia se positionne-t-elle par rapport à d'autres entreprises en termes de développement durable?

Chez Implenia, nous avons une conception globale du développement durable. Nous y intégrons les aspects suivants: direction financière, produits et services durables, gestion respectueuse de l'environnement, contexte de travail attractif, engagement dans la société et compliance. Nous nous penchons depuis un certain temps sur plusieurs de ces domaines, par exemple celui de la gestion respectueuse de l'environnement. Nous disposons par ailleurs d'un savoir-faire en matière de construction durable et avons introduit un Code de conduite très complet. C'est un début. Par rapport à des entreprises comparables, nous nous positionnons aujourd'hui en milieu de peloton mais, à l'avenir, nous visons clairement une place de leader. En lançant l'initiative «Implenia durable» à l'échelle du Groupe, nous en avons jeté les bases.

Le département architecture de l'EPF de Zurich a récemment réclamé un changement radical dans la construction durable à travers l'approche «zéro émission»: celle-ci préconise que les bâtiments soient construits ou rénovés de telle manière que leur exploitation ne génère plus de polluants et considère le bilan énergétique comme secondaire. Qu'en pensez-vous?

L'énergie, en particulier l'énergie non renouvelable, et le CO₂ sont étroitement liés. Pour cette raison, il n'est pas possible de séparer bilan énergétique et émission de CO₂. L'utilisation de CO₂ d'un bâtiment se compose de celle liée à sa construction – dans le but de réduire la consommation – et des émissions de CO₂ des combustibles mis en œuvre dans son exploitation. Pour améliorer le bilan de CO₂, on dispose donc de deux points d'intervention: la construction du bâtiment et les combustibles utilisés. Il s'agit par conséquent de trouver le niveau optimum de ces deux valeurs. Celui-ci n'est pas prédéfini, mais dépend du site et des possibilités de construction. Il en résulte que, dans un cas, la réduction de la consommation par l'intermédiaire de la construction du bâtiment prime parce que le recours à des énergies renouvelables est limité et que, dans un autre – par exemple celui de la transformation –, la réduction de la consommation à travers des énergies renouvelables prend le dessus, dans la mesure où la réduction de la consommation trouve ses limites du fait que les possibilités de mesures de construction sont restreintes. Ce n'est donc pas l'un ou l'autre, mais l'un et l'autre qu'il faut viser.

Dans le domaine de la construction, la considération et l'optimisation des coûts du cycle de vie prennent une place de plus en plus centrale. Qu'est-ce que cela signifie?

Les coûts de cycle de vie sont un facteur de coût décisif. Ils sont essentiellement générés au cours de la phase d'exploitation de l'ouvrage. Ils ne concernent pas seulement l'énergie, mais aussi la maintenance et l'entretien, par exemple le nettoyage. Pour optimiser ces facteurs, il convient, d'un côté, de disposer d'informations sur les coûts effectifs. De l'autre, il faut que les maîtres d'ouvrage changent de mentalité: les décisions doivent être davantage basées sur les coûts du cycle de vie. A défaut, les planificateurs et les exécutants continueront de se focaliser unilatéralement sur l'optimisation des coûts d'investissement. La division Real Estate a collaboré à la mise au point d'un outil approprié qui est désormais utilisé avec succès pour la planification des coûts et le développement de projets.

Reuss Engineering

Cette filiale d'Implenia est active dans le domaine des constructions techniquement complexes. L'offre de prestations englobe la planification de développement durable, les concepts énergétiques et environnementaux, la planification générale, la planification d'exploitation et logistique, la planification en matière de technique du bâtiment et la gestion énergétique. Au sein d'Implenia, Reuss Engineering joue le rôle de centre de compétences pour le développement durable du Groupe dans son ensemble.

Markus Koschenz est le président de la Direction de Reuss Engineering SA à Gisikon, filiale d'Implenia. Il est coauteur avec Andreas Pfeiffer, responsable Technologie chez Reuss, du livre «Potenzial Wohngebäude. Energie- und Gebäudetechnik für die 2000-Watt-Gesellschaft.» (Faktor Verlag, Zurich 2005. 978-3-905711-00-4)

De l'initiative aux résultats concrets

En 2010, Implenia a jeté les bases de son développement durable. Partant de la conviction qu'une entreprise n'est apte à affronter l'avenir que si elle génère une valeur durable et que la performance économique ne s'oppose pas à la responsabilité sociale et écologique, elle a lancé l'initiative «Implenia durable». D'importantes premières étapes intermédiaires ont été franchies.

En lançant l'initiative «Implenia durable» à l'échelle du Groupe, Implenia a posé au cours de l'exercice le fondement du développement durable de l'entreprise. Les attentes et les objectifs relatifs à une stratégie du Groupe axée sur le développement durable ont été élaborés au second semestre, dans le cadre de workshops avec la Direction du Groupe et le management élargi. Dix points forts en matière de développement durable en ont résulté (voir ci-dessous). Ceux-ci ont été mis au point dans le cadre d'une organisation de projet, sous la conduite des membres de la Direction du Groupe.

Les dix points forts d'Implenia en matière de développement durable

Code de conduite
Relations clients
Produits et services durables
Gestion respectueuse de l'environnement
Direction orientée sur les valeurs
Sécurité au travail et protection de la santé
Formation professionnelle et continue/gestion des talents
Relations fournisseurs
Innovation
Communication

Amélioration de la transparence en matière de produits et services durables

Grâce à son offre de produits et services durables, Implenia entend soutenir ses clients dans la mise en œuvre de leurs stratégies de développement durable. Une vue d'ensemble des produits et services présentant toutes les prestations de développement durable d'Implenia à l'échelle du Groupe a été élaborée à cet effet, de manière à créer de la transparence pour les collaborateurs et les clients.

Perfectionnement des instruments d'évaluation du développement durable

La phase de développement de projets offre le principal levier en matière de construction durable. Pour cette raison, Implenia a analysé son portefeuille de projets de développement afin de déterminer quels sont les projets à fort potentiel, par exemple en ce qui concerne les critères de la Société à 2000 Watts. Au cours du développement d'un projet, il est ainsi possible de définir les moyens permettant de satisfaire à des normes de développement durable élevées. Avec l'évaluation globale construction durable (GeNaB®), Implenia dispose déjà d'un outil d'évaluation du développement durable des bâtiments (cf. GeNaB® dans l'exemple du projet Rosengarten à Arbon, page 74 ss.). Cependant, afin que la performance en matière de développement durable d'un bien immobilier puisse se traduire par une augmentation de sa valeur de marché, il est nécessaire d'uniformiser l'évaluation. C'est la raison pour laquelle Implenia participe directement au groupe ad hoc «Système de certification de biens immobiliers durables en Suisse» sous la direction du «Center for Corporate Responsibility and Sustainability» de l'Université de Zurich et de la chaire de construction durable de l'EPF de Zurich.

A l'instar du bâtiment, le génie civil et les travaux d'infrastructures durables continuent de se développer. C'est pourquoi Implenia s'engage dans le projet «SIA 112/2 Construction durable – génie civil/travaux d'infrastructures» de la Haute école de Rapperswil. L'objectif consiste à définir un catalogue de critères, analogue à celui existant pour le bâtiment, fixant les exigences en matière de projets durables dans les domaines du génie civil et des travaux d'infrastructures. Dans le cadre du groupe d'accompagnement de ce projet, Implenia apporte ses connaissances théoriques et son expérience pratique.

Identification des leviers d'une gestion respectueuse de l'environnement

Dans la phase de démarrage de l'initiative «Implenia durable», la question essentielle était de savoir dans quelle mesure et à quels niveaux Implenia possède la maîtrise du développement durable dans son cœur de métier. Or les leviers déterminants relèvent de l'activité «développement et construction». Les spécifications élaborées au cours de la conception ne représentent cependant que la première étape. Outre la volonté de réaliser des bâtiments aussi efficaces que possible en termes d'énergie et de ressources au cours de la phase d'exploitation, la gestion des ressources et de l'énergie pendant la phase de construction revêt une importance décisive. Dans la mesure où la plupart des collaborateurs d'Implenia travaillent dans la réalisation, Implenia dispose d'un fort potentiel dans ce domaine. Par conséquent, les principaux moteurs de consommation d'énergie et d'émission de CO₂ ont été identifiés dans le cadre du projet «Gestion respectueuse de l'environnement». Un premier recensement des données de consommation a par ailleurs eu lieu (cf. page 71 ss.).

Encouragement ciblé de l'innovation

En tant que prestataire global, Implenia dispose d'un savoir-faire considérable dans les phases les plus variées d'un projet. Ce savoir-faire transdivisionnel doit être mieux exploité en vue du développement et de l'amélioration de produits, de services et de processus. A cette fin, une équipe Innovation a été constituée au cours de l'exercice. Elle rend compte directement à la Direction du Groupe et intervient sur mandat du CEO d'Implenia. Les projets d'innovation, que les collaborateurs peuvent présenter à partir de début 2011, concernent en premier lieu des thèmes transversaux impliquant plusieurs divisions.

Communication durable du développement durable

Pour créer une Implenia durable, il est nécessaire que chaque collaboratrice, chaque collaborateur apporte sa contribution. Une communication permanente est donc indispensable. La newsletter «Implenia durable» informe les collaborateurs régulièrement de la situation des projets liés à chaque point fort, ainsi que de leur état d'avancement. Des contributions thématiques de participants à ces projets donnent un aperçu plus approfondi de leur contenu.

Garder la main

Les dix points forts en matière de développement durable font l'objet d'un développement systématique. L'organisation de projet est transférée dans une structure permanente, ce qui permet de garantir que le développement durable reste un élément clé de la stratégie d'Implenia.

Gestion respectueuse de l'environnement

Le thème «Gestion respectueuse de l'environnement» représente l'un des piliers de la stratégie d'Implenia en matière de développement durable. Une équipe s'est penchée de manière approfondie sur l'identification des principaux utilisateurs de ressources, ainsi que des moteurs de consommation d'énergie et d'émission de CO₂. Elle a identifié les facteurs d'influence suivants:

Facteurs influant de manière déterminante la consommation d'énergie et de CO₂

Matériaux utilisés

Part de matériaux recyclés sur l'ensemble des matériaux utilisés

Consommation d'énergie

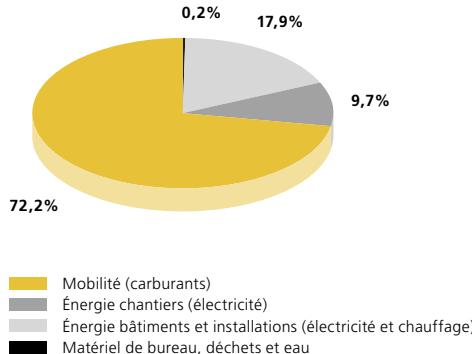
Consommation d'eau

Émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre

Un premier relevé de la consommation effective des facteurs identifiés a permis de créer des bases de comparaison en termes d'importance et de potentiel de réduction. Dans une prochaine étape, il conviendra de définir des objectifs concrets, de mettre en œuvre des mesures d'optimisation de la consommation et d'en contrôler l'efficacité en effectuant des mesures régulières.

¹ Les chiffres de consommation utilisés pour l'analyse sont ceux de 2009. A l'avenir, les chiffres de consommation seront disponibles dès l'exercice en cours, grâce à un degré d'automatisation accru.

Émissions de CO₂ des consommateurs analysés¹



1 Dans la première analyse, les matériaux de construction mis en œuvre n'ont pas été quantifiés qu'approximativement et ne figurent pas dans ce rapport. En effet, leur évaluation exige une analyse détaillée.

Analyse des consommateurs d'énergie et de ressources

L'analyse est structurée conformément au tableau ci-dessous. La base de données étant encore incomplète, tous les consommateurs n'ont pas pu être évalués avec la même qualité de données dans le cadre de ce premier relevé. Les ressources prises en compte dans le relevé sont marquées d'un (•) dans le tableau.

Dénomination	Description	Ressource
Construction	Consommateurs sur les chantiers	Matériaux de construction Excavation Eau Électricité Déchets
Installations	Consommateurs dans les ateliers, les usines d'asphalte, les sites de bureaux	Matériel de bureau Eau Électricité Chaleur Déchets
Mobilité	Consommation pour les engins de chantier, les déplacements de service et les voyages d'affaires	Carburant

Identification des facteurs déterminants pour l'émission de CO₂

Calculées en valeurs spécifiques, les quantités consommées sont converties en valeurs d'émission de CO₂, ce qui est indispensable pour permettre la comparaison des différentes ressources en termes d'émissions de CO₂. Du point de vue d'une «Gestion respectueuse de l'environnement», le principal objectif est la réduction de la consommation d'énergie et de ressources, ainsi que des émissions de CO₂. C'est pourquoi Implenia cherche des possibilités non seulement de réduire la consommation, mais aussi d'améliorer l'efficience.

Mesures concrètes prévues ou mises en œuvre

Sur la base de cette analyse, certaines mesures ont été décidées et d'autres déjà mises en œuvre. Elles contribueront à des économies considérables en matière d'énergie et de CO₂:

- La formation des machinistes (éco-conduite) doit permettre d'économiser environ 10% de la consommation de carburant des engins de chantier.
- La consommation d'énergie sur les chantiers sera optimisée grâce à des machines plus efficientes et des containers de chantier avec des horaires d'exploitation adaptés.
- La conversion d'une usine d'asphalte du fioul au gaz a déjà été réalisée, ce qui a réduit les émissions de CO₂ d'environ 400 tonnes.
- Une autre mesure déjà appliquée, notamment en vue de sensibiliser les collaborateurs, concerne le passage dans l'ensemble du Groupe au papier recyclé.

D'autres mesures concrètes sont prévues pour 2011. La voie tracée sera poursuivie avec constance au cours des prochaines années. A moyen terme, l'attention se portera notamment sur les aspects suivants:

- le relevé régulier des chiffres de consommation en vue d'améliorer la qualité des données.
- le contrôle des résultats des mesures mises en œuvre.
- la détermination de la marche à suivre en ce qui concerne l'évaluation des matériaux de construction.

Le projet Rosengarten à Arbon: mise en pratique de la construction durable

Le complexe immobilier «Rosengarten» au centre d'Arbon (descriptif du projet cf. reportage en images) est l'un des projets d'Implenia conçus et planifiés dès l'origine en intégrant les critères de la construction durable. Il est actuellement en cours de réalisation. Le défi consistait à choisir les mesures les plus efficientes au niveau des coûts, de manière à générer la plus forte valeur ajoutée pour l'ensemble immobilier.

Pionnier de la construction durable

Dès la première phase, en 2007, le développement durable du projet a été analysée, évaluée et discutée avec toutes les parties impliquées. Dans la mesure où le principal utilisateur, la Coopérative Migros Suisse orientale (GMOS), pose des exigences particulièrement strictes en ce qui concerne le développement durable de ses propres bâtiments, le concept a suscité un grand intérêt. Le projet a été l'un des tout premiers à être conçus à l'aide de l'outil d'évaluation GeNaB® qui venait alors d'être développé et introduit dans la division Real Estate.

La réalisation des objectifs a été évaluée selon six types de critères, avec des résultats variables. Elle est excellente en ce qui concerne les critères conservation de valeur, site, architecture et collectivité. La tendance accrue à l'urbanisation et la bonne résistance au vieillissement de l'enveloppe des bâtiments ont un effet positif sur la conservation de valeur. Dans le cas des critères site et architecture, la situation centrale, la proximité des écoles et des infrastructures sportives et culturelles jouent un rôle positif. Le mandat d'étude a abouti à un examen approfondi du concept en matière d'urbanisme et d'architecture, ce qui s'est globalement traduit par un bon classement pour ce critère. La forte mixité de l'utilisation et le mode de construction écologique certifié contribuent à une note élevée pour le critère collectivité.

Concernant le sol, sa forte utilisation et les toitures végétalisées constituent des aspects favorisant une bonne évaluation du projet sur ce critère. En revanche, il existe un potentiel d'optimisation en matière de coûts et de ressources. S'agissant des ressources, c'est par exemple le cas pour l'énergie grise, le mode de construction et des améliorations supplémentaires en termes énergétiques de l'enveloppe des bâtiments. Sur l'ensemble des critères relatifs aux coûts, les résultats de l'évaluation n'ont pas dépassé la moyenne, en raison du taux de vacance supérieur à 1% et d'un quantile des prix de marché supérieur à 60%.

Obtention de certifications

L'ensemble du projet de construction a obtenu le certificat Minergie provisoire pour tous les usages. Sa réalisation selon cette norme est actuellement en cours. Outre la très bonne isolation de l'enveloppe des bâtiments et un mode de construction compact, c'est surtout l'efficience énergétique du chauffage et de la réfrigération qui contribue à satisfaire aux exigences de la norme Minergie. Il y a dix ans déjà, la GMOS avait investi à Arbon dans une conduite d'eau du lac destinée au post-refroidissement efficient du froid professionnel. Afin de pouvoir continuer à l'utiliser, la conduite sera prolongée

GeNaB®: évaluation globale Construction durable (Cdur)

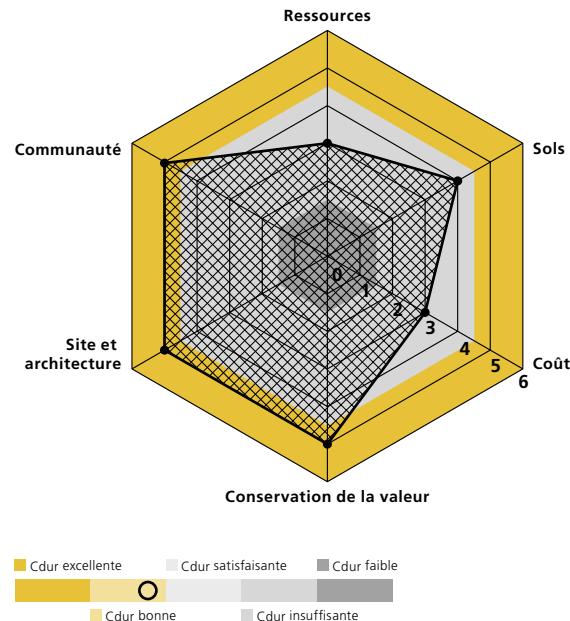


Diagramme en araignée et échelle de points issus de l'évaluation par GeNaB® pour la partie habitation du complexe immobilier Rosengarten à Arbon

jusqu'au nouveau site Migros du Rosengarten. La température de 6 °C, d'un niveau constant toute l'année, autorise une grande efficience dans la production du froid. Grâce à la diversité des usages, la majeure partie de la chaleur générée par les installations de réfrigération des produits peut être utilisée en hiver pour le chauffage.

La construction durable ne se limite cependant pas à la norme Minergie et à l'efficience énergétique. L'écologie de la construction et la santé des habitants sont tout aussi importantes. Pour cette raison, l'objectif a consisté dès l'origine à réaliser et certifier l'ensemble du complexe immobilier selon des exigences écologiques (Minergie-Eco). Actuellement, cette certification est possible uniquement pour les usages habitation, administration et écoles et non pour celui du commerce. La certification concerne donc uniquement la partie habitation et bureaux, bien que les mesures écologiques au niveau des matériaux aient été appliquées à l'ensemble des constructions. Les résultats de l'évaluation écologique ont clairement montré que la certification est possible, en dépit d'un mode de construction massif avec une façade en éléments de béton, grâce notamment à la zone de service flexible et facilement accessible et à l'absence de solvants dans les locaux intérieurs.

Informations à l'intention des investisseurs

Les actions d'Implenia sont négociées depuis le 6 mars 2006 dans le segment principal de la SIX Swiss Exchange à Zurich.

Données principales

Symbol	IMPN
Numéro de valeur	2.386.855
Code ISIN	CH0023868554

Capital-actions

	31.12.2010	31.12.2009	31.12.2008	31.12.2007	31.12.2006
Capital-actions (en 1000 CHF)	51 722	64 652	73 888	83 124	89 589
Nombre d'actions nominatives émises	18 472 000	18 472 000	18 472 000	18 472 000	18 472 000
Dont actions propres	211 017	1 526 184	163 943	52 563	465 074
Nombre d'actions nominatives en circulation	18 260 983	16 945 816	18 308 057	18 419 437	18 006 926
Valeur nominale par action nominative (en CHF)	2.80	3.50	4.00	4.50	4.85
Capital conditionnel (en 1000 CHF)	25 861	32 326	36 944	41 562	44 795

Chiffres clés

	31.12.2010	31.12.2009	31.12.2008	31.12.2007	31.12.2006
Bénéfice par action (en CHF)	2.88	2.56	2.13	1.37	0.31
Rapport cours/bénéfice	10,1	10,7	14,9	26,0	82,7
Fonds propres par action (en CHF)	26.8	24.8	22.8	21.7	20.2
Dividende brut ¹ (en CHF)	0.90	0.70	0.50	0.50	0.35
Rendement sur dividendes ²	2,8%	2,4%	1,7%	1,4%	1,4%
Taux de distribution	31,7%	27,5%	23,1%	36,2%	105,3%

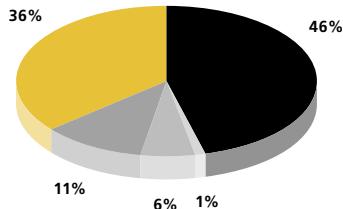
1 De 2006 à 2010, la distribution de bénéfices s'est effectuée sous forme de réduction de la valeur nominale.

2 Compte non tenu de l'effet fiscal.

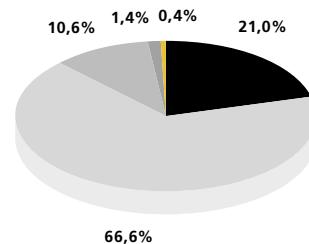
Politique de distribution

L'objectif consiste à atteindre un taux de distribution correspondant à environ un tiers du résultat consolidé, tout en veillant à verser un dividende aussi stable que possible.

Répartition du capital-actions entre les catégories d'actionnaires (actions avec et sans droit de vote)



Répartition du capital-actions entre les actionnaires (actions avec et sans droit de vote)



Structure de l'actionnariat

Actionnaires détenant plus de 3% du capital-actions (au 31 décembre 2010)

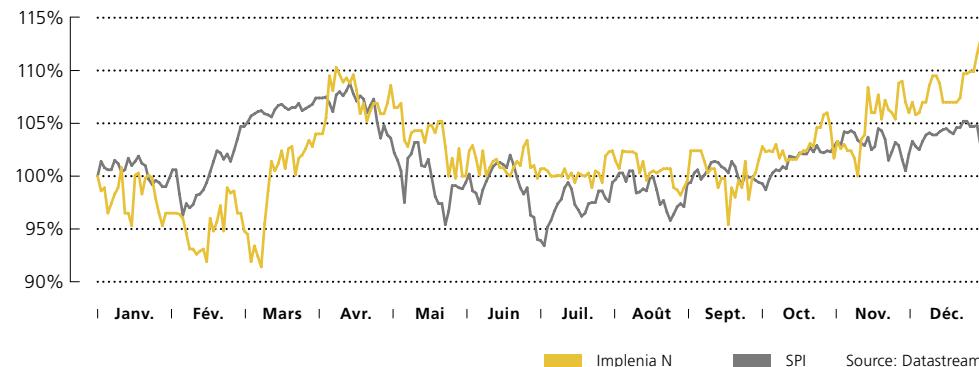
Nom	Nombre d'actions	Part dans le capital-actions (en %)
Groupe Parmino Holding SA/Max Rössler	2 952 200	15,98%
Rudolf Maag	2 000 000	10,83%
Groupe Ammann	1 556 438	8,43%
Fondation Ernst Göhner (par le biais d'EGS Beteiligungen AG) ¹	1 552 356	8,40%
Chase Nominees Ltd.	997 222	5,40%
Groupe BlackRock, Inc.	969 511	5,25% ²
Cazenove Capital Management Ltd.	950 000	5,14%
Groupe The Capital Group Companies, Inc.	655 000	3,55%

1 La participation de la Fondation Ernst Göhner, par le biais d'EGS Beteiligungen SA, s'est montée au 6 janvier 2011 à 6,43% (1 187 114 actions).

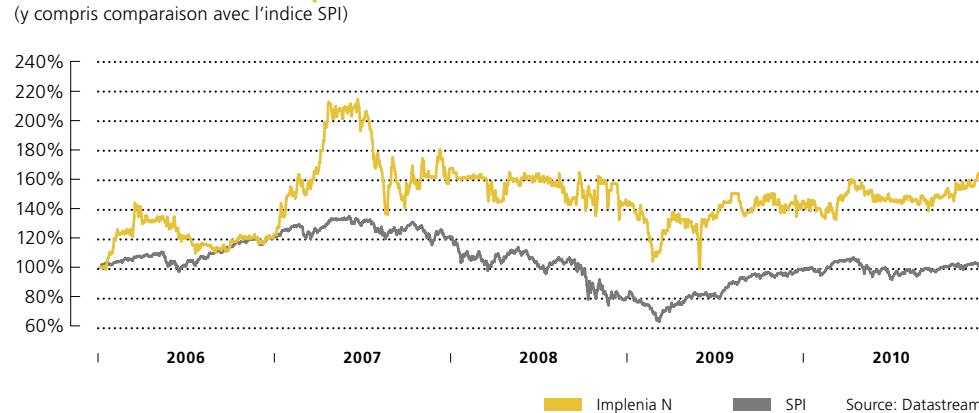
2 Le groupe BlackRock, Inc., a déclaré des positions d'acquisition d'un total 5,31% (comportant, outre la part du capital-actions mentionné ci-dessus, une part en CFD à hauteur de 11 888 actions [0,06%]).

Évolution de l'action

Évolution du cours sur un an (y compris comparaison avec l'indice SPI)



Évolution du cours sur cinq ans

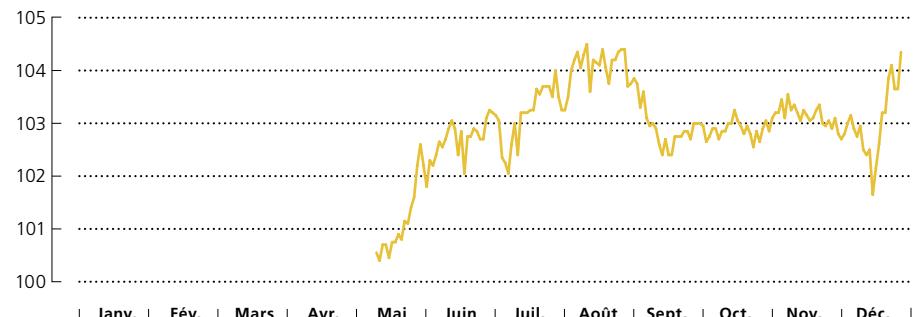


Évolution du cours de l'action

	2010	2009	2008	2007	2006
Plus haut (en CHF par action)	32.00	30.10	34.60	44.70	30.00
Plus bas (en CHF par action)	26.50	20.25	27.00	26.40	27.85
Cours au 31 décembre (en CHF par action)	31.95	29.00	29.00	34.60	25.45
Nombre moyen d'actions négociées quotidiennement	19 487	10 809	11 688	38 277	33 544
Capitalisation boursière au 31 décembre (en 1000 CHF)	590 180	535 688	535 688	639 131	470 112

Emprunt obligataire

Évolution du cours de l'obligation en 2010



Emprunt obligataire

En avril 2010, Implenia a, pour la première fois, émis un emprunt obligataire (code ISIN: CH0112193518). Cet emprunt, d'un montant de 200 millions de francs et d'une durée de six ans (échéance: 12 mai 2016), assorti d'un coupon de 3,125%, a été facilement placé sur le marché, puisqu'il a été souscrit environ six fois. Implenia améliore grâce à cet emprunt le profil d'échéances de ses dettes financières et renforce sa structure de financement. L'obligation d'Implenia est classée «BBB-/stable» par l'UBS et par la Banque cantonale de Zurich (ZKB).

Vue d'ensemble des chiffres clés

Chiffres du Groupe sur cinq ans

	2010 1000 CHF	2009 1000 CHF	2008 1000 CHF	2007 1000 CHF	2006 1000 CHF
Carnet de commandes	3 070 314	3 445 184	2 958 904	2 512 783	2 198 259
Compte de résultat					
Production (like for like)	2 716 205	2 637 277	2 541 911	2 704 968	2 745 020
Chiffre d'affaires consolidé (like for like)	2 388 418	2 279 835	2 299 465	2 315 804	2 440 761
Chiffre d'affaires consolidé IFRS	2 388 418	2 279 835	2 324 465	2 380 625	2 413 868
EBIT avant charges spéciales (like for like)	72 649	75 534	62 111	61 979	44 528
Charges et produits spéciaux	5 009	(7 891)	(3 108)	(23 311)	(27 484)
Résultat opérationnel	77 658	67 643	59 003	38 668	17 044
Amortissements	34 894	36 960	39 525	46 010	37 326
EBITDA	112 552	104 603	98 528	84 678	54 370
Résultat consolidé	52 458	47 055	39 983	25 534	6 142
Flux de trésorerie consolidé					
Flux de trésorerie lié aux activités opérationnelles	138 516	119 138	183 600	(70 176)	37 567
Flux de trésorerie lié aux activités d'investissement	(98 596)	(26 484)	(14 484)	(43 108)	(13 747)
Flux de trésorerie lié aux activités de financement	181 872	(82 333)	(97 517)	52 827	(15 756)
Flux de trésorerie disponible	39 920	92 654	169 116	(113 284)	23 820
Activité d'investissement					
Investissements concernant des opérations immobilières	50 848	88 317	69 257	43 198	42 835
Désinvestissements concernant des opérations immobilières	(108 681)	(103 104)	(67 961)	(44 125)	(76 949)
Investissements en immobilisations corporelles	39 496	36 421	38 019	58 235	32 610

	2010 1000 CHF	2009 1000 CHF	2008 1000 CHF	2007 1000 CHF	2006 1000 CHF
Bilan					
Trésorerie	349 274	128 749	118 364	47 153	107 346
Opérations immobilières	217 983	168 732	180 157	168 049	165 077
Autres actifs circulants	734 230	726 769	695 586	747 396	630 427
Immobilisations	375 516	357 544	366 709	379 270	381 799
Total de l'actif	1 677 003	1 381 794	1 360 816	1 341 868	1 284 649
Dettes rémunérables	199 760	42 853	81 677	164 425	96 814
Autres engagements	981 759	912 601	855 901	772 549	819 285
Fonds propres	495 484	426 340	423 238	404 894	368 550
Total du passif	1 677 003	1 381 794	1 360 816	1 341 868	1 284 649
Position cash, net	149 514	85 896	36 687	(117 272)	10 532

Structure du capital

Fonds Propres en %	29,5%	30,9%	31,1%	30,2%	28,7%
Engagements à long terme en %	16,5%	3,0%	2,3%	2,0%	3,8%
Engagements à court terme en %	54,0%	66,1%	66,6%	67,8%	67,5%

Chiffres clés

Marge EBITDA en % ¹	4,7%	4,6%	4,2%	3,6%	2,3%
Marge EBIT en % ¹	3,3%	3,0%	2,5%	1,6%	0,7%
Rendement du capital investi (ROIC) en %	22,4%	19,9%	15,3%	7,4%	4,8%

¹ Base: chiffre d'affaires consolidé IFRS

Effectif (temps plein)²

5 424	5 350	5 439	5 444	6 171
--------------	-------	-------	-------	-------

² Personnel, y compris à l'étranger

Communication, contact et calendrier

Communication

Implenia pratique une politique d'information ouverte, transparente et adaptée à son temps, dans l'intérêt de ses actionnaires, des investisseurs et du public. Dans le cadre de ses rapports périodiques, ainsi que de la publication régulière d'informations, Implenia assure l'égalité de traitement de ses parties prenantes en termes de temps et de contenu.

Sur le site www.implenia.com, la rubrique «Investor Relations» met un grand nombre d'informations à la disposition des acteurs du marché, des professionnels des médias et de toute personne intéressée. Ceux-ci y trouveront en outre la présentation la plus récente à l'intention des investisseurs. A la rubrique «News Service», il est par ailleurs possible de vous abonner à nos communiqués ad hoc et de commander un exemplaire papier de notre rapport de gestion, ainsi que de notre rapport semestriel.

Contact

Le CFO, Beat Fellmann, est responsable de la communication continue avec les actionnaires, investisseurs et analystes:

Téléphone +41 44 805 45 00 – télécopie +41 44 805 45 01 – e-mail beat.fellmann@implenia.com

Calendrier

Assemblée générale 2011	19 avril 2011
Ex-Date	8 juillet 2011*
Date de paiement	13 juillet 2011*
Conférence de presse et d'analystes sur le résultat semestriel 2011	1 septembre 2011
Conférence de presse et d'analystes sur le résultat annuel 2011	6 mars 2012
Assemblée générale 2012	4 avril 2012

* Les dates sont valables sous réserve d'autorisation de la distribution de bénéfices par l'Assemblée générale et du résultat de l'appel aux créanciers.

WASSERGASSE
FISCHERWALL
GASSE
ZELGSTRASSE
MANSHORNSTRASSE
BERGLISTRASSE
STRASSE
GARTENSTRASSE
STRASSE
BAHNHOFSTRASSE
POSTGASSE
STRASSE
METZGERGASSE
TURMGASSE
RATHAUSSTRASSE
PROMENADENSTRASSE
FRIEDENSTRASSE
KIRCHWEG
SEEFELDSTRASSE
NELKENSTRASSE
REBENSTRASSE
STRASSE
GARTENALEMANNENSTRASSE
STRASSE

ALBERT SAUTER
BAHNHOFSTRASSE
HAFENSTRASSE
STRASSE
SCHLOSSSTRASSE
STRASSE
LINDENHALDE
PARKSTRASSE
WAAGSTRASSE

REBHALDENSTRASSE
BRUHLSTRASSE
T.GALLERSTRASSE

QUAISTRASSE
BAHNHOFSTRASSE
STICKEREISTRASSE

TG
SG





Projet |

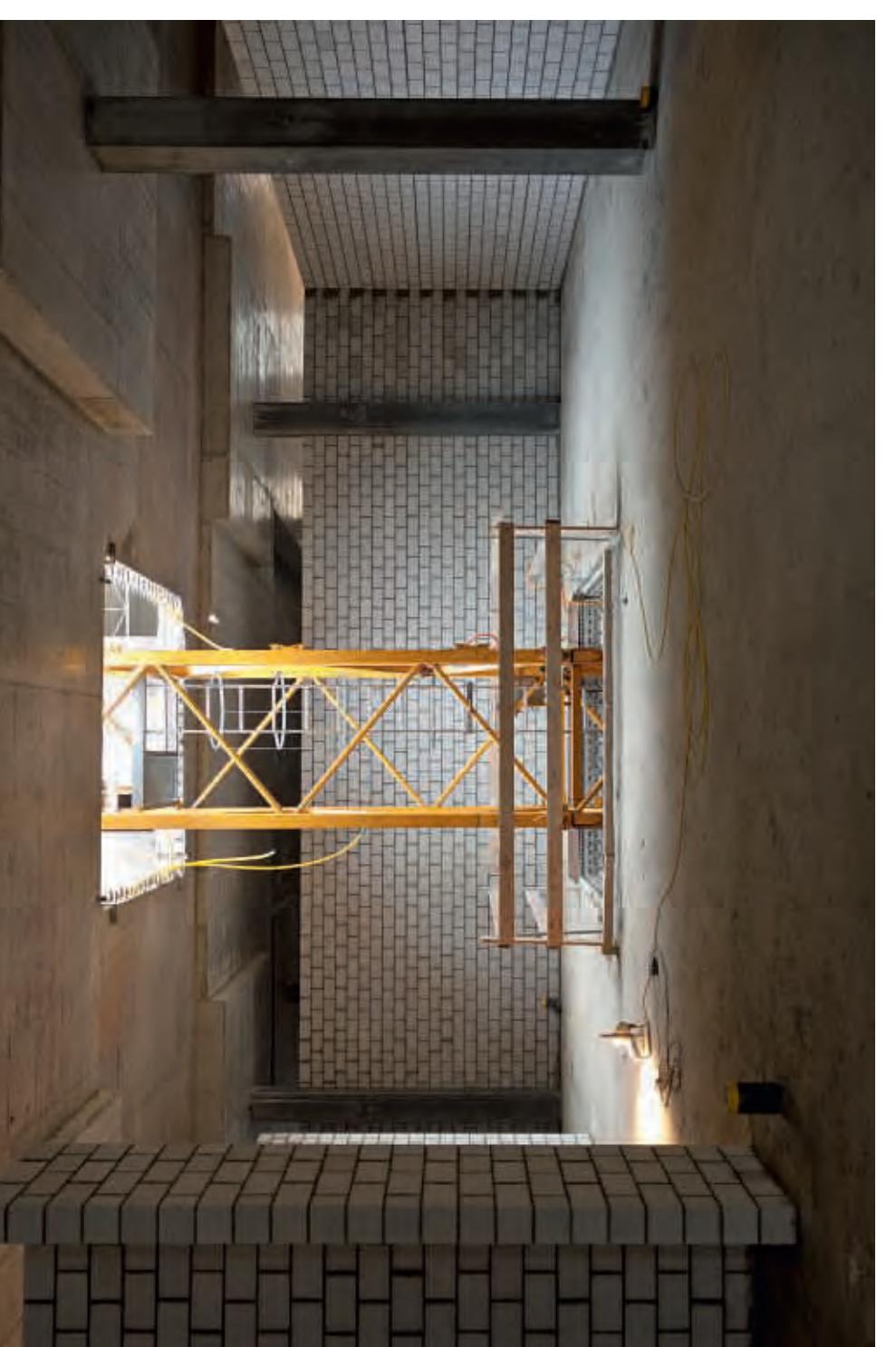
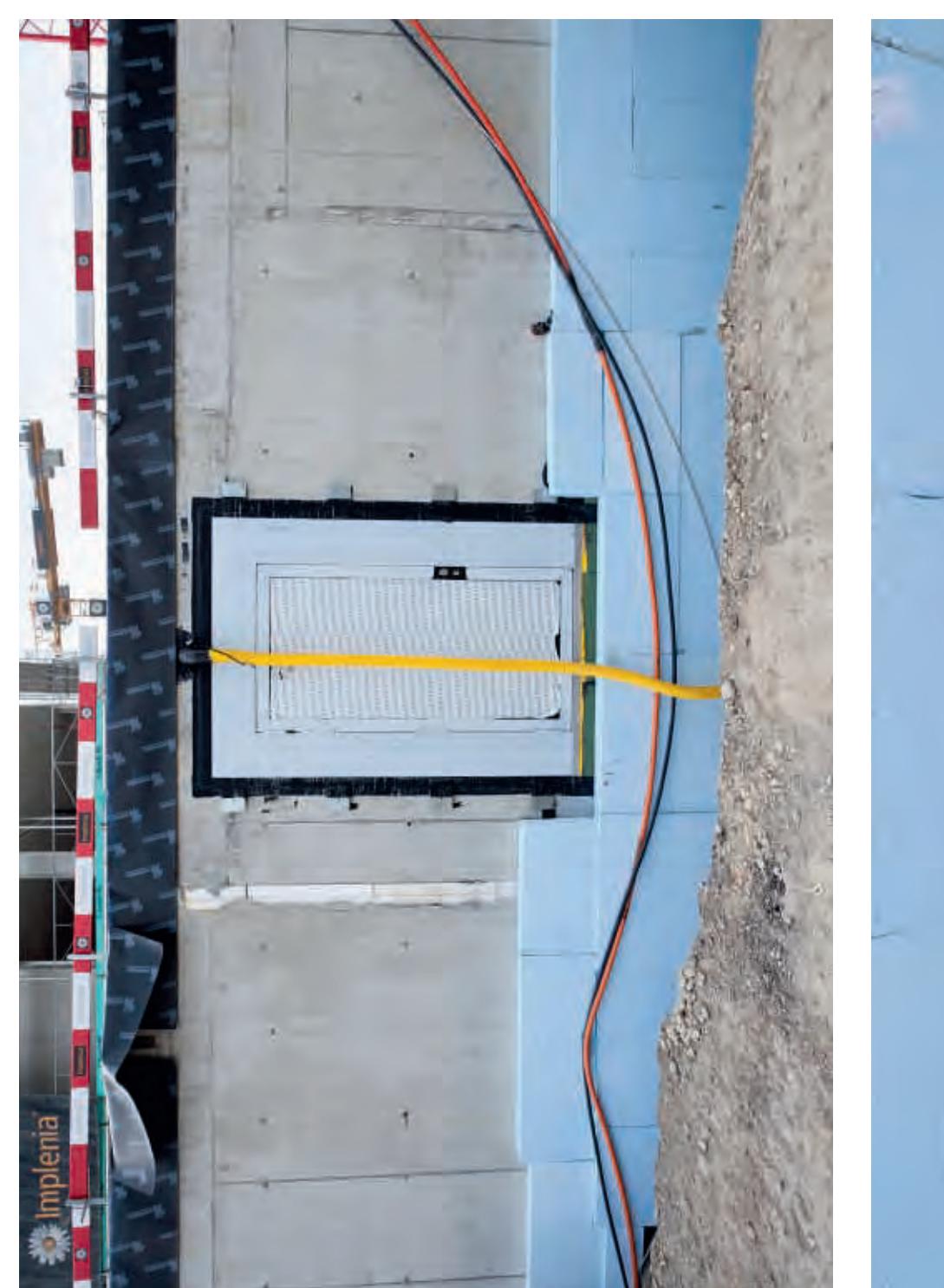
Une petite ville au sein de la ville pour habiter, travailler et faire ses achats: le projet Rosengarten crée au beau milieu d'Arbon un nouveau centre regroupant plus de 70 appartements, des bureaux et un centre commercial. Inspiré par les formes et structures historiques des bâtiments et des façades de la ville d'Arbon, le cabinet Max Dudler Architekten a conçu six bâtiments disposés en quinconce sur deux lignes. Ces bâtiments, réalisés par Implenia en tant qu'entreprise totale, se réfèrent à la structure des bâtiments situés alentour. Caractéristique d'identification: l'homogénéité des matériaux sur toutes les façades. La structure de grille des façades joue sur une alternance de maçonnerie massive et de vitrages.

L'ensemble est réuni par un socle qui accueille les espaces commerciaux. La toiture de l'étage formé par le socle constitue le cœur du complexe immobilier et regroupe des zones de rencontre, des chemins de circulation, des aires de jeux pour enfants et la roseraie éponyme. L'espacement généreux entre les différents bâtiments offre une liberté de mouvement et dégage la vue sur le lac de Constance. Les bâtiments sont réalisés selon les principes de la norme Minergie-Eco ou, pour la zone commerciale, de la norme Minergie. Ainsi, l'eau du lac de Constance est utilisée comme source de chaleur pour les pompes thermiques.

Le projet Rosengarten est un exemple réussi de la collaboration entre les différentes divisions d'Implenia. Le développement et la planification ont impliqué tous les secteurs d'Implenia Real Estate, l'entreprise générale, l'Investment Management, Reuss Engineering, ainsi qu'un grand nombre des secteurs de Construction Infra dans les domaines du gros-œuvre, du génie civil, de la construction en bois et de l'isolation thermique. Cette collaboration interdisciplinaire crée un ouvrage caractérisé par un haut degré de rentabilité et de développement durable.

Rosengarten
Arbon





Projet I



FAITS ET CHIFFRES

Maître d'ouvrage:
Immobiliengesellschaft Manuela AG,
Immo Helvetic Immobilienfonds

Architecte:
Max Dudler Architekten AG, Zurich

Surface utile commerces:
4500 mètres carrés

Surface utile bureaux:
300 mètres carrés

Appartements:
74 appartements locatifs (2½ à 4½ pièces)

Volume de construction:
100 000 mètres cubes

Investissements:
65 à 70 millions de francs

Réalisation:
De janvier 2010 à juillet 2012

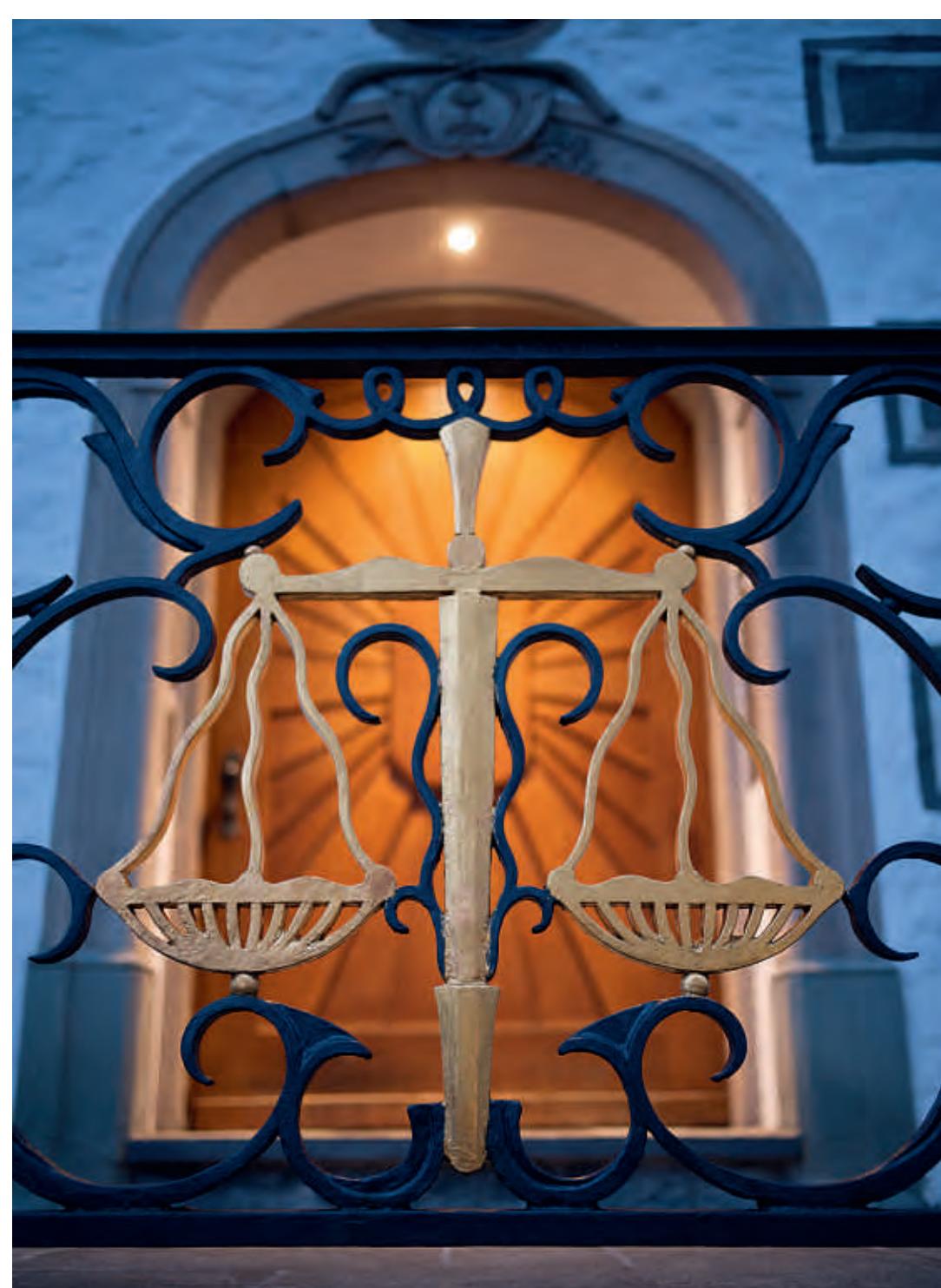
Inauguration commerces 1–6:
30 novembre 2011

Emménagement immeubles 5+6:
30 novembre 2011

Emménagement immeubles 3+4:
29 février 2012

Emménagement immeubles 1+2:
31 mai 2012

Livraison du complexe global:
31 juillet 2012



Weitegasse

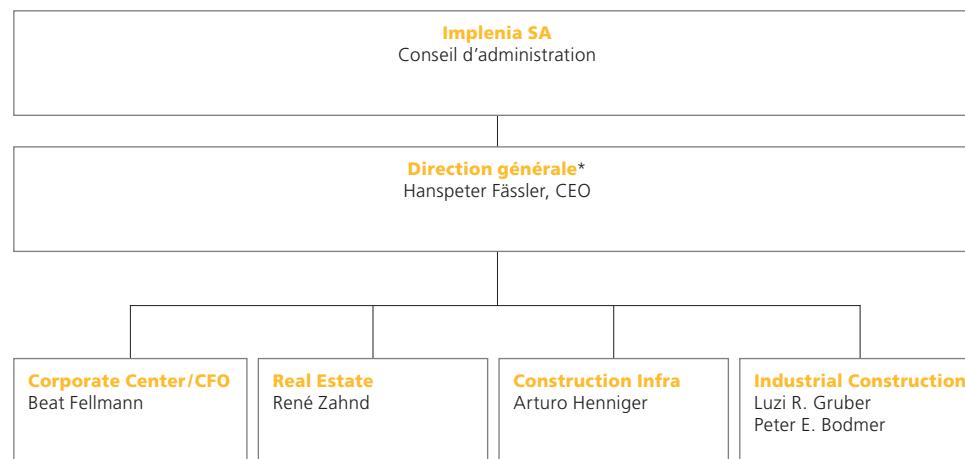
Hotel Wunderbar
Arbon



Corporate Governance

Structure du Groupe et actionnariat 98 – Structure du capital 101 – Conseil d'administration 105 – Direction générale 113 – Rémunérations, participations et prêts 117 – Droits de participation des actionnaires 118 – Prise de contrôle et mesures de défense 120 – Organe de révision 120 – Politique d'information 121 – Changements importants depuis la date de référence du bilan 121





* Membres de la Direction générale: Hanspeter Fässler, Beat Fellmann, René Zahnd, Arturo Henniger, Luzi R. Gruber et Peter E. Bodmer.

¹ Au début de l'exercice, Implenia a fusionné les anciennes divisions Tunnels+Entreprise totale au sein de la division Industrial Construction. Cette nouvelle division est placée sous la direction de M. Luzi R. Gruber. Le responsable de l'ancienne division Global Solutions, M. Peter E. Bodmer, en est coresponsable et également membre de la Direction générale.

Préambule

Ce chapitre décrit, conformément à la Directive de la SIX Swiss Exchange concernant les informations relatives à la Corporate Governance (Directive Corporate Governance, DCG) du 29 octobre 2008, les règles essentielles en matière d'organisation et de structure du Groupe Implenia, pour autant que celles-ci concernent, directement ou indirectement, les intérêts de ses actionnaires et autres parties prenantes. Sauf précision contraire, les indications sont données à la date de référence du bilan (31 décembre 2010).

La structure et la numérotation de ce chapitre sont conformes à celles de ladite Directive.

1. Structure du Groupe et actionnariat

1.1 Structure du Groupe

Implenia SA, société mère du Groupe, est une holding et contrôle directement ou indirectement toutes les sociétés liées au Groupe Implenia.

1.1.1 Structure opérationnelle du Groupe

Au 31 décembre 2010, la structure opérationnelle du Groupe se présentait comme montrée en haut de la page 98.

1.1.2 Sociétés cotées incluses dans le périmètre de consolidation

Implenia SA est une société suisse dont le siège est sis à Dietlikon (ZH). Elle est cotée à la SIX Swiss Exchange (n° de valeur: 002386855, code ISIN: CH 0023868554, symbole de valeur: IMPN) depuis le 6 mars 2006. Sa capitalisation boursière au 31 décembre 2010 se montait à 590 180 400 francs. Elle ne détient aucune participation dans des sociétés cotées incluses dans son périmètre de consolidation.

1.1.3 Sociétés non cotées qui font partie du périmètre de consolidation

Les sociétés non cotées faisant partie du périmètre de consolidation sont énumérées aux pages 230 et 231 dans l'annexe du rapport financier, avec leur raison sociale, l'adresse de leur siège social, leur capital-actions et les participations détenues par le Groupe.

1.2 Actionnaires importants

Le tableau ci-dessous récapitule la liste des actionnaires et groupes d'actionnaires importants connus possédant plus de 3% du capital-actions au 31 décembre 2010.

Selon la dernière annonce publiée

Nom de l'actionnaire	Date de la publication	Nombre d'actions	Part du capital-actions
Groupe Parmino Holding SA/Max Rössler	23.11.2009	2 936 950	15,90%
Rudolf Maag	23.11.2009	2 000 000	10,83%
Fondation Ernst Göhner (par le biais d'EGS Beteiligungen AG)	04.12.2010	1 840 487	9,96%
Groupe Ammann ²	04.03.2008	1 156 438	6,26%
Groupe BlackRock, Inc. ³	28.12.2010	969 511	5,25%
Cazenove Capital Management Ltd.	20.03.2010	950 000	5,14% ⁴
Groupe The Capital Group Companies, Inc. ⁵	10.07.2010	655 000	3,55%

Selon registre des actions au 31 décembre 2010

Nom de l'actionnaire	Nombre total d'actions	Part du capital-actions	Actions avec droit de vote	Actions sans droit de vote
Groupe Parmino Holding SA/Max Rössler	2 952 200	15,98%	2 952 200	
Rudolf Maag	2 000 000	10,83%	2 000 000	
Groupe Ammann	1 556 438	8,43%	1 556 438	
Fondation Ernst Göhner (par le biais d'EGS Beteiligungen AG) ⁶	1 552 356	8,40%	1 552 356	
Chase Nominees Ltd.	997 222	5,40%		997 222
Groupe BlackRock, Inc.	pas d'inscription ⁷			
Cazenove Capital Management Ltd.	pas d'inscription ⁷			
Groupe The Capital Group Companies, Inc.	pas d'inscription ⁷			

2 Le Groupe Ammann est composé de Ammann Group Holding SA, Madisa SA, Pensionskasse der Ammann-Unternehmungen, Arthur und Emma Ammann Stiftung et Mme Katharina Ammann-Schellenberg.

3 Le groupe BlackRock, Inc., comprend, outre la société mère BlackRock, Inc., les sociétés BlackRock Holdco 2, Inc., BlackRock Financial Management, Inc., BlackRock Advisors Holdings, Inc., BlackRock International Holdings, Inc., BR Jersey International Holdings LP, BlackRock Group Ltd., BlackRock Holdco 4, LLC, BlackRock Holdco 6, LLC, BlackRock Delaware Holdings, Inc., BlackRock Luxembourg Holdco S.à r.l., BlackRock Advisors UK Ltd., BlackRock Institutional Trust Company, N.A., BlackRock (Luxembourg) S.A. et BlackRock Investment Management (UK) Ltd.

4 Le groupe BlackRock, Inc., a déclaré des positions d'acquisition d'au total 5,31% (comportant, outre la part du capital-actions mentionnée ci-dessus, une part en CFD à hauteur de 11 888 actions [0,06%]).

5 Le groupe constitué autour de la société holding The Capital Group Companies, Inc., comprend, outre cette dernière, les sociétés The Capital Research and Management Company, Capital Guardian Trust Company, Capital International Ltd., Capital International S.à r.l et Capital International K.K.

6 La participation de la Fondation Ernst Göhner, par le biais d'EGS Beteiligungen SA, s'est montée au 6 janvier 2011 à 6,43% (1 187 114 actions).

7 Les actions concernées ne sont pas inscrites au registre des actions (position dispo).

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2010, Implenia SA a reçu les déclarations suivantes concernant la publicité des participations aux termes de l'article 20 de la loi fédérale du 24 mars 1995 sur les bourses et le commerce des valeurs mobilières (loi sur les bourses, LBVM):

Date de déclaration	Nom de l'actionnaire	Nombre d'actions	Part du capital-actions
17.03.2010	Cazenove Capital Management Ltd.	950 000	5,14%
18.03.2010	Implenia SA	672 931	3,64%
18.03.2010	LB (Swiss) Investment SA	630 000	3,41%
19.03.2010	LB (Swiss) Investment SA		<3,0%
06.07.2010	Implenia SA		<3,0%
07.07.2010	Groupe The Capital Group Companies, Inc.	655 000	3,55%
25.11.2010	Groupe BlackRock, Inc.	573 615	3,11% ⁸
	Fondation Ernst Göhner (par le biais d'EGS Beteiligungen AG)	1 840 487	9,96%
03.12.2010	Groupe BlackRock, Inc.	969 511	5,25% ⁹

Aucune déclaration n'a été faite à la SIX Swiss Exchange du 1^{er} janvier au 22 février 2011.

1.3 Participations croisées

Il n'existe aucune participation croisée.

2. Structure du capital

2.1 Capital

Au 31 décembre 2010, le capital-actions s'élevait à 51 721 600 francs. Il était divisé en 18 472 000 actions nominatives d'une valeur nominale de 2.80 francs, entièrement libérées. Le montant du capital conditionnel est de 25 860 800 francs. Il n'existe pas de capital autorisé.

2.2 Indications spécifiques concernant le capital autorisé et conditionnel

Le capital-actions peut être augmenté conditionnellement d'un montant maximal de 25 860 800 francs par l'émission d'un maximum de 9 236 000 actions nominatives d'une valeur nominale de 2.80 francs chacune, à libérer entièrement. L'augmentation intervient à la suite de l'exercice de droits de conversion et/ou d'option émis en rapport avec des emprunts obligataires ou d'autres instruments du marché financier d'Implenia et/ou des sociétés du Groupe. Le droit préférentiel de souscription des actionnaires existants est exclu. Le droit de souscrire aux nouvelles actions nominatives appartient aux titulaires respectifs des droits de conversion et/ou d'option. Les modalités de la conversion et/ou de l'option sont fixées par le Conseil d'administration.

8 Le groupe BlackRock, Inc., a déclaré des positions d'acquisition d'au total 3,14% (comportant, outre la part du capital-actions mentionnée ci-dessus, une part en CFD à hauteur de 5 832 actions [0,03%]).

9 Cf. note 4.



Le Conseil d'administration peut exclure partiellement ou totalement le droit prioritaire de souscription des actionnaires lors de l'émission d'emprunts obligataires ou d'autres instruments du marché financier auxquels sont liés des droits de conversion et/ou d'option si ladite émission a lieu dans un but de financement, y compris de refinancement, de l'acquisition d'entreprises, de parties d'entreprises, de participations ou de nouveaux projets d'investissement et/ou d'émission sur le marché national ou international des capitaux. Si, par décision du Conseil d'administration, le droit prioritaire de souscription n'est maintenu ni de manière directe ni de manière indirecte, (1) les emprunts obligataires ou autres instruments du marché financier doivent être émis aux conditions du marché; (2) l'émission de nouvelles actions nominatives doit se faire aux conditions du marché, en tenant compte de manière appropriée du cours de bourse des actions nominatives et/ou d'instruments comparables ayant une valeur de marché et (3) les droits de conversion et/ou d'option ne doivent pouvoir s'exercer que pour une durée maximale de dix ans à compter de leur date d'émission. L'acquisition d'actions par l'exercice de droits de conversion et/ou d'option ainsi que tout transfert ultérieur d'actions nominatives sont soumis aux restrictions à l'inscription prévues à l'article 7, al. 4 des Statuts d'Implenia SA (cf. chiffre 2.6 ci-dessous).

Aucun recours au capital conditionnel n'a eu lieu durant l'exercice 2010. Par ailleurs, au 31 décembre 2010, il n'existe pas de capital autorisé.

2.3 Modification du capital au cours des trois derniers exercices

	31.12.2010	31.12.2009	31.12.2008
	1000 CHF	1000 CHF	1000 CHF
Capital-actions ¹⁰	51 721	64 652	73 888
Réserve pour actions propres	6 292	38 890	5 313
Réserves légales			
– Agio	40 873	40 873	40 873
– Réserves	13 686	13 686	13 686
Réserve libre	20 780	20 780	20 780
Bénéfice du bilan			
– Bénéfice reporté	113 616	60 465	54 138
– Bénéfice annuel	21 359	20 553	39 905
Fonds propres	268 327	259 899	248 583
Total	681 830	677 340	621 910

10 Les modifications du capital-actions au cours des trois derniers exercices représentés sont dues à des réductions de valeur nominale.

2.4 Actions et bons de participation

Au 31 décembre 2010, le capital-actions se composait de 18 472 000 actions nominatives d'une valeur nominale de 2.80 francs, entièrement libérées. Chaque action donne droit à une voix à l'Assemblée générale ainsi qu'au versement d'un dividende. Aucune action n'est assortie d'un droit de vote privilégié ou avantage similaire. Il n'existe pas de bons de participation.

2.5 Bons de jouissance

Il n'existe pas de bons de jouissance.

2.6 Restrictions de transfert et inscriptions des «nominees»

2.6.1 Clause de pourcentage

Il n'existe aucune clause de pourcentage permettant de restreindre le transfert des actions d'Implenia. Conformément à l'article 7, al. 4, let. b des Statuts d'Implenia SA, le Conseil d'administration peut refuser l'inscription d'un détenteur d'actions nominatives en tant qu'actionnaire avec droit de vote si, au vu des informations à disposition de la Société, la reconnaissance comme actionnaire empêche ou pourrait empêcher la Société et/ou ses filiales de fournir les preuves exigées par la loi quant à la composition du cercle de ses actionnaires et/ou des ayants droit économiques. En relation avec les activités de développement de projets et des activités immobilières pratiquées par des filiales de la Société, la Société a en particulier le droit de refuser l'inscription de personnes à l'étranger au sens de la loi fédérale du 16 décembre 1983 sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (LFAIE) si la preuve que la Société et/ou ses filiales sont sous domination suisse risquait d'être compromise du fait de leur inscription.

Les modalités d'application de cette clause sont définies dans le règlement du Conseil d'administration intitulé «Inscription des actions nominatives et tenue du registre des actions d'Implenia SA» (ci-après Règlement d'enregistrement). Le Règlement d'enregistrement est disponible sur www.implenia.com (à la rubrique «A propos d'Implenia» – «Règlement d'enregistrement»).

Le Règlement d'enregistrement prévoit que le Conseil d'administration inscrit au registre des actions un actionnaire étranger comme actionnaire avec droit de vote dans la mesure où (i) l'actionnaire étranger remplit les conditions s'appliquant à tout actionnaire (cf. chiffres 2 à 4 du règlement), (ii) le nombre total des actions inscrites avec droit de vote au registre des actions détenues par des actionnaires étrangers (y compris les actions de l'actionnaire étranger en question) ne dépasse pas la limite de 20% de toutes les actions inscrites au registre des actions avec droit de vote et (iii) le nombre d'actions inscrites avec droit de vote au registre des actions et détenues par l'actionnaire étranger en question ne dépasse pas la limite de 10% de toutes les actions inscrites au registre des actions avec droit de vote. Au-delà de ces limites, les actionnaires étrangers ne seront inscrits que sur présentation d'une décision des autorités compétentes du siège de la Société, selon laquelle la Société et ses filiales ne seront pas considérées comme dominées par des personnes à l'étranger après l'inscription au registre des actions de l'actionnaire étranger supplémentaire. Tout actionnaire tombant sous la définition de personne à l'étranger selon l'article 5 de la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (LFAIE) en liaison avec l'article 6 LFAIE, ainsi que tout fiduciaire qui n'a pas divulgué les actionnaires qui sont derrière lui, seront considérés comme actionnaires étrangers au sens de cette disposition.

2.6.2 Motifs justifiant l'octroi de dérogations

Aucune dérogation n'a été octroyée au cours de l'exercice.

2.6.3 Admissibilité des inscriptions de «nominees»

Aux termes du chiffre 4 du Règlement d'enregistrement, on entend par «nominee», ou fiduciaire, toute personne qui, dans sa demande d'inscription, ne déclare pas expressément détenir les actions pour son propre compte.

Aux termes de l'article 7, al. 4, let. a, des Statuts d'Implenia SA, un «nominee» ne peut être inscrit au registre des actions comme actionnaire avec droit de vote que s'il s'engage par écrit à divulguer le nom, l'adresse et le nombre d'actions des personnes pour le compte desquelles il détient des actions. L'article 7, al. 4, let. a, est le suivant:

«A sa demande, l'acquéreur d'actions nominatives est inscrit au registre des actions comme actionnaire avec droit de vote dès lors que: (a) il prouve qu'il a acquis et qu'il détient ces actions nominatives en son propre nom et pour son propre compte. Les personnes qui ne fournissent pas cette preuve ne sont inscrites au registre des actions comme fiduciaires avec droit de vote que si, par écrit, elles se déclarent prêtes à divulguer les noms, les adresses et le nombre d'actions des personnes pour le compte desquelles elles détiennent des actions ou si elles divulguent ces informations sans délai, à première réquisition. Les autres dispositions des statuts, en particulier les articles 4, 11 et 13, s'appliquent mutatis mutandis aux fiduciaires. Le Conseil d'administration peut conclure des accords avec les fiduciaires au sujet de leur obligation de communication.»

Conformément au chiffre 4 du Règlement d'enregistrement, le Conseil d'administration inscrit un fiduciaire («nominee») au registre des actions comme actionnaire avec droit de vote jusqu'à un taux de reconnaissance de 1% du capital-actions nominatif inscrit au registre du commerce, s'il accepte par écrit de divulguer les noms, les adresses et le nombre d'actions des personnes pour le compte desquelles il détient des actions ou lorsqu'il divulgue immédiatement ces informations à première demande par écrit. Le fiduciaire doit avoir conclu un accord relatif à son statut avec le Conseil d'administration. Au-delà de la limite de 1%, le Conseil d'administration inscrira au registre des actions, avec droit de vote, les actions nominatives du fiduciaire dans la mesure où le fiduciaire en question divulgue le nom, l'adresse, le domicile ou le siège ainsi que le nombre d'actions de la personne pour le compte de laquelle il détient 0,25% ou plus du capital-actions nominatif inscrit au registre du commerce. L'inscription en tant que fiduciaire suppose que celui-ci a soumis une demande en bonne et due forme, conformément à l'annexe «Demande d'inscription comme fiduciaire» (formulaire disponible sur le site www.implenia.com, à la rubrique «A propos d'Implenia», «Règlement d'enregistrement», «Demande d'inscription comme Fiduciaire»).

2.6.4 Procédure et conditions auxquelles les priviléges statutaires et les restrictions de transférabilité peuvent être abolis

Il n'existe pas de priviléges statutaires. La levée des restrictions de transférabilité nécessite une décision de l'Assemblée générale recueillant au moins les deux tiers des voix attribuées aux actions représentées.

2.7 Emprunts convertibles et options

Il n'existe ni emprunts convertibles ni options en cours.

3. Conseil d'administration

3.1 Membres du Conseil d'administration

Le nombre des membres du Conseil d'administration a été réduit au cours de l'exercice et s'élève désormais à six. A l'occasion de l'Assemblée générale ordinaire du 14 avril 2010, M. Anton Affentranger, Président du Conseil d'administration, et MM. Markus Dennler, Patrick Hünerwadel, Toni Wicki et Philippe Zoelly ont été réélus au Conseil d'administration. James Lionel Cohen et Ian Andrew Goldin en ont démissionné. MM. Claudio Generali et Urs Häner ne se sont plus représentés. M. Hans-Beat Gürler a été nouvellement élu au Conseil d'administration.

Aucun membre du Conseil d'administration n'exerce des fonctions de direction opérationnelle pour l'émetteur ou une société de son Groupe.

M. Anton Affentranger a été membre exécutif du Conseil d'administration d'Implenia du 6 avril 2009 au 31 août 2010 en qualité de Président du Conseil d'administration et de CEO et jusqu'au 30 septembre 2010 en qualité de membre de la Direction générale. A cette exception près, aucun membre du Conseil d'administration n'a fait partie de la Direction générale d'Implenia SA ou de l'une des sociétés du Groupe au cours des trois derniers exercices.

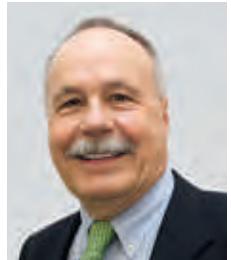
Aucun membre du Conseil d'administration n'entretient de relations d'affaires étroites avec le Groupe Implenia.



1



2



3



4



5



6

1 Anton Affentranger

(né en 1956, de nationalité suisse)

M. Anton Affentranger est Président du Conseil d'administration depuis mars 2006. Il a été membre exécutif du Conseil d'administration (en qualité de Président du Conseil d'administration et CEO) du 6 avril 2009 au 31 août 2010 et (en qualité de membre de la Direction générale) jusqu'au 30 septembre 2010. Il est également président fondateur d'Affentranger Associates SA et président de diverses sociétés start-up. Il a travaillé pour l'UBS à New York, Hongkong et Genève, puis comme membre de la direction générale au siège de la banque, à Zurich. Il a occupé en outre les fonctions d'associé et de CEO de la banque privée Lombard Odier & Cie et de CFO de Roche Holding SA avant d'entrer en 1999 au Conseil d'administration de Zschokke Holding SA et d'en devenir président en 2003. M. Anton Affentranger est licencié en sciences économiques de l'Université de Genève.

2 Markus Dennler

(né en 1956, de nationalité suisse)

M. Markus Dennler est vice-président du Conseil d'administration depuis mars 2006. Il siège au conseil d'administration de Swissquote Holding SA, de Petroplus Holdings SA et d'Allianz Suisse ainsi qu'au directoire de la British-Swiss Chamber of Commerce. Engagé par le Crédit Suisse Group en 1986, il est entré à la direction générale de Winterthur Assurances et de Crédit Suisse Financial Services. Début 2005, il s'est installé comme avocat indépendant à Zurich. De 2005 à 2006, il a présidé le conseil d'administration de Batigroup Holding SA, jusqu'à la fusion avec Zschokke Holding SA. Il est licencié et docteur en droit de l'Université de Zurich. M. Markus Dennler a obtenu son brevet d'avocat à Zurich.

3 Hans-Beat Gürtler

(né en 1946, de nationalité suisse)

Hans-Beat Gürtler est membre du Conseil d'administration depuis avril 2010. Il est associé-gérant de Varuma, une société de participation privée de Bâle. Par ailleurs, il est membre du conseil d'administration de Basilea Pharmaceutica SA à Bâle ainsi que membre et président du conseil d'administration de plusieurs entreprises privées suisses dont la plupart sont des start-up et des PME, essentiellement dans le domaine pharmaceutique ou biotechnologique. Avant de rejoindre Varuma, il était CEO des activités mondiales de Novartis Santé Animale qui se consacre à la recherche, au développement, à la production et à la commercialisation de produits pharmaceutiques pour animaux de compagnie et d'élevage. Auparavant, il a occupé chez Ciba-Geigy diverses positions de management assorties de responsabilités sans cesse croissantes. En tant que CEO de Mahissa, l'activité semences de Ciba-Geigy en Espagne, il a vécu plusieurs années à Barcelone. M. Hans-Beat Gürtler est au bénéfice d'une formation commerciale.

4 Patrick Hünerwadel

(né en 1959, de nationalité suisse)

M. Patrick Hünerwadel est membre du Conseil d'administration depuis mars 2006. Il est associé de l'étude d'avocats Lenz & Staehelin depuis 1994 et chargé de cours en droit des sociétés et droit des obligations à l'Université de Saint-Gall. De 1997 à 1999, il a été membre du conseil d'administration de Batigroup Holding SA, dont il a assumé la vice-présidence de 1999 jusqu'à la fusion avec Zschokke Holding SA. Il est licencié et docteur en droit de l'Université de Saint-Gall. M. Patrick Hünerwadel a obtenu son brevet d'avocat à Zurich.

5 Toni Wicki

(né en 1944, de nationalité suisse)

M. Toni Wicki est membre du Conseil d'administration depuis mars 2006. D'avril 2009 à août 2010, il a été Independent Lead Director du Conseil d'administration. Il siège au conseil de surveillance de Rheinmetall AG, au conseil d'administration de Nitrochemie AG ainsi qu'au conseil de fondation de la fondation Museum und historisches Material der schweizerischen Luftwaffe. Il a été CEO et délégué du conseil d'administration de RUAG Holding, après avoir exercé diverses fonctions dans des entreprises de technologie, telles qu'ABB et Leica. Par ailleurs, il a été chef de l'armement de l'armée suisse. Jusqu'au moment de la fusion avec Batigroup Holding SA, il était vice-président du conseil d'administration de Zschokke Holding SA. M. Toni Wicki est ingénieur en génie mécanique diplômé de l'École polytechnique fédérale de Zurich.

6 Philippe Zoelly

(né en 1948, de nationalité suisse)

M. Philippe Zoelly est membre du Conseil d'administration depuis mars 2006. Il est associé d'une étude d'avocats genevoise. Son champ d'activité porte essentiellement sur le conseil, la négociation et la représentation en justice dans les domaines du droit économique et commercial, notamment de la responsabilité civile et du droit des assurances, du droit de la faillite et de la gestion des droits d'auteur. Il assume également des mandats officiels de curateur et liquidateur de sociétés. Il est membre du conseil d'administration et président du Fonds de Secours de la Société Suisse des Auteurs (SSA). Il est entré en 2005 au conseil d'administration de Zschokke Holding SA. Licencié en droit de l'Université de Fribourg, M. Philippe Zoelly a obtenu son brevet d'avocat à Genève.

3.2 Autres activités et groupements d'intérêt

Ces informations figurent ci-dessus, dans la présentation individuelle de chaque membre du Conseil d'administration.

3.3 Élection et durée du mandat

3.3.1 Principes de la procédure d'élection et limitations de la durée du mandat

Le 14 avril 2010, l'Assemblée générale a réélu individuellement cinq membres du Conseil d'administration et a par ailleurs élu M. Hans-Beat Gürtler comme nouveau membre du Conseil d'administration. La durée du mandat d'un membre du Conseil est de deux ans, de l'élection jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire se tenant l'année de la fin du mandat, sous réserve de démission ou de révocation anticipée. Le mandat est indéfiniment renouvelable, avec une limite d'âge fixée à 70 ans. Le membre se retire alors à l'occasion de l'Assemblée générale ordinaire suivant son 70^e anniversaire. Le Président, le Vice-président et le Secrétaire sont désignés par le Conseil d'administration.

3.3.2 Première élection et durée restante du mandat pour chaque membre du Conseil d'administration.

Les dates de première élection et de réélection et la durée restante du mandat de chacun des membres du Conseil d'administration sont récapitulées dans le tableau ci-dessous:

Membres du Conseil d'administration	Première élection	Réélection	Échéance du mandat
Anton Affentranger	20.12.2005	14.04.2010	AG 2012
Markus Dennler	20.12.2005	14.04.2010	AG 2012
Hans-Beat Gürtler	14.04.2010		AG 2012
Patrick Hünerwadel	20.12.2005	14.04.2010	AG 2012
Toni Wicki	20.12.2005	14.04.2010	AG 2012
Philippe Zoelly	20.12.2005	14.04.2010	AG 2012

3.4 Organisation interne

3.4.1 Répartition des tâches au sein du Conseil d'administration

Hormis les compétences du Président indiquées ci-après, il n'y a pas de répartition des tâches au sein du Conseil d'administration. D'une façon générale, les missions et compétences du Président sont celles qui lui sont imparties par la loi, les Statuts, le Règlement d'organisation d'Implenia SA (ci-après «RO d'Implenia») et l'organigramme des fonctions ainsi que, le cas échéant, certaines décisions spéciales du Conseil d'administration (chiffre 2.8, let. a, al. 1, RO d'Implenia).

Le Président assure la présidence des séances du Conseil. Il est habilité à désigner les membres du Conseil d'administration des sociétés dans lesquelles Implenia détient une participation d'au moins 50%. En cas d'urgence, il a le droit d'assumer les tâches du Conseil d'administration lorsqu'une décision du Conseil d'administration ne peut plus intervenir à temps et lorsqu'il peut compter sur l'accord de ce dernier. Il est tenu, le cas échéant, d'en informer immédiatement les membres du Conseil d'administration. En outre, le Président a le droit d'informer à tout moment les membres de la Direction générale (chiffres 2.3, let. c et 2.8, RO d'Implenia).

Le Vice-président ou, si nécessaire, un membre du Conseil d'administration à désigner assume les responsabilités et compétences du Président en cas d'empêchement de celui-ci (chiffre 2.8, let. d, RO d'Implenia).

3.4.2 Composition, attributions et délimitation des compétences de tous les comités du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration a constitué trois comités: le Comité d'audit, le Comité de nomination et de rémunération et le Comité de stratégie. Ces comités analysent les domaines les concernant et en rendent compte au Conseil d'administration afin de permettre à celui-ci de préparer ses décisions ou d'assumer sa fonction de surveillance. A cet effet, les présidents des différents comités informent le Conseil d'administration de tous les points essentiels et émettent des recommandations relatives aux décisions à prendre par le Conseil d'administration global. Leurs compétences sont définies dans le RO d'Implenia ainsi que dans le règlement de chacun de ces comités. Le Lead Director Committee a été dissous au cours de l'exercice, à l'occasion de la transmission par le Président du Conseil d'administration de la fonction de CEO à M. Hanspeter Fässler, et remplacé par le Comité de stratégie.

Le tableau ci-dessous récapitule les différents comités et leur composition:

Membres du Conseil d'administration	Comité d'audit	Comité de nomination et de rémunération	Comité de stratégie
Anton Affentranger	•	• (président)	
Markus Dennler		• (président)	•
Hans-Beat Gürtler		•	•
Patrick Hünerwadel	•		
Toni Wicki		• (président)	
Philippe Zoelly			•

Composé d'au moins trois membres du Conseil d'administration, le Comité d'audit fait office de comité de contrôle pour le Conseil d'administration. A ce titre, il est chargé des contrôles internes et de la bonne application des principes de présentation des comptes reconnus et prescrits par la loi. Il coordonne et harmonise les travaux de révision interne et externe. Il est chargé de la communication régulière entre les organes de révision internes et externes et le Conseil d'administration ainsi que de la formulation des missions incombant à ces organes. Il est habilité, le cas échéant, à ordonner des contrôles spéciaux (chiffre 3.1 RO d'Implenia).

Composé d'au moins trois membres du Conseil d'administration, le Comité de nomination et de rémunération prépare la planification des successions au Conseil d'administration et à la Direction générale. Il aide le Conseil d'administration à sélectionner les meilleurs candidats pour siéger en son sein et pourvoir les positions au sein de la Direction générale. Le Comité de nomination et de rémunération assiste le Conseil d'administration et le CEO (chiffre 3.2 RO d'Implenia) dans la détermination des rémunérations au plus haut niveau de l'entreprise (Conseil d'administration et Direction générale).

Composé d'au moins trois membres du Conseil d'administration, le Comité de stratégie soutient le Conseil d'administration et la Direction générale dans la détermination du développement d'entreprise et de la stratégie. Il assume toutes les autres missions que lui délègue à cet égard le Conseil d'administration (chiffre 3.3 RO d'Implenia).

Les membres des Comités d'audit, de nomination et de rémunération ainsi que de stratégie sont désignés par le Conseil d'administration. Chacun de ces comités organise lui-même son fonctionnement et fixe son propre règlement, lequel est soumis à l'approbation du Conseil d'administration.

Les comités n'ont qu'une fonction consultative: le pouvoir décisionnaire est l'apanage du Conseil d'administration.

3.4.3 Méthode de travail du Conseil d'administration et de ses comités

Le Conseil d'administration et ses comités siègent aussi souvent que l'exigent les affaires de la Société, mais au moins six fois par an pour le Conseil d'administration et deux fois par an pour les comités. Les séances se tiennent sur convocation du président concerné, accompagnée d'un ordre du jour et d'un dossier de documentation. Tout membre peut en outre demander la convocation d'une séance et l'inscription de points supplémentaires à l'ordre du jour. Les séances sont présidées par le président du comité concerné. La présence de la majorité des membres est requise pour que le comité puisse délibérer valablement. Le Conseil d'administration et ses comités prennent leurs décisions et procèdent aux élections à la majorité des voix des membres présents. En cas d'égalité des voix, celle du Président (outre sa voix habituelle) est prépondérante. Toutes les séances font l'objet d'un procès-verbal. Les membres de la Direction générale participent aussi régulièrement, sans droit de vote, aux séances du Conseil d'administration et de ses comités, de même que l'organe de révision aux séances du Comité d'audit (chiffres 2.3 et 2.4 RO d'Implenia).

Le Conseil d'administration s'est réuni huit fois, sur convocation de son Président, au cours de l'exercice, dont une séance sous forme de téléconférence. La durée moyenne des séances a été de cinq heures. La téléconférence a duré une heure. Avant la transmission de la fonction de CEO à M. Hanspeter Fässler, la Direction générale était présente aux séances en la personne de M. Anton Affentranger en qualité de Président du Conseil d'administration et de CEO. Après la transmission de la fonction, le nouveau CEO a participé partiellement aux deux séances restantes du Conseil d'administration. Le CFO a participé partiellement à toutes les séances au cours de l'exercice.

Le Comité d'audit s'est réuni trois fois au cours de l'exercice, pour une durée moyenne de trois heures par séance. Le nouveau CEO ou le Président du Conseil d'administration et ancien CEO, le CFO et le Responsable F&C (Finances et Controlling) ont participé à chacune de ces séances. L'organe de révision a participé partiellement à toutes les séances du comité au cours de l'exercice.

Le Comité de nomination et de rémunération s'est réuni sept fois, pour une durée moyenne de trois heures par séance. Le nouveau CEO ou le Président du Conseil d'administration et ancien CEO a participé partiellement aux séances du comité. De plus, le CFO et le Responsable des ressources humaines ont participé partiellement aux séances.

Le Comité de stratégie ne s'est pas réuni au cours de l'exercice. Le Lead Director Committee, qui existait à la place du Comité de stratégie avant la transmission de la fonction de CEO, s'est réuni à deux reprises, en l'absence du Président du Conseil d'administration et ancien CEO, pour une durée moyenne de trois heures par séance. En outre, l'Independent Lead Director et le Président du Conseil d'administrateur et ancien CEO ont eu des entretiens tous les mois.

3.5 Compétences

Conformément au RO d'Implenia, le Conseil d'administration a délégué, comme suit, la gestion d'Implenia SA et de ses filiales au CEO, à l'exception des compétences qui lui sont réservées par la loi, les Statuts et le RO d'Implenia:

Le CEO assume la direction de l'entreprise dans la mesure où celle-ci ne relève pas d'autres organes aux termes de la loi, des Statuts ou du RO d'Implenia. Il est responsable de la gestion des affaires et de la représentation du Groupe, notamment de sa direction opérationnelle et de l'application de sa stratégie. Il est habilité à déléguer et/ou assumer les tâches et compétences qui lui ont été attribuées conformément au RO d'Implenia, sauf dans le cas où celles-ci sont réservées au Conseil d'administration. Le CEO délègue la gestion de l'entreprise aux membres de la Direction générale (chiffre 4.2, let. a RO d'Implenia). En fonction des besoins et sur demande, le CEO informe le Président du Conseil d'administration et le Conseil d'administration de la marche générale de l'entreprise ainsi que d'affaires particulières et de décisions prises par ses soins. Tout événement extraordinaire doit être immédiatement signalé, par écrit ou oralement, au Président du Conseil d'administration et, le cas échéant, aux membres du Conseil d'administration (chiffre 4.2, let. b RO d'Implenia).

Les membres de la Direction générale assument la pleine responsabilité de la direction opérationnelle de la division qui leur est confiée. Ils sont responsables des résultats de cette division et en rendent compte au CEO (chiffre 4.3 RO d'Implenia).

Outre les compétences qui lui sont réservées par l'article 716a du code des obligations (CO), le Conseil d'administration décide notamment, conformément à l'organigramme des fonctions, des affaires importantes suivantes: production en Suisse ou à l'étranger pour un montant supérieur à 150 millions de francs (part d'Implenia), participation à des opérations d'entreprise générale ou totale en Suisse ou à l'étranger pour un montant supérieur à 200 millions de francs (part d'Implenia), services de conseil, d'ingénierie ou de gestion en Suisse ou à l'étranger pour un montant supérieur à 15 millions de francs (part d'Implenia), choix de partenaires en vue de la collaboration à des projets de toutes sortes (associations de travail et formes de coopération similaires) pour un montant supérieur à 200 millions de francs, projets de promotion et de développement standard avec un besoin maximal de ressources (real case) supérieur à 15 millions de francs, achat et vente non budgétés de terrains, immeubles ou sites (objets exploités par l'entreprise) pour un montant supérieur à 15 millions de francs, immobilisations corporelles non budgétées pour un montant supérieur à 15 millions de francs, achat ou vente de participations (enterprise value) pour un montant supérieur à 10 millions de francs, conclusion et liquidation de joint-ventures à long terme ou de partenariats stratégiques, recours à l'emprunt pour un montant supérieur à 50 millions de francs, octroi de prêts à des tiers à partir d'un montant de 2 millions de francs, placement à long terme (plus de trois mois) de ressources financières pour un montant supérieur à 15 millions de francs, octroi de cautions du Groupe, de garanties, de cautionnements de soumission, d'exécution ou de paiement, etc., d'autres sûretés et prise d'engagements éventuels en dehors des activités de l'entreprise à partir d'un montant de 2 millions de francs et lancement de processus ou réalisations de comparaisons concernant un montant supérieur à 15 millions de francs.

3.6 Instruments d'information et de contrôle à l'égard de la Direction générale

Pour contrôler la façon dont le CEO et les membres de la Direction générale s'acquittent des compétences qui leur sont imparties, le Conseil d'administration dispose des instruments d'information et de contrôle suivants:

	annuel	semestriel	trimestriel	mensuel
MIS (Management Information System)				•
Clôture (bilan, compte de résultat, décompte analytique, flux de trésorerie, par division et consolidé)			•	
Budget (par division et consolidé)		•		
Plan à 3 ans roulant (par division et consolidé)		•		
Rapport du risk management		•		

Le MIS (Management Information System) assure la production d'un rapport mensuel sur la marche des affaires. Celui-ci fournit des renseignements sur l'évolution du chiffre d'affaires, des marges, des coûts et du résultat d'exploitation, ainsi que sur le carnet de commandes, les investissements, le capital investi, les liquidités et l'effectif du personnel. Assorti d'un commentaire et d'une estimation actualisée chaque trimestre pour l'ensemble de l'exercice, ce document est communiqué à la Direction générale et au Conseil d'administration.

La production du rapport de clôture se fait trimestriellement, en même temps que le rapport financier aux normes IFRS et que le rapport interne, lequel explicite la marche des affaires opérationnelles et l'estimation pour l'exercice en cours.

Dans le cadre de la planification budgétaire pour l'exercice suivant, les indicateurs sont communiqués, comme pour le MIS, par rapport à l'évolution attendue du contexte économique et mis en regard des objectifs de l'entreprise pour chacune de ses divisions. C'est sur cette base que sont calculés et planifiés le bilan, le compte de résultat, le flux de trésorerie, ainsi que l'évolution des liquidités.

La planification annuelle des trois années civiles à venir (plan roulant sur trois ans) s'effectue comme la planification budgétaire.

Les risques opérationnels et financiers sont évalués à un rythme semestriel pour chaque division par les responsables d'exploitation concernés et consolidés par le service financier. Le Responsable F&C commente et explique le rapport du risk management directement auprès du Comité d'audit.

Conformément aux dispositions légales (articles 728a, al. 1 ch. 3, et 728b, al. 1 CO), le système de contrôle interne est évalué par l'organe de révision externe, lequel en rend compte au Conseil d'administration.

Préparés et consolidés par le service financier, les rapports des instruments d'information précités sont transmis simultanément au Conseil d'administration et à la Direction générale. Ces rapports sont présentés et commentés par le CFO et le Responsable F&C à l'occasion des réunions de la Direction générale et du Comité d'audit. La Direction générale présente une analyse détaillée au Conseil d'administration à chaque séance.

Le CEO, le CFO ainsi que le Responsable F&C participent à toutes les séances du Comité d'audit. Ils fournissent des informations détaillées sur la marche des affaires, commentent celles-ci et répondent aux questions des membres du Comité d'audit.

Le Conseil d'administration a confié un mandat d'audit interne à une société de révision réputée. Les rapports résultant des contrôles effectués ont été transmis au Comité d'audit avec les commentaires et recommandations nécessaires. L'organe de révision interne communique son rapport directement à chaque séance du Comité d'audit. Les rapports de révision interne sont mis à disposition de l'organe de révision externe sans restriction. Il y a un échange régulier d'informations entre les deux organes.

4. Direction générale

Au cours de l'exercice, le Président du Conseil d'administration, M. Anton Affentranger, a également exercé, jusqu'au 31 août, la fonction de CEO et a fait partie, jusqu'au 30 septembre 2010, de la Direction générale. Depuis le 1^{er} septembre 2010, M. Hanspeter Fässler assume la fonction de CEO. Il est, à ce titre, responsable de la Direction générale d'Implenia SA et de ses filiales. Il préside la Direction générale, laquelle est répartie en différentes divisions, placées chacune sous la direction d'un responsable de division. Depuis le 1^{er} mars 2010, M. René Zahnd est par ailleurs membre de la Direction générale.

4.1 Membres de la Direction générale

(Cf. page suivante)

4.2 Autres activités et groupements d'intérêt

Ces informations figurent ci-après, dans la présentation individuelle de chaque membre de la Direction générale.

4.3 Contrats de management

Il n'existe pas de contrat de management confié à des tiers.



René Zahnd, Beat Fellmann, Arturo Henniger, Hanspeter Fässler, Peter E. Bodmer et Luzi R. Gruber (de gauche à droite)

Hanspeter Fässler

(né en 1956, de nationalité suisse)

M. Hanspeter Fässler a repris le 1^{er} septembre 2010 la fonction de CEO. Après des études d'ingénieur mécanicien à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich – où il a également obtenu son doctorat – ainsi qu'à l'Université Stanford aux Etats-Unis, il a assumé à partir de 1989 des fonctions dirigeantes de plus en plus exigeantes chez ABB en Suède et en Suisse, notamment dans les domaines de l'automation et de la technique du bâtiment. En 2004, il s'est vu confier la direction d'ABB Suisse. A partir de 2006, il était responsable de la région Méditerranée chez ABB avec 14000 collaborateurs ainsi que de la direction d'ABB Italie. Depuis 2004, Hanspeter Fässler est membre du conseil d'administration de Dätwyler Holding AG ainsi que de ceux des sociétés affiliées à cette dernière, Pema Holding AG et Dätwyler Führungs AG.

Beat Fellmann

(né en 1964, de nationalité suisse)

Depuis octobre 2008, M. Beat Fellmann assume les responsabilités de CFO et de directeur du Corporate Center d'Implenia. Expert-comptable de formation, diplômé en sciences économiques de l'Université de Saint-Gall, il a commencé sa carrière dans la révision interne au sein du groupe industriel Bühler, actif à l'international. Il a ensuite été nommé assistant du CEO et du président du conseil d'administration, puis s'est spécialisé dans les projets de financement. En 1998, il a rejoint le groupe Holcim en qualité de responsable des holdings financières. Dans cette fonction, il rendait compte au CFO et assumait la responsabilité de toutes les sociétés financières et de holding au niveau mondial. En janvier 2005, M. Beat Fellmann a été nommé CFO adjoint et responsable de la fiscalité du Groupe ainsi que des domaines de l'informatique, des finances et du controlling de la société de gestion.

Luzi R. Gruber

(né en 1951, de nationalité suisse)

M. Luzi R. Gruber est responsable de la division Industrial Construction, rattachée à Implenia Construction SA, qui comprend les secteurs Travaux souterrains et Entreprise totale. Ingénieur diplômé EPF/SIA, il a été assistant et collaborateur scientifique du professeur Christian Menn, à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, de 1976 à 1979, chef de chantier, responsable de projet et directeur de LGV Impresa Costruzioni SA de 1979 à 1993, chef de la production pour la région Est de la Société Anonyme Conrad Zschokke de 1993 à 1996 et chef de la division IV du groupe Stuag SA de 1996 à 1997, avant d'être nommé responsable de section tunnels et ponts et membre de la direction du groupe Batigroup. Dans ces fonctions, il a dirigé les divisions Grands Projets et Infra Est. M. Luzi R. Gruber est président du comité de pilotage de Swissconditions (normes SIA 118) de l'Association Suisse de Normalisation (SNV), membre du comité de direction de la Fédération INFRA et du groupe spécialisé des Travaux souterrains/SIA (GTS) ainsi que membre du comité consultatif pour les normes de construction (NBB).

Arturo Henniger

(né en 1956, de nationalité suisse)

Arturo Henniger est responsable de la division Infra qui regroupe, au sein d'Implenia Construction SA, les bâtiments, les routes et le génie civil, les ouvrages d'art ainsi que les travaux spéciaux. Ingénieur diplômé de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, il a été directeur technique pour différentes sociétés en Afrique du Sud et en Italie entre 1982 et 1988. De 1988 à 1997, il a collaboré pour le compte de Locher & Cie SA comme chef de chantier à divers grands projets de tunnels. En 1998, M. Arturo Henniger a rejoint le groupe Zschokke, au sein duquel il a dirigé, en tant que responsable du secteur Travaux Industriels, l'entreprise Zschokke Locher SA jusqu'à la fusion de cette dernière avec Zschokke Construction SA, dont il a assumé la direction générale à partir de 2005.

5. Rémunérations, participations et prêts

5.1 Contenu et procédure de fixation des rémunérations et des programmes de participation

La rémunération des membres en exercice du Conseil d'administration et de la Direction générale est fixée par le Conseil d'administration, sur proposition du Comité de nomination et de rémunération, en tenant compte de la situation du marché, tous les deux ans pour le Conseil d'administration et chaque année pour la Direction générale.

Les rémunérations du Conseil d'administration ont été révisées au cours de l'exercice et adaptées sur la base d'analyses comparatives intégrant d'autres entreprises suisses actives dans le secteur de la construction ou dans des secteurs liés au bâtiment comme Forbo Holding SA, Geberit SA et Sika SA. Les rémunérations ont été fixées au cours de l'exercice pour les deux prochaines années, c.-à-d. jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire de 2012.

Dans le cadre de l'élaboration d'un nouveau système de management qui sera introduit dans le courant de l'année 2011 pour l'ensemble du personnel technico-commercial, la société de conseil externe Hay Group a également analysé durant l'exercice les rémunérations des membres de la Direction générale. Il a évalué les fonctions des membres de la Direction générale selon la méthode Hay d'évaluation des profils de poste. A cet effet, il a constitué un marché de référence comportant des fonctions d'importance comparable, pour lequel il a déterminé les valeurs des médianes et des quartiles des différents éléments de la rémunération et a comparé ces valeurs aux rémunérations versées aux membres de la Direction générale. Le marché de référence est composé de fonctions comparables au sein du marché suisse des cadres dirigeants. L'accent a été mis sur des entreprises de l'industrie et des services liés à l'industrie, telles que Caterpillar S.A.R.L., Hilti (Suisse) SA, Holcim Group Support Ltd., Honeywell SA, Karl Steiner SA, Schindler, Siemens Switzerland Ltd. Building Technologies Group, Sika SA et Treuhand Liegenschafts Immobiliengesellschaft. La société de conseil ne dispose d'aucun autre mandat conféré par l'émetteur.

Le Conseil d'administration a décidé de demander à l'Assemblée générale ordinaire du 19 avril 2011 au vote consultatif l'agrément de la rémunération du Conseil d'administration et de la Direction générale.

Conseil d'administration

Les membres en exercice du Conseil d'administration reçoivent une rémunération fixe annuelle pour les services rendus. Celle-ci couvre la période entre deux Assemblées générales ordinaires. Le montant de la rémunération dépend de la fonction de chacun des membres au sein du Conseil d'administration et de sa participation au travail des différents comités ainsi que de ses frais effectifs. La rémunération se compose à hauteur des deux tiers de versements en espèces et d'un tiers d'actions, à l'exception de celle consistant uniquement en un versement en espèces d'un membre du Conseil d'administration. Les actions sont bloquées pendant une période de trois ans.

Direction générale

La rémunération des membres de la Direction générale se compose de deux éléments, l'un versé en espèces, l'autre en actions, ces dernières étant payées au début de l'année suivante et bloquées pour une période de trois ans. La rémunération en espèces comporte une partie fixe, versée chaque mois, et une autre variable. La rémunération en actions est fixe. La part variable de la rémunération versée en espèces dépend de la réalisation des objectifs financiers fixés par le Conseil d'administration. Ces objectifs sont déterminés sur la base du budget annuel. La base de calcul est déterminée:

- a) pour 50% sur le résultat EBITDA budgétaire;
- b) pour 50% sur le niveau du capital investi budgété.

Peter E. Bodmer

(né en 1964, de nationalité suisse)

M. Peter E. Bodmer est responsable, en tant que codirecteur, de la division Industrial Construction (activités internationales). Depuis 2006, il est membre du conseil d'administration de Züblin Immobilien AG, et depuis 2008, de celui de Peach Property Group SA. Après une formation en génie mécanique à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, il a étudié à l'Université de Zurich, où il a obtenu une licence d'économie en 1993, suivie en 2003 d'un MBA à l'IMD de Lausanne. Il a occupé différentes fonctions au sein de deux sociétés industrielles, puis est entré en 1995 au service du groupe Krebsöge en Allemagne (alors entreprise du groupe Maag), où il a travaillé comme directeur général adjoint et directeur financier. Ultérieurement, il a assumé un mandat de l'acquéreur du groupe Krebsöge (d'abord le groupe américain Sinter Metals Inc., puis la société britannique GKN plc) en tant que CFO pour l'Europe et directeur du département informatique, puis directeur des ressources humaines et responsable de l'intégration de toutes les sociétés européennes du groupe GKN Sinter Metals (Europe). En 1999, il a repris les fonctions de CFO et de COO au sein du groupe coté en bourse Maag Swiss Real Estate Group, jusqu'à sa fusion avec SPS Swiss Prime Site. M. Peter E. Bodmer a rejoint en 2005 le groupe Zschokke, au sein duquel il dirigeait l'ancienne division Real Estate.

René Zahnd

(né en 1966, de nationalité suisse)

M. René Zahnd est responsable depuis le 1^{er} mars 2010 de la division Real Estate. Dans cette fonction, il dirige les sociétés Implenia Entreprise Générale SA, Implenia Development SA, Implenia Immobilier SA, Reuss Engineering SA et Tetrag Automation SA. Il est au bénéfice d'une formation juridique et d'un brevet d'avocat. En cette qualité, il s'est notamment consacré à des questions liées au droit de la construction, de la planification et de l'immobilier au sein d'une étude d'avocats ainsi qu'à la Banque cantonale bernoise. Il a élargi son expérience approfondie du secteur de la construction et de l'immobilier, acquise en tant que responsable du service juridique de Losinger Construction SA, en assumant à partir de 2004 la responsabilité opérationnelle du développement de projets pour la région Centre de cette entreprise. En 2007, il a rejoint l'entreprise générale bernoise Marazzi en qualité de responsable de projets pour la Suisse alémanique. Depuis mai 2009, M. René Zahnd a été responsable du développement de projets d'Implenia en Suisse alémanique et membre, à ce titre, de la direction générale d'Implenia Real Estate.

Il revient au Comité de nomination et de rémunération de juger, au vu des résultats de l'année écoulée, si ces objectifs ont été atteints. Dans l'affirmative, la part variable de la rémunération en espèces est versée. Le dépassement de l'un ou des deux objectif(s) entraîne une augmentation proportionnelle de la part variable (dans la limite de 200%). La non-réalisation de l'objectif entraîne au contraire une réduction proportionnelle de la part variable (limitée à zéro).

Au mois de décembre, le Conseil d'administration détermine, sur proposition du Comité de nomination et de rémunération, la part fixe de la rémunération des membres de la Direction générale pour l'année suivante. Le Comité de nomination et de rémunération élaboré une proposition sur le montant de la rémunération de chaque membre de la Direction générale, laquelle est analysée et entérinée par le Conseil d'administration. Des indications supplémentaires concernant les rémunérations conformément aux dispositions de l'article 663b bis CO se trouvent dans l'annexe aux comptes annuels (pages 240 à 245 du rapport financier).

Les modalités de la rémunération du CEO reposent sur les mêmes principes que ceux appliqués aux autres membres de la Direction générale, mais comportent en outre une part variable sous forme d'actions. La part fixe en actions est virée trimestriellement au lieu d'une fois par an. La part variable de la rémunération est déterminée selon les critères susmentionnés. Un délai de blocage de trois ans s'applique tant à la part fixe qu'à la part variable en actions. De plus, le CEO touche une rémunération unique en trois tranches qui lui sont versées à la fin de chaque année.

Pendant la période au cours de laquelle il assumait également la fonction de CEO, le Président du Conseil d'administration touchait une rémunération fixe. Elle se composait d'une part versée en espèces tous les mois et d'une part sous forme d'actions, versée chaque trimestre. Les actions sont bloquées pour une durée de trois ans.

Un nouveau plan de participation en actions destiné aux collaborateurs des sociétés d'Implenia et des fondations de prévoyance Implenia ayant leur siège en Suisse a été introduit au cours de l'exercice et est entré en vigueur en mars 2010. Dans le cadre de ce plan de participation, les membres de la Direction générale ont également la possibilité d'acquérir chaque année, au printemps et en automne, des actions nominatives d'Implenia SA à des conditions préférentielles (actuellement avec un abattement de 30% par rapport au cours de bourse moyen du mois concerné de la campagne). Les membres de la Direction générale peuvent acquérir, au titre de chaque année civile, des actions pour un montant correspondant au salaire mensuel brut. Les actions acquises sont bloquées pour une durée de trois ans. Le plan de participation en actions a été approuvé par le Conseil d'administration. Les membres de celui-ci ne sont pas autorisés à y participer. Le plan et ses modalités sont périodiquement examinés par la Direction générale et peuvent être modifiés à tout moment. Les modifications qui concernent les membres de la Direction générale sont approuvées par le Conseil d'administration.

6. Droits de participation des actionnaires

6.1 Limitation et représentation des droits de vote

6.1.1 Le droit de vote peut être refusé (i) à un détenteur d'actions s'il ne prouve pas, à la demande de la Société, qu'il a acquis les actions en son nom propre et pour son propre compte ou, dans le cas d'un fiduciaire, s'il refuse de s'engager par écrit à divulguer le nom, l'adresse et le nombre d'actions des personnes pour le compte desquelles il détient des actions ou s'il ne divulgue pas ces informations sans délai, à première réquisition (article 7, al. 4, let. a des Statuts d'Implenia SA), et (ii) si, au vu des informations à disposition de la Société, la reconnaissance comme actionnaire empêche ou pourrait empêcher la Société de fournir les preuves exigées par la loi quant à la composition du cercle de ses actionnaires et/ou des ayants droit économiques (article 7, al. 4, let. b des Statuts d'Implenia SA). Le Conseil d'administration est par ailleurs habilité à conclure des accords avec les fiduciaires au sujet de leur obligation de divulgation (cf. chiffre 2.6. du présent rapport et www.implenia.com, sous la rubrique «A propos d'Implenia», «Règlement d'enregistrement»).

6.1.2 Aucune dérogation aux règles précitées n'a été octroyée au cours de l'exercice.

6.1.3 Les limitations statutaires du droit de vote décrites ci-dessus peuvent être abolies par une modification des Statuts. Celle-ci requiert une décision de l'Assemblée générale recueillant la majorité des deux tiers des voix attribuées aux actions représentées (article 16 des Statuts d'Implenia SA).

6.1.4 Conformément à l'article 13, al. 3-5 des Statuts, un actionnaire peut se faire représenter à l'Assemblée générale par un autre actionnaire ayant le droit de vote (en utilisant la procuration jointe à sa carte d'admission) ou par son représentant légal. Les représentants des organes et des dépositaires ainsi que les représentants indépendants désignés par la Société n'ont pas besoin d'être eux-mêmes actionnaires de la Société. Les personnes mineures ou sous tutelle peuvent se faire représenter par leur représentant légal, les personnes mariées par leur conjoint et les personnes morales par une personne titulaire de la signature sociale ou tout autre représentant autorisé, même si ces représentants ne sont pas eux-mêmes actionnaires de la Société. Le président de l'Assemblée générale se prononce sur l'admissibilité d'une représentation.

6.2 Quorums statutaires

L'Assemblée générale prend ses décisions conformément aux majorités prévues par la loi. Les Statuts ne fixent pas de majorités différentes, à l'exception de la levée ou de la simplification des restrictions de transférabilité des actions, qui nécessitent la majorité des deux tiers des voix des actions représentées (article 16 des Statuts d'Implenia SA). Les décisions sur la fusion, la scission et la transformation sont régies par les dispositions de la loi sur la fusion.

6.3 Convocation à l'Assemblée générale

La convocation à l'Assemblée générale se fait par avis publié dans la Feuille officielle suisse du commerce (FOSC). Les titulaires d'actions nominatives peuvent en outre être informés par écrit (article 11 des Statuts d'Implenia SA). Le Conseil d'administration décide du lieu où se tient l'Assemblée générale.

6.4 Inscriptions à l'ordre du jour

Les actionnaires représentant des actions d'une valeur nominale totale d'au moins 1 000 000 francs peuvent demander l'inscription d'un objet à l'ordre du jour de l'Assemblée générale. La demande écrite d'inscription d'un objet à l'ordre du jour doit parvenir à la Société au plus tard 45 jours avant la date de l'Assemblée générale.

6.5 Inscription au registre des actions

Les actionnaires inscrits au registre des actions avec droit de vote en date du 23 mars 2011 à midi recevront une convocation à l'Assemblée générale. Les actionnaires inscrits au registre des actions après cette date, mais avant le 7 avril 2011, recevront une convocation après validation de leur inscription. Aucune inscription d'actionnaire avec droit de vote ne sera effectuée au registre des actions entre le 7 et le 19 avril 2011 inclus. La date limite pour le droit de vote à l'Assemblée générale est fixée au 6 avril 2011 à 17 heures.

7. Prise de contrôle et mesures de défense

7.1 Obligation de présenter une offre

Les Statuts d'Implenia SA ne comportent pas de clause d'opting out/opting up.

7. 2 Clauses relatives aux prises de contrôle

Sous réserve de la disposition ci-après, il n'existe pas d'accord relatif aux prises de contrôle conclu avec les membres du Conseil d'administration, les membres de la Direction générale ou d'autres cadres dirigeants.

Le CFO bénéficie, dans son contrat de travail, d'un droit de résiliation anticipée au cas où Implenia SA viendrait à perdre son statut de grande entreprise cotée en bourse. Ce droit de résiliation n'est applicable qu'en cas de décotation d'Implenia SA à la suite d'une offre publique d'achat, de vente ou de scission de secteurs essentiels de son activité ou si Implenia devenait la filiale d'un groupe étranger. En cas de résiliation, le CFO a droit à la partie fixe de sa rémunération salaire (sans les parties variables) pour une durée équivalente au délai de congé ordinaire de son contrat de travail plus une période de douze mois (le salaire réalisé dans le cadre d'une nouvelle occupation sera déduit). Cette disposition reste valable jusqu'au 1^{er} octobre 2011.

8. Organe de révision

8.1 Durée du mandat de révision et durée de la fonction du réviseur responsable

Depuis l'exercice 2006, la société PricewaterhouseCoopers SA (Zurich) est l'organe de révision. Son mandat, d'une durée d'un an, a commencé le 14 avril 2010.

M. Willy Wenger, réviseur responsable du mandat de révision en cours, est entré en fonction le 2 mars 2006. La durée de son mandat ne saurait dépasser sept ans.

8.2 Honoraires de révision

Pendant l'exercice en cours, les honoraires facturés par la société de révision se sont élevés à un total de 1 045 000 francs.

8.3 Honoraires supplémentaires

Pendant l'exercice en cours, les honoraires supplémentaires se sont élevés à un total de 693 860 francs. Ces honoraires correspondent à des mandats de conseil en lien avec des activités de due diligence (315 260 francs) et à des prestations de conseil fiscal (378 600 francs).

8.4 Instruments d'information sur l'organe de révision externe

L'une des missions du Comité d'audit consiste à fournir une supervision effective et régulière du reporting de l'organe de révision, afin d'en assurer la qualité, l'intégrité et la transparence.

Des représentants de l'organe de révision ont partiellement participé à toutes les séances du Comité d'audit au cours de l'exercice. Le planning de révision (y compris les honoraires y relatifs) est présenté et discuté avec les membres du Comité d'audit. L'organe de révision présente ses principales constatations par écrit, avec les recommandations appropriées, lors des séances du Comité d'audit.

9. Politique d'information

Implenia pratique une politique d'information ouverte et transparente. Les principales informations sont communiquées de manière régulière selon le planning ci-dessous:

- résultats annuels: mars
(publication du rapport de gestion, conférence de presse et présentation aux analystes)
- résultats semestriels: août/septembre
(publication du rapport semestriel, conférence de presse et présentation aux analystes)
- Assemblée générale: avril

Pour tout complément d'information, nous vous invitons à consulter nos communiqués de presse et/ou nos lettres aux actionnaires ainsi que notre site www.implenia.com. Sur ce site figurent aux rubriques «Investor Relations», «Médias»—«Communiqués de presse» et «Médias»—«News» les informations importantes pour les investisseurs. Les investisseurs peuvent également se faire enregistrer sur notre site à la rubrique «News Service» afin de recevoir les informations importantes par courriel.

Pour toute information d'ordre général, veuillez contacter:

Philipp Bircher
Implenia Management SA
Industriestrasse 24
CH-8305 Dietlikon
Téléphone +41 (0)44 805 45 23
Fax +41 (0)44 805 45 20
E-mail philipp.bircher@implenia.com

Changements importants depuis la date de référence du bilan:

Aucun.

Lausanne |

Pont Bessières

124-125





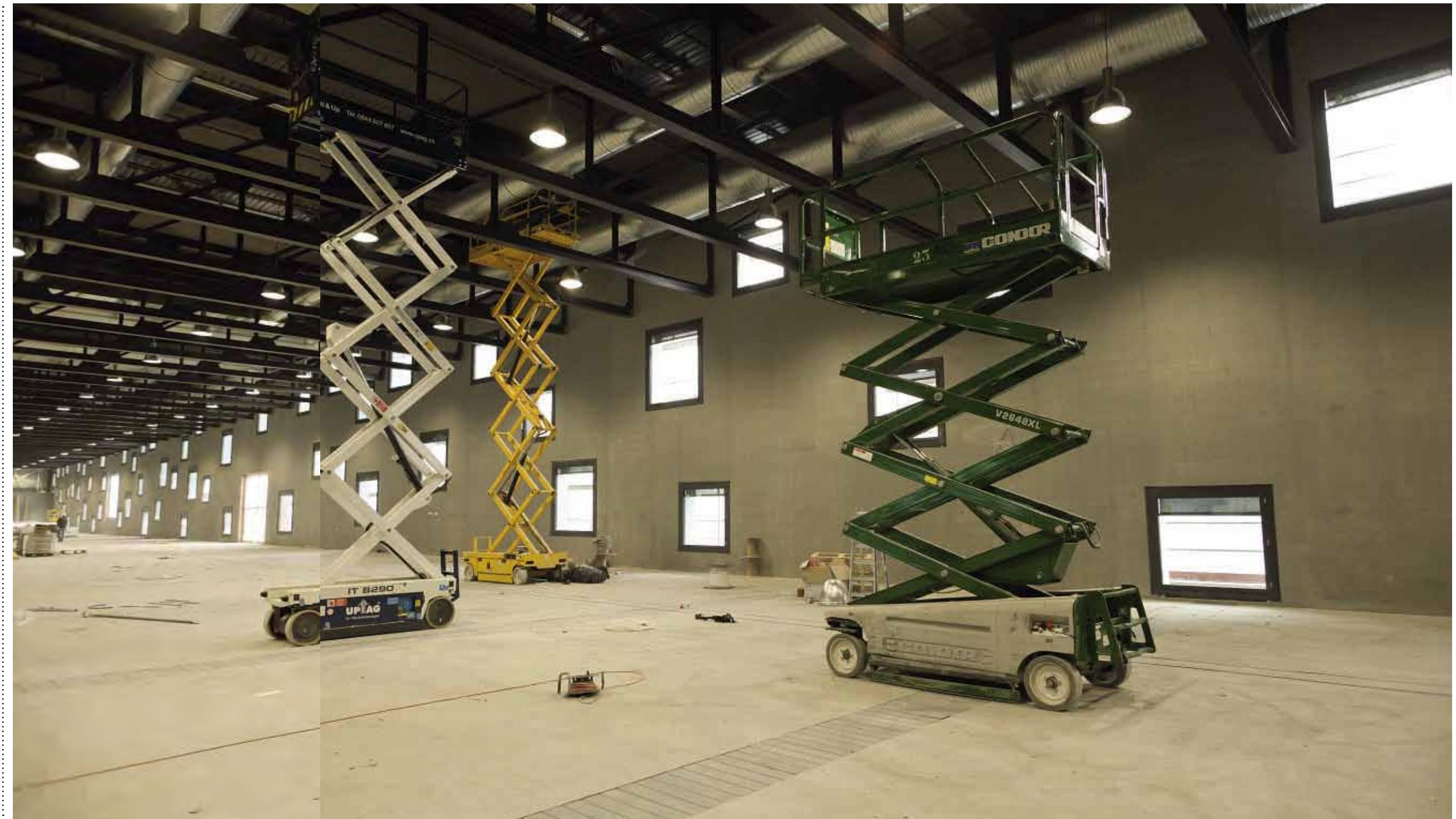
Projet I

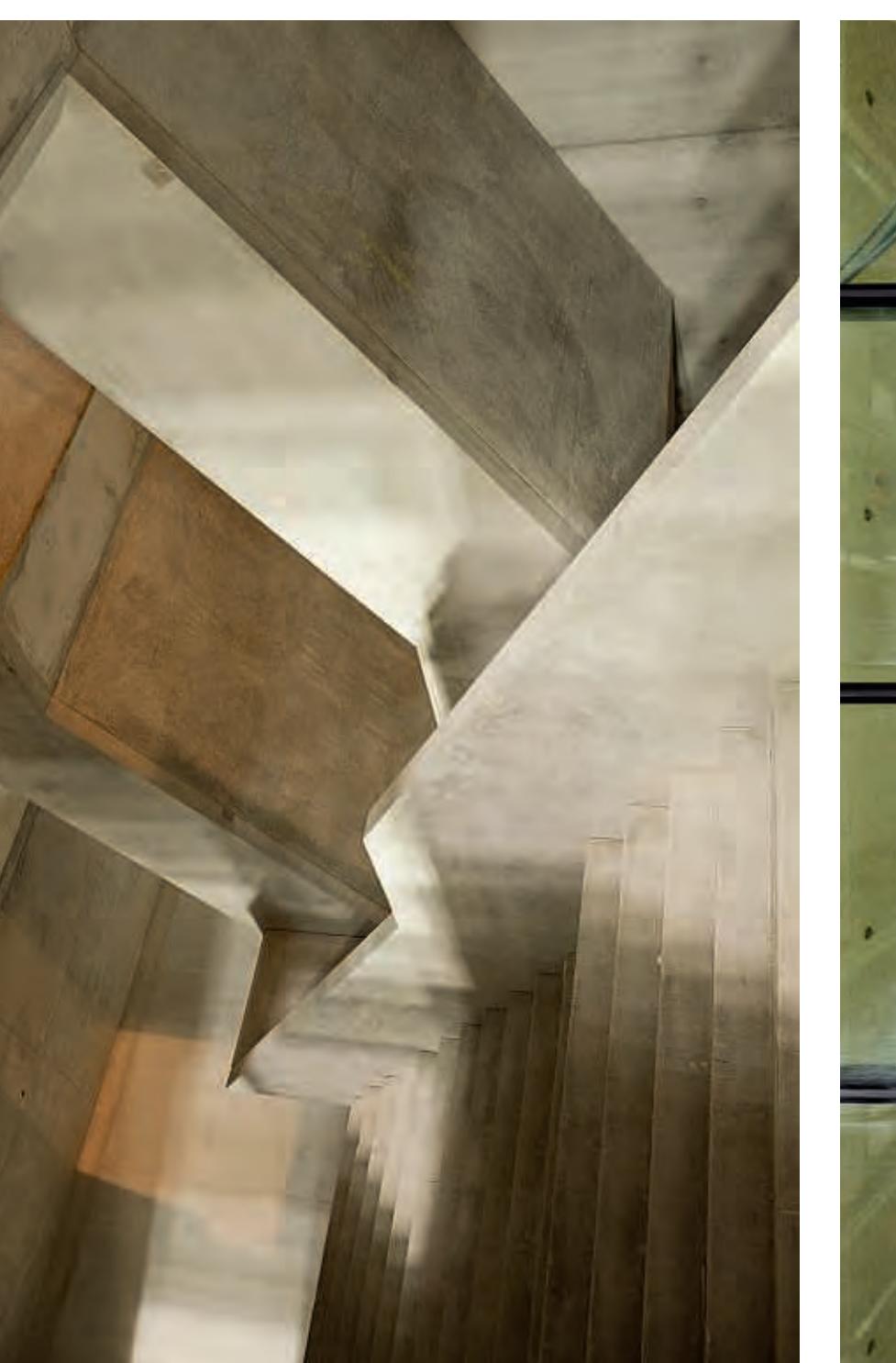
Le Palais de Beaulieu, avec ses quelque 50 000 mètres carrés de surface d'exposition, ses 30 salles et son grand théâtre figurent parmi les attractions touristiques les plus visitées de la ville de Lausanne. Dans le cadre du projet «Beaulieu 2020», le Centre de congrès et d'expositions sera totalement rénové. Implenia, en tant qu'entreprise générale, a été chargée de réaliser la deuxième étape, la reconstruction des Halles Sud sur deux étages.

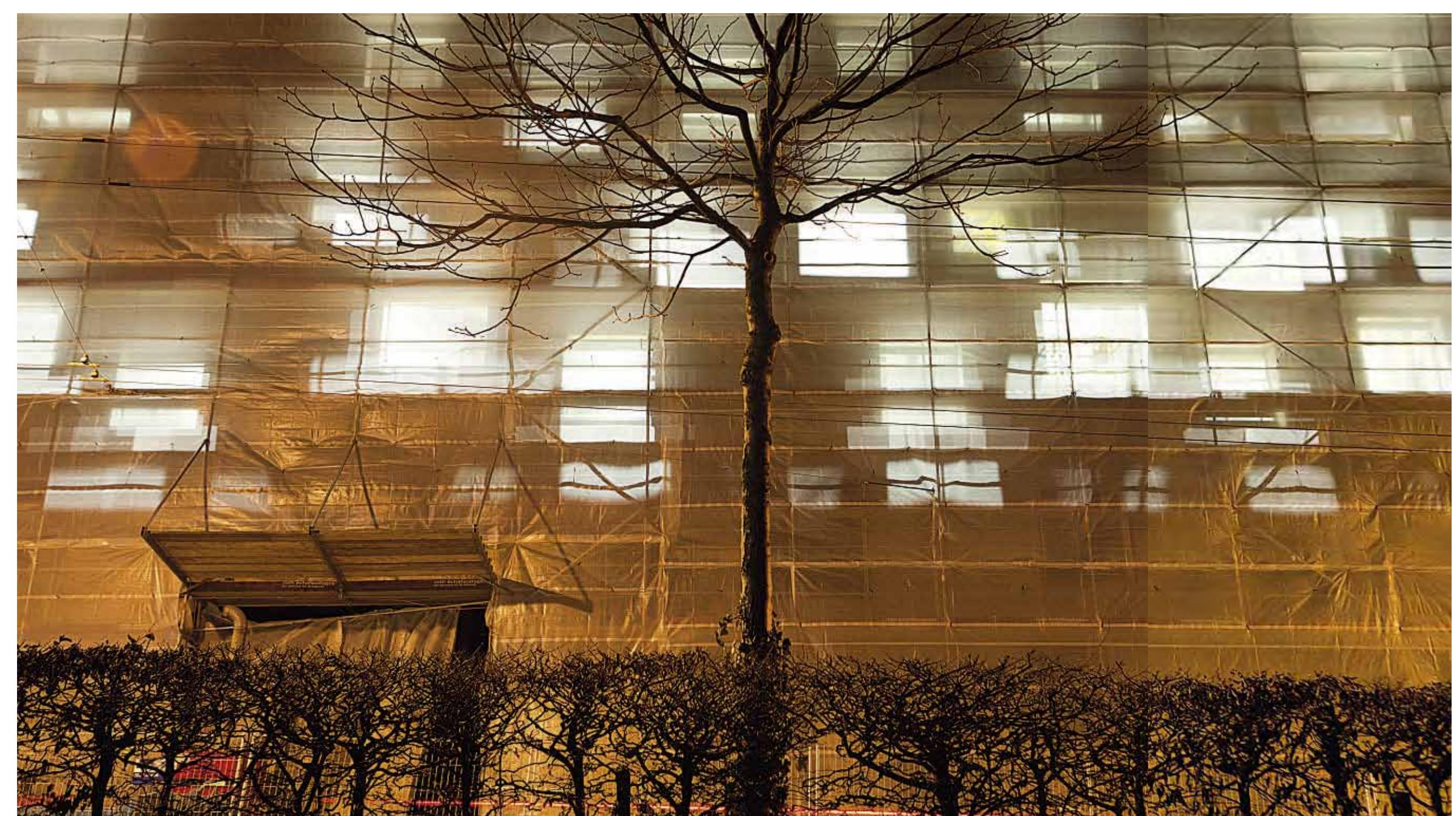
Le calendrier extrêmement serré a constitué le principal défi: en effet, les bâtiments doivent être disponibles dès début mars 2011, afin que l'exposition «Habitat-Jardin 2011» puisse s'y tenir comme prévu. Implenia a commencé les travaux mi mars 2010. Le gros œuvre, avec ses 10 000 m³ de béton et ses 1100 tonnes d'armatures d'acier, était achevé en octobre 2010. Une particularité du projet est le mode de construction durable selon la norme Minergie. Ainsi, les matériaux de construction doivent satisfaire à des critères écologiques, les quelque 150 fenêtres sont en triple vitrage, et les bâtiments sont connectés au réseau de chauffage urbain de la ville de Lausanne.

Dans le cadre de ce projet, Implenia apporte son expérience dans différents domaines. Parmi ceux-ci figurent sa compétence d'entreprise générale, son expérience des travaux de construction complexes sur la base de béton armé, ainsi que la direction d'un chantier en centre-ville avec les contraintes que cela implique en termes de logistique, de sécurité au travail et de limitation maximale des émissions de bruit et de poussière. Qui plus est, le projet doit être achevé en 11 mois, un délai rendu possible uniquement par la coopération étroite entre les divisions Construction Infra et Real Estate.

Halles d'exposition de Beaulieu Lausanne
Lausanne







FAITS ET CHIFFRES

Maître d'ouvrage:
Fondation de Beaulieu

Architecte:
Pont 12 architectes SA, Lausanne

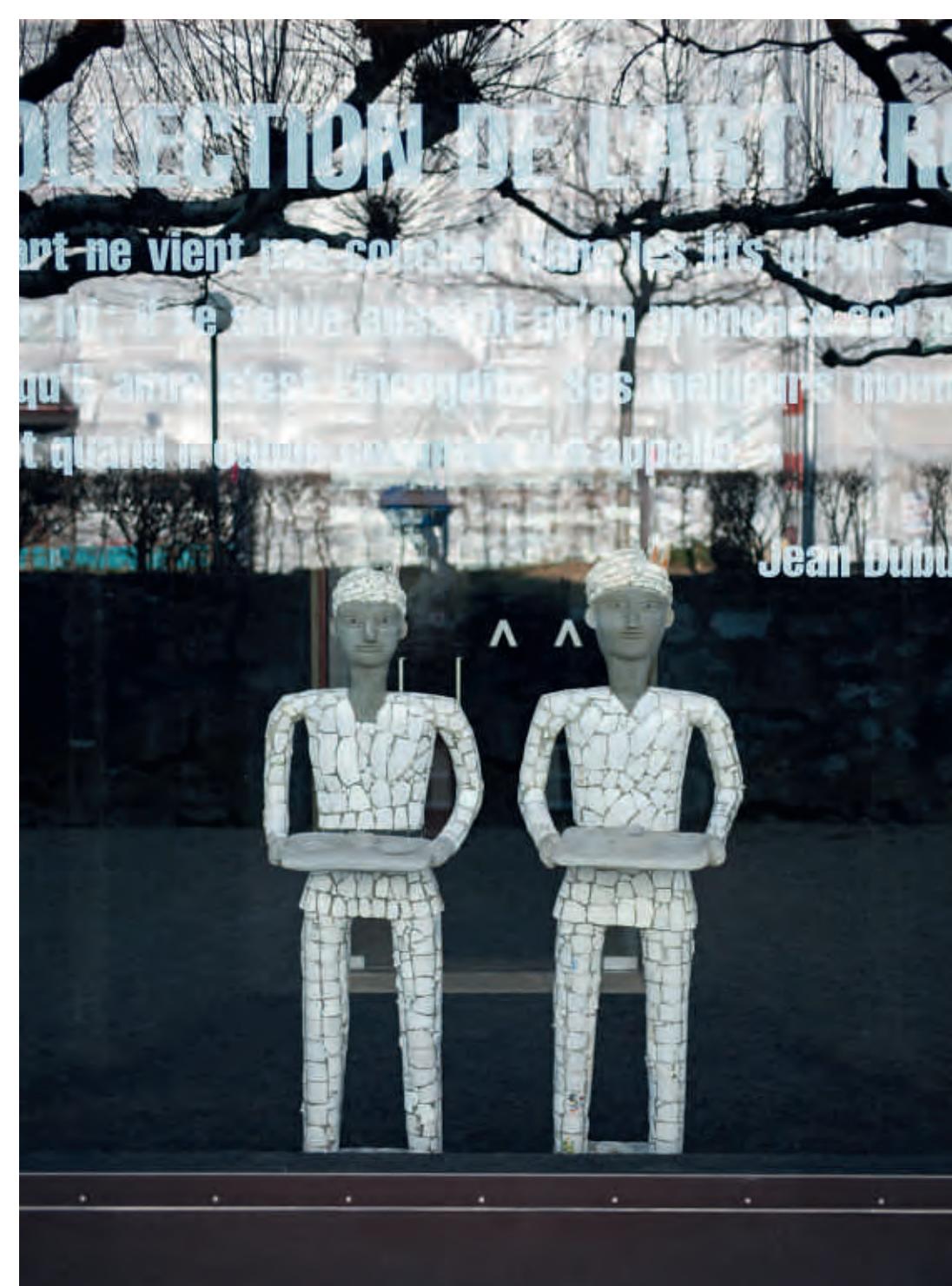
Surface utile:
13 600 mètres carrés (brute, hors espaces de sto et zones techniques)

Investissements:
45 millions de francs HT (dont 35 millions pour la partie Implenia)

Réalisation:
De mi-mars 2010 à début mars 2011

Site Internet:
www.beaulieu2020.ch





Place Riponne |

Rue Pierre Viret
Lausanne

132-133



Rapport financier

États financiers du Groupe Implenia – Compte de résultat consolidé 136 – Résultat global consolidé 137 – Bilan consolidé 138 – Variation des capitaux propres consolidés 140 – Flux de trésorerie consolidé 142 – Notes aux états financiers consolidés du Groupe Implenia 144 – Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés 234 – **Comptes annuels d'Implenia SA** – Compte de résultat 236 – Bilan 237 – Annexe aux comptes annuels 238 – Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels 248



Compte de résultat consolidé

	Notes	1.1.–31.12. 2010	1.1.–31.12. 2009
		1000 CHF	1000 CHF
Chiffre d'affaires consolidé	5	2 388 418	2 279 835
Matériaux et sous-traitants	6	(1 480 942)	(1 412 677)
Frais de personnel	7	(655 035)	(639 828)
Autres charges opérationnelles	9	(147 030)	(126 887)
Amortissements et dépréciations		(34 894)	(36 960)
Résultat de participations dans des entreprises associées		7 141	4 160
Résultat opérationnel	5	77 658	67 643
Charges financières	10	(13 791)	(7 173)
Produits financiers	10	4 174	2 163
Résultat avant impôts		68 041	62 633
Impôts	11	(15 583)	(15 578)
Résultat consolidé		52 458	47 055
À attribuer aux:			
Actionnaires d'Implenia SA		51 470	45 918
Participations ne donnant pas le contrôle		988	1 137

Résultat consolidé attribuable aux actionnaires,
par action (CHF)

Résultat de base consolidé, par action	30	2.88	2.56
Résultat de base dilué, par action	30	2.88	2.56

Les explications dans les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Résultat global consolidé

	Notes	1.1.–31.12. 2010	1.1.–31.12. 2009
		1000 CHF	1000 CHF
Résultat consolidé		52 458	47 055
Déficiences de conversion		(11 464)	(159)
Adaptation au marché des instruments financiers	23	3 262	–
Impôts sur adaptation au marché des instruments financiers		(518)	–
Résultat global consolidé		43 738	46 896
À attribuer aux:			
Actionnaires d'Implenia SA		42 750	45 759
Participations ne donnant pas le contrôle		988	1 137

Les explications dans les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Bilan consolidé

ACTIF	Notes	31.12.2010		31.12.2009
		1000 CHF	1000 CHF	1000 CHF
Trésorerie	12	349 274		128 749
Titres	13	346		1 042
Clients	14	395 234		408 903
Travaux en cours	15	228 891		246 836
Associations de travail	16	23 770		2 613
Autres débiteurs	17	39 989		20 809
Matières premières et fournitures	18	21 843		20 754
Opérations immobilières	19	217 983		168 732
Comptes de régularisation		24 157		25 812
Total de l'actif circulant		1 301 487		1 024 250
Immobilisations corporelles	20	221 053		222 574
Investment Property	21	7 732		–
Participations dans des entreprises associées	22	42 675		36 274
Autres participations	23	16 712		15 755
Actifs de prévoyance	27	12 411		5 177
Immobilisations incorporelles	24	73 323		75 269
Actifs d'impôts différés	28	1 610		2 495
Total des immobilisations		375 516		357 544
Total de l'actif		1 677 003		1 381 794

Les explications dans les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Bilan consolidé
(suite)

PASSIF	Notes	31.12.2010		31.12.2009
		1000 CHF	1000 CHF	1000 CHF
Passifs financiers	25	1 605		42 180
Fournisseurs		217 347		240 579
Travaux en cours	15	499 204		477 452
Associations de travail	16	44 218		45 113
Autres créanciers		44 577		37 018
Impôts dus		18 495		7 007
Comptes de régularisation		70 867		64 510
Provisions	26	8 873		–
Total des engagements courants		905 186		913 859
Passifs financiers	25	198 155		673
Impôts différés	28	47 950		30 299
Provisions	26	30 228		10 623
Total des engagements non courants		276 333		41 595
Capital-actions	29	51 722		64 652
Actions propres	29	(6 292)		(38 890)
Réserves		392 094		348 757
Résultat consolidé attribuable aux actionnaires		51 470		45 918
Capital-actions et réserves attribuables aux actionnaires		488 994		420 437
Participations ne donnant pas le contrôle		6 490		5 903
Total des capitaux propres		495 484		426 340
Total du passif		1 677 003		1 381 794

Les explications dans les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Variation des capitaux propres consolidés

	Notes	Capital-actions 1000 CHF	Actions propres 1000 CHF	>
Capitaux propres au 1.1.2010		64 652	(38 890)	
Résultat global consolidé				
Dividendes		–	–	
Remboursement de la valeur nominale	31	(12 930)	396	
Variation des actions propres		–	32 202	
Paiements en actions		–	–	
Variation des participations ne donnant pas le contrôle		–	–	
Variation du périmètre de consolidation		–	–	
Total des autres variations de capitaux propres		(12 930)	32 598	
Total des capitaux propres au 31.12.2010		51 722	(6 292)	>
Capitaux propres au 1.1.2009		73 888	(5 312)	
Résultat global consolidé				
Dividendes		–	–	
Remboursement de la valeur nominale	31	(9 236)	146	
Variation des actions propres		–	(33 724)	
Paiements en actions		–	–	
Total des autres variations de capitaux propres		(9 236)	(33 578)	
Total des capitaux propres au 31.12.2009		64 652	(38 890)	>

Les explications dans les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Réserves				Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Réserves de capitaux 1000 CHF	Réserves de réévaluation 1000 CHF	Défenses de conversion 1000 CHF	Résultats non distribués 1000 CHF			
127 120	2 906	(4 302)	268 951	420 437	5 903	426 340
–	2 744	(11 464)	51 470	42 750	988	43 738
–	–	–	–	–	(396)	(396)
–	–	–	–	(12 534)	–	(12 534)
5 693	–	–	(3 433)	34 462	–	34 462
–	–	–	3 433	3 433	–	3 433
–	–	–	–	–	(5)	(5)
–	–	–	446	446	–	446
5 693	–	–	446	25 807	(401)	25 406
> 132 813	5 650	(15 766)	320 867	488 994	6 490	495 484
127 120	2 906	(4 143)	223 796	418 255	4 983	423 238
–	–	(159)	45 918	45 759	1 137	46 896
–	–	–	–	–	(217)	(217)
–	–	–	–	(9 090)	–	(9 090)
–	–	–	(2 395)	(36 119)	–	(36 119)
–	–	–	1 632	1 632	–	1 632
–	–	–	(763)	(43 577)	(217)	(43 794)
> 127 120	2 906	(4 302)	268 951	420 437	5 903	426 340

Flux de trésorerie consolidé

	1.1.–31.12. 2010	1.1.–31.12. 2009
Notes	1000 CHF	1000 CHF
Résultat consolidé	52 458	47 055
Amortissements	34 894	36 960
Variation des actifs de prévoyance	(7 234)	1 430
Autres positions sans influence sur la liquidité	4 610	7 869
Dividendes reçus d'entreprises associées	3 705	3 119
Résultat des immobilisations corporelles/participations	(6 621)	(3 178)
Variation de l'actif circulant	57 627	30 999
Intérêts versés	(2 662)	(3 357)
Intérêts reçus	2 013	823
Impôts payés	(274)	(2 582)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	138 516	119 138
Investissements en immobilisations corporelles	(39 496)	(36 503)
Désinvestissements d'immobilisations corporelles	7 910	8 353
Investissements dans d'autres participations et entreprises associées	(6 447)	(5 112)
Désinvestissements d'autres participations et entreprises associées	6 605	7 049
Investissements en immobilisations incorporelles	(24)	(271)
Désinvestissements d'immobilisations incorporelles	–	–
Acquisition d'activités	(67 144)	–
Flux de trésorerie lié aux activités d'investissement	(98 596)	(26 484)
Augmentation des passifs financiers	630 223	650 240
Réduction des passifs financiers	(473 316)	(689 374)
Acquisition d'actions propres	(22 311)	(36 264)
Vente d'actions propres	60 205	2 408
Remboursement de la valeur nominale	(12 533)	(9 125)
Participations ne donnant pas le contrôle (variation du périmètre de consolidation/des dividendes)	(396)	(218)
Flux de trésorerie lié aux activités de financement	181 872	(82 333)
Differences de conversion sur la trésorerie	(1 267)	64
Variations de la trésorerie	220 525	10 385

Flux de trésorerie consolidé
(suite)

	1.1.–31.12. 2010	1.1.–31.12. 2009
Notes	1000 CHF	1000 CHF
Trésorerie au début de la période	128 749	118 364
Trésorerie à la fin de la période	349 274	128 749
Variation de la trésorerie	220 525	10 385

Les explications dans les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Notes aux états financiers consolidés du Groupe Implenia

1 Informations générales

Implenia SA est une société suisse dont le siège se trouve à Dietlikon, Industriestrasse 24, Zurich. Les actions d'Implenia SA sont cotées à la SIX Swiss Exchange.

Le rapport financier est publié en allemand dans sa version originale. Les versions anglaise et française sont des traductions établies uniquement à titre d'information.

L'activité d'Implenia est détaillée sous les points 2.4 et 5 «Information sectorielle» des notes.

Le Conseil d'administration d'Implenia SA a approuvé, le 3 mars 2011, le rapport du Groupe au 31 décembre 2010 pour sa présentation à l'Assemblée générale. Selon l'art. 698 du code des obligations, l'Assemblée générale doit statuer sur les états financiers consolidés. Les états financiers consolidés ont été vérifiés par l'organe de révision externe PricewaterhouseCoopers SA, Zurich.

Sauf indication contraire, les chiffres des états financiers consolidés sont présentés en milliers de francs suisses.

2 Résumé des principes d'évaluation et de comptabilisation essentiels

Les états financiers consolidés d'Implenia sont conformes aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), ainsi qu'aux interprétations de l'IFRIC. Les états financiers consolidés reposent sur des coûts historiques, excepté pour les positions du bilan évaluées à la valeur du marché, ainsi que celles évaluées à la juste valeur.

L'information financière exige de la Direction des estimations et évaluations qui influent sur le montant des actifs et passifs présentés, ainsi que sur les passifs éventuels et actifs éventuels à la date de clôture, mais également sur les produits et charges de la période. Les résultats effectifs peuvent différer de ces estimations.

Le référentiel comptable appliqué pour les états financiers consolidés 2010 est identique aux normes publiées et décrites dans le rapport annuel 2009, à l'exception des normes indiquées ci-après, ainsi que des amendements et interprétations de normes qui sont appliqués pour la première fois à l'exercice commençant au 1^{er} janvier 2010:

- IFRS 3 (révisée) «Regroupements d'entreprises» et les amendements correspondants apportés à IAS 27 révisée «États financiers consolidés et individuels», à IAS 28 «Participations dans des entreprises associées» et à IAS 31 «Participations dans des coentreprises» sont applicables à titre prospectif aux regroupements d'entreprises pour lesquels la date d'acquisition est postérieure à la date d'ouverture du premier exercice à compter du 1^{er} juillet 2009. La norme révisée impose de prendre en considération dans le prix d'achat les ajustements du coût d'acquisition dépendant d'événements futurs convenus et de réévaluer à la juste valeur la participation précédemment détenue dans une entité acquise, par le biais du compte de résultat. En outre, les coûts de transaction sont comptabilisés en charges à la date à laquelle ils sont occasionnés et ne font plus partie intégrante du prix d'achat. Amendements apportés à IAS 27 «États financiers consolidés et individuels»: les effets de variations de la participation que détient Implenia dans une entité du Groupe, qui n'entraînent pas de perte de contrôle, sont comptabilisés dans les capitaux propres.

Les nouvelles normes suivantes, ainsi que les amendements et interprétations de normes ci-après ont été appliqués pour la première fois à l'exercice commençant au 1^{er} janvier 2010:

- IFRIC 17
- IFRIC 18
- IFRIC 19
- Amendement de IAS 32
- Annual improvements project 2009

L'International Accounting Standard Board (IASB) a publié la nouvelle norme suivante. Celle-ci ne doit pas obligatoirement être appliquée pour l'exercice 2010. Il a été décidé de ne pas l'appliquer prématûrement.

- IFRS 9 Instruments financiers
- IAS 24 (révisée)
- Annual improvements project 2010

2.1 Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés du Groupe Implenia comprennent les états financiers d'Implenia SA domiciliée en Suisse et de ses filiales. Sont considérées comme filiales les entités dont Implenia SA a, directement ou indirectement, le contrôle. La notion de contrôle désigne le pouvoir de diriger la politique financière et opérationnelle d'une entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. En règle générale, c'est le cas, lorsqu'Implenia SA détient directement ou indirectement plus de 50% des droits de vote d'une entité ou plus de 50% des droits de vote potentiels actuellement exercables d'une entité. Les états financiers consolidés incluent les entités acquises en cours d'exercice à partir du transfert du contrôle des activités au Groupe, ainsi que toutes les entités vendues jusqu'à la date du transfert du contrôle à l'acquéreur. Les avoirs, dettes, transactions et gains non réalisés entre les filiales sont entièrement éliminés dans les états financiers consolidés. Les modifications du taux de participation dans les filiales sont comptabilisées comme des transactions dans les capitaux propres, dans la mesure où le contrôle était déjà exercé par le Groupe et qu'il continue de l'être.

Notes aux états financiers consolidés du Groupe Implenia

Les participations dans des entreprises associées (définies comme des entités dont Implenia détient une quote-part de 20 à 50% des actions conférant un droit de vote ou sur lesquels Implenia peut exercer une influence notable) sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

2.2 Variation substantielle du périmètre de consolidation

Acquisition de Russian Land Implenia Holding Ltd., Nicosie (CY):

Au 31 décembre 2009, Implenia détenait une participation de 50% dans Russian Land Implenia Holding Ltd., Nicosie (CY), société qui elle-même détient 100% des actions de Russian Land Implenia Ltd., Moscou (RU). Étant donné qu'aucun contrôle n'a pu être exercé, la société Russian Land Implenia Holding Ltd., Nicosie (CY), a été évaluée en tant qu'entreprise associée et présentée comme telle (voir note 36 de l'annexe des comptes consolidés au 31 décembre 2009).

Après la dissolution de la joint-venture en Russie, Implenia a acquis la part des actions de son partenaire (50% de Russian Land Implenia Holding Ltd, Nicosie [CY]), le 13 avril 2010 au prix de KCHF 0. L'opération n'a pas donné lieu à des coûts de transaction notables. Étant donné qu'au 30 juin 2010, Implenia détenait 100% des actions de Russian Land Implenia Holding Ltd., Nicosie (CY), ainsi que de Russian Land Implenia Ltd., Moscou (RU), les deux entités sont entièrement consolidées.

Russian Land Implenia Holding Ltd., Nicosie (CY), a été rattachée au segment Implenia Industrial Construction (IIC).

Acquisition de Sulzer Immobilien AG, à Winterthour (CH):

Le 31 août 2010, Implenia a annoncé le rachat de Sulzer Immobilien AG, Winterthour (CH). Le 27 octobre 2010, la Commission de la concurrence a approuvé le rachat. Ainsi Implenia détient 100% du capital-actions de Sulzer Immobilien AG, Winterthour (CH), ainsi que ses immeubles, terrains et immeubles de développement dans les zones industrielles et centrales au centre-ville de Winterthour et à Oberwinterthour. Cette entité est ainsi entièrement consolidée à partir du 27 octobre 2010.

Le prix d'achat pour l'acquisition du lot complet d'actions s'élève à CHF 83,2 millions. Le prix d'achat a été réglé les 27 octobre et 10 novembre 2010. Sur la base de la répartition définitive du prix d'achat, les actifs nets identifiables de Sulzer Immobilien AG, Winterthour (CH), se montaient à CHF 83,2 millions (dont CHF 16 millions de trésorerie). Aucun goodwill ne résulte de la transaction. Les coûts de transaction s'élèvent à CHF 1,8 million (ceux-ci ont été imputés au compte de résultat sur la position «Autres charges opérationnelles», conformément à IFRS 3 révisée «Regroupements d'entreprises».).

Durant l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010, Sulzer Immobilien AG a généré un résultat net de CHF 22,9 millions et un chiffre d'affaires de CHF 15,8 millions. Sulzer Immobilien AG a été entièrement consolidée au 27 octobre 2010. Pour la période allant du 27 octobre au 31 décembre 2010, Sulzer Immobilien AG affiche un résultat net de CHF 1,3 million et un chiffre d'affaires de CHF 2,3 millions.

Sulzer Immobilien AG, Winterthour (CH), a été rattachée au segment Real Estate (Immobilier).

En achetant Sulzer Immobilien AG, Winterthour (CH), Implenia a acquis en outre un portefeuille d'immeubles d'une valeur de CHF 65 millions pour lesquels des contrats de vente existent déjà. L'exécution est effectuée par Sulzer Immobilien AG, mais n'a pas d'influence sur les liquidités et le compte de résultat d'Implenia. Le prix d'achat de CHF 65 millions pour les immeubles n'est exigible qu'à l'exécution (dépôt de l'inscription au registre foncier pour l'enregistrement du contrat de vente du bien immobilier concerné au registre foncier). Simultanément, Implenia reçoit le remboursement du prix d'achat par l'acquéreur tiers de l'immeuble. Le paiement au groupe Sulzer est effectué après réception des fonds. La valeur de ces immeubles est compensée en conséquence avec les passifs en cours.

Notes aux états financiers consolidés du Groupe Implenia

2.2 Variation substantielle du périmètre de consolidation (suite)

Actif net acquis identifiable	2010
	1000 CHF
Trésorerie	16 050
Clients	–
Travaux en cours et stocks	–
Autres débiteurs	336
Opérations immobilières	110 178
Comptes de régularisation	3 790
Immobilisations corporelles	–
Investment Property	1 606
Autres participations	250
Goodwill	–
Passifs courants	(54)
Dettes commerciales	(1 440)
Travaux en cours	–
Autres créanciers	(624)
Impôts dus	(1 693)
Comptes de régularisation	(7 576)
Impôts différés	(15 120)
Provisions	(22 219)
Actif net acquis identifiable	83 484
 Prix d'achat	 83 194
Juste valeur des anciennes parts	290
Actif net acquis identifiable	(83 484)
Résultat de la variation du périmètre de consolidation	–
 Entrée de trésorerie	 16 050
Sortie de trésorerie	(83 194)
Sortie nette de trésorerie	(67 144)

L'actif net acquis identifiable indiqué reflète l'acquisition de Russian Land Implenia Holding Ltd., Nicosie (CY), et de Sulzer Immobilien AG, Winterthour (CH).

2.3 Principes de consolidation

La période annuelle des différentes entités du Groupe se termine au 31 décembre.

La méthode d'acquisition (purchase method) est appliquée aux regroupements d'entreprises lorsque le Groupe prend le contrôle d'une autre entité. Les coûts d'une acquisition sont obtenus par la somme des justes valeurs des actifs à payer au vendeur et des dettes prises en charge à la date de la transaction. La norme IFRS 3 révisée impose de prendre en considération dans le prix d'achat les ajustements du coût d'acquisition dépendant d'événements futurs convenus et de réévaluer à la juste valeur la participation précédemment détenue dans une entité acquise, par le biais du compte de résultat. En outre, les frais de transaction sont comptabilisés en charges à la date à laquelle ils sont occasionnés et ne font plus partie intégrante du prix d'achat. Les actifs, les dettes et passifs éventuels identifiables acquis sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'acquisition, indépendamment de l'importance des participations ne donnant pas le contrôle. Les coûts d'une acquisition excédant la part du Groupe à la juste valeur des actifs nets identifiables sont comptabilisés en tant que goodwill. Les entités acquises ou vendues sont inscrites dans les états financiers consolidés respectivement à partir de la date de leur acquisition et jusqu'à la date de leur vente.

2.3.1 Facteurs influençant la comparaison des résultats annuels

Implenia Industrial Construction (IIC) – nouvelle division du Groupe

Dans le sillage d'une redéfinition de la vision du Groupe, sa structure organisationnelle a été adaptée début 2010 avec la création de la nouvelle division Industrial Construction (IIC), qui réunit les activités des anciennes divisions Tunnels + Entreprise totale (désormais Tunnelling) et Global Solutions (désormais Prime Building étranger). La présentation est effectuée en conséquence sous la rubrique «Information sectorielle». Étant donné que seules les dénominations des segments ont changé, il n'a pas été nécessaire de modifier les chiffres. La répartition du goodwill entre les unités génératrices de trésorerie (UGT) n'est pas non plus affectée.

Afin d'améliorer la fiabilité et la pertinence des informations, l'affectation des coûts relevant des natures de charges générales dans le poste «Autres charges opérationnelles» (voir note 9) du compte de résultat a été redéfinie pour la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010. L'exercice précédent a été ajusté en conséquence.

Notes aux états financiers consolidés du Groupe Implenia

2.4 Information sectorielle

La définition des secteurs d'activité opérationnels du Groupe se base sur les unités d'organisation qui font l'objet du reporting pour la Direction générale. Le Groupe est constitué des segments suivants:

2.4.1 Real Estate

Le segment Real Estate comprend les domaines Entreprise générale, Services et Immobilier. En tant que prestataire global, il couvre tous les domaines liés au cycle de vie d'un bien immobilier: obtention des capitaux, développement, réalisation, optimisation de l'exploitation, promotion, etc.

2.4.1.1 Entreprise générale / Services

Ce segment englobe les activités telles que la réalisation de chantiers en tant qu'entreprise générale et totale, la coordination, l'engineering et la planification de projets dans le secteur immobilier, ainsi que le Facility Management.

2.4.1.2 Immobilier (développement de projets)

Ce segment inclut les activités telles que la conception et la réalisation de projets immobiliers. Il a pour vocation de transformer des visions et des idées en projets immobiliers durables. Il fournit en outre des services dans le domaine de l'Investment Management et de la recherche d'investisseurs.

2.4.2 Construction Infra

Ce segment est actif dans tous les secteurs des travaux: réalisation de routes et autres projets de génie civil, infrastructures, génie civil spécialisé, entretien du béton, construction de ponts et de galeries, travaux spéciaux, bâtiments (constructions et transformations) ainsi que revêtements et graviers.

2.4.3 Implenia Industrial Construction (IIC)

2.4.3.1 Tunnelling (anciennement Travaux Tunnels + Entreprise totale)

Ce segment a pour mission essentielle la réalisation de projets de construction complexes en Suisse et à l'étranger en tant qu'entreprise de construction et entreprise totale. Ses prestations de base comprennent la construction de tunnels, les constructions souterraines, la réalisation de centrales électriques dans les montagnes ou le long de cours d'eau, ainsi que la technique ferroviaire.

2.4.3.2 Prime Buildings International (anciennement Global Solutions)

Ce segment comprend les activités telles que la gestion de projets, le consulting, et la planification de projets dans le secteur Prime Building à l'étranger.

2.4.4 Divers / Holding

Ce segment comprend les coûts afférents au Holding qui ne sont pas attribués à un segment particulier. Il inclut les entités du Groupe dépourvues d'activités, les frais généraux du Holding, les impôts différés enregistrés au niveau du Groupe et les engagements de prévoyance. Le rattachement de chaque entité du Groupe aux différents segments est indiqué à la note 37.

Les segments possèdent leurs propres structures de direction et de reporting interne. Aussi sont-ils considérés comme des secteurs d'activité opérationnels qui doivent être présentés séparément. Certaines fonctions définies du siège principal sont indiquées dans la section «Divers/Holding». Il s'agit des fonctions suivantes: Achats, Finances & Contrôle de gestion, Ressources humaines, Informatique, Investment Management, Marketing/Communication, Service juridique et Assurances.

2.4.5 Textes explicatifs sur l'information sectorielle

Les prix de transfert entre les secteurs d'activité opérationnels sont définis d'après des conditions de concurrence normales («at arm's length»). Les actifs opérationnels présentés, ainsi que les passifs attribuables aux segments incluent les immobilisations corporelles, immobilisations incorporelles, clients, ainsi que les stocks et autres actifs et passifs, par exemple des provisions qui peuvent être attribuées de manière fiable aux segments présentés. Les actifs et passifs qui ne sont pas attribués aux segments incluent principalement des créances et passifs d'impôts sur le résultat exigibles et différés, ainsi que des créances en faveur de l'institution de prévoyance du personnel.

Le Conseil d'administration assume le rôle de «principal décideur opérationnel» selon IFRS 8. Le Conseil d'administration reçoit à intervalles réguliers le reporting interne qui lui permet de procéder à l'évaluation des prestations et à l'allocation des ressources du Groupe. Le reporting interne utilisé à cette fin divise Implenia selon les segments présentés ci-dessus. Le «principal décideur opérationnel» reçoit des informations sectorielles aussi détaillées que celles présentées dans l'information sectorielle.

2.5 Parties liées

Les parties liées comprennent les associations de travail, les entreprises associées, ainsi que d'autres partenaires. La définition des associations de travail et entreprises associées est donnée aux rubriques correspondantes.

Les autres parties liées comprennent en premier lieu tous les membres des organes d'Implenia (dirigeants principaux), les personnes liées à ceux-ci, ainsi que les entités au sein desquelles ces personnes exercent une fonction dirigeante. Une influence est considérée comme notable, lorsqu'une personne assume une fonction dirigeante dans une autre entité (membre du Conseil d'administration ou de la Direction) et représente explicitement à ce titre (c'est-à-dire conformément à son mandat) les intérêts d'Implenia ou a la fonction de représentant d'Implenia.

Notes aux états financiers consolidés du Groupe Implenia

Une influence notable peut en outre être admise, lorsqu'une ou plusieurs personnes exerçant une fonction dirigeante chez Implenia peuvent utiliser leur fonction (dirigeante) dans une autre entité afin d'exercer une influence directe sur les conditions de transactions concrètes avec Implenia (conditions contractuelles, prix, etc.). Cela est par exemple le cas, lorsqu'Implenia ou la personne dirigeante détient une participation significative dans le capital d'une autre entité et lorsque l'autre entité réalise des transactions significatives avec Implenia. D'autres cas de figure conduisant à une influence notable sont envisageables. Les membres des organes d'Implenia comprennent les membres du Conseil d'administration d'Implenia SA et de la Direction d'Implenia.

2.6 Monnaies étrangères

Les états financiers consolidés d'Implenia sont présentés en francs suisses (CHF). La monnaie fonctionnelle des entités étrangères du Groupe est la monnaie locale respective. Dans les entités du Groupe, les actifs et passifs monétaires libellés dans des monnaies étrangères sont convertis selon le cours de change à la date de clôture. Les transactions sont comptabilisées selon le cours du jour. Toutes les différences de conversion qui en résultent sont comptabilisées dans le compte de résultat de l'entité.

Les produits, charges et flux de trésorerie des entités consolidées sont convertis en CHF aux cours mensuels moyens de la période. Les positions du bilan sont converties aux taux de clôture. Les différences de conversion sur des capitaux propres, sur des transactions de financement à long terme en relation avec des investissements nets dans des entités étrangères du Groupe, sur des rendements non distribués, sur d'autres positions des capitaux propres, ainsi que sur le bénéfice net de la période sont comptabilisés directement dans les différences de conversion cumulées dans le tableau «Résultat global consolidé». Les gains et pertes de change cumulés dans le tableau «Résultat global consolidé» sont pris en compte dans le compte de résultat en cas de perte de contrôle (déconsolidation).

2.7 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé englobe tous les produits des différentes activités d'Implenia. Dans les segments Entreprise générale et Travaux, les contrats des clients sont comptabilisés en fonction du degré d'avancement des travaux (méthode du pourcentage d'avancement). Le chiffre d'affaires, quote-part de bénéfices comprise, est comptabilisé en proportion des prestations fournies dans l'exercice par rapport aux prestations totales à fournir. Les pertes prévues sur les contrats sont prises en considération pendant l'exercice dans le cadre de l'évaluation des contrats, c'est-à-dire que des réserves sont créées et comptabilisées en tant que coûts supplémentaires. Les dépassements de prix, les prestations supplémentaires et les primes sont en outre prises en considération selon le degré d'avancement des travaux. Pour tout contrat signé par des associations, seules les propres prestations fournies aux associations et la part au résultat des associations sont présentées dans le chiffre d'affaires. Le chiffre d'affaires des Services est calculé sur la base des prestations effectivement fournies pour le client à la date de clôture.

L'interprétation IFRIC 15 fournit des lignes directrices afin de déterminer si un contrat de construction de bien immobilier relève du champ d'application de la norme IAS 11 «Contrats de construction» ou de la norme IAS 18 «Produits des activités ordinaires». Cela permet de définir le moment où les produits de la construction doivent être comptabilisés. Un accord sur la construction d'un bien immobilier est considéré comme un contrat de construction entrant dans le domaine d'application de IAS 11, lorsque l'acquéreur est en mesure de spécifier les éléments structurels majeurs (cuisine, sanitaires, sol, etc.) avant le début de la construction et/ou d'en spécifier des modifications majeures une fois que la construction est en cours (qu'il décide ou non d'exercer cette capacité). Si l'acquéreur dispose de cette possibilité, IAS 11 est applicable. Dans le cas contraire, c'est la norme IAS 18 qui s'applique.

Pour le segment Immobilier, le chiffre d'affaires comprend le produit résultant de la vente de biens immobiliers, ainsi que le produit de locations temporaires (dans l'attente de la vente du bien). Les ventes immobilières sont comptabilisées au moment où le transfert des avantages et risques liés au bien immobilier sont enregistrés, en général au moment du transfert de propriété, lors de l'inscription au registre foncier. Les réductions de produits telles que rabais ou escomptes directement liés aux prestations facturées sont comptabilisées en diminution du chiffre d'affaires.

2.8 Obligations en matière de prestations de retraite

Les passifs sous forme de rentes dans le cadre de régimes à prestations définies sont déterminés annuellement par des experts en assurance indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées (projected unit credit method). Ils correspondent à la valeur actuelle des paiements futurs attendus qui sont nécessaires à l'acquittement des prestations résultant des services des collaborateurs durant la période en cours et des périodes précédentes. Les actifs du régime sont comptabilisés à la juste valeur. Le coût des services passés non acquis résultant de modifications des régimes de prestations de retraite, y compris les montants se rapportant aux collaborateurs à la retraite, est immédiatement comptabilisé dans le compte de résultat. Les profits ou pertes liés à une réduction ou liquidation sont immédiatement pris en compte dans le résultat.

Les effets des changements d'hypothèses actuarielles et des ajustements liés à l'expérience sur la valeur des actifs et passifs de régimes à prestations définies est comptabilisé dans le compte de résultat selon la méthode du corridor (IAS 19).

Notes aux états financiers consolidés du Groupe Implenia

2.9 Paiement en actions

Les prestations de paiements en actions (différence entre la valeur boursière des actions remises et le produit de cession réalisé) sont présentées comme frais de personnel. Les charges en relation avec les actions, qui ne sont remises que durant l'exercice suivant, sont entièrement comptabilisées pendant l'exercice au cours duquel le personnel a rendu les services correspondants, car ces charges ne sont pas liées à des prestations futures. Les modalités sont fixées d'année en année par le Conseil d'administration. Tous les collaborateurs bénéficient d'un plan d'intéressement selon le règlement en vigueur. Dans le cadre de ce plan, les collaborateurs peuvent acquérir, deux fois par an, un nombre réglementaire fixé d'actions Implenia SA à un prix préférentiel.

2.10 Impôts

Les impôts sur le résultat sont comptabilisés dans la même période que les produits et charges auxquels ils se rapportent. Les impôts différés sont constitués selon l'approche bilan de la méthode du report variable. Par conséquent, le calcul est basé sur les différences temporelles entre la comptabilisation fiscale d'un actif ou d'un passif et celle déterminante pour la consolidation, sauf si une telle différence se rapporte à des participations à des entités du Groupe pour lesquels l'élimination des différences peut être réglée dans le temps, et qu'il est probable que ces différences ne se produiront plus dans un avenir prévisible. En outre, lorsqu'aucune distribution de bénéfices n'est prévue, les retenues à la source et autres impôts payables sur de possibles distributions ultérieures ne sont pas pris en compte, car les bénéfices sont en général réinvestis. Les actifs et passifs d'impôts différés du Groupe, calculés sur la base du taux d'impôt applicable à la date d'imposition attendue sont présentés respectivement dans les immobilisations et les engagements non courants. Leur variation en cours d'année est comptabilisée dans le compte de résultat ou dans les capitaux propres ou, s'ils se réfèrent à une position contenue dans le tableau «Résultat global consolidé», dans ce dernier. Les actifs d'impôts différés pour tous les reports de perte fiscale non sollicités sont indiqués, s'il est probable que ceux-ci peuvent être compensés par des bénéfices futurs imposables. La détermination du montant des actifs d'impôts différés pouvant être comptabilisés requiert une importante capacité de jugement de la part de la Direction. Les hypothèses reposent sur la date probable et l'ampleur des bénéfices futurs imposables, ainsi que sur les stratégies futures de la planification fiscale.

Lors de la vente d'immeubles et terrains issus d'actifs commerciaux, plusieurs cantons perçoivent un impôt séparé sur les gains immobiliers imputable sur les impôts cantonaux ordinaires sur les bénéfices. Le bénéfice immobilier imposable est calculé sur la base des lois cantonales applicables. Le taux d'impôt sur les gains immobiliers applicable dépend de la durée de possession et du montant du bénéfice immobilier imposable. L'impôt sur les gains immobiliers est prélevé au moment de la vente.

2.11 Trésorerie (trésorerie et équivalents de trésorerie)

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les avoirs en caisse, ainsi que les actifs déposés dans une banque, à la Poste ou auprès d'autres institutions financières. Ils sont présentés uniquement dans la trésorerie, dans la mesure où ils sont facilement convertibles en un montant reconnu de trésorerie, qu'ils sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur et qu'ils sont disponibles à une échéance maximale de trois mois à partir de la date d'acquisition. Cette définition s'applique également aux flux de trésorerie, autrement dit aux fonds présentés dans le tableau des flux de trésorerie.

2.12 Clients

Les créances clients sont comptabilisées à la juste valeur, c'est-à-dire selon les montants facturés moins les corrections de valeur pour pertes de revenus estimées (rabais, remboursements, escomptes, etc.). Les corrections de valeur pour créances douteuses sont déterminées sur la base de la différence entre la valeur comptabilisée de la créance et la valeur recouvrable nette estimée. La perte attendue est imputée au compte de résultat. Dès qu'une créance est irrécouvrable, elle est sortie du bilan.

2.13 Travaux en cours

Les contrats de clients sur des chantiers de construction sont comptabilisés selon la méthode du pourcentage d'avancement. Le pourcentage d'avancement est établi en fonction du degré d'avancement d'un contrat (proportion de travaux achevés). Dans le bilan, les contrats des clients sont présentés, après imputation des avances versées par les clients, sous forme de passifs nets et d'actifs nets de travaux en cours.

Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer de manière fiable le résultat du contrat de construction, les produits ne doivent être comptabilisés que dans la limite des coûts du contrat qui ont été encourus et qui seront probablement recouvrables, et ils doivent être comptabilisés en charge sur la période au cours de laquelle ils sont encourus. Cela équivaut à une évaluation selon les coûts des travaux réalisés. S'il est probable que le total des coûts du contrat sera supérieur au total des produits du contrat, les pertes attendues sont immédiatement comptabilisées en charge.

2.14 Associations de travail

Des associations de travail sont constituées afin de réaliser des projets limités dans le temps en collaboration avec d'autres entreprises de construction. Les travaux sont alors pris en charge sur la base d'un contrat commun conclu avec les parties contractantes. Les associations de travail sont organisées sous forme de sociétés simples; le contrat de société (contrat d'association de travail) règle les rapports entre ses différents membres.

Notes aux états financiers consolidés du Groupe Implenia

Les associations de travail sont évaluées selon la méthode de la mise en équivalence (selon IAS 28 «Participations dans des entreprises associées») autorisée selon IAS 31 «Participations dans des coentreprises». Dans l'évaluation initiale, les associations de travail sont évaluées au coût. Durant les années suivantes, la part proportionnelle des profits augmente la valeur comptable et la part proportionnelle des pertes la réduit par le biais du compte de résultat. Les entrées et sorties de trésorerie augmentent ou réduisent la valeur comptable sans incidence sur le compte de résultat. Selon la situation, il en résulte un actif ou un passif.

Les créances et dettes du Groupe Implenia à l'égard des associations de travail sont présentées séparément dans les positions de créances et dettes correspondantes.

2.15 Entreprises associées

Les entreprises associées sont des entités dans lesquelles le Groupe a une influence notable, mais dont il ne détient pas le contrôle. D'une manière générale, il s'agit d'entités dont Implenia possède entre 20 et 50% du capital. Ces entités sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (equity method) et présentées séparément dans le bilan consolidé. D'une manière générale, le calcul de la mise en équivalence se base sur des états financiers établis à la même date que les états financiers consolidés. S'il n'existe pas d'états financiers à la date des états financiers consolidés, l'évaluation est effectuée sur la base des derniers états financiers disponibles en tenant compte des évolutions constatées depuis lors. Les entreprises associées sont intégrées dans la consolidation conformément aux règles de comptabilisation et d'évaluation applicables uniformément au sein du Groupe.

Les associations de travail constituées à long terme afin d'exploiter des unités de production de béton et d'asphalte, auxquelles Implenia participe à hauteur de 20% et plus sont séparées des autres associations de travail également évaluées selon IAS 28 «Participations dans des entreprises associées» et sont comptabilisées en tant qu'entreprises associées.

Le résultat lié aux entreprises associées est présenté comme élément du «résultat opérationnel», car il s'agit de communautés stratégiques destinées à exécuter des contrats de clients.

2.16 Matières premières et fournitures

Les matières premières et fournitures sont évaluées au coût d'acquisition. Cette position est évaluée au niveau du bilan, et respectivement sous «Matériaux et sous-traitants» au niveau du compte de résultat, sur la base des coûts historiques selon la méthode du «coût moyen pondéré». Des réductions de valeur sont effectuées pour les stocks difficiles à vendre ou dont les prix du marché sont bas. En cas de stocks dont le prix du marché est inférieur aux coûts enregistrés par Implenia, une correction de valeur est effectuée si le produit fini ne couvre plus les coûts. Lorsqu'il est prévisible que des stocks amortis seront à nouveau utilisés, les réductions de valeur font l'objet d'une reprise par une attribution à la valeur la plus faible entre une estimation à la juste valeur et des coûts d'achat historiques. Une réduction de valeur complète est appliquée aux stocks invendables.

2.17 Opérations immobilières

Les biens immobiliers classés sous cette rubrique sont des objets prévus pour la vente et sont évalués en tant que «stocks» selon IAS 2. Des objets achevés, mais non encore vendus, peuvent temporairement générer des revenus locatifs. Ils restent néanmoins classés dans cette rubrique, car ils sont destinés à la vente.

Les objets sont évalués individuellement. L'évaluation est effectuée selon le montant le moins élevé entre le coût de l'objet, y compris les propres travaux, et la valeur nette de réalisation. Le coût de l'objet comprend les frais financiers payés à des tiers jusqu'à la mise en exploitation de l'objet.

Les moins-values constatées sur la base des principes d'évaluation susmentionnés sont déduites directement et figurent comme corrections de valeur dans la position «Opérations immobilières». Le prix de vente des opérations immobilières est présenté comme chiffre d'affaires. Les variations de stocks, ainsi que les variations des corrections de valeur des opérations immobilières sont comptabilisées en charges. Certaines opérations immobilières sont effectuées en commun avec un ou plusieurs partenaires. Ces objets sous contrôle commun et en propriété commune sont comptabilisés en tant qu'opérations immobilières au prorata.

2.18 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût respectif et amorties en charge du compte de résultat de façon linéaire sur la durée d'utilisation estimée, à savoir:

- | | |
|--------------------------------------|----------------|
| – pour les immeubles d'exploitation: | de 25 à 50 ans |
| – pour les unités de production: | de 15 à 20 ans |
| – pour les machines et véhicules: | de 6 à 15 ans |
| – pour le mobilier: | de 5 à 10 ans |
| – pour l'informatique: | de 3 à 5 ans |
| – pour l'Investment Property: | de 25 à 50 ans |

Les coûts supplémentaires qui prolongent la durée d'utilisation d'une immobilisation corporelle sont inscrits séparément à l'actif. Les quotes-parts de financement pour des immobilisations corporelles en construction sont inscrites à l'actif. Le maintien de la valeur d'immobilisations corporelles doit toujours être vérifié lorsqu'une diminution de la valeur comptable pourrait se manifester en raison d'événements ou de changements de circonstances.

Notes aux états financiers consolidés du Groupe Implenia

2.18.1 Investment Property

Les terrains et immeubles détenus pour en retirer des loyers ou dont l'intention d'utilisation n'a pas encore été définie sont présentés séparément en tant qu'Investment Property selon IAS 40. Le critère de classification en tant qu'Investment Property est l'absence d'intention de développement – ou d'intention de vente. La comptabilisation et l'évaluation sont effectuées selon le modèle du coût. Les objets de la catégorie Investment Property sont comptabilisés au coût et amortis de façon linéaire (dans le cas des immeubles). Si les valeurs actuelles des excédents d'entrées de trésorerie futurs sont inférieures aux valeurs comptables, il est procédé à une dépréciation à la juste valeur inférieure réalisable conformément à IAS 36. La juste valeur de ces immeubles est indiquée séparément. Cette valeur est déterminée selon des méthodes reconnues telles que la déduction à partir du prix du marché actuel d'immeubles comparables ou la méthode des flux de trésorerie actualisés.

2.18.2 Contrats de location-financement

Les immobilisations corporelles louées dont Implenia assume la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété sont inscrites à l'actif selon le montant le moins élevé entre la valeur de marché de l'actif loué et la valeur actuelle des paiements minimaux au début de la location et sont amortis sur la durée la plus courte entre la période de location et la durée d'utilisation estimée.

2.18.3 Contrats de location simple

Les contrats de leasing dans lesquels une part essentielle des risques et avantages inhérents à la propriété restent aux mains du bailleur sont catégorisés comme contrats de location simple (operating leases) et sont en général imputés sur le compte de résultat de façon linéaire sur la durée de location.

2.19 Immobilisations incorporelles

2.19.1 Goodwill

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition (purchase method of accounting). Les coûts englobent l'indemnité versée en échange du contrôle des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise. L'indemnité comprend des paiements en trésorerie, ainsi que la valeur vénale des actifs cédés, des passifs contractés ou acceptés, ainsi que des instruments de capitaux propres émis par le Groupe à la date de la transaction. Les passifs liés à des événements futurs qui reposent sur des accords contractuels (contingent considerations arrangements) sont pris en compte dans le traitement financier de l'acquisition à la valeur vénale. Les frais de transaction directement attribuables sont comptabilisés en charges. L'actif net acquis, qui se compose des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables, est comptabilisé à sa valeur vénale.

Lorsque le Groupe n'acquiert pas une participation de 100% dans une entité, les parts non contrôlées sont comptabilisées proportionnellement à leur part de la valeur vénale de l'actif net acquis. Le goodwill correspond à l'excédent des coûts d'acquisition par rapport à la participation du Groupe à la valeur vénale de l'actif net acquis. Le goodwill n'est pas amorti; en revanche, un test de dépréciation doit être effectué à chaque date de clôture. Un goodwill peut également être généré en cas de participations dans des entreprises associées; il correspond alors à l'excédent des coûts d'acquisition de la participation par rapport à la part de la valeur vénale de l'actif net identifiable. Ce goodwill est comptabilisé dans les participations à des entreprises associées.

Lors de l'évaluation d'une éventuelle dépréciation du goodwill, la valeur réalisable est déterminée sur la base de l'unité génératrice de trésorerie qui comprend le goodwill. La valeur réalisable correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur moins les coûts de vente et la valeur d'utilité. Le calcul se base sur les entrées de trésorerie qu'un participant du marché pourrait obtenir grâce à l'unité génératrice de trésorerie. Si la valeur comptable dépasse la valeur réalisable, la différence est comptabilisée comme perte de valeur. L'estimation des flux de trésorerie futurs actualisés, des taux d'actualisation correspondants et des taux de croissance reposent dans une large mesure sur des appréciations et des hypothèses de la Direction. Aussi les flux de trésorerie effectivement obtenus peuvent-ils s'écarte fortement des flux de trésorerie futurs attendus et des montants y relatifs obtenus par le biais de techniques d'actualisation.

2.19.2 Autres immobilisations incorporelles

Les accès à des licences, les logiciels, les frais de développement informatique, les marques et les relations clients sont comptabilisés à leur coût respectif. Les immobilisations incorporelles sont amorties à partir de la date à laquelle le Groupe peut en avoir l'usage, selon un échelonnement régulier réparti sur toute la durée de vie économique. La durée de vie économique des immobilisations incorporelles est régulièrement réexaminée. Tous les droits de propriété intellectuelle identifiables (par exemple marques et relations clients) acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont enregistrés à leur juste valeur lors de leur première comptabilisation.

Les autres immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût respectif et amorties en charge du compte de résultat de façon linéaire sur la durée d'utilisation estimée, à savoir:

- | | |
|--------------------------|-------------|
| – frais de développement | 3 à 6 ans |
| – licences, brevets | 3 à 5 ans |
| – logiciels | 3 à 5 ans |
| – marques | 3 à 5 ans |
| – relations clients | 10 à 15 ans |

Notes aux états financiers consolidés du Groupe Implenia

2.20 Autres actifs financiers

Dans les actifs financiers, notamment les participations (titres compris), une distinction est opérée selon les catégories suivantes: «à la juste valeur par le biais du compte de résultat», «disponible à la vente», «détenus jusqu'à son échéance» et «prêts et créances». Les actifs financiers «à la juste valeur par le biais du compte de résultat» sont classifiés comme détenus à des fins de transaction ou désignés comme tels lors de leur comptabilisation initiale. Les actifs financiers détenus à des fins de transaction sont principalement acquis afin de dégager un bénéfice des fluctuations à court terme. Des actifs financiers sont désignés comme étant «à la juste valeur par le biais du compte de résultat» à condition que cette désignation aboutisse à des informations plus pertinentes de sorte à éliminer des incohérences d'évaluation et de comptabilisation. Les actifs financiers «détenus jusqu'à leur échéance» sont des titres assortis de paiements fixes que le Groupe a l'intention manifeste et la capacité de détenir jusqu'à leur échéance. Les «prêts et créances» sont des actifs financiers que le Groupe octroie ou qui ont été acquis par l'émetteur dans un marché primaire. Il s'agit d'actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Tous les autres actifs financiers sont attribués aux actifs financiers «disponibles à la vente».

Tous les actifs financiers sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, y compris les coûts de transaction, à l'exception des actifs financiers classifiés comme étant «à la juste valeur par le biais du compte de résultat», pour lesquels les coûts de transaction ne sont pas inclus. Tous les achats et toutes les ventes sont comptabilisés à la date de règlement. Après la comptabilisation initiale, les actifs financiers classifiés comme étant «à la juste valeur par le biais du compte de résultat» sont comptabilisés à leur juste valeur, et toutes les variations de justes valeurs sont présentées dans les produits financiers ou dans les charges financières de l'exercice concerné. Après la comptabilisation initiale des actifs financiers «détenus jusqu'à leur échéance», ceux-ci sont comptabilisés à la valeur des coûts amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Après leur comptabilisation initiale, les actifs financiers «disponibles à la vente» sont comptabilisés à leur juste valeur et toutes les variations de juste valeur non réalisées sont prises en compte dans le résultat global/OCI, à l'exception des intérêts (qui ont été calculés d'après la méthode du taux d'intérêt effectif) et des fluctuations des monnaies étrangères.

Lors de la vente, de la dépréciation ou de toute autre sortie des actifs financiers «disponibles à la vente», les profits et pertes cumulés comptabilisés depuis l'achat dans le «Résultat global consolidé» sont présentés dans les produits et charges financières de l'exercice en cours. Après leur comptabilisation initiale, les «prêts et créances» sont comptabilisés à la valeur des coûts amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les actifs financiers sont soumis à des tests de dépréciation à chaque date de clôture. En présence de signes objectifs d'une dépréciation, tels que faillite, défaillance, ou de toutes autres difficultés financières importantes de l'émetteur, une dépréciation est comptabilisée en charge du résultat consolidé. Un actif financier n'est plus comptabilisé si le droit contractuel au flux de trésorerie résultant de l'actif s'éteint ou si le Groupe transfère les droits contractuels à recevoir les flux de trésorerie liés à l'actif financier et que cette transaction inclut le transfert de la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier.

Les actifs et passifs, ainsi que les produits et charges ne font pas l'objet d'une compensation, dans la mesure où cette procédure n'est pas exigée ou pas autorisée par une norme ou une interprétation. La compensation dans le compte de résultat ou au bilan, sauf lorsque la compensation traduit la nature de la transaction ou autre événement, ne permet pas aux utilisateurs de comprendre les transactions ou autres événements et conditions qui se sont produits et, en même temps, d'évaluer les flux de trésorerie futurs de l'entité. L'évaluation d'actifs nets de réductions de valeur (par exemple, des réductions de valeur au titre de l'obsolescence des stocks et de créances douteuses) n'est pas une compensation. Selon IAS 18, les produits doivent être évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, en tenant compte du montant des remises de prix accordées par l'entité. Dans le cadre de ses activités ordinaires, le Groupe Implenia effectue d'autres transactions qui ne génèrent pas de produits, mais qui découlent des principales activités génératrices de produits. Les résultats de ces transactions sont présentés, lorsque cette présentation traduit la nature de la transaction ou autre événement, en compensant tout produit avec les charges liées générées par la même transaction:

- a) Les profits et pertes dégagés sur la sortie d'actifs non courants, y compris des titres de participation et des actifs opérationnels, sont présentés après déduction du produit de la sortie, de la valeur comptable de l'actif et des frais de vente liés.
- b) Les dépenses liées à une provision comptabilisée selon IAS 37 (Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels) et qui sont remboursées conformément à un accord contractuel passé avec un tiers (par exemple un contrat de garantie d'un fournisseur) peuvent être enregistrées pour le montant net du remboursement correspondant.

De plus, les profits et pertes dégagés sur un ensemble de transactions similaires sont enregistrés pour leur montant net; c'est le cas, par exemple, des profits et des pertes de change ou des profits et des pertes sur instruments financiers détenus à des fins de transaction. De tels pertes et profits font toutefois l'objet d'une présentation séparée lorsqu'ils sont significatifs.

La qualité du crédit des actifs financiers à durée d'utilité déterminée doit uniquement être vérifiée en présence d'un «triggering event». Un «triggering event» est présent, par exemple, lorsque les valeurs de marché des actifs se détériorent de telle manière que l'on doit admettre que cette détérioration est permanente.

Notes aux états financiers consolidés du Groupe Implenia

2.21 Passifs financiers

Les passifs financiers sont initialement comptabilisés à leur coût respectif, puis à leur coût amorti. Une éventuelle différence à hauteur de la différence entre le produit net reçu et la valeur nette remboursable à l'échéance est amortie pendant la durée de l'instrument et présentée dans le résultat financier.

Les coûts de transaction payés aux intermédiaires financiers (banques) sont amortis selon le principe du coût amorti sur la durée de l'instrument financier sous-jacent.

2.22 Provisions

Des provisions sont constituées lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être évalué avec fiabilité. Des provisions pour restructuration sont constituées, lorsque le Groupe dispose d'un plan formalisé et détaillé de restructuration qui a commencé à être mis en œuvre ou qui a été communiqué par le Groupe aux personnes concernées. Les provisions constituées forment la meilleure estimation possible de l'obligation définitive. Il n'est pas constitué de provisions pour des pertes opérationnelles futures.

Lorsqu'il existe un grand nombre d'obligations similaires, la probabilité qu'une sortie de ressources sera nécessaire à l'extinction de ces obligations est déterminée en considérant la catégorie d'obligations comme un tout.

Des obligations possibles dont la survenance ne peut pas être évaluée à la date de clôture, ou des obligations dont le montant ne peut pas être estimé avec fiabilité sont présentées en tant que passifs éventuels.

Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, le montant de la provision doit être la valeur actuelle des dépenses attendues.

2.23 Capitaux propres

Le capital-actions reflète la valeur nominale des actions émises d'Implenia SA.

Les actions propres sont les actions d'Implenia SA rachetées sur le marché.

La réserve de réévaluation inclut CHF 2,9 millions de réserves résultant de la fusion de Zschokke et Batigroup.

Les différences de conversion résultent de l'évaluation des filiales étrangères. En cas de sortie des entités mentionnées du périmètre de consolidation, la part correspondante de la différence de conversion sera reclassée des capitaux propres au compte de résultat.

Les résultats non distribués sont des bénéfices non distribués du Groupe, qui sont en grande partie librement disponibles.

Les participations ne donnant pas le contrôle comprennent les parts de capitaux propres (y compris bénéfice de l'exercice) détenues par des tiers.

2.24 Dividendes et remboursements sur la valeur nominale

Les dividendes et remboursements de la valeur nominale sont présentés dans les états financiers consolidés dans la période au cours de laquelle ils ont été décidés par l'Assemblée générale des actionnaires.

Notes aux états financiers consolidés du Groupe Implenia

3 Évaluation des risques

L'évaluation des risques au niveau du Groupe permet une identification et une évaluation précoce, ainsi que la prise de mesures visant à réduire les risques. Cette évaluation est effectuée trimestriellement et se focalise essentiellement sur les risques de projets et les risques financiers. Les résultats de l'évaluation des risques et avantages sont consolidés au moyen d'un processus bottom-up sur la base de cartographies des risques liés aux projets et aux unités. Dans le cadre du processus de clôture, le Risk Management du Groupe établit deux fois par an un rapport à l'intention de la Direction, de l'Audit Committee et du Conseil d'administration.

3.1 Gestion des risques financiers

Les principes de gestion des risques financiers sont définis au niveau du Groupe et sont applicables à toutes ses unités. Ils concernent, entre autres, les règles relatives à la détention et au placement de trésorerie, à l'endettement, ainsi qu'à la couverture contre les risques de change, de prix et de taux d'intérêt. L'observation de ces règles est constamment surveillée de manière centralisée. D'une manière générale, le Groupe poursuit une stratégie conservatrice caractérisée par une aversion au risque.

Les principaux instruments financiers du Groupe comprennent la trésorerie, les clients, les créances financières et autres débiteurs, ainsi que les passifs financiers courants et non courants et les fournisseurs. Les actifs clients et fournisseurs sont générés dans le cadre de l'activité normale. Les passifs financiers sont exclusivement destinés au financement de l'activité opérationnelle. Les participations servent principalement au financement d'entreprises associées (prêts).

L'utilisation d'instruments financiers dérivés est autorisée dans le Groupe uniquement à des fins de couverture d'activités opérationnelles. En raison de la faiblesse des risques de change, les instruments financiers dérivés sont rarement utilisés. A la date de clôture, le Groupe ne détenait aucun instrument financier dérivé (exercice précédent: idem).

Les principaux risques résultant des instruments financiers pour le Groupe sont le risque de crédit, le risque de taux d'intérêt, le risque de liquidité et le risque de marché. Les chiffres d'affaires et les acquisitions des entités du Groupe s'effectuent à près de 99% dans la même monnaie, voire à 100% en ce qui concerne le financement. Le risque de change encouru par le Groupe au titre de l'activité opérationnelle n'est donc pas significatif. Il existe un risque de change sur les investissements nets libellés en monnaie étrangère, réalisés dans des filiales étrangères.

3.2 Risque de crédit

Le risque de crédit concerne des défaillances de créances clients et de créances financières.

3.2.1 Clients

En général, les conditions de paiement convenues avec les clients stipulent un délai de règlement de 30 à 90 jours. La solvabilité des clients est vérifiée avant la conclusion du contrat. Le chiffre d'affaires est principalement réalisé avec le secteur public, ainsi qu'avec des débiteurs présentant une solvabilité supérieure à la moyenne (banques, assurances, caisses de pension, etc.). En principe, aucune garantie n'est demandée. Toutefois, en cas de prestations relatives à des biens immobiliers, le nantissement du bien immobilier est possible («hypothèque légale des artisans et entrepreneurs»). Les créances échues font l'objet de sommations dans le cadre d'une procédure standardisée. Des rapports sur le suivi des créances, notamment des créances en souffrance, sont établis régulièrement. Les défaillances sont minimales en regard du chiffre d'affaires consolidé.

3.2.2 Crées financières et autres débiteurs

Le risque de crédit relatif aux créances financières et autres débiteurs réside dans la défaillance en cas d'insolvabilité du débiteur. La solvabilité des débiteurs est régulièrement contrôlée par le biais d'une vérification de leur situation financière. Concernant la trésorerie et les équivalents de trésorerie, la contrepartie doit en outre présenter une notation minimale ou bénéficier d'une garantie de l'État. Certaines banques cantonales continuent de bénéficier d'une garantie d'État. En cas de faillite de la banque, le canton, autrement dit l'État, en tant que propriétaire de la banque, garantit tous les passifs en cours après réalisation de l'ensemble des actifs. Le créancier bénéficie ainsi d'une sécurité complète. Sont exclus de cette réglementation les emprunts de rang postérieur, ainsi que le capital participation (une partie définie des capitaux propres). En présence d'une telle garantie d'État, l'attribution aux catégories respectives n'est plus utile, car les avoirs sont alors garantis soit par les capitaux propres de la banque, soit – à titre subsidiaire – par l'État. La position de chaque contrepartie est limitée à un montant maximal pour ces positions. L'évolution courante de la solvabilité est suivie au moyen d'informations proches du marché (par exemple CDS Spreads), et des mesures adéquates sont prises si nécessaire.

Le risque de crédit maximal correspond à la défaillance des différents postes de créances.

Les trois montants de créance les plus importants par contrepartie concernant les créances de clients et autres débiteurs s'élèvent à CHF 47,9 millions (exercice précédent: CHF 34,3 millions), soit 8,4% de la valeur comptable de la totalité des créances clients et autres débiteurs (exercice précédent: 8,5%).

Les trois créances les plus élevées par contrepartie concernant les créances financières et la trésorerie s'élèvent à CHF 278 millions (exercice précédent: CHF 81,2 millions), soit 79,6% de la valeur comptable de la totalité des créances financières et de la trésorerie (exercice précédent: 56,0%).

Structure d'échéance des créances clients: voir commentaire à la note 14.

Notes aux états financiers consolidés du Groupe Implenia

3.2 Risque de crédit (suite)

Le tableau ci-dessous présente les créances sur les contreparties les plus importantes à la date de clôture:

	Rating ²	État	1000 CHF
Situation au 31.12.2010			
Contrepartie ¹			
Créances clients et autres débiteurs:			
Secteur public et ses entités	n.a.	33 333	
Institut financier	Aa3	8 511	
Autres	n.a.	6 096	
Créances financières et trésorerie:			
Institut financier	Aa3	186 924	
Institut financier	Aa1	70 987	
Institut financier	A1	20 055	
Situation au 31.12.2009			
Contrepartie ¹			
Créances clients et autres débiteurs:			
Autres	n.a.	13 000	
Autres	n.a.	11 258	
Autres	n.a.	10 000	
Créances financières et trésorerie:			
Institut financier	Aa2	41 086	
Institut financier	AA	20 065	
Institut financier	AA-	20 022	

1 Les contreparties sont réparties selon les catégories suivantes:

- instituts financiers (banques, assurances, caisses de pension);
- secteur public et ses entités
- autres.

2 Rating Moody's/Standard & Poor's

3.3 Risque de liquidité

Le risque de liquidité réside essentiellement dans l'éventualité que les passifs ne puissent être honorés à l'échéance.

L'évolution de la liquidité future fait l'objet de pronostics par planifications tournantes basés sur divers horizons de durée. Le Groupe s'efforce de disposer en permanence de lignes de crédit suffisantes pour couvrir les besoins de fonds planifiés. Au 31 décembre 2010, le Groupe disposait d'une trésorerie d'un montant de CHF 349,3 millions (exercice précédent: CHF 128,7 millions) et de limites de crédit non utilisées de CHF 176,3 millions (exercice précédent: CHF 242,9 millions). Le Groupe vise une liquidité minimale appropriée (comprenant la trésorerie et les limites de crédit non utilisées).

	Passifs courants		Passifs non courants	
	0–3 mois	4–12 mois	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans
	1000 CHF	1000 CHF	1000 CHF	1000 CHF
2010				
Fournisseurs et autres crébiteurs	(251 009)	(10 915)		
Passifs financiers	(1 464)	(141)	(316)	(98)
Emprunt obligataire		(6 250)	(25 000)	(206 250)
2009				
Fournisseurs et autres crébiteurs	(271 468)	(6 129)	–	–
Passifs financiers	(42 180)	–	(673)	–

Notes aux états financiers consolidés du Groupe Implenia

3.4 Risque de marché / risque de taux d'intérêt

Le Groupe détient très peu d'actifs non courants portant intérêts. Par conséquent, le risque de taux d'intérêt du Groupe résulte de la structure et du volume de financement de ce dernier. Dans la mesure où le Groupe s'est financé au moyen d'un emprunt obligataire à taux fixe, diminuant ainsi ses financements bancaires, le risque en cas de variations des taux d'intérêt est très faible; le risque de fluctuations de la juste valeur est négligeable. D'une manière générale, les hausses des taux d'intérêt n'entraînent aucune dégradation du résultat consolidé. L'endettement s'effectue en principe dans la monnaie fonctionnelle de l'entité financée et donc presque intégralement en francs suisses.

La structure des échéances des instruments financiers portant intérêts au 31 décembre 2010 est la suivante:

	Jusqu'à 1 an 1000 CHF	De 2 à 5 ans 1000 CHF	Plus de 5 ans 1000 CHF
--	--------------------------	--------------------------	---------------------------

A taux variable:

Trésorerie	349 274	—	—
Créances financières	462	5 170	389
Passifs financiers	(1 605)	(316)	(98)

A taux fixe

Créances financières	287	3 621	245
Passifs financiers	—	—	(197 741)

Structure des échéances au 31 décembre 2009:

	Jusqu'à 1 an 1000 CHF	De 2 à 5 ans 1000 CHF	Plus de 5 ans 1000 CHF
--	--------------------------	--------------------------	---------------------------

A taux variable:

Trésorerie	128 749	—	—
Créances financières	—	9 625	—
Passifs financiers	(42 180)	(432)	—

A taux fixe

Créances financières	—	1 185	—
Passifs financiers	—	(241)	—

Le tableau ci-dessous présente l'effet des variations de taux d'intérêt sur le résultat avant impôts d'Implenia. On suppose que la variation de taux d'intérêt a porté sur l'ensemble de l'exercice.

Dans la mesure où Implenia s'endette presque exclusivement en francs suisses, l'effet des variations de taux d'intérêt est présenté uniquement dans cette monnaie.

	Variation des taux Points de pourcentage	Variation EBT 1000 CHF
Sensibilité 2010	+/- 0.5	+/- 98
Sensibilité 2009	+/- 0.5	+/- 1010

Durant l'exercice 2010, une obligation a été placée sur le marché des capitaux (voir note 24). Le besoin de financement correspondant, d'un montant de CHF 200 millions, est rémunéré au moyen d'un taux fixe. Après élimination des positions à taux fixe, il en résulte pour l'exercice 2010 un actif net à taux variable (exercice précédent: passif net à taux variable). Cette situation entraîne un effet inverse en cas de hausse des taux d'intérêt.

Notes aux états financiers consolidés du Groupe Implenia

3.5 Risque de marché / risque de change et autre risque

Le risque lié aux fluctuations des cours de change n'est pas significatif et concerne surtout les investissements nets libellés en monnaie étrangère, réalisés dans des filiales étrangères.

Un risque de change existe au sein du Groupe Implenia en raison de son orientation internationale, des investissements dans des filiales étrangères et de la création d'installations à l'étranger (risque de conversion). En outre, un risque de change résulte des transactions commerciales futures ou des actifs comptabilisés à partir de monnaies autres que la monnaie fonctionnelle de l'entité concernée. Le Groupe Implenia est essentiellement exposé à des risques en rapport avec l'euro.

Si la valeur de l'euro par rapport au franc suisse avait été plus élevée de 10% au 31 décembre 2010, le résultat consolidé après impôt aurait été supérieur de CHF 0,7 million (1%) et les résultats non distribués de CHF 4,2 millions (1%).

Comme le Groupe ne détient qu'un faible montant en titres, le risque de marché (risque de cours) n'est pas non plus significatif.

3.6 Pertes sur passifs financiers et violations de clauses

Aucune perte sur passifs financiers n'est survenue durant l'exercice (exercice précédent: idem). Les conditions (financial covenants) fixées dans les conventions de financement ont été respectées (exercice précédent: idem).

3.7 Politique en matière de structure du capital et d'endettement

Le Groupe vise un degré de financement propre de l'ordre de 30% (exercice précédent: 30%). A la date de clôture, le taux d'autofinancement était de 29,5% (exercice précédent: 30,9%).

Les actifs circulants nets doivent être financés par des emprunts courants, alors que le financement des immobilisations doit être assuré par des emprunts non courants, ainsi que par les flux de trésorerie courants selon les possibilités.

La valeur des capitaux propres économiques correspond à celle portée au bilan consolidé.

Le crédit consortial est lié à diverses conventions de financement (financial covenants). Chaque mois, la situation financière et la performance sont vérifiées sur la base de valeurs consolidées. Le respect des conventions de financement est surveillé à l'aide des chiffres actuels, ainsi que des projections et plans d'activité disponibles.

3.8 Estimations de la juste valeur

Classe selon IAS 39*	Valeur comptable		Juste valeur		
	31.12.2010 1000 CHF	31.12.2009 1000 CHF	31.12.2010 1000 CHF	31.12.2009 1000 CHF	
Instruments financiers actifs					
Trésorerie	créan./det.	349 274	128 749	349 274	128 749
Titres	disp.v.	346	1 042	346	1 042
Créances clients	créan./det.	395 234	408 903	395 234	408 903
Autres débiteurs	créan./det.	27 989	20 809	27 989	20 809
Autres immobilisations (sans les participations)	créan./det.	10 196	10 832	10 196	10 832
Participations	disp.v.	6 516	4 923	6 516	4 923
Total		789 555	575 258	789 555	575 258
Instruments financiers passifs					
Passifs financiers courants	autres pass.	1 605	42 180	1 605	42 180
Dettes commerciales	autres pass.	217 347	240 579	217 347	240 579
Autres passifs	autres pass.	44 577	37 018	44 577	37 018
Passifs financiers non courants	autres pass.	198 155	673	208 600	673
Total		461 684	320 450	472 129	320 450

* Classes selon IAS 39:
– créan./det.: créances et dettes
– disp.v.: disponible à la vente
– autres pass.: autres passifs

Montant des instruments financiers détenus jusqu'à leur échéance: au cours de l'exercice, le Groupe ne détenait aucun instrument financier de cette catégorie (exercice précédent: idem).

3.8.1 Profits et pertes comptabilisés dans le compte de résultat

	2010 1000 CHF	2009 1000 CHF
a) Résultant de créances et dettes	(11 736)	(4 802)
b) Résultant d'instruments financiers disponibles à la vente	530	632
c) Résultant d'instruments financiers détenus jusqu'à leur échéance	–	–

Notes aux états financiers consolidés du Groupe Implenia

3.8 Estimations de la juste valeur (suite)

Le Groupe Implenia dispose uniquement des titres susmentionnés, lesquels sont évalués selon le principe de la juste valeur. Le tableau ci-dessous indique les sources de détermination de la juste valeur:

	IAS 39*	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
		1000 CHF	1000 CHF	1000 CHF
2010				
Instruments financiers actifs				
Titres	disp.v.	–	346	–
Participations	disp.v.	–	–	6 516
2009				
Titres	disp.v.	–	1 042	–
Participations	disp.v.	–	–	–

*Les participations non courantes détenues à hauteur de KCHF 6515 (exercice précédent: KCHF 4923) ne sont pas négociées sur des marchés actifs. Pour l'année 2010, cette valeur a été déterminée pour la première fois selon une méthode des flux de trésorerie actualisés ou discounted cash flow (exercice précédent: évaluation au coût). Le résultat de KCHF 2744 obtenu selon cette évaluation a été comptabilisé dans le résultat global. Aucune acquisition supplémentaire n'a été effectuée durant l'année sous revue.

Juste valeur par niveau hiérarchique

Depuis le 1^{er} janvier 2009, les participations et passifs financiers qui sont comptabilisés dans les états financiers consolidés à la juste valeur sont catégorisés, conformément au pouvoir de jugement, dans les données utilisées pour la détermination de la juste valeur. Dans le cadre de cette marge de subjectivité, IFRS 7 prévoit les niveaux hiérarchiques suivants concernant les données servant à déterminer la juste valeur de ces actifs et passifs:

Niveau 1 – Prix (non ajustés) cotés qui sont émis à la date d'évaluation dans des marchés actifs pour des actifs et passifs identiques.

Niveau 2 – Données (autres que celles visées au niveau 1) qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement soit indirectement. Ces données sont principalement dérivées de données de marché observables, à la date d'évaluation, par corrélation ou par d'autres moyens et pour la durée attendue des instruments. Les actifs généralement attribués à ce niveau sont des capitaux à terme fixe, des dérivés sur devises, des dérivés sur taux d'intérêt, ainsi que des fonds de placement définis. Les dérivés sur devises et les dérivés sur taux d'intérêt sont évalués sur la base de données de marché observables. Les passifs généralement attribués à ce niveau sont des dérivés sur devises et des options sur actions.

Niveau 3 – Données qui sont basées sur des données non observables. Elles reflètent la meilleure estimation du Groupe sur la base des critères que pourraient appliquer des participants du marché afin de déterminer le prix de l'actif ou du passif concerné à la date d'évaluation. Les risques inhérents aux procédures d'évaluation et aux données des modèles sont pris en compte dans l'estimation. Les actifs généralement attribués à ce niveau sont des titres qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs. L'évaluation est effectuée selon la méthode des flux de trésorerie actualisés (discounted cash flow).

4 Décisions et estimations essentielles de la Direction

4.1 Décisions prises par la Direction lors de l'application des référentiels comptables

4.1.1 Comptabilisation de produits

La nature des opérations du Groupe implique de nombreuses transactions de vente présentant une structure complexe. Les accords de vente peuvent être composés de nombreux éléments se produisant à différents moments. Des produits ne sont comptabilisés que lorsque, selon l'évaluation de la Direction, les risques et avantages déterminants ont été transférés à l'acheteur, le Groupe ne participe pas à la conduite des activités ultérieures et ne détient pas le contrôle effectif des marchandises vendues, et les obligations ont été éteintes. Pour certaines transactions, cela signifie que les paiements reçus ou les travaux effectués sont différés dans le bilan et crédités en tant que produits dans le compte de résultat de périodes sur des décomptes futurs au moment de l'exécution des conditions contractuelles.

4.1.2 Consolidation de filiales, entreprises associées et associations de travail

Le Groupe effectue des transactions qui modifient le contrôle ou ont une influence significative sur les activités opérationnelles ou sur l'entité. Ces transactions comprennent l'acquisition de toute ou partie des capitaux propres d'autres entités, l'achat de certaines immobilisations et la reprise de certains passifs ou passifs éventuels. Dans de tels cas, la Direction estime si le Groupe détient le contrôle ou a une influence significative sur les activités opérationnelles de l'entité. Sur la base de cette estimation, l'entité est consolidée en tant qu'entité du Groupe ou entreprise associée. L'estimation est effectuée sur la base de la substance économique sous-jacente de la transaction et pas uniquement des conditions contractuelles.

4.1.3 Location

Lors de contrats de location, Implenia remplit la fonction de preneur. Le traitement de transactions de location dans les états financiers consolidés dépend principalement de la classification du contrat de location en tant que contrat de location simple ou contrat de location-financement. Lors de son évaluation, la Direction examine le type et la forme juridique du contrat de location et décide si tous les risques et avantages déterminants de l'objet loué sont transférés au preneur. Les contrats qui n'ont pas la forme juridique d'un contrat de location, mais donnent le droit d'utiliser un actif sont également inclus dans de telles évaluations.

Notes aux états financiers consolidés du Groupe Implenia

4.2 Principales hypothèses et sources d'incertitude lors des estimations

Lors de l'établissement des états financiers consolidés selon les IFRS, la Direction doit faire des estimations et des hypothèses qui ont des effets sur l'application des référentiels comptables et sur les montants figurant dans les actifs, passifs, produits et charges, ainsi que sur leur présentation. Les estimations et hypothèses reposent sur des constatations passées et divers autres facteurs considérés comme appropriés dans les conditions données. Celles-ci servent de base à la comptabilisation des actifs et passifs dont l'évaluation n'est pas directement possible en vertu d'autres sources. Les valeurs effectives peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et hypothèses sont vérifiées régulièrement. Des modifications des estimations peuvent être nécessaires, si la situation sur laquelle les estimations sont basées a changé ou si de nouvelles informations ou des données supplémentaires sont disponibles. De telles modifications sont comptabilisées dans la période où l'estimation est revue.

Les principales hypothèses relatives à l'évolution future, ainsi que les autres sources majeures d'incertitude relatives aux estimations susceptibles d'entraîner un ajustement significatif des montants des actifs et des passifs comptabilisés au cours des douze prochains mois, sont présentées ci-après.

4.2.1 Immobilisations corporelles, immobilisations incorporelles (y compris goodwill)

Le Groupe dispose d'immobilisations corporelles d'une valeur au bilan de CHF 221,1 millions (exercice précédent: 222,6 millions), d'un goodwill d'une valeur au bilan de CHF 69,2 millions (exercice précédent: CHF 69,2 millions) et d'autres immobilisations incorporelles d'une valeur au bilan de CHF 4,1 millions (exercice précédent: CHF 6,1 millions). Chaque année, ces actifs sont soumis à des tests de dépréciation comme décrit ci-avant. Chaque année, le goodwill ainsi que les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont soumis à des tests de dépréciation comme décrit ci-avant. Pour évaluer s'il y a dépréciation, il est procédé à des estimations des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation et la vente éventuelle de ces actifs. Les flux de trésorerie effectifs peuvent différer notablement des flux de trésorerie futurs actualisés sur la base de ces estimations. Des facteurs tels que la modification de l'utilisation prévue de bâtiments, machines et installations, l'obsolescence technique ou des ventes inférieures aux prévisions peuvent réduire la durée d'utilité ou entraîner une dépréciation. Une adaptation des taux d'actualisation, des marges brutes et des taux de croissance utilisés peut également entraîner des dépréciations.

4.2.2 Institutions de prévoyance du personnel

Les collaborateurs du Groupe sont assurés auprès d'institutions de prévoyance du personnel proposant des régimes à prestations définies selon IAS 19. Les calculs des actifs et passifs comptabilisés au bilan à l'égard de ces institutions reposent sur des calculs statistiques et actuariels des actuaires. A cet égard, la valeur actuelle des passifs à prestations définies dépend en particulier d'hypothèses telles que le taux d'actualisation utilisé pour le calcul de la valeur actuelle des obligations de rentes, les augmentations futures de salaire et les augmentations des avantages du personnel. En outre, les actuaires indépendants utilisent pour leurs hypothèses des données statistiques telles que la probabilité de sortie et l'espérance de vie des assurés.

Les hypothèses des actuaires peuvent différer sensiblement des résultats effectifs en raison de changements des conditions de marché et du contexte économique, de taux de sortie plus élevés ou plus faibles, d'une durée de vie plus longue ou plus courte des assurés, ainsi que d'autres facteurs estimés. Ces écarts peuvent avoir une influence sur les actifs et passifs comptabilisés au bilan à l'égard des institutions de prévoyance du personnel durant les périodes futures.

4.2.3 Provisions

Implenia Construction SA, de même que de nombreuses autres entreprises de construction, est actuellement impliquée dans une enquête de la Commission fédérale de la concurrence, commencée en 2009, sur le marché régional de la construction de routes et de génie civil du canton d'Argovie (voir communiqué de presse du 10 juin 2009). Implenia coopère à cette enquête avec la Commission fédérale de la concurrence. L'enquête n'est pas encore close. Selon la Direction, il n'est pas possible, à la date d'établissement du bilan, d'émettre une estimation fiable sur l'issue de l'enquête et le montant de la sanction. Il a par conséquent été décidé de renoncer à la constitution de provision.

Notes aux états financiers consolidés du Groupe Implenia

5 Information sectorielle

Information sectorielle, telle qu'elle a été présentée au Conseil d'administration
au 31 décembre 2010

	Real Estate		>
	EG/serv.	Immobilier	
	1000 CHF	1000 CHF	
Chiffre d'affaires sectoriel	1 136 717	173 783	
Chiffre d'affaires intragroupe	(85 720)	(17 049)	
Chiffre d'affaires avec des tiers	1 050 997	156 734	
dont services	1 040 678	2 489	
dont biens	10 319	154 245	
Résultat opérationnel avant frais spéciaux selon rapport interne	15 385	20 925	>
Sont inclus dans le résultat opérationnel:			
Amortissements des immobilisations corporelles			
Amortissements des participations			
Résultat de participation dans des entreprises associées			
Résultat de la vente d'entités du Groupe			
Investissements dans des immobilisations corporelles et incorporelles	108	25	
Total des actifs	473 815	316 510	
Total des passifs	(437 037)	(111 951)	
Total des capitaux propres	(36 778)	(204 559)	>

	IIC					
	Construction Infra	Tunnelling	Prime Buildings International	Total	Divers/Holding	Total
	1000 CHF	1000 CHF	1000 CHF	1000 CHF	1000 CHF	1000 CHF
1 200 636	152 035	13 989	2 677 160	61 351	2 738 511	
(178 598)	(10 944)	(3 021)	(295 332)	(54 761)	(350 093)	
1 022 038	141 091	10 968	2 381 828	6 590	2 388 418	
1 008 154	134 286	10 968	2 196 575	6 590	2 203 165	
13 884	6 805	–	185 253	–	185 253	
> 25 117	18 639	(3 069)	76 997	(4 348)	72 649	
					(32 924)	
					(117)	
					7 141	
					–	
38 144	621	22	38 920	600	39 520	
697 930	166 750	9 811	1 664 816	12 187	1 677 003	
(495 203)	(90 982)	(28 042)	(1 163 215)	(18 304)	(1 181 519)	
> (202 727)	(75 768)	18 231	(501 601)	6 117	(495 484)	

Notes aux états financiers consolidés du Groupe Implenia

5 Information sectorielle (suite)

Information sectorielle, telle qu'elle a été présentée au Conseil d'administration **au 31 décembre 2009**

	Real Estate	
	EG/serv.	Immobilier
	1000 CHF	1000 CHF
Chiffre d'affaires sectoriel	1 111 342	127 413
Chiffre d'affaires intragroupe	(42 106)	(25 624)
Chiffre d'affaires avec des tiers	1 069 236	101 789
dont services	1 004 593	21 833
dont biens	64 643	79 956
 Résultat opérationnel avant frais spéciaux selon rapport interne	 17 448	 21 407
Sont inclus dans le résultat opérationnel:		
Amortissements des immobilisations corporelles		
Amortissements des participations		
Résultat de participation dans des entreprises associées		
Résultat de la vente d'entités du Groupe		
 Investissements dans des immobilisations corporelles et incorporelles	 126	 218
 Total des actifs	 552 105	 227 338
Total des passifs	(423 894)	(84 712)
Total des capitaux propres	(128 211)	(142 626)

		IIC						
	Construction Infra	Tunnelling		Prime Buildings International		Total	Divers/Holding	Total
		1000 CHF	1000 CHF	1000 CHF	1000 CHF			
>	1 123 329	136 926	6 121	2 505 131	55 450	2 560 581		
	(148 003)	(13 109)	(3 148)	(231 990)	(48 756)	(280 746)		
	975 326	123 817	2 973	2 273 141	6 694	2 279 835		
	965 340	123 604	2 973	2 118 343	6 691	2 125 034		
	9 986	213	–	154 798	3	154 801		
>	24 639	24 381	(7 904)	79 971	(4 437)	75 534		
						(34 769)		
						(2 001)		
						4 160		
						–		
						–		
	32 155	3 804	–	36 303	389	36 692		
>	698 092	132 871	5 069	1 615 475	(233 681)	1 381 794		
	(540 414)	(73 687)	(22 513)	(1 145 220)	189 766	(955 454)		
	(157 678)	(59 184)	17 444	(470 255)	43 915	(426 340)		

Notes aux états financiers consolidés du Groupe Implenia

5 Information sectorielle (suite)

	31.12.2010	31.12.2009
	1000 CHF	1000 CHF
Rapprochement entre le total des actifs sectoriels et le total de l'actif	1 677 003	1 381 794
Variation	–	–
Total de l'actif	1 677 003	1 381 794
Rapprochement entre le total des passifs sectoriels et le total du passif	(1 181 519)	(955 454)
Variation	–	–
Total des passifs courants et non courants	(1 181 519)	(955 454)
Rapprochement entre le résultat opérationnel avant frais spéciaux et le résultat consolidé		
Résultat opérationnel avant frais spéciaux selon rapport interne	72 649	75 534
Frais spéciaux Laxey	–	(2 405)
Amortissement des immobilisations incorporelles	(1 871)	(2 075)
Litiges	–	(1 000)
Produit/charge de prévoyance	6 880	(2 411)
Résultat opérationnel	77 658	67 643
Charges financières	(13 791)	(7 173)
Produits financiers	4 174	2 163
Résultat avant impôts	68 041	62 633
Impôts	(15 583)	(15 578)
Résultat consolidé	52 458	47 055

Implenia SA est domiciliée en Suisse. Le chiffre d'affaires réalisé avec des tiers en Suisse se monte à CHF 2 313 millions (exercice précédent: CHF 2 194 millions). Le chiffre d'affaires réalisé à l'étranger se monte à CHF 73 millions (exercice précédent: CHF 86 millions). Les immobilisations situées en Suisse (sans les instruments financiers et les impôts différés actifs) se montent à CHF 359,1 millions au 31 décembre 2010 (exercice précédent: CHF 347,7 millions). Les immobilisations situées à l'étranger (sans les instruments financiers et les impôts différés actifs) se montent à CHF 7,1 millions (exercice précédent: CHF 7,7 millions).

6 Matériaux et sous-traitants

	2010	2009
	1000 CHF	1000 CHF
Matériaux	296 837	276 311
Prestations de tiers	1 138 369	1 098 303
Autres matériaux	45 736	38 063
Total	1 480 942	1 412 677

7 Frais de personnel

	2010	2009
	1000 CHF	1000 CHF
Salaires, rémunérations et honoraires	464 417	458 526
Charges sociales	61 933	62 830
Charges de prévoyance professionnelle	27 546	36 748
Charges pour la Fondation FAR	11 148	10 976
Personnel temporaire	67 438	46 752
Autres frais de personnel	22 553	23 996
Total	655 035	639 828

Notes aux états financiers consolidés du Groupe Implenia

8 Plan de participation des collaborateurs

8.1 Plan en faveur de tous les collaborateurs

Le nouveau règlement du Groupe Implenia sur la participation des collaborateurs a été adopté le 25 mars 2010. Selon ce règlement, les ayants droit ont la possibilité d'acheter chaque année des actions d'Implenia SA pour un montant correspondant à un demi-salaire mensuel brut. Il est possible de répartir le droit aux actions annuel sur les campagnes d'achat de mars et septembre. Pour la campagne d'achat de mars 2010, la différence entre le cours boursier moyen de CHF 27.67 par action et le prix préférentiel de CHF 19.35 par action a été comptabilisée à la charge du compte de résultat. Pour la campagne d'achat de septembre 2010, la différence entre le cours boursier moyen de CHF 28.50 par action et le prix préférentiel de CHF 19.95 par action a été comptabilisée à la charge du compte de résultat.

	2010	2009
	1000 CHF	1000 CHF
Nombre d'actions souscrites	84 743	–
Montant à charge des états financiers	848	–

Les actions sont bloquées pour une période de trois ans. Pendant cette période, les collaborateurs ont droit aux dividendes et peuvent exercer le droit de vote. A l'expiration de la période de blocage, les actions sont mises à la libre disposition des collaborateurs.

8.2 Rémunération en actions en faveur de la Direction

Les membres de la Direction générale du Groupe reçoivent une partie de leur rémunération sous forme d'actions d'Implenia SA. La charge est intégralement imputée à l'exercice en cours. Le montant à charge du Groupe est calculé sur la base du cours boursier de l'action au moment de l'attribution. Les actions peuvent être achetées sur le marché ou prises dans les actions propres.

En 2010, celles-ci ont été attribuées à un prix de CHF 31.95 par action (exercice précédent: CHF 29.00 par action).

	2010	2009
	Nombre	Nombre
Actions attribuées	75 261	67 917
Attribution des actions	1000 CHF	2 374
Valeur estimée	1000 CHF	(1 731)
Valeur estimée pour l'exercice	1000 CHF	1 808
Montant à charge des états financiers	1000 CHF	2 451

8.3 Actions en faveur des membres du Conseil d'administration

Certains membres du Conseil d'administration reçoivent une partie de leur rémunération en actions. Les coûts liés sont calculés et comptabilisés de la même manière que pour les actions de la Direction.

	2010	2009
	Nombre	Nombre
Actions attribuées	5 324	5 863
Attribution des actions pour l'année précédente	1000 CHF	151
Valeur estimée pour l'année précédente	1000 CHF	(108)
Valeur estimée pour l'exercice	1000 CHF	115
Montant à charge des états financiers	1000 CHF	158

Notes aux états financiers consolidés du Groupe Implenia

9 Autres charges opérationnelles

	2010	2009
	1000 CHF	1000 CHF
Charges de loyer	41 760	36 039
Frais d'infrastructure	17 847	15 402
Entretien et réparations	37 231	22 768
Assurances	3 184	5 495
Administration et conseils	16 707	16 219
Frais de bureau et de communication	16 984	17 562
Impôts/taxes	5 632	5 818
Marketing/frais publicitaires et autres frais administratifs	6 660	7 421
Autres charges opérationnelles	1 025	163
Total	147 030	126 887

10 Charges et produits financiers

	2010	2009
	1000 CHF	1000 CHF
Charges financières		
Charges d'intérêts	1 157	3 167
Intérêts d'emprunt obligataire	4 171	
Frais bancaires	524	503
Commissions de garantie fixe	1 268	751
Autres charges financières	3 335	2 452
Pertes de change	3 336	300
Total	13 791	7 173
Produits financiers		
Produits d'intérêts	701	851
Produit des participations	531	632
Autres produits financiers	1 860	469
Gains de change	1 082	211
Total	4 174	2 163
Résultat financier net	(9 617)	(5 010)

L'augmentation des pertes et gains de change s'explique par le fort recul de l'euro, qui est la principale monnaie utilisée pour les activités d'Implenia à l'étranger, au cours du second semestre 2010. Elle concerne essentiellement des créances et dettes résultant de projets menés à l'étranger par des entités suisses du Groupe, ainsi que des participations dans des associations de travail qui exécutent des contrats à l'étranger.

Notes aux états financiers consolidés du Groupe Implenia

11 Impôts

	2010	2009
	1000 CHF	1000 CHF
Résultat avant impôts		
Suisse	66 012	64 975
Étranger	2 029	(2 342)
Total du résultat avant impôts	68 041	62 633
Charges pour les impôts exigibles et différés		
Suisse	10 001	5 186
Étranger	1 763	1 390
Total de la charge d'impôts sur le résultat exigible	11 764	6 576
Suisse	3 819	9 133
Étranger	–	(131)
Total de la charge / du produit d'impôt différé	3 819	9 002
Total des impôts	15 583	15 578
Charge fiscale en %	22,9%	24,9%

Analyse du taux d'impôt

Les éléments suivants expliquent l'essentiel de la différence entre le taux d'impôt attendu du Groupe (le taux d'impôt moyen pondéré sur la base du résultat avant impôts de chaque entité du Groupe) et le taux d'impôt effectif:

	2010	2009
	%	%
Taux d'impôt escompté des activités	22,2%	21,7%
Effet des éléments non taxables	(1,2%)	0,0%
Effet des éléments non déductibles	0,1%	0,9%
Effet des pertes fiscales enregistrées durant l'année, non activées	1,6%	2,6%
Effet des différences de taux d'impôts applicables	(0,9%)	0,5%
Effet de l'utilisation des déficits fiscaux reportables non activés	(0,1%)	0,0%
Impôts de périodes antérieures	0,9%	0,0%
Composantes avec différences de taux d'impôt	0,3%	0,0%
Autres impôts	0,0%	(0,8%)
Taux d'impôt effectif des activités	22,9%	24,9%

Le taux d'impôt escompté des activités est calculé à partir des taux d'impôt sur les bénéfices probables applicables pour les différentes entités du Groupe dans le domaine de souveraineté fiscale concerné. Les différences de taux d'impôt applicables résultent pour l'essentiel de modifications dans la composition des bénéfices des entités du Groupe dans les cantons ou pays concernés.

Notes aux états financiers consolidés du Groupe Implenia

12 Trésorerie (trésorerie et équivalents de trésorerie)

	31.12.2010	31.12.2009
	1000 CHF	1000 CHF
Caisse	357	398
Banques et comptes postaux	345 330	113 746
Autres moyens proches des liquidités	3 587	14 605
Total	349 274	128 749

L'élément Banques inclut des avoirs fiduciaires liés à des projets de l'entreprise générale à hauteur de CHF 3,4 millions (exercice précédent: CHF 2,4 millions). Ces avoirs sont destinés exclusivement au paiement des sous-traitants du projet correspondant pour lequel la banque assurant le financement du maître de l'ouvrage a libéré les fonds.

13 Titres

	31.12.2010	31.12.2009
	1000 CHF	1000 CHF
Placements en fonds	–	661
Effets à recevoir	346	381
Total	346	1 042

14 Clients

	31.12.2010	31.12.2009
	1000 CHF	1000 CHF
Tiers	317 379	338 714
Associations de travail	56 254	49 597
Entreprises associées	4 692	999
Parties liées	–	683
Retenues de garantie	29 488	31 513
Correction de valeur pour créances douteuses	(12 579)	(12 603)
Total	395 234	408 903
dont donné en nantissement	–	–

En cas de défaillance, des corrections de valeur forfaitaires et individuelles sont appliquées à la créance sur la base de l'expérience actuelle. L'expérience passée montre que ce risque peut être considéré comme plutôt faible. Le compte de correction de valeur n'est utilisé que pour les créances clients. Pour tous les autres éléments, d'éventuelles dépréciations sont imputées directement.

Correction de valeur pour créances douteuses

	31.12.2010	31.12.2009
	CHF 1000	CHF 1000
1 ^{er} janvier	12 603	12 539
Constitution	6 472	8 301
Utilisation	(516)	(1 685)
Dissolution	(5 833)	(6 552)
Différences de conversion	(147)	–
Total	12 579	12 603

En 2006/2007, Implenia a construit le stade du Letzigrund en un temps record, afin qu'il puisse, comme exigé, être homologué et utilisé pour l'Euro 08. Dans le cadre d'un échéancier de construction très serré, la ville de Zurich a demandé 1392 modifications ou adaptations par rapport aux spécifications de planification, dont plus de la moitié ont été effectuées au cours des douze derniers mois de la construction du stade. Ces demandes ont entraîné des surcoûts considérables qui sont intégralement documentés et prouvés. Dès le printemps 2006 et ensuite à intervalle régulier, Implenia a attiré l'attention de la ville sur les conséquences de ces surcoûts qui ont finalement atteint un montant total de CHF 22,9 millions.

Le décompte final d'Implenia se solde par un montant de CHF 119,5 millions. A ce jour, la ville de Zurich en a réglé CHF 96,6 millions, ce qui signifie que des prestations à hauteur de CHF 22,9 millions n'ont pas encore été payées. La ville ayant opposé une fin de non-recevoir aux nombreuses tentatives d'Implenia de parvenir à un accord amiable au sujet du règlement de ces surcoûts, Implenia vient d'intenter une action en paiement intégral des créances dues d'un montant de CHF 22,9 millions.

Notes aux états financiers consolidés du Groupe Implenia

14 Clients

	Total valeur comptable 31.12.2010	Échues				
		Non échues	1–30 jours	31–60 jours	61–90 jours	>90 jours
		1000 CHF	1000 CHF	1000 CHF	1000 CHF	1000 CHF
Tiers	317 379	156 058	50 386	17 140	5 795	88 000
Associations de travail	56 254	25 162	7 607	4 988	3 016	15 481
Entreprises associées	4 692	2 452	740	257	276	967
Parties liées	–	–	–	–	–	–
Total intermédiaire	378 325	183 672	58 733	22 385	9 087	104 448
Retenues de garantie	29 488					
Correction de valeur pour créances douteuses	(12 579)					
Total	395 234					

Le total des créances en souffrance se monte à CHF 194,7 millions au 31 décembre 2010 (exercice précédent: CHF 146,3 millions). Concernant le portefeuille de clients qui n'est ni déprécié ni en souffrance, rien ne semble indiquer à la date de clôture que les clients n'honoreraient pas leurs dettes.

14 Clients (suite)

	Total valeur comptable 31.12.2009	Échues				
		Non échues	1–30 jours	31–60 jours	61–90 jours	>90 jours
		1000 CHF	1000 CHF	1000 CHF	1000 CHF	1000 CHF
Tiers	338 714	216 794	31 290	12 411	9 804	68 415
Associations de travail	49 597	26 172	4 281	3 577	3 336	12 231
Entreprises associées	999	694	9	–	–	296
Parties liées	683	–	–	–	–	683
Total intermédiaire	389 993	243 660	35 580	15 988	13 140	81 625
Retenues de garantie	31 513					
Correction de valeur pour créances douteuses	(12 603)					
Total	408 903					

A la date de clôture, aucun instrument de garantie (collateral) n'était détenu (exercice précédent: idem). Aucune de ces créances n'a été renégociée (exercice précédent: idem). Aucune créance n'est donnée en nantissement.

Notes aux états financiers consolidés du Groupe Implenia

15 Travaux en cours

Les travaux en cours comprennent les comptabilisations différées de travaux exécutés, mais pas encore facturés, y compris les stocks sur les chantiers, les avances reçues de clients et faites à des fournisseurs pour des travaux pas encore effectués, les comptabilisations différées pour les factures de fournisseurs et sous-traitants à recevoir, ainsi que des provisions pour pertes sur le carnet de commandes et les travaux en cours.

	31.12.2010	31.12.2009
	1000 CHF	1000 CHF

Répartition au bilan

Travaux en cours, actif	228 891	246 836
Travaux en cours, passif	(499 204)	(477 452)
Travaux en cours, net	(270 313)	(230 616)

	31.12.2010	31.12.2009
	1000 CHF	1000 CHF

Travaux en cours, actif (prestation fournie, mais pas encore facturée)	240 397	238 165
Travaux en cours, passif (prestation facturée, mais pas encore fournie)	(203 316)	(194 535)
Correction de valeur sur les coûts du contrat	(14 950)	(17 395)
Coûts du contrat relatifs aux prestations futures de fournisseurs et sous-traitants	72 106	60 327
Coûts du contrat relatifs aux prestations passées de fournisseurs et sous-traitants	(364 550)	(317 178)
Travaux en cours, net	(270 313)	(230 616)

	31.12.2010	31.12.2009
	1000 CHF	1000 CHF

Produits du contrat depuis le début du projet	9 403 891	8 117 331
Produits du contrat comptabilisés durant la période	2 026 798	1 707 330
Retenues de garantie	29 488	31 513

16 Associations de travail

Dans l'évaluation initiale, les associations de travail sont évaluées au coût. Durant les années suivantes, la part proportionnelle des profits augmente la valeur comptable et la part proportionnelle des pertes la réduit par le biais du compte de résultat. Les entrées et sorties de trésorerie augmentent ou réduisent la valeur comptable sans incidence sur le compte de résultat. Selon la situation, il en résulte un actif ou un passif.

	Actif net 2010	Actif net 2009	Passif net 2010	Passif net 2009
	1000 CHF	1000 CHF	1000 CHF	1000 CHF
État au 1.1.	2 613	13 642	45 113	54 968
Variation	21 157	(11 029)	(895)	(9 855)
Total	23 770	2 613	44 218	45 113

Valeur nette de la totalité des créances (passifs) envers les associations de travail:

	31.12.2010	31.12.2009
	1000 CHF	1000 CHF
Associations de travail, soldes actifs	23 770	2 613
Associations de travail, soldes passifs	(44 218)	(45 113)
Prestations facturées aux associations de travail, non encaissées	56 254	49 597
Prestations facturées par les associations de travail, non payées	(2 368)	(2 753)
Total	33 438	4 344

Notes aux états financiers consolidés du Groupe Implenia

Les parts d'Implenia dans les actifs, les passifs (le bilan reflète les actifs et passifs des associations de travail existant à la date de référence), les chiffres d'affaires (part au chiffre d'affaires Implenia) et les charges des associations de travail sont les suivantes:

	31.12.2010	31.12.2009
	1000 CHF	1000 CHF
Total de l'actif	381 319	408 123
Total du passif	(394 176)	(406 030)
Actif net	(12 857)	2 093
Chiffre d'affaires de la période courante	533 782	574 623
Charges de la période courante	(522 486)	(554 780)
Résultat de la période courante	11 296	19 843

Les prestations facturées aux associations de travail (comptabilisées dans le chiffre d'affaires d'Implenia) sont indiquées à la note 33.

Sauf convention contraire, les partenaires des associations de travail sont solidairement responsables des passifs des associations de travail.

	31.12.2010	31.12.2009
	1000 CHF	1000 CHF
Responsabilité solidaire en faveur des partenaires des associations de travail	191 467	214 785

Les principales associations de travail en termes de participation d'Implenia au chiffre d'affaires annuel:

	Participation	Participation
Consorzio TAT Tunnel Alp Transit Ticino	25,0%	25,0%
ARGE Transco Gottardo Sedrun	40,0%	40,0%
ARGE Tunnel Weinberg ATW	45,0%	45,0%
Groupement Marti-Implenia (Nant de Drance, Emosson)	50,0%	50,0%
ARGE Umfahrung Lungern	60,0%	60,0%
ARGE 2.1 Bahnhof Löwenstrasse	31,0%	31,0%

17 Autres débiteurs

	31.12.2010	31.12.2009
	1000 CHF	1000 CHF
Impôt anticipé	1 094	868
Autres impôts et taxes	2 574	3 297
Assurances sociales, assurances du personnel	3 275	1 508
Chèques WIR	13 338	8 475
Autres débiteurs	19 708	6 661
Total	39 989	20 809

La ville de Zurich a fait valoir son droit à la garantie de prestations de garantie accordée dans le cadre de la réalisation du stade Letzigrund et ainsi forcé un paiement d'Implenia d'un montant de CHF 12 millions qui figure dans les autres débiteurs.

18 Matières premières et fournitures

	31.12.2010	31.12.2009
	1000 CHF	1000 CHF
Matières premières et fournitures	21 843	20 754
Correction de valeur	-	-
Total	21 843	20 754
dont donné en nantissement	-	-

En 2010, les frais imputés au résultat consolidé en relation avec les matières premières et fournitures s'élevaient à CHF 297 millions (exercice précédent: CHF 276 millions). Les stocks sont composés à parts égales de matières premières et de fournitures. Pour l'exercice en cours, les charges pour les corrections de valeur se montent à CHF 0 (exercice précédent: idem). Aucune correction de valeur n'a été dissoute (exercice précédent: idem).

Notes aux états financiers consolidés du Groupe Implenia

19 Opérations immobilières

	31.12.2010	31.12.2009
	1000 CHF	1000 CHF
Coûts au 1.1.	181 556	196 417
Augmentation	50 848	88 317
Diminution	(108 681)	(103 104)
Transferts	5 199	–
Variation du périmètre de consolidation	110 178	–
Différences de conversion	(4 365)	(74)
Coûts cumulés	234 735	181 556
Corrections de valeur cumulées au 1.1.	(12 824)	(16 260)
Augmentation	(499)	–
Diminution	3 730	3 434
Transferts	(7 395)	–
Différences de conversion	236	2
Corrections de valeur cumulées	(16 752)	(12 824)
Valeur nette comptable	217 983	168 732
dont donné en nantissement	15 293	19 691
donc coûts d'emprunt inscrits à l'actif	–	–
Le résultat immobilier des opérations immobilières vendues pendant la période se présente comme suit:		
Produit de cession	141 600	136 823
Valeur comptable des objets vendus	(104 951)	(99 670)
Résultat immobilier¹	36 649	37 153

1 (sans prise en considération des coûts du segment Immobilier)

20 Immobilisations corporelles

	Immeubles d'exploitation	Unités de production	Équipement, matériel informatique	Total
				1000 CHF
31.12.2010				
Coûts au 1.1.2010	135 155	48 322	243 360	426 837
Augmentation	4 776	2 626	32 094	39 496
Diminution	(4 496)	(225)	(29 882)	(34 603)
Transferts	(19 945)	6 420	–	(13 525)
Variation du périmètre de consolidation	–	–	–	–
Différences de conversion	(477)	(1 089)	(2 322)	(3 888)
Coûts cumulés au 31.12.2010	115 013	56 054	243 250	414 317
Amortissements cumulés au 1.1.2010	(47 146)	(26 339)	(130 778)	(204 263)
Augmentation	(4 186)	(2 857)	(25 881)	(32 924)
Diminution	2 614	10	28 823	31 447
Transferts	12 946	(3 351)	–	9 595
Différences de conversion	199	869	1 813	2 881
Amortissements cumulés au 31.12.2010	(35 573)	(31 668)	(126 023)	(193 264)
Valeur nette comptable au 31.12.2010	79 440	24 386	117 227	221 053
dont contrats de location-financement	–	–	–	–
dont donné en nantissement	44 284	–	–	44 284
dont en construction	2 101	–	–	2 101
donc coûts d'emprunt inscrits à l'actif	–	–	–	–

Notes aux états financiers consolidés du Groupe Implenia

20 Immobilisations corporelles (suite)

	Immeubles d'exploitation	Unités de production	Équipement, matériel informatique	Total
	1000 CHF	1000 CHF	1000 CHF	1000 CHF
31.12.2009				
Coûts au 1.1.2009	131 752	46 775	239 435	417 962
Augmentation	6 711	1 837	27 873	36 421
Diminution	(3 808)	(442)	(23 279)	(27 529)
Transferts	506	152	(658)	–
Différences de conversion	(6)	–	(11)	(17)
Coûts cumulés au 31.12.2009	135 155	48 322	243 360	426 837
Amortissements cumulés au 1.1.2009	(42 268)	(23 714)	(124 930)	(190 912)
Augmentation	(5 122)	(2 924)	(27 690)	(35 736)
Diminution	425	420	21 531	22 376
Transferts	(182)	(121)	303	–
Différences de conversion	1	–	8	9
Amortissements cumulés au 31.12.2009	(47 146)	(26 339)	(130 778)	(204 263)
Valeur nette comptable au 31.12.2009	88 009	21 983	112 582	222 574
dont contrats de location-financement	–	–	2 247	2 247
dont donné en nantissement	35 406	–	–	35 406
dont en construction	5 806	–	–	5 806
donc coûts d'emprunt inscrits à l'actif	–	–	–	–

20 Immobilisations corporelles (suite)

Contrats de location dans lesquels le Groupe remplit la fonction de preneur

Contrats de location-financement: paiements minimaux futurs pour les locations non remboursables:

	Paiement minimal futur	Valeur actuelle paiement minimal
	2010	2009
	1000 CHF	1000 CHF
En 1 an	275	526
Entre 2 et 5 ans	159	431
Total	434	957

Contrats de location simple: paiements minimaux futurs pour les locations non remboursables:

	Paiement minimal futur	2010	2009
	1000 CHF	1000 CHF	
En 1 an		13 531	17 398
Entre 2 et 5 ans		44 244	54 672
Entre 6 et 9 ans		13 056	17 539
Total		70 831	89 609

Les entités du Groupe détiennent de nombreux contrats de location simple, essentiellement pour des contrats de location courants de machines de chantier. Le total des charges pour les contrats de location simple se montait à KCHF 41 758 (exercice précédent: KCHF 51 600).

Notes aux états financiers consolidés du Groupe Implenia

21 Investment Property

	31.12.2010	31.12.2009
	1000 CHF	1000 CHF
Coûts au 1.1.	-	-
Augmentation	-	-
Diminution	-	-
Transferts	14 028	-
Variation du périmètre de consolidation	1 606	-
Différences de conversion	-	-
Coûts cumulés	15 634	-
Corrections de valeur cumulées au 1.1.	-	-
Augmentation	-	-
Diminution	-	-
Transferts	(7 902)	-
Variation du périmètre de consolidation	-	-
Différences de conversion	-	-
Corrections de valeur cumulées	(7 902)	-
Valeur nette comptable	7 732	-

Du terrain agricole d'une valeur nette comptable de CHF 5,4 millions est comptabilisé dans la position Investment Property. La valeur de marché de Investment Property correspond à la valeur comptable.

22 Participations dans des entreprises associées

	31.12.2010	31.12.2009
	1000 CHF	1000 CHF
Valeur comptable au 1.1.	36 274	34 757
Augmentation	6 289	1 293
Diminution	(2 910)	(872)
Transfert	364	55
Quote-part du résultat	6 495	4 160
Distributions	(3 705)	(3 116)
Différences de conversion	(132)	(3)
Valeur comptable au 31.12.	42 675	36 274
dont donné en nantissement	-	-

Les résultats des entreprises associées du Groupe qui n'appliquent pas encore les normes IFRS sont convertis au référentiel IFRS. Les données financières actuelles respectives n'étant pas disponibles à la date d'établissement des états financiers consolidés, le bénéfice net et, en conséquence, la part concernant Implenia reposent sur des estimations de la Direction. Les écarts entre ces estimations et les résultats effectifs seront comptabilisés dans les états financiers consolidés de l'exercice 2011.

Notes aux états financiers consolidés du Groupe Implenia

Etant donné qu'aucun chiffre n'est encore disponible pour l'exercice 2010, les données sont basées sur l'exercice précédent et adaptées aux attentes concernant l'évolution des affaires de l'année en cours.

Informations financières au	31.12.2010	31.12.2009
	1000 CHF	1000 CHF
Actifs	344 683	239 316
Passifs	(208 129)	(120 898)
Actif net	136 554	118 418
Chiffre d'affaires	215 931	211 013
Charges	(190 185)	(194 486)
Résultat	25 746	16 527

Les chiffres ci-dessus concernent l'intégralité des positions des bilans et comptes de résultat et non pas les seules participations d'Implenia.

Les cinq principales (selon la valeur comptable) entreprises associées de l'exercice sous revue sont:

- MOAG Baustoffe Holding AG, Mörschwil
- Reproad AG, Bremgarten
- Catram AG, Coire
- Argobit AG, Schafisheim
- Parking Port d'Ouchy SA

Les cinq principales (selon la valeur comptable) entreprises associées de l'exercice précédent sont:

- MOAG Baustoffe Holding AG, Mörschwil
- Reproad AG, Bremgarten
- Catram AG, Coire
- Argobit AG, Schafisheim
- SEBAL Belagswerk Biel-Büttenberg (ss)

Les entreprises associées sont répertoriées dans les notes sous le chiffre 38.

23 Autres participations

	31.12.2010	31.12.2009
	1000 CHF	1000 CHF
Valeur comptable au 1.1.	15 755	20 165
Entrées	158	3 539
Sorties	(1 828)	(5 893)
Transferts	(364)	(55)
Correction de valeur	(117)	(2 001)
Adaptation de la valeur de marché de titres	2 862	–
Variation du périmètre de consolidation	250	–
Différences de conversion	(4)	–
Valeur comptable au 31.12.	16 712	15 755
Rendement effectif pondéré	1,4%	2,6%
Répartition:		
Participations non cotées	6 516	4 923
Prêts*	10 174	10 810
Autres participations	22	22
Valeur comptable au 31.12.	16 712	15 755
dont donné en nantissement	–	–

* Le valeur comptable correspond approximativement à la juste valeur.

Notes aux états financiers consolidés du Groupe Implenia

24 Immobilisations incorporelles

	Projets informatiques	Licences et logiciels	Marques	Volume de clients et contrats	Goodwill acquis	Total
	1000 CHF	1000 CHF	1000 CHF	1000 CHF	1000 CHF	1000 CHF
Coûts au 1.1.2010	3 812	3 666	2 881	13 290	69 193	92 842
Augmentation	–	24	–	–	–	24
Diminution	–	–	–	–	–	–
Différences de conversion	–	(1)	–	–	–	(1)
Coûts cumulés au 31.12.2010	3 812	3 689	2 881	13 290	69 193	92 865
Amortissements cumulés au 1.1.2010	(3 812)	(3 329)	(2 482)	(7 950)	–	(17 573)
Augmentation	–	(212)	(199)	(1 559)	–	(1 970)
Diminution	–	–	–	–	–	–
Différences de conversion	–	1	–	–	–	1
Amortissements cumulés au 31.12.2010	(3 812)	(3 540)	(2 681)	(9 509)	–	(19 542)
Valeur nette comptable au 31.12.2010	–	149	200	3 781	69 193	73 323
dont donné en nantissement	–	–	–	–	–	–
dont à durée d'utilité indéterminée	–	–	–	–	69 193	69 193
Durée d'utilité résiduelle (en années)	–	1	1	3	n.a.	–

24 Immobilisations incorporelles (suite)

	Projets informatiques	Licences et logiciels	Marques	Volume de clients et contrats	Goodwill acquis	Total
	1000 CHF	1000 CHF	1000 CHF	1000 CHF	1000 CHF	1000 CHF
Coûts au 1.1.2009	3 812	3 395	2 881	13 290	69 193	92 571
Augmentation	–	271	–	–	–	271
Diminution	–	–	–	–	–	–
Différences de conversion	–	–	–	–	–	–
Coûts cumulés au 31.12.2009	3 812	3 666	2 881	13 290	69 193	92 842
Amortissements cumulés au 1.1.2009	(3 600)	(3 110)	(2 282)	(6 391)	–	(15 383)
Augmentation	(212)	(219)	(200)	(1 559)	–	(2 190)
Diminution	–	–	–	–	–	–
Différences de conversion	–	–	–	–	–	–
Amortissements cumulés au 31.12.2009	(3 812)	(3 329)	(2 482)	(7 950)	–	(17 573)
Valeur nette comptable au 31.12.2009	–	337	399	5 340	69 193	75 269
dont donné en nantissement	–	–	–	–	–	–
dont à durée d'utilité indéterminée	–	–	–	–	69 193	69 193
Durée d'utilité résiduelle (en années)	–	2	2	4	n.a.	–

Vérification de la valeur du goodwill

Le goodwill inscrit à l'actif représente les différences positives entre la valeur d'acquisition et la valeur des actifs nets de la filiale lors de sa reprise, sous déduction des éventuelles corrections de valeur basées sur un examen annuel (tests de dépréciation), c'est-à-dire de sa valeur d'utilité. Le goodwill est réparti entre les unités génératrices de trésorerie (UGT) concernées du Groupe. Le goodwill inscrit à l'actif résultant de l'acquisition de Bati-group est réparti sur les nouvelles unités issues des restructurations internes.

Notes aux états financiers consolidés du Groupe Implenia

La valeur recouvable d'une unité génératrice de trésorerie se détermine en calculant sa valeur d'utilité selon la méthode des flux de trésorerie actualisés (discounted cash flow, DCF). Ce calcul repose sur le budget 2011 et des prévisions de flux de trésorerie tirées du plan d'activité 2011 à 2013 approuvé par la Direction. Les flux de trésorerie au-delà de la période du plan d'activité sont extrapolés en utilisant les taux de croissance indiqués ci-dessous.

Le goodwill est réparti entre les unités génératrices de trésorerie suivantes:

	31.12.2010	Variation	31.12.2009
	1000 CHF	1000 CHF	1000 CHF
Implenia Construction SA – Infra	12 835	–	12 835
Implenia Construction SA – Tunnelling	15 596	–	15 596
Implenia Entreprise Générale SA	30 467	–	30 467
Reuss Engineering SA	10 295	–	10 295
Total	69 193	–	69 193

Hypothèses pour le calcul de la valeur d'utilité:

	Implenia Construction SA			
	Travaux Infra	Tunnelling	Implenia EG SA	Reuss Eng. SA
	1000 CHF	1000 CHF	1000 CHF	1000 CHF
Marge brute	6,5%	8,9%	4,7%	28,7%
Taux d'actualisation avant impôts	7,1%	9,9%	10,1%	10,1%
Taux de croissance pour l'extrapolation après la période du plan d'activité	1,0%	1,0%	1,0%	0,5%

La Direction a défini les marges brutes budgétées en se basant sur les tendances historiques et sur les attentes relatives à l'évolution future du marché. Les taux de croissance moyens estimés correspondent à ceux de l'industrie suisse de la construction. Les taux d'actualisation utilisés sont les taux d'intérêt avant impôts et reflètent les risques spécifiques des segments concernés.

Sur la base de l'examen annuel du goodwill, aucun besoin de dépréciation n'a été constaté.

25 Passifs financiers courants et non courants

	31.12.2010	31.12.2009
	1000 CHF	1000 CHF
État au 1.1.	42 853	81 677
Augmentation	630 169	647 876
Diminution	(473 316)	(686 700)
Variation du périmètre de consolidation	54	–
Total des passifs financiers	199 760	42 853

Répartition

Emprunt obligataire	197 741	–
Dettes envers de banques et autres institutions financières	1 077	41 283
Dettes de contrats de location-financement	376	855
Autres passifs financiers	566	715
Total des passifs financiers	199 760	42 853

Échéance

Passifs financiers courants (moins de 1 an)	1 605	42 180
Passif financiers non courants (entre 2 et 5 ans)	198 155	673
Total des passifs financiers	199 760	42 853

Implenia disposait au 31 décembre 2010 d'une limite de liquidité de CHF 150 millions et d'une limite pour les garanties de CHF 450 millions. Le contrat de crédit consortial court jusqu'au 30 septembre 2012. Suite à l'émission de l'emprunt obligataire, la limite de liquidité a été réduite de CHF 100 millions et la limite pour les garanties augmentée de CHF 100 millions au 16 juillet 2010.

Implenia dispose en outre d'accords d'emprunt bilatéraux avec diverses banques pour un montant de CHF 28,3 millions (exercice précédent: 34,5 millions).

Les passifs financiers non courants (entre 2 et 5 ans) incluent l'emprunt obligataire placé le 12 mai 2010 à hauteur de CHF 200 millions. Cet emprunt est rémunéré au taux de 3,125% et dure 6 ans jusqu'à l'échéance finale du 12 mai 2016. Un consortium de banques composé de la Banque Cantonale de Zurich et d'UBS SA a placé cet emprunt avec une valeur d'émission de 100,269%. L'emprunt est négocié à la SIX Swiss Exchange (numéro de valeur 11219351). Le taux d'intérêt effectif pour la détermination du coût amorti est de 3,356%.

Notes aux états financiers consolidés du Groupe Implenia

26 Provisions courantes et non courantes

	Garanties de prestation	Contrats déficitaires	Coûts d'intégration	Litiges	Remise en état et assainissement	Autres	Total
	1000 CHF	1000 CHF	1000 CHF		1000 CHF	1000 CHF	
31.12.2010							
État au 1.1.2010	3 688	575	—	3 613	1 771	976	10 623
Constitution	—	—	64	200	5 989	1 570	7 823
Utilisation	(80)	—	—	—	(724)	(7)	(811)
Dissolution	—	(529)	—	—	—	(14)	(543)
Transferts	—	—	—	—	—	—	—
Variation du périmètre de consolidation	—	—	—	1 800	20 419	—	22 219
Définitions de conversion	(44)	—	—	(5)	—	(161)	(210)
Total des provisions au 31.12.2010	3 564	46	64	5 608	27 455	2 364	39 101
dont courantes	—	—	—	—	8 873	—	8 873
31.12.2009							
État au 1.1.2009	3 402	849	606	3 804	1 594	780	11 035
Constitution	377	—	—	1 000	220	290	1 887
Utilisation	(6)	(45)	—	(52)	(43)	(65)	(211)
Dissolution	(84)	(229)	(84)	(1 139)	—	(550)	(2 086)
Transferts	—	—	(522)	—	—	522	—
Définitions de conversion	(1)	—	—	—	—	(1)	(2)
Total des provisions au 31.12.2009	3 688	575	—	3 613	1 771	976	10 623
dont courantes	—	—	—	—	—	—	—

En acquérant Sulzer Immobilien AG, Winterthour, Implenia a repris des provisions pour un montant de CHF 22,2 millions (voir note 2.2. Variation du périmètre de consolidation).

Les garanties de prestation concernent des projets terminés. Généralement, les coûts y afférents surviennent dans les 2 à 5 ans.

Les contrats déficitaires concernent des garanties de loyer. Ils s'étendent généralement sur une période de 2 à 3 ans. En 2010, Implenia n'a pas accordé de nouvelles garanties de loyer à ses clients. Dans l'un des cas, la provision pour garanties de loyer a pu être réduite.

Les provisions pour litiges concernent principalement des litiges d'entités inactives.

La provision pour remise en état et assainissement concerne des frais futurs pour la remise en état de terrains – principalement des gravières – après la fin de leur exploitation. Deux nouvelles provisions ont été constituées pour remise en état de terrains.

27 Actifs de prévoyance

	31.12.2010 1000 CHF	31.12.2009 1000 CHF
Position au 1 ^{er} janvier	5 177	6 596
Charge de prévoyance comptabilisée	(27 345)	(35 997)
Cotisations de l'employeur	34 579	34 578
Total	12 411	5 177

Lors de l'acquisition de Sulzer Immobilien AG, Winterthour, 5 personnes au total ont été reprises. Compte tenu de ce faible volume, l'effet sur les frais de prévoyance, ainsi que sur les actifs de prévoyance est minime.

Les institutions de prévoyance du personnel sont présentées conformément aux IFRS en tant que «fondations de prévoyance du personnel à cotisations définies» dans la mesure où le Groupe verse des cotisations définies dans un fonds séparé ou à une institution financière tierce et qu'il n'en résulte aucune obligation juridique ou implicite de versement de cotisations supplémentaires. Toutes les autres institutions de prévoyance du personnel sont présentées en tant que «fondations de prévoyance du personnel à prestations définies», même si les obligations potentielles du Groupe ou la probabilité de survenance sont faibles. Par conséquent, la plupart des fondations de prévoyance du personnel du Groupe sont répertoriées en tant que «fondation de prévoyance du personnel à prestations définies» dans ces états financiers consolidés, étant donné que les obligations juridiques ou implicites correspondantes existent en Suisse.

Notes aux états financiers consolidés du Groupe Implenia

Institution de prévoyance du personnel à prestations définies

La plus grande institution de prévoyance à prestations définies se trouve en Suisse. L'institution de prévoyance est financée à l'aide des cotisations des employeurs et des salariés. Il existe une fondation indépendante pour l'institution de prévoyance.

	2010	2009
	1000 CHF	1000 CHF
Institution de prévoyance du personnel à prestations définies:		
Charges		
Coûts des services rendus au cours de la période	20 537	21 277
Amortissement des produits et pertes actuariels non réalisés	4 997	8 830
Rendement attendu des actifs de l'institution de prévoyance du personnel	(40 214)	(35 328)
Charges d'intérêts	42 025	41 218
Total des charges indiqué dans le compte de résultat	27 345	35 997

Le produit effectif résultant des actifs du régime s'élève à CHF 21,9 millions pour l'exercice 2010 (exercice précédent: CHF 132,1 millions). Le calcul des frais de prévoyance ne tient pas compte d'Implenia Italia S.p.A (Italie) et de Russian Land Implenia Ltd. (Russie) compte tenu de leur caractère non significatif.

Des actuaires indépendants qualifiés effectuent régulièrement des estimations, ainsi qu'une évaluation annuelle à la date de clôture. Les institutions de prévoyance distinctes constituent des fondations indépendantes du Groupe. Les actifs/passifs nets indiqués dans le bilan consolidé correspondent à un sous- ou surfinancement de l'institution de prévoyance du personnel adapté aux profits et pertes actuariels non pris en considération et aux «coûts des services passés» non pris en considération.

Les montants enregistrés dans le bilan pour l'institution de prévoyance du personnel à prestations définies sont en grande partie à long terme et figurent dans les immobilisations ou les passifs non courants.

	31.12.2010	31.12.2009
	1000 CHF	1000 CHF
Institution de prévoyance du personnel à prestations définies:		
Financement		
Valeur vénale des actifs de l'institution de prévoyance du personnel	1 138 224	1 149 830
Obligations au titre des prestations définies	(1 346 324)	(1 326 694)
Déficit du régime	(208 100)	(176 864)
Profits/(pertes) actuariels non comptabilisés	220 511	182 041
Créance nette comptabilisée	12 411	5 177

Des informations détaillées sur les actifs de l'institution de prévoyance du personnel et les obligations au titre des prestations définies sont fournies ci-après:

	31.12.2010	31.12.2009
	1000 CHF	1000 CHF
Institution de prévoyance du personnel à prestations définies:		
Valeur vénale des actifs de l'institution de prévoyance du personnel		
Au 1 ^{er} janvier	1 149 830	1 013 295
Rendement attendu des actifs de l'institution de prévoyance du personnel	40 214	35 328
Profits/(pertes) actuariels	(18 328)	96 786
Cotisations de l'employeur	34 580	34 578
Cotisations du personnel	30 540	29 466
Coûts des services passés	(98 612)	(59 623)
Au 31 décembre	1 138 224	1 149 830

Aucune action du Groupe Implenia n'est comprise dans la valeur vénale des actifs de l'institution de prévoyance du personnel.

Notes aux états financiers consolidés du Groupe Implenia

	31.12.2010	31.12.2009
	1000 CHF	1000 CHF
Institution de prévoyance du personnel à prestations définies:		
Obligations au titre des prestations définies		
Au 1 ^{er} janvier	(1 326 694)	(1 213 529)
Coûts des services rendus au cours de la période	(20 537)	(21 277)
Charges d'intérêts	(42 025)	(41 218)
Cotisations du personnel	(30 540)	(29 466)
Profits/(pertes) actuariels	(25 140)	(80 827)
Coûts des services passés	98 612	59 623
Au 31 décembre	(1 346 324)	(1 326 694)

Les cotisations du personnel prévues pour l'année 2011 se montent approximativement à CHF 34,5 millions (exercice précédent: CHF 34,5 millions).

27 Actifs de prévoyance

Hypothèses actuarielles

Les hypothèses actuarielles sont des estimations conformes aux attentes de variables déterminant les coûts définitifs du soutien de l'institution de prévoyance du personnel à prestations définies. Les estimations sont réévaluées chaque année par la Direction. Les hypothèses actuarielles comprennent les attentes démographiques en matière de mortalité ou de fluctuation du personnel. En outre, des hypothèses financières telles que les augmentations de salaire, le taux d'intérêt, le rendement du capital sont prises en compte.

Les hypothèses financières sont basées sur les attentes pour la période durant laquelle les obligations doivent être réglées. Pour l'évaluation de l'institution de prévoyance du personnel à prestations définies, la plus importante, les hypothèses suivantes ont été utilisées:

	31.12.2010	31.12.2009
	%	%
Taux d'actualisation	3,00%	3,25%
Rendement attendu sur les actifs de l'institution de prévoyance	3,50%	3,50%
Taux d'augmentation de salaire attendu	1,25%	1,25%
Inflation	1,25%	1,25%
Augmentations futures des rentes	0,00%	0,00%

La valeur actualisée des obligations au titre des prestations définies est calculée en utilisant des taux d'actualisation fixés qui tiennent compte des rendements du marché des obligations d'entreprise de premier ordre. Le taux de rendement attendu des actifs de l'institution de prévoyance du personnel repose sur les attentes concernant le rendement attendu des actifs de l'institution de prévoyance du personnel, sur la base de la durée de l'obligation correspondante. Le calcul comporte des hypothèses concernant les dividendes et intérêts attendus, les gains latents et réalisés sur les actifs des institutions de prévoyance du personnel, et les impôts ainsi que les frais d'administration supportés par les institutions. Les hypothèses reposent sur des attentes à long terme.

Notes aux états financiers consolidés du Groupe Implenia

Les augmentations de salaire attendues reposent sur les dernières attentes et sur les évolutions historiques au sein des entités du Groupe. Elles sont utilisées pour calculer les obligations au titre des prestations définies et les «coûts des services rendus au cours de la période» contenus dans le compte de résultat.

	31.12.2010	31.12.2009
	%	%
Composition des actifs du régime:		
Immobilier	17,6%	16,3%
Instruments de capitaux propres Suisse	11,2%	11,1%
Instruments de capitaux propres étranger	17,5%	17,2%
Instruments d'emprunt Suisse	33,7%	35,7%
Instruments d'emprunt étranger	16,2%	16,6%
Trésorerie	3,8%	3,1%

Aucun instrument de capitaux propres d'Implenia SA n'est compris dans les actifs du régime (exercice précédent: idem). Les actifs de prévoyance comprennent en outre des biens immobiliers utilisés par Implenia d'une valeur de CHF 21,8 millions (exercice précédent: CHF 19,9 millions).

	2010	2009	2008	2007	2006
Informations sur plusieurs années	Mio. CHF	Mio. CHF	Mio. CHF	Mio. CHF	Mio. CHF
Valeur de marché des actifs du régime	1 138	1 150	1 013	1 236	1 194
Valeur actuelle de l'obligation	(1 346)	(1 327)	(1 214)	(1 271)	(1 222)
Déficit du régime	(208)	(177)	(200)	(35)	(28)
Variations des actifs du régime fondées sur l'expérience	(18)	97	(213)	(8)	22
Variations des obligations fondées sur l'expérience	8	(34)	42	–	42

Institution de prévoyance du personnel à cotisations définies (fondation FAR pour la retraite anticipée dans le secteur principal de la construction)

Le personnel d'exploitation d'Implenia soumis à la convention collective de travail bénéficie de la possibilité de prendre une retraite anticipée facultative à partir de l'âge de 60 ans. Les prestations transitoires accordées jusqu'à l'âge ordinaire de la retraite sont versées par la fondation FAR pour la retraite flexible dans l'industrie du bâtiment, spécialement fondée à cet effet. Le financement de la fondation FAR, qui a été créée par les syndicats SIB (Syndicat Industrie et Bâtiment) et SYNA, ainsi que par la Société Suisse des Entrepreneurs, est assuré par les cotisations des employeurs et des salariés. Dans la mesure où les prestations de la fondation FAR sont financées selon le système de répartition des capitaux de couverture, les conditions requises permettant de traiter la FAR comme un régime à prestations définies selon la norme IAS 19 ne sont pas réunies. Par conséquent, la fondation FAR est traitée comme un régime multi-employeurs à cotisations définies.

La fondation FAR établit ses états financiers conformément au droit suisse en matière de prévoyance. Sur cette base, la fondation FAR présentait au 30 juin 2010 un taux de couverture de 112,8% (juin 2009: 100,7%). Implenia ne prévoit pas d'obligation de paiement allant au-delà des cotisations initialement prévues. En 2010, Implenia a versé à la fondation FAR des cotisations d'un montant de CHF 11,1 millions (exercice précédent: CHF 11,0 millions).

Notes aux états financiers consolidés du Groupe Implenia

28 Actifs et passifs d'impôts différés

Actifs d'impôts différés	Immobilisations	Immobilisations	Obligation de	>
	corporéelles	incorporelles	prévoyance	
	1000 CHF	1000 CHF	1000 CHF	
Au 1.1.2010	–	–	–	
Imputé/crédit au bénéfice net	–	–	–	
Valeur comptable au 31.12.2010	–	–	–	

Actifs d'impôts différés	Immobilisations	Immobilisations	Obligation de	>
	corporéelles	incorporelles	prévoyance	
	1000 CHF	1000 CHF	1000 CHF	
Au 1.1.2009	–	–	–	
Imputé/crédit au bénéfice net	–	–	–	
Valeur comptable au 31.12.2009	–	–	–	

Impôts différés passifs	Immobilisations	Immobilisations	Obligation de	>
	corporéelles	incorporelles	prévoyance	
	1000 CHF	1000 CHF	1000 CHF	
Au 1.1.2010	5 029	1 222	1 074	
Imputé/crédit au bénéfice net	401	(485)	1 569	
Variation du périmètre de consolidation	–	–	–	
État au 31.12.2010	5 430	737	2 643	
Au 1.1.2009	4 842	1 211	1 434	
Imputé/crédit au bénéfice net	187	11	(360)	
État au 31.12.2009	5 029	1 222	1 074	

>	Stocks	Pertes fiscales	Travaux en	Provisions	Autres postes	Total
	1000 CHF	1000 CHF	1000 CHF			
	–	2 495	–	–	–	2 495
	–	(885)	–	–	–	(885)
	–	1 610	–	–	–	1 610
	–	953	–	–	–	953
	–	1 542	–	–	–	1 542
>	–	2 495	–	–	–	2 495

>	Stocks	Pertes fiscales	Travaux en	Provisions	Autres postes	Total
	1000 CHF	1000 CHF	1000 CHF			
	1 158	–	10 525	5 217	6 074	30 299
	(1 499)	–	240	1 087	1 218	2 531
	11 323	–	–	3 797	–	15 120
	10 982	–	10 765	10 101	7 292	47 950
	1 091	–	3 145	3 998	4 034	19 755
	67	–	7 380	1 219	2 040	10 544
>	1 158	–	10 525	5 217	6 074	30 299

Notes aux états financiers consolidés du Groupe Implenia

28 Actifs et passifs d'impôts différés (suite)

Différences temporelles sans les impôts différés

	31.12.2010	31.12.2009
	1000 CHF	1000 CHF

Différences temporelles pour lesquelles aucun impôt différé n'a été constitué, car elles sont permanentes:

Participations	225 490	210 631
Goodwill résultant d'acquisitions	69 193	69 193

Les montants bruts des reports de pertes non utilisés, sur lesquels des actifs d'impôts différés ont été inscrits à l'actif ou non, répartis par date d'échéance, sont les suivants:

	Pas inscrit à l'actif	Inscrit à l'actif	Total	Pas inscrit à l'actif	Inscrit à l'actif	Total	31.12.2010		31.12.2009	
							1000 CHF	1000 CHF	1000 CHF	1000 CHF
1 an	–	–	–	–	1	–	–	–	–	1
2 ans	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
3 ans	–	4 395	4 395	–	–	–	–	–	–	–
4 ans	1	8	9	–	9 324	9 324	–	–	–	–
5 ans	–	–	–	–	2	2 086	2 086	2 086	2 086	2 088
Plus de 5 ans	102 821	3 595	106 416	113 190	510	113 700	–	–	–	–
Total	102 822	7 998	110 820	113 193	11 920	125 113				

Les reports de pertes fiscales sont inscrits à l'actif, lorsqu'il est probable que des bénéfices imposables futurs seront réalisés.

Le montant des déficits fiscaux reportables non activés durant les exercices 2010 et 2009 concerne principalement nos entités étrangères qui n'ont plus d'activités opérationnelles. La diminution des reports de pertes non utilisés résulte en particulier de la baisse du cours de l'euro.

29 Capitaux propres

29.1 Variation du capital-actions

L'Assemblée générale 2010 a approuvé un remboursement de la valeur nominale de CHF 0.70 par action, ce qui a entraîné un paiement total de CHF 12,9 millions (exercice précédent: remboursement de la valeur nominale de CHF 0.50 par action). Le capital-actions disponible pour le remboursement de la valeur nominale correspond au capital-actions d'Implenia SA, Dietlikon. Le remboursement de la valeur nominale effectué a été défini en conformité avec les dispositions du code suisse des obligations.

29.2 Variation des actions propres

Au total, 1 891 637 actions représentant une valeur de CHF 49,4 millions ont été vendues à des tiers durant l'année 2010. En outre, 194 090 actions d'une valeur totale de CHF 5 millions ont été vendues aux collaborateurs dans le cadre des paiements en actions. Le nombre des actions propres a donc diminué au total de 2 085 817 unités, représentant CHF 54,4 millions. Le bénéfice de CHF 5,7 millions résultant de la vente des actions propres est comptabilisé dans les réserves de capitaux sans incidence sur le compte de résultat.

29.3 Actions en circulation

	31.12.2008	Variation		31.12.2010	
		2009	31.12.2009		Nombre d'actions
Total des actions d'Implenia SA	18 472 000	–	18 472 000	–	18 472 000
Actions réservées aux paiements en actions des collaborateurs	–	80 000	80 000	(80 000)	–
Actions propres non réservées	163 943	1 282 241	1 446 184	(1 235 167)	211 017
Total des actions propres	163 943	1 362 241	1 526 184	(1 315 167)	211 017
Total des actions en circulation	18 308 057	(1 362 241)	16 945 816	1 315 167	18 260 983

Dans le cadre du placement du capital-actions détenu par Laxey, Implenia a acquis le 26 novembre 2009 des actions pour une valeur de CHF 30 millions (6,5% du capital-actions).

Toutes les actions sont souscrites et entièrement libérées. Au 31 décembre 2010, toutes les actions donnaient droit au vote et, à l'exception de 211 017 actions propres (exercice précédent: 1 526 184), donnaient droit à un dividende.

Notes aux états financiers consolidés du Groupe Implenia

	31.12.2008	Variation		31.12.2010
		2009	31.12.2009	
	Valeur nominale des actions			
Capital-actions	73 888	(9 236)	64 652	(12 930)
Actions propres	(656)	(4 686)	(5 342)	4 751
Total du capital-actions en circulation	73 232	(13 922)	59 310	(8 180)
				51 131

La valeur nominale d'une action était de CHF 2.80 au 31 décembre 2010 (exercice précédent: CHF 3.50).

30 Résultat par action

	31.12.2010	31.12.2009
Informations de base pour le calcul du résultat par action:		
Résultat consolidé attribuable aux actionnaires, en KCHF	51 470	45 918
Nombre d'actions en circulation	18 260 983	16 945 816
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation	17 880 142	17 959 908
Résultat par action (de base)	CHF 2.88	CHF 2.56
Résultat par action (dilué)	CHF 2.88	CHF 2.56

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net des actionnaires d'Implenia SA par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant la période. A cet égard, le nombre moyen d'actions acquises par Implenia et détenues en tant qu'actions propres est déduit des actions émises.

31 Dividende / remboursement sur la valeur nominale par action

Pour l'exercice 2009, il a été procédé à un remboursement de la valeur nominale de CHF 0.70 par action (2008: CHF 0.50 par action). Pour l'exercice 2010, un remboursement de la valeur nominale de CHF 0.90 par action sera proposé par le Conseil d'administration à l'Assemblée générale du 19 avril 2011. L'état de la situation financière au 31 décembre 2010 ne reflète pas la proposition concernant l'emploi du bénéfice 2010.

32 Engagements conditionnels

	31.12.2010	31.12.2009
	Mio. CHF	Mio. CHF
État au 1.1	271,3	238,9
Variation	(54,5)	32,4
Total garanties	216,8	271,3

Les passifs éventuels concernent pour l'essentiel des engagements de garantie (garanties de soumission, de bonne exécution, de prestations de garantie) pour des projets propres en cours et litiges juridiques/fiscaux.

Implenia Construction SA, de même que de nombreuses autres entreprises de construction, est actuellement impliquée dans une enquête de la Commission fédérale de la concurrence, commencée en 2009, sur le marché régional de la construction de routes et de génie civil du canton d'Argovie (voir communiqué de presse du 10 juin 2009). Implenia coopère à cette enquête avec la Commission fédérale de la concurrence. L'enquête n'est pas encore close. Selon la Direction, il n'est pas possible, à la date d'établissement du bilan, d'émettre une estimation fiable sur l'issue de l'enquête et le montant de la sanction. Il a par conséquent été décidé de renoncer à la constitution de réserves.

Engagements d'investissement contractuels

	31.12.2010	31.12.2009
	Mio. CHF	Mio. CHF
Opérations immobilières	17,6	25,5
Immobilisations corporelles	–	0,4
Total	17,6	25,9

Notes aux états financiers consolidés du Groupe Implenia

33 Information relative aux parties liées

Selon le registre des actions, les actionnaires connus suivants détiennent plus de 3% du capital-actions à la date de clôture:

	31.12.2010	31.12.2009
	%	%
Parmino Holding AG	16,0%	15,9%
Maag Rudolf	10,8%	10,8%
Groupe Ammann	8,4%	8,4%
EGS Beteiligungen AG	8,4%	10,0%
Chase Nominees Ltd.	5,4%	<3,0%
Implenia SA	<3,0%	8,2%

33 Information relative aux parties liées (suite)

Entités du Groupe et entreprises associées

Un aperçu des principales entités du Groupe et entreprises associées figure sous les notes 37 et 38. Les transactions entre la société mère et les filiales, ainsi qu'entre les filiales du Groupe ont été éliminées dans les états financiers consolidés. Les transactions suivantes ont été effectuées entre le Groupe et des entreprises associées/associations de travail/institutions de prévoyance du personnel et autres parties liées:

	31.12.2010	31.12.2009
	1000 CHF	1000 CHF
Ventes à des parties liées		
Entreprises associées	19 132	3 968
Entités notamment influençables par un membre d'un organe	5	2
Associations de travail	253 928	251 528
Achats à des parties liées		
Entreprises associées	39 861	22 493
Entités notamment influençables par un membre d'un organe	1 043	6 329
Associations de travail	21 714	22 781
Avoirs à l'égard de parties liées		
Entreprises associées	4 692	999
Entités notamment influençables par un membre d'un organe	–	683
Associations de travail	56 254	49 597
Dettes à l'égard de parties liées		
Entreprises associées	9 171	4 595
Entités notamment influençables par un membre d'un organe	1	52
Associations de travail	2 368	2 753

Notes aux états financiers consolidés du Groupe Implenia

Dirigeants principaux

Les membres du Conseil d'administration d'Implenia SA perçoivent une rémunération annuelle pour leur activité, ainsi qu'une indemnité pour frais de représentation et pour le temps de travail au sein des comités du Conseil d'administration. La rémunération totale du Conseil d'administration durant l'exercice 2010, sans le président du Conseil d'administration, s'est élevée à KCHF 1129 (exercice précédent: KCHF 872).

Le président du Conseil d'administration et les membres de la Direction générale d'Implenia SA perçoivent une rémunération composée d'un salaire annuel, d'un bonus et du remboursement des débours. Le Groupe paie les cotisations de sécurité sociale sur les indemnités pour frais susmentionnées, ainsi que les cotisations à la caisse de pension. Le Conseil d'administration et les cadres participent également à certains plans d'intéressement fondés sur des actions. Les conditions sont décrites au chiffre 2.9.

Au total, des indemnités d'un montant de KCHF 1719 (exercice précédent: KCHF 1352) ont été versées à d'anciens membres de la Direction générale.

	2010	2009
	1000 CHF	1000 CHF
Avantages à court terme	5 445	6 296
Avantages postérieurs à l'emploi	413	394
Autres avantages à long terme	–	–
Indemnités de fin de contrat de travail	–	–
Paiements en actions	2 455	1 858
Total	8 313	8 548

34 Précisions concernant le tableau des flux de trésorerie consolidé

34.1 Variation de l'actif circulant

	2010	2009
	1000 CHF	1000 CHF
Variation des créances	(8 821)	(8 618)
Variation des travaux en cours (valeurs nettes), matières premières et fournitures	37 484	31 579
Variation des opérations immobilières	54 103	10 850
Variation des fournisseurs et autres créanciers	(17 791)	9 263
Variation des comptes de régularisation et associations de travail	(7 348)	(12 075)
Total de la variation de l'actif circulant	57 627	30 999

34.2 Autres positions sans influence sur la liquidité

	2010	2009
	1000 CHF	1000 CHF
Résultat d'entreprises associées	(6 495)	(4 215)
Variation impôts différés	3 416	9 002
Variation provisions	7 070	(349)
Variation associations de travail et autres positions	619	3 431
Total autres positions sans influence sur la liquidité	4 610	7 869

Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles

Le flux de trésorerie est calculé selon la méthode indirecte, à savoir par le biais d'adaptations du résultat consolidé incluant les produits et coûts opérationnels sans effet sur la trésorerie (par exemple amortissements d'immobilisations corporelles et incorporelles). Le flux de trésorerie opérationnel comprend également les impôts sur le résultat payés pour toutes les activités.

Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement

Le flux de trésorerie provenant des activités d'investissement comprend essentiellement les flux de trésorerie d'Implenia pour l'achat et la vente d'immobilisations corporelles et incorporelles, ainsi que pour l'achat et la vente d'entités d'Implenia. De même, le flux de trésorerie provenant d'autres participations d'Implenia est compris dans le flux de trésorerie provenant des activités d'investissement. Le flux de trésorerie provenant des activités d'investissement montre les fonds nets réinvestis dans les actifs d'exploitation et les effets financiers des ventes d'entités.

Notes aux états financiers consolidés du Groupe Implenia

34 Précisions concernant le tableau des flux de trésorerie consolidé (suite)

Flux de trésorerie provenant des activités de financement

Le flux de trésorerie provenant des activités de financement comprend essentiellement les paiements des instruments de crédit reçus ou remboursés par le Groupe. Le flux de trésorerie provenant des activités de financement sert à la présentation des transactions effectuées entre le Groupe et les bailleurs de fonds.

Les différences de conversion résultant de la conversion des filiales étrangères entièrement consolidées sont présentées dans les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles, d'investissement ou de financement. La position «Différences de conversion sur la trésorerie» à la fin du tableau des flux de trésorerie reflète uniquement l'effet sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

34.3 Flux de trésorerie provenant des acquisitions

Le tableau ci-après présente les effets des acquisitions sur le flux de trésorerie:

	1000 CHF
Trésorerie	(16 050)
Clients	–
Travaux en cours et stocks	–
Autres créances	(336)
Opérations immobilières	(110 178)
Comptes de régularisation	(3 790)
Immobilisations corporelles	–
Investment Property	(1 606)
Autres immobilisations	(250)
Goodwill	–
Passifs courants	54
Dettes commerciales	1 440
Travaux en cours	–
Autres créanciers	624
Impôts dus	1 693
Comptes de régularisation	7 576
Impôts différés	15 120
Provisions	22 219
Juste valeur des anciennes parts	290
Actif net acquis identifiable	(83 194)
Trésorerie acquise	16 050
Flux de trésorerie net provenant de l'acquisition d'activités selon le tableau des flux de trésorerie du 1.1. au 31.12.2010	(67 144)
Part du prix de vente non encore échue	(65 782)
Entrée de fonds provenant de la vente de biens immobiliers	65 782
Flux de trésorerie (acquisition d'activités)	(67 144)

Notes aux états financiers consolidés du Groupe Implenia

34.4 Flux de trésorerie disponible

Implenia définit le flux de trésorerie disponible comme flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles, sous déduction des acquisitions ou ventes d'immobilisations et avant les paiements de dividendes. Les montants de trésorerie reçus ou payés pour des acquisitions et des désinvestissements d'entités du Groupe ne sont pas pris en compte dans le calcul du flux de trésorerie disponible. Le tableau ci-après présente un aperçu du flux de trésorerie disponible:

	2010	2009
	1000 CHF	1000 CHF
Flux de trésorerie disponible		
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	138 516	119 138
Investissements en immobilisations	(45 967)	(41 886)
Désinvestissements d'immobilisations	14 515	15 402
Flux de trésorerie disponible avant flux de trésorerie net provenant de l'acquisition d'activités	107 064	92 654
Flux de trésorerie net provenant de l'acquisition d'activités	(67 144)	-
Flux de trésorerie disponible après flux de trésorerie net provenant de l'acquisition d'activités	39 920	92 654

Le flux de trésorerie disponible n'est pas une donnée financière définie dans les IFRS et ne doit par conséquent pas être interprété comme telle. Le flux de trésorerie disponible ne correspond pas au flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles au sens des IFRS.

35 Événements postérieurs à la date de clôture

Le Conseil d'administration d'Implenia SA a approuvé le présent état financier consolidé le 3 mars 2011. A cette même date, le Conseil d'administration a proposé un remboursement de la valeur nominale de CHF 0,90 par action. Cette proposition sera présentée pour approbation lors de l'Assemblée générale du 19 avril 2011. Si la proposition devait être acceptée, la somme totale du remboursement de la valeur nominale sera de CHF 16,6 millions.

36 Conversion de monnaies étrangères

	Compte de résultat cours moyen		Bilan date de clôture	
	2010	2009	31.12.2010	31.12.2009
Union européenne	1 EUR	CHF 1.36	CHF 1.51	CHF 1.25
Côte d'Ivoire/Mali	100 XOF	CHF 0.21	CHF 0.23	CHF 0.19
États-Unis	1 USD	CHF 1.02	CHF 1.07	CHF 0.94
Grande-Bretagne	1 GBP	CHF 1.58	CHF 1.66	CHF 1.45
Qatar	100 QAR	CHF 27.95	CHF 29.36	CHF 25.72
Émirats arabes unis	100 AED	CHF 27.70	CHF 29.11	CHF 25.49

Notes aux états financiers consolidés du Groupe Implenia

37 Principales entités actives intégralement consolidées

Nom	Participa- tion	Siège	État	Monnaie
Développements transfrontaliers SA	100%	Lyon	F	EUR
Gravière de La Cliae-aux-moines SA	66,67%	Savigny	CH	CHF
Implenia (Tessin) AG	100%	Bioggio	CH	CHF
Implenia Construction SA	100%	Genève	CH	CHF
Implenia Bau GmbH	100%	Rümmingen	D	EUR
Implenia Cyprus Ltd. ¹	100%	Nicosie	CY	EUR
Implenia Entreprise Générale SA	100%	Bâle	CH	CHF
Implenia Development SA	100%	Dietlikon	CH	CHF
Implenia Global Solutions SA	100%	Dietlikon	CH	CHF
Implenia Holding GmbH	100%	Rümmingen	D	EUR
Implenia Immobilier SA ²	100%	Dietlikon	CH	CHF
Implenia Italia S.p.A.	100%	Basiliano	I	EUR
Implenia Management SA	100%	Dietlikon	CH	CHF
Implenia Österreich GmbH	100%	Vienne	A	EUR
Reprojet AG	100%	Zurich	CH	CHF
Reuss Engineering SA	100%	Dietlikon	CH	CHF
Russian Land Implenia Ltd. ¹	100%	Moscou	RU	RUB
SAPA, Société Anonyme de Produits Asphaltiques	75%	Satigny	CH	CHF
Sisag SA	100%	Abidjan	CI	XOF
Socarco Bénin Sàrl ¹	100%	Cotonou	BJ	XOF
Socarco Burkina Sàrl ¹	100%	Burkina	BF	XOF
Socarco Mali Sàrl	100%	Bamako	RMM	XOF
Tetrag Automation SA	100%	Dietlikon	CH	CHF
Trachsel AG	100%	Heimberg	CH	CHF
Zschokke Construction Sàrl	100%	Lyon	F	EUR
Zschokke France SA	100%	Lyon	F	EUR

1. Consolidation au 30 juin 2010 (voir 2.2)

2. Fusion d'Implenia Immobilier SA/Implenia Investment Management SA/Sulzer Immobilien AG

Capital	Segment	Participation détenue par
14 663 800	Immobilier	Implenia
1 500 000	Construction Infra	Development SA
150 000	Construction Infra	Implenia SA
40 000 000	Construction Infra + Tunnelling	Implenia SA
2 556 459	Construction Infra	Implenia Holding
3 001	Prime Buildings International	GmbH
20 000 000	Entreprise Générale/Services	Implenia SA
30 000 000	Immobilier	Implenia SA
100 000	Prime Buildings International	Implenia SA
3 067 751	Construction Infra	Implenia
30 600 000	Immobilier	Implenia SA
250 000	Prime Buildings International	Implenia Bau AG
500 000	Frais généraux Holding et divers	Implenia SA
35 000	Tunnelling	Implenia SA
100 000	Construction Infra	Implenia SA
100 000	Entreprise Générale/Services	Implenia SA
70 000 000	Prime Buildings International	Russian Land
500 000	Construction Infra	Implenia Holding Ltd.
492 000 000	Construction Infra	Implenia SA
1 000 000	Construction Infra	SISAG
10 000 000	Construction Infra	SISAG
100 000 000	Construction Infra	SISAG
100 000	Entreprise Générale/Services	Implenia SA
100 000	Construction Infra	Implenia SA
76 225	Construction Infra	Zschokke France SA
914 694	Frais généraux Holding et divers	Implenia SA

Notes aux états financiers consolidés du Groupe Implenia

38 Principales entreprises associées

Nom	Participa- tion	Siège	État	Monnaie	Capital
Argo Mineral SA	50,0%	Aarau	CH	CHF	300 000
Argobit AG	40,0%	Schafisheim	CH	CHF	1 200 000
Asfaptop AG	50,0%	Unterengstringen	CH	CHF	1 000 000
Associés Poste Enrobage en Commun (APEC) SA	20,0%	Hauterive	CH	CHF	300 000
Bawag, Belagsaufbereitungsanlage Wimmis AG	24,0%	Wimmis	CH	CHF	100 000
Belagswerk Rinau AG	25,0%	Kaiseraugst	CH	CHF	1 000 000
Betonwerk Vispe (ss)	20,0%	Stalden	CH	CHF	89 659
Bewo Belagswerk Oberwallis (ss)	25,0%	Niedergesteln	CH	CHF	1 500 000
Bioasfa SA	50,0%	Bioggio	CH	CHF	900 000
Bipp Asphalt AG	27,5%	Niederbipp	CH	CHF	1 000 000
BRZ Belags- und Recycling-Zentrum (ss)	33,3%	Horw	CH	CHF	1 500 000
Catram AG	24,0%	Coire	CH	CHF	1 000 000
Deponie Eglisau (ss)	37,0%	Eglisau	CH	CHF	-
Deponie Vorderland AG	33,3%	Rehetobel	CH	CHF	150 000
Garage-Parc Montreux Gare SA	26,0%	Montreux	CH	CHF	2 050 000
GU Kies AG	33,3%	Schaffhouse	CH	CHF	450 000
Holcim Bétondrance SA	46,0%	Martigny	CH	CHF	300 000
Kieswerk Oldis AG	21,4%	Haldenstein	CH	CHF	1 200 000
Léchire S.A.	33,0%	Fribourg	CH	CHF	100 000
Microlog SPA	50,0%	San Giorgio	I	EUR	500 000
MIFAG Mischgutwerk Frauenfeld AG	10,0%	Frauenfeld	CH	CHF	600 000
MOAG Baustoffe Holding AG	14,3%	Mörschwil	CH	CHF	300 000
Mobilval (ss)	26,0%	Massongex	CH	CHF	-
Parking Port d'Ouchy S.A.	24,0%	Lausanne	CH	CHF	6 986 000
Prébit, Centre d'enrobage (ss)	25,0%	Marin-Epagnier	CH	CHF	500 000
Pro Quarta (ss)	42,0%	Alvaneu	CH	CHF	500 000
Remora AG	18,3%	Saint-Gall	CH	CHF	300 000

(ss) société simple

38 Principales entreprises associées (suite)

Nom	Participa- tion	Siège	État	Monnaie	Capital
Reproad AG	33,3%	Bremgarten	CH	CHF	1 500 000
Sebal (ss)	22,0%	Lyss-Büttenberg	CH	CHF	-
Sebal Lyss AG	22,0%	Lyss	CH	CHF	500 000
Seval – Société d'Enrobage du Valais central (ss)	83,0%	Vétroz	CH	CHF	-
SFR Société Fribourgeoise de Recyclage SA	21,0%	Hauterive	CH	CHF	1 200 000
Siseg SA	20,1%	Genève	CH	CHF	500 000
Société Coopérative Les Terrasses	41,8%	Versoix	CH	CHF	775 500
Société de recyclage de matériaux pierreux (ss)	40,0%	Savigny	CH	CHF	95 443
Société d'exploitation du Mégastore d'Archamps – SEMA (ss)	30,0%	Archamps	F	EUR	37 000
Société Romande de Recyclage – SRREC (ss)	37,5%	Satigny	CH	CHF	-
Tapidrance (ss)	52,0%	Martigny	CH	CHF	1 000 000
Urner Belagszentrum (UBZ) (ss)	50,0%	Flüelen	CH	CHF	1 000 000
Valbéton (ss)	50,6%	Sion	CH	CHF	100 000
Valver (ss)	27,9%	Martigny	CH	CHF	1 729 936
Wohnpark an der Kander GmbH	40,0%	Rümmingen	D	EUR	204 517
wsb AG	50,0%	Rafz	CH	CHF	500 000

(ss) société simple

Les entreprises associées sont évaluées selon la méthode de la mise en équivalence (voir note 2.16). Malgré une participation supérieure à 50% dans Seval, Tapidrance et Valbéton, ces entités sont considérées comme des entreprises associées et sont évaluées selon la méthode de la mise en équivalence, car Implenia n'a pas le contrôle de ces entités. La composition des directions des entités mentionnées ne permet pas à Implenia d'exercer sur elles une influence notable. En outre, certaines entités dans lesquelles Implenia détient une participation inférieure à 20% sont considérées comme des entreprises associées, car Implenia a une influence notable sur celles-ci.

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

PRICEWATERHOUSECOOPERS

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale d'Implenia SA, Dietlikon

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de Implenia SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des produits et des charges comptabilisés au bilan, le tableau de financement, le tableau de variation des capitaux propres et l'annexe (pages 136 à 233) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS) et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses, ainsi qu'aux International Standards on Auditing. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées, ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31.12.2010 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les International Financial Reporting Standards (IFRS) et sont conformes à la loi suisse.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers AG

Willy Wenger
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Nicolas Mayer

Zurich, le 3 mars 2011

Compte de résultat

	1.1.–31.12. 2010	1.1.–31.12. 2009
	1000 CHF	1000 CHF
PRODUITS		
Produits des participations	25 310	24 235
Produits issus de la vente de participations	7 522	(282)
Reprise de corrections de valeur sur participations et provisions	3 978	–
Produits financiers	15 044	9 770
Autres produits	3 104	800
TOTAL	54 958	34 523
CHARGES		
Charges administratives	6 172	3 307
Constitution de corrections de valeur sur participations et provisions	–	4 230
Charges financières	27 103	6 137
Impôts	324	296
Bénéfice annuel	21 359	20 553
TOTAL	54 958	34 523

Bilan

	Commentaires	31.12.2010 1000 CHF	31.12.2009 1000 CHF
ACTIFS			
Trésorerie		174 517	96 773
Actions propres	1	6 292	38 890
Créances envers les entités du Groupe		221 741	261 092
Autres créances		4 432	4 428
Comptes de régularisation		5 780	6 477
Actif circulant		412 762	407 660
Participations dans des sociétés du Groupe	2	265 512	265 243
Entreprises associées et autres participations	2	1 556	2 197
Autres participations		2 000	2 240
Immobilisations		269 068	269 680
TOTAL		681 830	677 340
PASSIFS			
Dettes bancaires		–	40 000
Dettes envers les sociétés du Groupe		199 994	354 212
Fournisseurs		91	60
Autres passifs courants		8 274	22 362
Comptes de régularisation		5 144	807
Emprunts courants		213 503	417 441
Passifs non courants		200 000	–
Emprunts non courants		200 000	–
Capital-actions	3	51 721	64 652
Réserve pour actions propres		6 292	38 890
Réserves légales		40 873	40 873
– Agio	4	13 686	13 686
– Réserves		20 780	20 780
Réserve libre		113 616	60 465
Bénéfice du bilan		21 359	20 553
– Bénéfice reporté		268 327	259 899
– Bénéfice annuel		681 830	677 340
Capitaux propres			
TOTAL			

Annexe aux comptes annuels

1 Actions propres (Implenia SA)

	2010	2010	2009
	Nombre	1000 CHF	1000 CHF
État au 1.1	1 526 184	38 890	5 312
Variation	(1 315 167)	(32 202)	33 724
Réduction valeur nominale		(396)	(146)
État au 31.12	211 017	6 292	38 890

Dans le cadre du placement des actions par Laxey, Implenia a acheté en date du 26 janvier 2008 des actions d'une valeur de CHF 30 millions (6,5% du capital-actions).

2 Participations

	2010	2009
	1000 CHF	1000 CHF
Entités du Groupe (voir liste en dernière page de l'annexe)	265 512	265 243
Entreprises associées et autres participations	1 556	2 197

3 Capital-actions

L'Assemblée générale du 2 mars 2006 a autorisé une augmentation conditionnelle du capital-actions d'un maximum de CHF 32 326 000, soit 9 236 000 actions à CHF 2.80 chacune. Jusqu'à ce jour, aucun élément n'entraîne la conversion du capital conditionnel.

L'Assemblée générale du 14 avril 2010 a décidé un remboursement partiel de CHF 0.70 de la valeur nominale. Le capital-actions a été réduit de CHF 12 930 000 pour s'élever à CHF 51 722 000.

3 Capital-actions (suite)

Actionnaires détenant plus de 3% du capital-actions au 31 décembre:

	Selon le registre des actions	31.12.2010	31.12.2009
	%	%	%
Parmino Holding SA	16,0%	15,9%	
May Rudolf	10,8%	10,8%	
Groupe Ammann	8,4%	8,4%	
EGS	8,4%	10,0%	
Chase Nominees Ltd.	5,4%	<3%	
Implenia SA/Russian Land Ltd.	<3%	8,2%	

4 Agio

En prévision d'une possible distribution provenant d'apports en capital, la position «Prime d'émission» est désormais indiquée séparément en tant qu'élément des réserves légales. En application du principe de l'apport de capital introduit depuis le 1^{er} janvier 2011, les distributions futures provenant de ces primes d'émission devraient être exonérées de l'impôt sur le revenu suisse, ainsi que de l'impôt anticipé suisse. Une confirmation de l'administration fiscale était encore attendue à la date d'établissement du bilan.

5 Réserves latentes

	31.12.2010	31.12.2009
	1000 CHF	1000 CHF
Dissolution nette, en application de l'art. 663b du C.O.	3 710	-

Annexe aux comptes annuels

6 Engagements conditionnels

	31.12.2010	31.12.2009
	1000 CHF	1000 CHF
Garanties/engagements conditionnels	19 600	56 500
Cautionnement pour responsabilité solidaire en raison de l'imposition TVA de groupe	p.m.	p.m.

Dans le cadre du crédit consortial conclu le 12 août 2009, Implenia SA a consenti une garantie d'un montant de CHF 660 millions en faveur du consortium de banques pour les obligations des entités du Groupe.

7 Emprunt obligataire

Le 12 mai 2010, Implenia SA, Dietlikon, a émis un emprunt obligataire de CHF 200 millions. Cet emprunt est rémunéré au taux de 3,125% et dure 6 ans jusqu'à l'échéance finale du 12 mai 2016. Un consortium de banques composé de la Banque Cantonale de Zurich et d'UBS SA a placé cet emprunt avec une valeur d'émission de 100,269%. L'emprunt est négocié à la SIX Swiss Exchange (numéro de valeur 11219351).

8 Évaluation du risque

L'évaluation des risques au niveau du Groupe permet une identification et une évaluation précoce, ainsi que la prise de mesures visant à réduire les risques. Cette évaluation est effectuée tous les six mois et se focalise essentiellement sur les risques de projets et les risques financiers. Les résultats de l'évaluation des risques et avantages sont consolidés au moyen d'un processus bottom-up sur la base de cartographies des risques liés aux projets et aux unités. Dans le cadre du processus de clôture, le Risk Management du Groupe établit deux fois par an un rapport à l'intention de la Direction, de l'Audit Committee et du Conseil d'administration.

9 Indemnités aux membres du Conseil d'administration et de la Direction

9.1 Rémunérations accordées aux membres en exercice des organes dirigeants

Le total de toutes les rémunérations accordées aux membres du Conseil d'administration et de la Direction générale du Groupe s'élève à KCHF 7890 (exercice précédent: KCHF 8548, y compris valeur des actions, indemnité de départ, charges sociales et honoraires additionnels).

Le total de toutes les rémunérations versées aux membres en exercice de la Direction générale du Groupe s'établit comme suit:

Direction générale 2010

	Salaires fixes	Salaires variables	Charges sociales	Actions attribuées ¹	Honoraires additionnels	Total	
	1000 CHF	1000 CHF	1000 CHF	Nombre	1000 CHF	1000 CHF	1000 CHF
Hanspeter Fässler	300	193	144	14 338	449	—	1 086
Autres membres en exercice de la Direction générale du Groupe	1 873	813	782	28 523	911	—	4 379
Membres de la Direction générale du Groupe sortis							
– Anton Affentranger	450			32 400	945		1 395
– Autres	208	53	63	—	—		324
Total	2 831	1 059	989	75 261	2 305	—	7 184

Anton Affentranger était membre exécutif du Conseil d'administration et CEO d'Implenia du 1^{er} janvier au 31 août 2010. Jusqu'au 30 septembre 2010, il était membre de la Direction générale du Groupe. Le 1^{er} juillet, Hanspeter Fässler a commencé à son poste, et depuis le 1^{er} septembre 2010, il assume le mandat de CEO. Depuis le 1^{er} octobre 2010, Anton Affentranger remplit la fonction de membre du Conseil d'administration non exécutif.

Direction générale 2009

	Salaires fixes	Salaires variables	Charges sociales	Actions attribuées ¹	Honoraires additionnels	Total	
	1000 CHF	1000 CHF	1000 CHF	Nombre	1000 CHF	1000 CHF	1000 CHF
Anton Affentranger	580	—	18	24 304	699	59	1 356
Autres membres en exercice de la Direction générale du Groupe	1 929	1 237	909	29 956	893	—	4 968
Membres de la Direction générale du Groupe sortis	554	254	188	13 657	356	—	1 352
Total	3 063	1 491	1 115	67 917	1 948	59	7 676

¹ Actions Implenia SA, valeur n° 00238 6855 de 2.80 francs nominal (2009: CHF 3.50)

Du 1^{er} avril 2009 jusqu'au 31 décembre 2009, Anton Affentranger était membre exécutif du Conseil d'administration d'Implenia et assumait le mandat de CEO.

La partie variable de la rémunération, en espèces et en actions, sera payée l'année suivante.

Annexe aux comptes annuels

9.1 Rémunérations accordées aux membres en exercice des organes dirigeants (suite)

Le total de toutes les rémunérations versées aux membres en exercice, non exécutifs, du Conseil d'administration s'établit comme suit:

Conseil d'administration non exécutif 2010

	Honoraires	Charges sociales	Actions ¹		Honoraires additionnels	Total
	1000 CHF	1000 CHF	Nombre	1000 CHF	1000 CHF	
Anton Affentranger	168	26	1 703	48	–	242
Markus Dennler, vice-président	187	26	852	24	–	237
James Lionel Cohen, membre	21	3	–	–	–	24
Claudio Generali, membre	22	4	639	18	–	44
Ian Andrew Goldin, membre	21	3	–	–	–	24
Urs Häner, membre	16	3	639	18	–	37
Patrick Hünerwadel, membre	121	17	–	–	–	138
Toni Wicki, membre	134	19	852	24	–	177
Philippe Zoelly, membre	92	14	639	18	–	124
Hans-Beat Gürtler, membre	72	10	–	–	–	82
Total	854	125	5 324	150	–	1 129

Conseil d'administration non exécutif 2009

	Honoraires	Charges sociales	Actions ¹		Honoraires additionnels	Total
	1000 CHF	1000 CHF	Nombre	1000 CHF	1000 CHF	
Markus Dennler, vice-président	105	14	977	25	–	144
James Lionel Cohen, membre	88	12	–	–	–	100
Claudio Generali, membre	73	10	733	19	–	102
Ian Andrew Goldin, membre	84	12	–	–	–	96
Urs Häner, membre	57	8	733	19	–	84
Patrick Hünerwadel, membre	93	13	–	–	–	106
Toni Wicki, membre	107	15	733	19	–	141
Philippe Zoelly, membre	70	10	733	19	–	99
Total	677	94	3 909	101	–	872

1 Actions Implenia SA, valeur n° 00238 6855 de 2.80 francs nominal (2009: CHF 3.50)

Aucune indemnité de départ n'a été versée en 2010 et 2009.

9.2 Rémunérations accordées aux anciens membres des organes dirigeants

Une rémunération de KCHF 1719 (exercice précédent: KCHF 1352) a été versée à d'anciens membres des organes dirigeants dont les fonctions ont pris fin.

9.3 Attribution d'actions pendant l'exercice

Le nombre d'actions attribuées en 2010 aux membres exécutifs de la Direction générale du Groupe, ainsi qu'aux parties qui leur sont liées s'élève à 75 261 (exercice précédent: 67 917).

Le nombre d'actions attribuées en 2010 aux membres non exécutifs du Conseil d'administration, ainsi qu'aux personnes qui leur sont liées est de 5324 (exercice précédent: 3909).

Annexe aux comptes annuels

9.4 Détection d'actions

Au 31 décembre 2010, le nombre d'actions détenues par les membres de la Direction générale du Groupe, ainsi que par les parties qui leur sont liées est de 75 953, ce qui représente 0,4% du capital-actions (exercice précédent: 213 021, soit 1,15% avec Anton Affentranger en tant que président exécutif du Conseil d'administration). Ce chiffre comprend les actions acquises à titre privé.

Membres de la Direction générale

	Nombre d'actions au		dont actions bloquées jusqu'en		
	31.12.2009	31.12.2010	2011	2012	2013
Hanspeter Fässler	–	5 000	–	–	5 000
Arturo Henniger, responsable de la division Construction Infra	24 500	22 227	7 421	6 201	8 605
Luzi Reto Gruber, responsable de la division Industrial Construction	9 490	16 890	4 490	5 000	7 400
Peter Bodmer, co-responsable de la division Industrial Construction	23 972	20 986	7 092	6 572	7 322
Beat Fellmann, CFO	2 333	10 600	–	2 333	8 267
René Zahnd, responsable de la division Real Estate	–	250	–	–	250
Total	60 295	75 953	19 003	20 106	36 844

Au 31 décembre 2010, le nombre d'actions détenues par les membres non exécutifs du Conseil d'administration, ainsi que par les parties qui leur sont liées s'élève à 225 962, ce qui représente 1,2% des actions (exercice précédent: 18625 soit 0,1% sans Anton Affentranger). Ce chiffre comprend les actions acquises à titre privé.

9.4 Détection d'actions (suite)

Membres non exécutifs du Conseil d'administration

	Nombre d'actions au		dont actions bloquées jusqu'en		
	31.12.2009	31.12.2010	2011	2012	2013
Anton Affentranger, président**	152 726	209 179	1 462	23 554	34 853
Markus Dennler, vice-président	3 432	4 284	731	977	852
James Lionel Cohen, membre*	1	–	–	–	–
Claudio Generali, membre*	3 449	–	–	–	–
Ian Andrew Goldin, membre*	1	–	–	–	–
Hans-Beat Gürtler, membre	–	–	–	–	–
Urs Häner, membre*	734	–	–	–	–
Patrick Hünerwadel, membre	1 340	1 340	–	–	–
Toni Wicki, membre	6 779	7 631	549	733	852
Philippe Zoelly, membre	2 889	3 528	549	733	639
Total	171 351	225 962	3 291	25 997	37 196

* Sorti du Conseil d'administration lors de l'AG 2010

** Membre exécutif du CA durant l'exercice 2009

Ce chiffre comprend les actions acquises à titre privé.

9.5 Options

Implenia SA n'a pas de plan de rémunération en options.

9.6 Honoraires et rémunérations additionnelles

Le montant des honoraires et indemnités additionnels facturés en 2010 par les membres du Conseil d'administration ou de la Direction générale du Groupe ou par une partie liée s'élève à CHF 0 (exercice précédent: KCHF 59).

9.7 Prêt aux organes

Aucun prêt n'a été accordé à l'un des membres du Conseil d'administration ou à l'un des membres de la Direction générale du Groupe, ainsi qu'aux parties qui leur sont liées.

9.8 Rémunération globale la plus élevée

Pour le montant de la rémunération globale la plus élevée, veuillez vous référer aux tableaux 9.1.

Filiales principales

Filiales principales

Nom	Participation	Siège	Monnaie	Capital
Bâtiments industriels du Haut-Rhin Sàrl	100%	Mulhouse (F)	EUR	195 000
Gebr. Ulmer GmbH	100%	Bruchsal (D)	EUR	25 565
Gravière de La Cliae-aux-moines SA	66,67%	Savigny	CHF	1 500 000
Gust. Stumpf Verwaltungs GmbH & Co KG	100%	Bruchsal (D)	EUR	511 292
Implenia (Tessin) AG	100%	Bioggio	CHF	150 000
Implenia Construction SA	100%	Genève	CHF	40 000 000
Implenia Cyprus Ltd. ¹	100%	Nicosie (CY)	EUR	3 001
Implenia Entreprise Générale SA	100%	Bâle	CHF	20 000 000
Implenia Development SA	100%	Dietlikon	CHF	30 000 000
Implenia Global Solutions SA	100%	Dietlikon	CHF	100 000
Implenia Immobilier SA ²	100%	Dietlikon	CHF	30 600 000
Implenia Management SA	100%	Dietlikon	CHF	500 000
Implenia Österreich GmbH	100%	Vienne (A)	EUR	35 000
Reprojet AG	100%	Zurich	CHF	100 000
Reuss Engineering SA	100%	Dietlikon	CHF	100 000
SAPA, Société Anonyme de Produits Asphaltiques	75%	Satigny	CHF	500 000
Sisag SA	100%	Abidjan (CI)	XOF	492 000 000
Swiss Overseas Engineering Company	100%	Genève	CHF	200 000
Tetrag Automation SA	100%	Dietlikon	CHF	100 000
Trachsel AG	100%	Heimberg	CHF	100 000
Zschokke France SA	100%	Lyon (F)	EUR	914 694
Zschokke Holding Deutschland GmbH	100%	Berlin (D)	EUR	3 067 751

1 Consolidation au 30 juin 2010 (voir 2.2)

2 Fusion d'Implenia Immobilier SA/Implenia Investment Management SA/Sulzer Immobilien AG

Proposition du Conseil

Proposition du Conseil d'administration pour l'emploi du bénéfice au bilan

	2010
Bénéfice reporté	1000 CHF
Résultat de l'exercice	21 359
Bénéfice du bilan	134 975

Report à compte nouveau

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale du 19 avril 2011 un remboursement partiel de CHF 0.90 par action. Le capital-actions sera donc réduit de CHF 16,6 millions pour s'élever à CHF 35,1 millions. Les statuts seront été adaptés en conséquence.

Évolution du cours de l'action (cotée à la Bourse suisse SIX)

	2010	2009
	CHF	CHF
Cours extrêmes:	32.70 / 25.85	30.45/20.15
Cours au 31 décembre:	31.95	29.00

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

PRICEWATERHOUSECOOPERS

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale d'Implenia SA, Dietlikon

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels d'Implenia SA, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe (pages 236 à 247) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées, ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Willy Wenger
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Nicolas Mayer

Zurich, le 3 mars 2011



Les détails relatifs aux sites sont disponibles sur www.implenia.com

Contacts

Contact pour les investisseurs

Beat Fellmann, Directeur du Corporate Center et CFO

Téléphone +41 44 805 45 00 – télifax +41 44 805 45 01 – e-mail beat.fellmann@implenia.com

Contact pour les médias

Philipp Bircher, Directeur Communication

Téléphone +41 44 805 45 23 – télifax +41 44 805 45 20 – e-mail philipp.bircher@implenia.com

Calendrier

Conférence de presse et d'analystes financiers sur le rapport semestriel 2011 – **1 septembre 2011**

Conférence de presse et d'analystes sur le résultat annuel 2011 – **6 mars 2012**